

**Étude de caractérisation
de l'arrondissement historique et naturel
du Mont-Royal**

Commission des biens culturels du Québec

Décembre 2005

- Direction de la publication : Suzel Brunel, vice-présidente,
Commission des biens culturels du Québec
- Recherche et rédaction : Claire Poitras, professeure-chercheure,
Institut national de recherche scientifique –
Urbanisation, Culture et Société
- Joanne Burgess, professeure
Université du Québec à Montréal
Département d’histoire
- Comité du suivi : Suzel Brunel, vice-présidente,
Commission des biens culturels du Québec
- Mario Dufour, président
Commission des biens culturels du Québec
- Mehdi Ghafouri, architecte, professeur et consultant
Membre de la Commission des biens culturels du Québec
- André Chouinard, aménagiste, Direction du patrimoine,
Ministère de la Culture et des Communications
- Cartographie : Guy Mongrain, consultant en histoire et cartographe
- Révision linguistique : Hélène Dumais, linguiste
Corinne Gustin,
Commission des biens culturels du Québec
- Traitement de texte : Suzanne Turcotte,
Commission des biens culturels du Québec

© Commission des biens culturels du Québec, 2005
225, Grande Allée Est, bloc A, RC
Québec, Québec G1R 5G5

Téléphone : (418) 643-8378
Télécopieur. : (418) 643-8591
Adresse électronique : info@cbcq.gouv.qc.ca
Site Internet : www.cbcq.gouv.qc.ca

Table des matières

Introduction.....	8
1. Le territoire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.....	9
1.1 Le périmètre de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.....	10
Carte : Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal	
1.2 Un espace marqué au sceau de la diversité et de la complexité et un espace de prestige.....	11
2. L'approche retenue et les sources utilisées.....	13
3. Le mont Royal : géomorphologie, hydrographie et écosystèmes.....	17
3.1 Les caractéristiques géomorphologiques.....	17
3.2 Les ressources hydrographiques.....	19
3.3 Les écosystèmes.....	20
3.4 Des traces qui témoignent des origines du mont Royal et de ses écosystèmes.....	25
Carte 3.2 : Traces géomorphologiques d'origine	
4. De la préhistoire aux premiers contacts.....	28
4.1 Un espace témoin des grandes époques de la préhistoire amérindienne.....	28
4.2 Le mont Royal et l'emplacement d'Hochelaga.....	31
4.3 Des traces qui témoignent de la préhistoire du mont Royal.....	33
Carte 4.2 : Traces d'intérêt historique, de la préhistoire à 1642	
5. De 1642 à 1780 : la montagne au cœur d'un espace agricole.....	35
5.1 Une action sulpicienne structurante.....	35
5.1.1 <i>Le domaine seigneurial de la montagne</i>	35
5.1.2 <i>L'ouverture des côtes</i>	39
5.1.3 <i>Au gré de l'ouverture des côtes, la mise en place d'un premier réseau routier</i>	40
5.2 Les habitants de la seigneurie de Montréal et le mont Royal.....	41
5.3 Les concessions sulpiciennes et l'appropriation des hauteurs par l'élite urbaine dès le XVIII ^e siècle.....	45
5.4 Le mont Royal en 1780.....	47
5.5 Des traces d'intérêt historique de la période 1642-1780.....	47
Carte 5.2 : Traces d'intérêt historique, de 1642 à 1780	
6. De 1780 aux années 1840 : la banlieue de Montréal, un paysage rural en mutation.....	49
6.1 Les mutations agricoles et la diversification du monde rural.....	49
6.1.1 <i>Une agriculture en mutation</i>	49
6.1.2 <i>L'essor des noyaux villageois</i>	50
6.2 L'engouement pour la villégiature.....	51
6.2.1 <i>Des racines anciennes : le Domaine des Sulpiciens</i>	51
6.2.2 <i>De nouvelles élites et de nouveaux domaines</i>	52
6.2.3 <i>Les origines du Golden Square Mile</i>	53
6.2.4 <i>La villégiature et les autres versants du mont Royal</i>	56
6.2.5 <i>La côte Saint-Antoine</i>	56
6.2.6 <i>La côte Sainte-Catherine</i>	56

6.3	Le mont Royal et ses environs vers 1840	58
6.4	Des traces d'intérêt historique de la période 1780-1840	58
	Carte 6.2 : Traces d'intérêt historique, de 1780 à 1840	
7.	Des années 1840 aux années 1870 : le mont Royal, espace salubre dans une ville en voie d'industrialisation.....	60
7.1	Un cadre champêtre et des lotissements résidentiels bourgeois	60
	7.1.1 <i>Le Golden Square Mile</i>	60
	7.1.2 <i>Lotissement du domaine des Sulpiciens</i>	63
7.2	La villégiature sur les autres flancs du mont Royal : rêves et réalités.....	63
	7.2.1 <i>La côte Saint-Antoine</i>	64
	7.2.2 <i>La côte Sainte-Catherine</i>	65
	7.2.3 <i>La côte des Neiges</i>	65
7.3	Des conditions essentielles : la mise en place d'infrastructures urbaines.....	65
	7.3.1 <i>La trame de rues et le transport urbain</i>	65
	7.3.2 <i>Les premiers réservoirs d'eau potable construits dans la montagne</i>	66
7.4	L'urbanisation, un cadre champêtre et des activités agricoles.....	68
7.5	Le mont Royal, refuge pour les institutions religieuses, éducatives et hospitalières.....	70
	7.5.1 <i>L'implantation institutionnelle au domaine de la Montagne</i>	70
	7.5.2 <i>Le Grand Séminaire, 1854-1857</i>	70
	7.5.3 <i>Le Collège de Montréal, 1868-1871</i>	71
	7.5.4 <i>Le Couvent et l'Hôpital général des Sœurs grises</i>	72
	7.5.5 <i>L'Hôtel-Dieu et le fief de la Providence</i>	72
7.6	La conversion de domaines privés.....	73
	7.6.1 <i>Les premiers pavillons de l'Université McGill</i>	73
	7.6.2 <i>La villa Monklands devenue Villa Maria</i>	74
	7.6.3 <i>Les implantations institutionnelles se poursuivent et se diversifient</i>	75
7.7	L'aménagement des cimetières.....	76
	7.7.1 <i>Le cimetière du Mont-Royal</i>	76
	7.7.2 <i>Le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges</i>	77
	7.7.3 <i>Les cimetières Shaerith Israel et Shaar Hashomayim</i>	79
7.8	Le développement des fonctions ludiques sur la montagne.....	79
	7.8.1 <i>L'hôtellerie de villégiature</i>	80
	7.8.2 <i>Les activités sportives : golf, raquette, criquet</i>	81
7.9	Le mont Royal au début des années 1870.....	82
7.10	Des traces d'intérêt historique de la période 1840-1870	82
	Carte 7.2 : Traces d'intérêt historique, de 1840 à 1870	
8.	Des années 1870 aux années 1930 : la montagne rattrapée par l'urbanisation.....	85
8.1	La constitution du parc du Mont-Royal et l'apport de la vision de Frederick Law Olmsted.....	85
	8.1.1 <i>Le début d'une sensibilisation à la valeur de la montagne</i>	85
	8.1.2 <i>Les propositions d'aménagement de Frederick Law Olmsted</i>	86
	8.1.3 <i>L'héritage d'Olmsted</i>	88

8.2	Le développement des activités ludiques dans le parc.....	89
8.2.1	<i>Le Fletcher's Field ou le parc Jeanne-Mance : terrain de golf, terrain de manœuvres militaires, parc d'exposition et parc populaire</i>	89
8.2.2	<i>Le toboggan et l'ascension mécanique du mont Royal</i>	91
8.2.3	<i>L'aménagement du site de l'Exposition provinciale sur le Fletcher's Field</i>	92
8.3	Des projets d'embellissement municipal et des événements grandioses	94
8.3.1	<i>Les plans d'aménagement du Fletcher's Field et du boulevard de la Confédération de l'Association des architectes de la province de Québec, 1908-1909</i>	94
8.3.2	<i>Le Congrès eucharistique de 1910</i>	95
8.4	Les monuments commémoratifs sur la montagne	95
8.4.1	<i>Le monument Sir George-Étienne Cartier, 1919</i>	95
8.4.2	<i>La croix sur le mont Royal, 1924</i>	96
8.5	La municipalisation du territoire (Westmount, Outremont et Côte-des-Neiges).....	96
8.6	L'accroissement du réseau d'emmagasinage et de distribution d'eau potable	99
8.6.1	<i>De nouveaux aménagements pour les cimetières du mont Royal</i>	99
8.7	Les nouveaux hôpitaux sur la montagne.....	101
8.7.1	<i>L'hôpital Royal Victoria</i>	101
8.7.2	<i>L'hôpital Shriners, 1925</i>	103
8.8	Les établissements d'enseignement sur le flanc sud.....	104
8.8.1	<i>L'extension du campus de l'Université McGill</i>	104
8.8.2	<i>Le Trafalgar Institute</i>	105
8.8.3	<i>Le Séminaire de philosophie</i>	107
8.9	Le lotissement des grands domaines du flanc sud et la diversification des tissus résidentiels	107
8.10	Les réseaux de transport: améliorer l'accès au parc du Mont-Royal et franchir la montagne	108
8.10.1	<i>La démocratisation de l'accès au parc du Mont-Royal</i>	108
8.10.2	<i>Le percement du tunnel ferroviaire sous le mont Royal, 1912-1918</i>	109
8.11	Le versant nord, en attente d'urbanisation et qui attire les grands établissements .	111
8.11.1	<i>Le Montreal Hunt Club</i>	111
8.11.2	<i>Les établissements d'enseignement et de santé sur le versant nord du mont Royal</i>	111
8.11.3	<i>Le nouveau site de l'Université de Montréal sur la montagne</i>	112
8.11.4	<i>Le Collège Jean-de-Brébeuf, 1928</i>	113
8.11.5	<i>Les débuts de l'École de musique Vincent-D'Indy</i>	114
8.12	Le début des pèlerinages voués au culte de saint Joseph.....	115
8.13	Bilan	117
8.14	Des traces d'intérêt historique de la période 1870-1930	117
	Carte 8.2 : Traces d'intérêt historique, de 1870 à 1930	
9.	Des années 1930 aux années 1980 : la modernisation du paysage urbain et les mégaprojets.....	120
9.1	Les travaux exécutés durant la crise dans le parc du Mont-Royal.....	120
9.1.1	<i>Des projets pour le parc Jeanne-Mance</i>	121

9.2	Les années 1950 et 1960 : la modernisation de la montagne.....	122
9.2.1	<i>Les « coupes de la moralité »</i>	122
9.2.2	<i>Le plan de Clarke et Rapuano de 1954</i>	122
9.2.3	<i>Les tours de télécommunications et les réservoirs d'eau potable</i>	124
9.2.4	<i>L'échangeur des Pins</i>	124
9.2.5	<i>Des projets controversés et la mobilisation des citoyens</i>	125
9.3	Les établissements de santé et d'enseignement poursuivent leur expansion.....	125
9.3.1	<i>L'hôpital Royal Victoria</i>	125
9.3.2	<i>La construction du nouveau Montreal General Hospital</i>	126
9.3.3	<i>Le campus de l'Université McGill</i>	127
9.4	La densification résidentielle aux abords de la montagne	128
9.5	De nouveaux pavillons pour les établissements d'enseignement sur le flanc nord	128
9.5.1	<i>L'Université de Montréal</i>	129
9.5.2	<i>L'agrandissement du Collège Jean-de-Brébeuf</i>	129
9.5.3	<i>Le Collège Notre-Dame</i>	129
9.5.4	<i>L'École de musique Vincent-D'Indy</i>	130
9.5.5	<i>Les Petits Chanteurs du Mont-Royal</i>	130
9.6	La construction d'un columbarium et des premiers mausolées collectifs au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges.....	130
9.7	Des traces d'intérêt historique de la période 1930-1987	131
	Carte 9.2 : Traces d'intérêt historique, de 1930 à 1980	
10.	La période contemporaine : le patrimoine et la qualité de vie au cœur de l'aménagement urbain.....	133
10.1	Les controverses relatives aux percées visuelles sur le flanc sud de la montagne : l'affaire de l'avenue McGill College en 1984	133
10.2	L'établissement d'organismes voués à la défense du patrimoine et en particulier de la montagne.....	134
10.3	Le site du patrimoine de 1987.....	135
10.4	Le plan de mise en valeur du Mont-Royal, 1990-1992	135
10.5	Le mont Royal, espace toujours convoité.....	137
10.5.1	<i>Les nouveaux aménagements dans les cimetières</i>	137
10.5.2	<i>L'expansion des campus</i>	138
10.5.3	<i>Le Sommet de Montréal, printemps 2002</i>	138
10.5.4	<i>D'autres projets en cours</i>	139
10.6	Bilan	140
10.7	Des interventions récentes	141
	Éléments de conclusion et enjeux	142
	Bibliographie.....	144
	Recueil iconographique.....	171

Introduction

Dans le contexte de l'élargissement du concept de patrimoine et de la nécessaire adaptation aux exigences contemporaines, la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) publiait, en septembre 2002, un document intitulé : *Un cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques*. Cet outil, de portée générale, prescrit d'en adapter les principes à la réalité particulière de chacun des arrondissements historiques.

Le processus d'application du cadre de référence est une démarche en trois étapes :

L'étude de caractérisation de l'arrondissement : synthèse historique et inventaire des traces qui subsistent de cette histoire ;

L'énoncé de valeurs et de critères d'intervention : traduction des caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement en normes et en pratiques de gestion ;

Le guide d'intervention : communication des valeurs et des caractéristiques de l'arrondissement historique ainsi que des normes qui en découlent au public visé.

Le présent rapport expose l'ensemble des composantes caractéristiques de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal à partir d'une perspective historique. Les composantes significatives qui subsistent encore de nos jours sont également abordées et présentées à titre de traces d'intérêt. Cette étude a pour objet d'enrichir les connaissances quant aux processus de développement territorial et urbain qui ont contribué à définir le rôle, le statut et la fonction du mont Royal dans l'histoire de Montréal et du Québec. Notre objectif est de reconnaître les principaux caractères qui définissent ce territoire dans le but d'élaborer des critères d'intervention qui permettront de les conserver et de les mettre en valeur.

Dirigée par la Commission des biens culturels du Québec, l'*Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal* a été réalisée par M^{mes} Joanne Burgess, professeure au Département d'histoire à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et Claire Poitras, professeure-chercheure à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société.

La recherche a été financée en partie grâce à la collaboration de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications dans le contexte de la participation du Québec au *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*.

La Commission des biens culturels du Québec souhaite remercier toutes les personnes, et elles sont nombreuses, qui ont collaboré à cet important projet et dont les conseils éclairés en ont enrichi l'essence.

Le président,
Mario Dufour

La vice-présidente,
Suzel Brunel

1. Le territoire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

En vertu de la *Loi sur les biens culturels*, le gouvernement du Québec adoptait, en mars 2005, le décret créant l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Ce décret permet de protéger un territoire urbain et naturel qui s'étend, dans sa partie la plus large, sur environ 4 km d'est en ouest et sur 2,2 km du nord au sud¹. Caractérisé par des paysages naturels et construits, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal englobe la presque totalité des collines Montérégiennes comme telles, hautes de 232 m, de même que des parcelles urbanisées se trouvant sur ses flancs. Cela inclut des cimetières, des parcs de plus petites dimensions, des campus, ainsi que des immeubles destinés au réseau de la santé et à des institutions religieuses. Outre qu'il comprend l'un des parcs les plus fréquentés de la région métropolitaine, l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal assume la fonction de nécropole et de lieu de pèlerinage.

Pour les besoins de la présente étude de caractérisation, certains sites hors arrondissement historique sont également traités, notamment le couvent Villa Maria et le domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice, afin de saisir la dynamique du développement territorial propre à la montagne. En outre, le lotissement des zones résidentielles sur les flancs du mont Royal est abordé, éclairant ainsi le passage d'un espace rural à un espace suburbain et urbain.

Le mont Royal est surtout apprécié pour son caractère naturel. Par ailleurs, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, il a joué un rôle clé dans l'avancement des connaissances scientifiques, et ce, de différentes manières : pensons aux arboretums que constituent les cimetières (en particulier le cimetière du Mont-Royal), aux jardins botaniques qui ont été aménagés, ou encore au Musée Redpath d'histoire naturelle. De plus, sur le plan du génie civil, d'importants exploits y ont été réalisés : le creusement du tunnel sous le mont Royal et la construction du système de réservoirs qui alimentent en eau potable des centaines de milliers de personnes. De nos jours, les activités de recherche de pointe au Québec et au Canada se tiennent en bonne partie sur les flancs du mont Royal. L'Université de Montréal et l'Université McGill jouissent d'une réputation internationale en ce qui a trait, notamment, à la recherche biomédicale et en génie. Bref, en plus de l'intérêt que représentent les bâtiments des campus, leur fonction et les activités qui s'y déroulent méritent d'être soulignées. Il en va de même des hôpitaux et des autres immeubles rattachés aux établissements d'enseignement.

¹ Dans la présente étude, les points cardinaux suivent l'usage montréalais qui situe l'est et l'ouest de l'île, de même que la ville, en fonction du fleuve Saint-Laurent. Ce dernier prend sa source à l'ouest et finit son parcours à l'est. Selon cette convention, le boulevard Saint-Laurent, qui est perpendiculaire au fleuve, partage l'est de l'ouest de la ville, bien qu'en réalité il divise les parties nord et sud de l'île de Montréal.

1.1 Le périmètre de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal

Adopté en mars 2005 par le conseil des ministres, le décret créant l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal s'applique au périmètre suivant : l'avenue de l'Esplanade et la rue Saint-Urbain à l'est, l'avenue des Pins, la rue Sherbrooke et l'avenue du Docteur-Penfield au sud, la limite de l'arrondissement de Westmount, le chemin Summit et l'avenue d'Oakland à l'ouest, la rue Jean-Brillant, l'avenue Swail, l'avenue Louis-Colin, le boulevard Édouard-Montpetit, l'avenue Decelles, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, l'avenue de Darlington, l'avenue Willowdale, la rue Vincent-D'Indy ainsi que l'avenue du Mont-Royal au nord (voir la carte en page suivante.) Précisons que les immeubles se trouvant en tête d'îlot des voies qui délimitent la zone protégée sont compris dans l'arrondissement.

1.2 Un espace marqué au sceau de la diversité et de la complexité et un espace de prestige

L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal est composé d'un riche assemblage d'éléments naturels, paysagers, urbanistiques, architecturaux, artistiques, historiques et archéologiques qui lui confèrent une valeur emblématique. Les transformations qu'il a connues au fil des décennies sont intimement liées à l'histoire de Montréal et du Québec : aménagement de cimetières et de parcs, implantation d'établissements d'enseignement et de santé, lotissement de zones résidentielles de prestige. On y trouve des bâtiments construits du XVIII^e siècle à nos jours. Lieu mythique de la fondation de Montréal (Paul de Chomedey de Maisonneuve y plante une croix en 1642), le mont Royal a été fréquenté par les Amérindiens depuis la préhistoire (vers 2500-2000 av. J.-C.). À partir du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, voire jusqu'au début du XX^e siècle dans le cas des activités horticoles, il accueille des activités agricoles. C'est aussi un espace de villégiature pour les représentants de la bourgeoisie qui profitent de son air pur et de ses vues spectaculaires. À compter de la seconde moitié du XIX^e siècle, sur le plan socioculturel et économique, le mont Royal symbolise le Montréal divisé. Ces clivages s'expriment de différentes façons : entre les groupes les plus fortunés et les plus pauvres, entre les quartiers huppés situés sur les flancs de la colline et les quartiers ouvriers se trouvant dans la partie basse de la ville, entre les deux grands groupes linguistiques et les différents groupes religieux qui y aménagent des réseaux parallèles d'établissements d'enseignement supérieur et de santé. Deux villes de banlieue abritant l'élite anglophone (Westmount) et l'élite francophone (Outremont) de Montréal ont aussi été aménagées sur la colline et ses pourtours. Au cours du XX^e siècle, la tenue de grands rassemblements populaires lors d'événements culturels ou religieux a aussi contribué à inscrire le mont Royal dans la mémoire collective des Montréalais et des Québécois².

Sur le plan de l'architecture résidentielle, toutes les époques et plusieurs types architecturaux sont représentés : maisons de ferme, villas et cottages de villégiature, hôtels particuliers, pavillons de banlieue, maisons en rangée, maisons de ville, immeubles résidentiels et de bureaux.

Quant au cadre bâti institutionnel, il témoigne également d'une grande richesse caractérisée par l'hétérogénéité. Par exemple, sur le flanc sud, le campus de l'Université McGill renferme des immeubles érigés depuis 1843 jusqu'à la période contemporaine. Plusieurs constructions sont revêtues de pierre calcaire grise. À partir des années 1960, le béton est le matériau privilégié et plus récemment, l'acier et le verre. Sur le versant nord, le campus de l'Université de Montréal comprend surtout des pavillons construits au XX^e siècle. L'usage de la brique jaune permet de donner une uniformité à l'ensemble. L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal rassemble ainsi un certain nombre d'exemples significatifs du patrimoine moderne. Les hôpitaux, dont les différents pavillons ont été érigés à partir des années 1860, constituent également un patrimoine architectural unique au Québec.

² Notons parmi ces événements : en 1910, l'imposante procession religieuse qui se termine sur le mont Royal lors du XXI^e Congrès eucharistique international ; en 1937, les funérailles du frère André qui attirent des milliers de fidèles ; en 1942, les fêtes commémoratives entourant le 300^e anniversaire de la fondation de Montréal qui ont lieu dans le parc Jeanne-Mance ; en 1975 et en 1976, les célébrations de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Depuis le début du XIX^e siècle, un nombre considérable d'architectes et de spécialistes de l'aménagement tant locaux qu'étrangers ont contribué à enrichir le patrimoine architectural et paysager, notamment les Montréalais d'origine ou d'adoption : John Ostell (1813-1892), Victor Bourgeau (1809-1888), Henri-Maurice Perrault (1828-1903), John William Hopkins (1825-1905), Alexander Cowper Hutchison (1838-1922), William T. Thomas (1829-1892), Edward Maxwell (1867-1923), William S. Maxwell (1874-1952), George Allen Ross (1878-1946), Robert Henry Macdonald (1875-1942), Percy Erskine Nobbs (1875-1964), Harold Lea Fetherstonhaugh (1887-1971), Joseph-Dalbé Viau (1881-1938), Louis-Alphonse Venne (1875-1934), Aristide Beaugrand-Champagne (1876-1950), Ernest Cormier (1885-1980) et Frederick G. Todd (1876-1948), les Américains Bruce Price (1845-1903) et Frederick Law Olmsted (1822-1903), les Anglais Henry Saxon Snell (1830-1904) et Alexander Denton Steele (1841-1890) et le Français Dom Paul Bellot (1876-1944).

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, le paysage architectural de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal a été façonné par des réalisations modernes et contemporaines conçues par des firmes montréalaises de renom : Affleck, Desbarats, Dimakopoulos, Lebensold & Sise (ARCOP) (pavillon Stephen Leacock de l'Université McGill), Marshall & Merrett (pavillon McIntyre des sciences médicales et bibliothèque Osler) et Papineau, Gérin-Lajoie, LeBlanc (résidences étudiantes de l'Université de Montréal) pour n'en nommer que quelques-unes. Plus récemment, des firmes montréalaises d'architectes ont laissé leur marque dans le paysage culturel du mont Royal et sur ses pourtours : Dan S. Hanganu, architectes / Jodin, Lamarre, Pratte et associés, architectes (HEC Montréal), Menkes, Shooner, Dagenais / Saucier & Perrotte (Faculté de musique de l'Université McGill) et Provencher Roy & associés, architectes et Desnoyers Mercure & Associés, architectes (pavillon J.-A. Bombardier de l'École polytechnique). On constate que l'agrandissement des établissements d'enseignement supérieur a stimulé les innovations architecturales.

Les cimetières et les centaines de monuments qui se trouvent dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal perpétuent la mémoire d'individus de toutes origines. La vocation commémorative du mont Royal est également affirmée par la présence de plusieurs monuments et œuvres d'art public : le monument Sir-George-Étienne-Cartier (1919)³, la croix du mont Royal (1924), le monument à Jeanne Mance (1909), en tant que fondatrice de l'Hôtel-Dieu et cofondatrice de Montréal, la statue de James McGill sur le campus de l'Université qu'il a fondée, la statue de la reine Victoria installée devant le Royal Victoria College (1899), le monument à saint Joseph à l'oratoire, les statues du chemin de croix en plein air de l'oratoire Saint-Joseph (1943-1950), le monument à Édouard Montpetit sur le campus de l'Université de Montréal (1967), et le monument soulignant le dixième anniversaire de la tragédie de l'École polytechnique (1999) à l'intersection de l'avenue Decelles et du chemin Queen-Mary. Certains des artistes ayant conçu les sculptures des monuments ont marqué l'histoire de l'art canadien et québécois : Alfred Laliberté (1878-1953), Louis-Philippe Hébert (1850-1917), George W. Hill (1862-1934). Des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains réputés, notamment les participants au Symposium de 1964, ou encore Charles Daudelin (1920-2001), Pierre Granche (1948-1999) et Robert Roussil (1925), ornent aussi des lieux de l'arrondissement historique et

³ L'année entre parenthèses correspond à l'année d'érection du monument.

naturel du Mont-Royal. Enfin, le territoire à l'étude abrite des musées soulignant le rôle qu'ont joué certaines institutions et plusieurs personnalités dans le développement social et culturel national : le Musée Redpath de l'Université McGill, le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et le Musée de l'art religieux et du frère André.

En bref, la juxtaposition de tous ces édifices et monuments contribue à la formation d'un paysage architectural et urbanistique diversifié qui maintient un dialogue parfois harmonieux, parfois tendu, avec son milieu d'insertion, à savoir le mont Royal. En outre, cet espace fait toujours l'objet d'un développement urbain.

L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal comprend un certain nombre de biens culturels classés et reconnus. Qui plus est, les cimetières de Notre-Dame-des-Neiges et du Mont-Royal sont, depuis 1997, reconnus comme lieu historique national par le gouvernement du Canada. Bien qu'aucun site archéologique ne bénéficie d'un statut juridique, des recherches récentes nous portent à croire que des traces témoignant de la fréquentation du lieu par les Amérindiens s'y trouvent. De plus, les vestiges d'installations aujourd'hui disparues – pensons ici à l'ancien funiculaire – pourraient être mis au jour éventuellement.

Sur le plan du patrimoine naturel, le mont Royal abrite une forêt urbaine composée de nombreuses espèces végétales où prédominent les feuillus. Cette diversité végétale favorise la présence de plusieurs espèces d'animaux, dont une vingtaine d'espèces de mammifères, environ 150 espèces d'oiseaux, ainsi que des milliers d'espèces d'insectes⁴. Quelques petits ruisseaux y coulent toujours. La silhouette de la montagne qui domine le centre-ville, les coupes rocheuses qui ceignent certaines voies (notamment la voie Camillien-Houde) et les escarpements rocheux – par exemple celui de l'avenue Forest Hill – qui exposent des phénomènes géologiques constituent des éléments uniques du paysage naturel montréalais.

2. L'approche retenue et les sources utilisées

En raison du double statut historique et naturel dont bénéficie cet arrondissement, son analyse pose certains problèmes d'ordre méthodologique. Ainsi, il est complexe de traiter simultanément ses composantes écosystémiques, historiques, paysagères, urbanistiques et architecturales. Pour dénouer cette difficulté, nous avons étudié d'une manière distincte la question du patrimoine naturel (section 2 : Le mont Royal : géomorphologie, hydrographie et écosystèmes). Quant aux autres dimensions, elles sont abordées de façon chronologique. Ainsi, les transformations dues à l'activité humaine qu'a connues l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal depuis la préhistoire jusqu'à nos jours sont analysées en fonction de sept périodes. Les points d'inflexion s'appuient sur des changements qui surviennent dans les modes d'occupation du territoire, ceux-ci étant largement conditionnés par les mutations sociales, économiques et culturelles que connaît Montréal. Ainsi, après une première section qui trace un portrait des caractéristiques géomorphologiques, hydrographiques et écosystémiques de l'arrondissement, ce rapport comprend sept sections traitant chacune d'une période historique spécifique :

⁴ Notons que cette étude ne dresse pas un inventaire exhaustif des espèces fauniques et végétales qui se trouvent sur le mont Royal.

- la première période aborde la présence amérindienne au cours de la préhistoire (vers 2500- 2000 av. J.-C.), les premiers contacts ainsi que l'occupation européenne ;
- la deuxième période commence avec la fondation de Montréal en 1642, englobe le Régime français et les premières décennies du Régime britannique jusqu'en 1780. Cette date a été retenue, car, en dépit du changement de régime, il existe une forte continuité en matière d'organisation sociale et économique. Qui plus est, nombre de sources nous permettent de tracer un portrait clair de la situation sociale et économique autour de 1780. L'histoire du mont Royal est alors fortement marquée par l'action des Sulpiciens ;
- la troisième période va de 1780 aux années 1840. Elle est caractérisée par la transformation graduelle du paysage rural liée aux changements apportés aux pratiques agricoles, par l'émergence de noyaux villageois et par le développement de la villégiature saisonnière. Se trouvant à la périphérie de Montréal, le mont Royal est convoité par les élites urbaines pour ses atouts naturels ;
- la quatrième période (des années 1840 aux années 1870) marque le passage du milieu rural à un milieu suburbain. Le flanc sud de la montagne – qui devient le *Golden Square Mile* – est particulièrement touché par la transformation des grands domaines en lotissements. En outre, plusieurs institutions religieuses, éducatives et hospitalières choisissent le mont Royal pour y installer ou y étendre leurs activités. Pensons aux Sulpiciens, aux Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, aux Sœurs grises, à l'Université McGill et aux cimetières catholique, protestant et juifs ;
- la cinquième période s'ouvre avec la constitution du parc du Mont-Royal à la fin des années 1870. Cet événement est l'aboutissement de nombreuses démarches entreprises par plusieurs groupes de Montréalais afin de protéger l'élément topographique qui domine la ville. Se terminant par la crise des années 1930, cette période est marquée par une intense urbanisation qui change la vocation des pourtours de la montagne ;
- la sixième période (des années 1930 aux années 1980) est essentiellement marquée par la modernisation du paysage urbain et par la réalisation d'importants projets immobiliers et routiers ;
- enfin, la septième et dernière période (des années 1980 à nos jours) débute par une controverse relativement au maintien de la percée visuelle sur le flanc sud du mont Royal. Cet événement renouvelle les pratiques d'aménagement en vue de préserver le patrimoine du mont Royal, alors que les acteurs locaux sont de plus en plus sensibilisés à la fragilité du milieu.

Nous avons utilisé les perspectives d'analyse propres à l'histoire urbaine et à l'histoire de l'urbanisme – qui mettent l'accent notamment sur le rôle des acteurs dans l'aménagement et sur les dynamiques territoriales – pour produire cette synthèse. En outre, pour chacune des périodes étudiées, nous avons mis en évidence des traces d'intérêt patrimonial organisées en fonction des catégories suivantes :

- les empreintes sur le paysage⁵ laissées par l'activité humaine (le tracé des voies de circulation, l'orientation des lotissements, l'exploitation des carrières de pierre, la construction des réservoirs d'eau potable, l'introduction de nouvelles espèces végétales, etc.) ;
- les sites archéologiques ;
- le patrimoine archéologique et amérindien ;
- les aménagements paysagers et urbains (aménagement des cimetières, des parcs et des campus, les lotissements résidentiels) ;
- le patrimoine bâti (résidentiel, institutionnel, commémoratif et artistique) ;
- le patrimoine de génie civil ;
- le patrimoine toponymique.

Pour réaliser notre mandat⁶, nous avons consulté des études traitant des différentes composantes du Mont-Royal afin d'y dégager des éléments pertinents quant à la compréhension de l'ensemble des processus historiques à l'œuvre. Ainsi, d'une part, notre étude reflète l'état d'avancement des connaissances sur les composantes du Mont-Royal et, d'autre part, elle fournit une nouvelle compréhension des dynamiques territoriales grâce à la relecture et à la synthèse de l'ensemble des travaux réalisés jusqu'à maintenant.

2.1 La recherche bibliographique

Le repérage bibliographique a été fait de manière à mettre en évidence les travaux traitant du mont Royal comme espace naturel et espace symbolique, du parc du Mont-Royal comme lieu ludique, des cimetières, des hôpitaux et des infrastructures qui y ont été aménagés, des établissements d'enseignement et des communautés religieuses qui s'y sont établies, et, enfin, des abords du mont Royal comme zone d'implantation résidentielle. De plus, nous avons intégré les recherches portant sur différents phénomènes historiques comme la présence amérindienne, les activités agricoles, les pèlerinages, le développement de la villégiature, la suburbanisation et l'urbanisation qui ont marqué de diverses manières l'aménagement du mont Royal et sa transformation. Une bibliographie thématique autour de ces questions a été constituée. Les travaux relevés se rattachent à l'histoire, à la géographie humaine et physique, aux disciplines de l'aménagement du territoire (architecture, urbanisme et architecture de paysage) de même qu'à l'histoire de l'architecture et de l'architecture de paysage. Quelques spécialistes, notamment de l'archéologie, ont été consultés afin que nous puissions prendre connaissance des résultats des travaux récents.

Nous avons également conçu un recueil iconographique des éléments architecturaux, urbains et paysagers caractéristiques de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal disparus et

⁵ Dans notre étude, nous définissons le paysage comme une réalité objective, bien qu'il soit aussi une entité socialement construite dont l'appréciation diffère selon les regards portés. Pour une réflexion théorique sur la notion de paysage, voir notamment : Philippe Poullaouec-Godinec, Sylvain Paquette et Gérard Domon (dir.), *Les temps du paysage*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003. Cela dit, lorsque les sources consultées nous permettent de les préciser, les qualités paysagères telles qu'elles ont été valorisées par les différents acteurs sociaux sont abordées.

⁶ Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes pour leur collaboration à la réalisation de leur mandat : Jean Desjardins, Émilie Perreault et Marie-Ève Nadeau, tous trois étudiants de deuxième cycle en histoire et en études urbaines qui ont collaboré à la recherche bibliographique et iconographique.

subsistants à partir de photographies anciennes tirées des ouvrages consultés, de même que des collections de la Bibliothèque nationale du Québec (cartes postales et albums de rues d'E. Z. Massicotte) et du Musée McCord d'histoire canadienne. Les éléments subsistants de nos jours ont fait l'objet de nouvelles photographies.

Claire Poitras, professeure-chercheure
Institut national de recherche scientifique –
Urbanisation, Culture et Société

Joanne Burgess, professeure
Université du Québec à Montréal
Département d'histoire

3. Le mont Royal : géomorphologie, hydrographie et écosystèmes

Nous traçons ci-dessous le portrait des caractéristiques géomorphologiques et hydrographiques du mont Royal, massif résiduel aux trois collines. De nombreuses études décrivent les origines et l'évolution de ce mont qui domine le relief de l'île de Montréal et qui appartient à l'ensemble des collines Montérégiennes. Nous cherchons également à caractériser les divers écosystèmes de la montagne contemporaine, avec leur flore et leur faune. Ce paysage naturel a subi de nombreuses transformations depuis la fondation de Montréal, et nous puiserons dans les études récentes et plus anciennes pour relever les principaux témoignages de cette évolution.

3.1 Les caractéristiques géomorphologiques

Le mont Royal est une des dix collines Montérégiennes⁷ qui parsèment la plaine de Montréal. C'est une des plus occidentales des petites montagnes aux caractéristiques géologiques et aux origines communes qui forment cet ensemble. Leur parenté et leurs caractéristiques ont d'abord été relevées par le géologue Frank Dawson Adams (1859-1942) en 1903⁸, à qui l'on doit l'expression « collines montérégiennes » pour désigner ces reliefs. Adams a créé cette expression à partir de la forme latinisée de « Mont Royal », *mon regius*⁹. Depuis Adams, d'autres études ont permis de raffiner le portrait des origines du mont Royal et de proposer des explications plus complètes de sa géomorphologie.

Les diverses analyses de la géologie du mont Royal (figure 1) révèlent la prédominance de deux grands types de roches. Il s'agit d'abord de roches ignées alcalines, elles-mêmes constituées principalement de gabbro mais aussi de syénite à néphéline issues d'un processus de différenciation du magma d'origine. La deuxième composante du mont Royal est la roche sédimentaire formée de calcaire de Trenton, qui est noir ou gris bleu sombre. Sont aussi présentes, mais en moindre quantité, des roches intermédiaires, la diorite à néphéline, et des roches métamorphiques, la cornéenne d'Utica. Cette dernière serait née du réchauffement du calcaire de Trenton lors de son contact avec le magma.

Cette composition rocheuse s'explique par des événements de l'époque du Crétacé, il y a environ 120 millions d'années, alors que le magma est poussé vers la surface terrestre où il pénètre les roches sédimentaires et se refroidit graduellement, tout en laissant une intrusion de roches ignées dans la roche sédimentaire. Cette intrusion est toutefois profondément enfouie sous la surface terrestre. Selon certaines estimations, la roche ignée aurait d'abord été repérée de 1 à 3 km sous terre. Au fil des millénaires, des intrusions profondes de roches ignées ont été

⁷ À l'origine, huit collines sont associées à cet ensemble (les monts Royal, Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont, Yamaska, Shefford, Brome et Saint-Grégoire), mais des études ultérieures permettent d'étendre l'appellation à deux autres monts, soit le mont Oka et le mont Mégantic.

⁸ Frank D. Adams, *The Monteregeian Hills, A Canadian Petrographical Province*, Montréal, Université McGill, Department of Geology Papers, no. 14, 1903. Nos propos s'appuient sur les études des successeurs d'Adams, notamment : Richard Boivin, *La végétation forestière du Mont-Royal (Montréal, Québec)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1989. Bruno Landry, « Les montégériennes. Une anthologie du roc », *Quatre-Temps*, automne 1999, p. 13-14.

⁹ Commission de toponymie, *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 1996, p. 449.

mises à jour graduellement par l'érosion des roches sédimentaires moins résistantes qui les recouvraient, sous les effets de l'action de l'air puis des avancées et des retraits des glaciers dont les mouvements laissent également des dépôts de till glaciaire. Lors de la fin de la glaciation, il y a environ 12 000 ans, la fonte des glaciers engendre la création de la mer de Champlain dont l'action puis le rétrécissement progressif façonnent aussi le mont Royal. Son retrait laisse notamment de riches dépôts alluvionnaires dans la grande plaine de Montréal et sur les terrasses aux alentours du mont Royal (figure 2)¹⁰. L'effet combiné de ces événements explique les grandes zones caractéristiques de la topographie du flanc sud de la montagne : le bas de la côte et la falaise, le plateau, la pente et le sommet.

Le massif résiduaire qui émerge de ces millénaires de façonnement par la nature atteint une hauteur de 232 m¹¹ au-dessus du fleuve et de la plaine environnante et possède un diamètre de 3 km. Sur le plan de la topographie (figure 3), le mont Royal présente une configuration particulière que certains ont comparée à un fer à cheval ou à un croissant. Son altitude n'est pas uniforme, les élévations les plus importantes ou les protubérances étant concentrées à la périphérie du massif. On peut en effet apercevoir trois collines au sein du mont Royal : la colline du mont Royal (232 m), la colline d'Outremont, connue aussi sous le nom de « mont Murray » (215 m), et la colline de Westmount (201 m). À ces trois collines correspondent trois sommets : ceux des collines de Westmount et d'Outremont respectivement, ainsi que celui de la troisième colline, marqué par deux saillies, le sommet du mont Royal (surmonté de la croix) et la Butte de l'abri¹².

La topographie du mont Royal comporte une seconde irrégularité : l'élévation est plus abrupte à l'est qu'à l'ouest, et les pentes, plus escarpées au sud et à l'est de la Butte de l'abri. Le massif présente sa façade la plus ouverte au nord, entre les collines d'Outremont et de Westmount. Les experts parlent en effet d'un grand bassin intérieur qui s'étend jusqu'aux pentes nord de la colline du mont Royal. En même temps que le bassin est délimité par les versants intérieurs des trois collines, il crée une séparation très nette entre elles à cet endroit. Sur le versant nord-est de la montagne, un petit vallon sépare le mont Royal du mont d'Outremont, tandis que, sur le versant sud, une dépression plus importante ouvre une brèche entre le mont Royal et le mont de Westmount. Cette seconde vallée pénètre au cœur de la montagne pour rejoindre le bassin intérieur ; elle est traversée par le chemin de la Côte-des-Neiges.

Les caractéristiques topographiques et géomorphologiques du mont Royal ne peuvent s'expliquer uniquement par l'intrusion des roches ignées, l'érosion et l'action de la mer de Champlain. Selon les travaux menés par Gilles Ritchot¹³, la configuration interne du massif est plutôt attribuable aux mouvements structuraux de l'écorce terrestre qui auraient provoqué la dislocation de la roche calcaire et un basculement des roches intrusives, ce qui a créé la falaise

¹⁰ Ces caractéristiques géologiques et pédologiques sont analysées par V.K. Prest et J.H. Keyser, *Géologie des dépôts meubles et sols de la région de Montréal, Québec*, Commission géologique du Canada et Service des travaux publics de la Ville de Montréal, 1962.

¹¹ Marsan indique plutôt 234 m au-dessus du fleuve : Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution*, 3^e éd., Montréal, Éditions du Méridien, 1994. Tel est aussi l'avis de Bruno Landry, *op. cit.*, note 16, p. 13.

¹² Certains auteurs parleront de quatre sommets.

¹³ Les conclusions de Ritchot sont résumées par Richard Boivin dans son mémoire de maîtrise (*op. cit.*, note 16) ainsi que dans son article « Le haut-relief », dans Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM), *La montagne en question. Le cadre naturel, l'analyse visuelle, les accès*, Montréal, GIUM, 1988.

de l'abrupt du côté sud et des demi-dômes calcaires du côté de la colline de Westmount (figure 4).

3.2 Les ressources hydrographiques

Le mont Royal est riche en ressources hydrographiques : sources, étangs et ruisseaux. Les documents historiques et les cartes anciennes permettent d'en connaître un certain nombre et de préciser leur emplacement ou leur parcours. Plusieurs cours d'eau semblent avoir eu leur source sur les hauteurs des trois collines. Chaque colline est associée à au moins un ruisseau majeur : le ruisseau de la Glen (figures 5 et 6) descend en cascades la côte Saint-Antoine ; le ruisseau d'Outremont (figure 7), parfois désigné le « ruisseau Provost » ou encore le « ruisseau de la Montagne »¹⁴, naît dans le cimetière du Mont Royal et coule vers la terrasse au nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. La colline du mont Royal est à l'origine du ruisseau (figure 8) qui coulait sur la terre de James McGill, ce burn (terme gaélique signifiant « cours d'eau ») qui a donné son nom à Burnside. Le bassin intérieur, entre le flanc nord de la colline du mont Royal et le flanc sud de la colline d'Outremont, était autrefois marqué par la présence de grands marécages dont un, à proximité de l'actuel lac aux Castors, aurait été la source du ruisseau de la Côte-des-Neiges¹⁵, appelé parfois le « ruisseau Raimbault » (figure 9). Selon certains auteurs, d'autres ruisseaux plus éloignés de la montagne – comme le ruisseau Saint-Martin et le ruisseau Prudhomme qui coulaient près du Vieux-Montréal avant d'être canalisés – y auraient aussi pris naissance¹⁶. Enfin, plusieurs cours d'eau prennent leur source sur le plateau au nord de la rue Sherbrooke, à l'est du mont Royal. Parmi eux, soulignons ce ruisseau présent sur les plans des XVIII^e et XIX^e siècles, serpentant dans l'axe de la rue Saint-Laurent¹⁷. Certains plans montrent aussi des ruisseaux coulant sur le coteau Saint-Louis, à l'est du mont Royal, ruisseaux qui semblent avoir leur source sur les contreforts des deux collines orientales. Les documents d'archives font mention d'autres sources situées sur le domaine des Sulpiciens et sur les flancs nord de la montagne, sources au débit irrégulier et ayant tendance à s'assécher pendant la saison estivale¹⁸.

Aujourd'hui, la canalisation a fait disparaître la plupart des ruisseaux de la montagne, notamment le ruisseau de la Côte-des-Neiges, comme d'autres qui se trouvaient ailleurs sur le territoire de l'île de Montréal. Les analyses contemporaines font état de rares segments de ruisseaux qui errent encore en liberté : un petit ruisseau à proximité de l'entrée du cimetière du

¹⁴ Pierre Larouche, *Cap-aux-Diamants*, numéro 37, printemps 1994, p. 69. D'après cet auteur, ce ruisseau parcourait encore la propriété des Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à cette époque.

¹⁵ Richard Boivin, 1989, *op. cit.*, note 16, p. 17. Pierre Larouche, *op. cit.*, note 22, affirme que les Fortifications Survey indique la présence de trois marécages dans le bassin central : le premier, à proximité du lac aux Castors ; le deuxième, à l'emplacement du stationnement près de la maison Smith ; le troisième, plus à l'est et aujourd'hui presque entièrement desséché.

¹⁶ Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art global, 1994, p. 17.

¹⁷ Voir le plan de Louis Franquet reproduit dans Jean-Claude Robert, *op. cit.*, note 24, p. 68-69.

¹⁸ Dany Fougères, *L'approvisionnement en eau à Montréal. Du privé au public, 1790-1865*, Québec, Septentrion, 2004, rend compte d'une source utilisée au début du XIX^e siècle pour approvisionner la ville en eau potable. Les hauteurs du flanc sud de la colline de Westmount auraient aussi compté des sources qu'au XIX^e siècle les habitants du secteur associaient au passé amérindien du lieu : voir Robert Larocque, « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, n^{os} 3-4, 1990, p. 32.

Mont Royal¹⁹ et « un petit ruisseau boueux » sur le flanc nord de la colline de Westmount, dans le parc Summit²⁰. D'autres sources et cours d'eau sont domestiqués de nos jours: il en est ainsi du lac aux Castors, du plan d'eau du parc Westmount²¹, du plan d'eau du parc Outremont²². Le grand bassin du domaine des Sulpiciens doit également ses origines à une source qui coulait à cet endroit.

3.3 Les écosystèmes

La végétation du mont Royal est profondément marquée par sa situation géographique et par son altitude. Située dans la section du Haut-Saint-Laurent de la région forestière des Grands Lacs et du Saint-Laurent, la montagne appartient à la zone la plus chaude de cette région²³. Ce climat s'avère favorable à l'érablière à caryer qui est présente dans la plaine de Montréal et qui domine la forêt feuillue. L'altitude impose toutefois certaines limites à l'établissement de l'érablière à caryer ; on ne la retrouve pas au-delà de 100 m. Par conséquent, ce type de forêt est surtout caractéristique du pied de la montagne. Comme c'est le cas pour les autres collines Montérégiennes, le couvert végétal de la montagne varie avec l'altitude. On remarque l'érablière à chêne rouge sur ses flancs et la chênaie boréale près du sommet. À l'intérieur de ces grands paramètres, des situations particulières – telle l'orientation de la pente ou la qualité des sols – peuvent influencer sur la végétation.

Lors de la période de contact, le couvert végétal correspondait vraisemblablement à ce qui était dicté par les potentialités du milieu physique et des conditions climatiques. Ainsi, les explorateurs naturalistes soulignent l'importance des feuillus et leur répartition, avec l'érable à sucre aux abords de la montagne et le chêne rouge au sommet²⁴. Cet environnement portait sans doute déjà certaines traces d'interventions humaines, notamment celles des Amérindiens d'Hochelaga rencontrés par Cartier :

[nous] marchames plus oultre, et envyron demy lieu de là, commançames à trouver les terres labourées et belles, grandes champagnes, plaines de bledz de leur terre, qui est comme mil de Brezil, aussi groz, ou plus, que poix, duquel vivent, ainsi que nous faisons de froument. Et au parmy d'icelles champagnes, est scituée et assise ladicte ville de Hochelaga, près et joignant une montaigne, qui est, à l'entour d'icelle, labourée et fort fertille²⁵ ...

Depuis l'établissement de Ville-Marie en 1642, les interventions humaines se sont multipliées et ce paysage d'origine s'est beaucoup transformé. Les prochaines sections de notre étude

¹⁹ Pierre Bannon, *Où et quand observer les oiseaux dans la région de Montréal*, Montréal, Société québécoise de protection des oiseaux et Centre de conservation de la faune ailée de Montréal, 1991, p. 84. Ce ruisseau est aussi visible dans le parc d'Oakwood et sur quelques propriétés à Outremont : Pierre-Richard Bisson, *Outremont et son patrimoine, rapport synthèse des études*, 1993, p. 42.

²⁰ P. Bannon, *op. cit.*, note 27, p. 77.

²¹ Pierre Beaupré et Josette Michaud, *Westmount, analyse du patrimoine immobilier*. t. 1 : Rapport de recherche, 1988, p. 4.

²² P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 42.

²³ R. Boivin, *op. cit.*, note 16, p. 19.

²⁴ Richard Boivin, André Bouchard et Daniel Gagnon, « Un milieu naturel méconnu », dans *La montagne en question. Le cadre naturel, l'analyse visuelle, les accès*, Montréal, GIUM, 1988, p. 8. On trouve une description sommaire de ce que devait être la forêt primitive dans cette même étude (p. 9).

²⁵ Extrait de *Les Voyages de Jacques Cartier*, cité par J.-C. Marsan, *op. cit.*, note 19, p. 31.

rendront compte de plusieurs interventions qui, depuis plus de trois siècles, ont transformé radicalement le mont Royal et modifié sa topographie, son hydrographie, de même que ses écosystèmes à bien des égards. Il est intéressant de constater que bon nombre d'observateurs et d'analystes du milieu naturel et forestier du mont Royal paraissent croire que les deux premiers siècles après la fondation de Montréal modifient peu le paysage de la montagne et de ses abords. Ils semblent imaginer que la montagne demeure inchangée, intouchée, malgré la marche du peuplement, du défrichement et des emblavures. Ainsi, Richard Boivin affirmait en 1989 que le couvert forestier du mont Royal était demeuré presque intact jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Cette affirmation est des plus étonnantes, car, dans les plans et schémas de ce spécialiste, le mont Royal recouvre un vaste territoire. Comme d'autres, Boivin attribue à l'urbanisation la responsabilité pour le morcellement et la dégradation de la forêt et du couvert végétal. Or, il serait faux de croire qu'avant l'urbanisation rien ne change. Un plan dressé vers 1866, le Fortifications Survey, semble démontrer que la forêt d'origine du mont Royal est déjà fort réduite (figure 10). Au XX^e siècle, ces zones de boisés naturels se rétréciront progressivement ou bien subiront les effets d'initiatives en vue de domestiquer la forêt ou d'y introduire de nouvelles espèces. Les boisés subiront ainsi une évolution semblable à celle qui caractérisait, au siècle précédent, des secteurs limitrophes de la forêt naturelle, secteurs qui affichaient les effets d'interventions humaines pour domestiquer le paysage par de nouvelles plantations ou qui avaient été déboisés parce qu'ils avaient été convertis à l'agriculture ou à la villégiature pendant les décennies antérieures.

À la fin du XX^e siècle, l'intérêt croissant pour l'écologie et la volonté de préserver et de revivifier les espaces naturels et semi-naturels du mont Royal suscite des études et des relevés pour connaître et caractériser le couvert végétal²⁶. Soulignons que la multiplication des études est accompagnée de l'élaboration de grilles et de vocabulaires divers, qui rendent moins facile la comparaison des résultats des chercheurs. Ainsi, alors que Richard Boivin emploie les termes « paysage naturel » et « paysage semi-naturel » pour distinguer entre les communautés végétales qui témoignent de la forêt d'origine et celles qui reflètent les effets des plantations humaines, Domon, Gariépy et Lagueur²⁷, pour leur part, emploient les termes « écosystème naturel » et « paysage naturel » pour rendre compte de ces deux réalités. Claude Thiffault parlera plutôt des bois à caractère naturel²⁸, qualificatif qu'il associe aux bois dotés d'une stratification végétale et qu'il oppose aux secteurs aménagés et dotés, notamment, d'arbres sur pelouse. À l'intérieur de ce grand ensemble de peuplements forestiers naturels, il distinguera entre les peuplements forestiers ayant un intérêt écologique et ceux dont l'intérêt n'est que paysager. La maturité et la rareté des peuplements sont les critères retenus pour conclure à l'intérêt écologique d'un boisé. Malgré les variations terminologiques, les catégories

²⁶ Outre l'étude pionnière de Boivin, soulignons l'enquête menée par Patrick Boivin, Jacques Brisson et André Bouchard, *Espaces naturels et semi-naturels du campus de l'Université de Montréal. Rapport final présenté à la Direction des immeubles de l'Université de Montréal*, Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, juillet 2003, ainsi que les inventaires décrits dans Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, *Plan directeur d'aménagement, t. 1* : « Les fondements du Plan directeur », Montréal, La fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, juillet 2000, p. 12. Une autre enquête riche en enseignements est celle de Claude Thiffault, *État de situation sur les bois de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal*, Montréal, ministère de l'Environnement du Québec, Direction de Montréal, 2003.

²⁷ Gérald Domon, Michel Gariépy et Sylvie Lagueur, « L'introduction des boisés aux projets urbains : l'urgence de penser gestion », *Trames*, vol. 9, 1994, p. 52-58.

²⁸ Boivin, Brisson et Bouchard, *op. cit.*, note 34, p. 20, associent également les espaces naturels aux boisés dotés d'une stratification végétale alors qu'ils qualifient d'espaces semi-naturels les boisés dont la strate intermédiaire naturelle est presque absente.

d'analyse permettent de déterminer les divers écosystèmes qu'héberge le mont Royal et contribuent à circonscrire les zones qui abritent toujours des espaces naturels typiques du couvert végétal d'origine.

En 1989, Richard Boivin²⁹ caractérise le couvert forestier de la montagne de la manière suivante : « une mosaïque de lambeaux de la forêt originale voisinant les plantations, les boisés régénérés naturellement après une intervention humaine et des zones aménagées ». Les boisés résiduels, témoins de la forêt originale, se trouvent surtout au parc Summit de Westmount, au parc du Mont-Royal et dans certains secteurs de la colline d'Outremont³⁰. En 2003, de nouvelles études enrichissent ce portrait de la mosaïque verte évoquée par Boivin. Dans un relevé des boisés situés en dehors des parcs de l'arrondissement du Mont-Royal, Claude Thiffault souligne l'intérêt écologique de nombreux boisés. Sur les flancs nord et nord-est³¹ de la colline d'Outremont, le bois Saint-Jean-Baptiste (à la jonction des cimetières du Mont-Royal et de Notre-Dame-des-Neiges) et le bois de l'Université de Montréal (au sud de l'avenue Édouard-Montpetit) se démarquent par leur importante superficie tandis que le bois du collège Brébeuf est plus réduit. Dans le bassin central, Thiffault indique deux autres petits boisés d'intérêt écologique à l'intérieur des limites du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. La colline de Westmount compte aussi un boisé d'intérêt écologique sur son flanc nord : le boisé de l'oratoire Saint-Joseph. Enfin, sur les flancs sud et sud-est du mont Royal, les boisés dotés de peuplements forestiers matures et rares sont plus fragmentés et de superficie moindre : le bois de Marianapolis, le bois des Bénédictins (avenue Cedar), le bois de l'hôpital Royal Victoria et une partie du bois de l'Université McGill. Toujours sur le flanc sud, trois petits espaces boisés (les parcs Thérèse-Casgrain, Percy-Walters et des Pins-Redpath-Crescent) complètent le portrait des traces du couvert forestier d'origine.

Ces études mettent aussi en lumière les divers types de couvert végétal qu'abritent les boisés. Boivin en recense huit : l'érablière sucrière à caryer cordiforme, l'érablière sucrière à caryer cordiforme avec interventions, l'érablière sucrière à chêne rouge, la chênaie rouge à érable à sucre, la chênaie rouge avec interventions, la chênaie rouge ouverte, la chênaie rouge ou boréale, diverses communautés de bouleau à papier et de champs. Ces groupements écologiques se répartissent selon une logique qui correspond aux conditions du milieu. Les deux espèces les plus nombreuses, le chêne rouge et l'érable à sucre, se répartissent toujours sur le territoire en fonction de l'altitude et de la qualité des sols. D'après Boivin, on trouve les chênes rouges sur les crêtes rocheuses lorsque le sol est pauvre et bien drainé, tandis que les érables à sucre se concentrent plutôt là où le sol est relativement riche et plus humide, sur les flancs et au pied des sommets, surtout dans le bassin central et sur les contreforts. L'étude récente des paysages naturels du campus de l'Université de Montréal relève la présence d'érablière à caryer cordiforme au pied du flanc nord de la colline d'Outremont (vestige d'une implantation plus ancienne, et celle d'érablière à chêne rouge et de chênaie rouge au sommet de cette colline, notamment à la frontière entre le campus et le cimetière de Notre-Dame-des-

²⁹ Les paragraphes qui suivent reposent sur les analyses de R. Boivin, *op. cit.*, note 16, p. 81-86.

³⁰ Boivin, Brisson et Bouchard, *op. cit.*, note 34, p. 10, P.-R.- Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 301 ; Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, *op. cit.*, note 34, p. 16. D'autres boisés de même nature, qualifiés de « reliquats [...] de la forêt naturelle du Mont Royal » sont récemment disparus : par exemple, un segment du boisé Brébeuf où a été construit le pavillon de l'École des hautes études commerciales (HEC). Voir Gérard Domon, Michel Gariépy et Sylvie Lagueux, *op. cit.*, note 35, « L'introduction des boisés aux projets urbains : l'urgence de penser gestion », *Trames*, 9, p. 52-58.

³¹ Thiffault, *op. cit.*, note 34, parlera plutôt du nord-ouest et du nord, respectivement.

Neiges³². Un autre type de boisé, formé du bouleau à papier, se trouve également sur le mont Royal, mais dans des zones plus restreintes, là où le sol est très mince et la pente fort escarpée : son lieu de prédilection se situe à proximité de l'abrupt du chalet du lac aux Castors. Boivin relève aussi la présence de certaines communautés de bouleaux jaunes accompagnés de chênes rouges dans des milieux légèrement différents par l'intensité de la pente et l'orientation ; elles sont situées sur des pentes moyennes au sud et au nord. Enfin, à ces boisés entièrement « naturels » s'en ajoutent d'autres où les mêmes espèces sont présentes mais dans des contextes écologiques qui témoignent d'une intervention humaine. L'analyse de Thiffault complète ce portrait et l'enrichit d'un matériel cartographique abondant, qui permet de localiser différents types de peuplements forestiers au sein d'un même boisé (figure 11).

Le mont Royal est aussi caractérisé par de nombreux paysages semi-naturels présentant des communautés végétales diverses et complexes à cause de l'effet des plantations humaines. Plus d'une cinquantaine de groupements différents ont été recensés. Ils sont riches en arbres, arbustes et plantes herbacées de tout genre et témoignent des vocations actuelles ou anciennes de la montagne (cimetières, parcs, établissements). Pensons à l'aménagement des cimetières qui a donné lieu à la plantation de nouvelles essences : saules pleureurs, érables argentés, peupliers, marronniers d'Inde, arbres fruitiers, etc. La transformation du couvert végétal se remarque également dans le parc du Mont-Royal. Aux aménagements effectués par Frederick Law Olmsted s'ajoutent notamment des interventions durant les années 1950 et 1960 : coupes « de la moralité » qui déciment la couche arbustive, opérations sylvicoles pour contrer l'érosion (soit la plantation de 40 000 épinettes blanches³³) et plantations qui créent « un parc d'ornement avec une influence prépondérante de l'horticulture³⁴ ». Grâce à ces interventions, la montagne compte une grande variété d'arbres ornementaux tels que les érables de Norvège, les érables argentés et les peupliers de Lombardie. Enfin, les écosystèmes de la montagne ont aussi été perturbés par des interventions qui ont modifié sa topographie : par exemple, sur le flanc sud, l'aménagement du réservoir McTavish ; sur le flanc nord, la construction des pavillons de l'Université de Montréal et de remblais. D'autres remblayages ont aussi eu lieu dans les cimetières et dans le parc du Mont-Royal.

Les écosystèmes présents sur le mont Royal illustrent donc l'interaction constante entre le milieu naturel et l'activité humaine depuis des siècles. Cette rencontre a produit un ensemble d'espaces naturels et semi-naturels riches en arbres, en arbustes et en plantes herbacées. Le parc du Mont-Royal compte à lui seul plus de 108 000 arbres, dont 12 000 érables à sucre et 10 000 chênes rouges³⁵. À ce total s'ajoutent environ 9 500 arbres au cimetière de Notre-Dame-

³² Boivin, Brisson et Bouchard, *op. cit.*, note 34, p. 12-16.

³³ Centre de la Montagne, *Les randonnées à la carte sur le mont Royal. Découvrez le charme poétique des paysages naturels*, Montréal, 2000, [dépliant] ; Guy Pinard, « Des ouvrages majeurs mais peu visibles couronnent dix ans de labeur », *La Presse*, 8 juillet 2001, p. A6.

³⁴ R. Boivin, *op. cit.*, note 16, p. 21.

³⁵ Ces statistiques sont issues d'un recensement effectué en 1991. Des projections établissent des effectifs qui varient de 115 000 à 120 000 arbres en 2001. Guy Pinard, « Le parc du Mont-Royal fête ses 125 ans en bonne santé », *La Presse*, 12 mai 2001, p. B6. La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, adoptée par la Ville de Montréal en décembre 2004, souligne la rareté de la population de chênes rouges du mont Royal : Ville de Montréal, *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, [En ligne], 2004, [www2.ville.montreal.qc.ca/services_citoyens/protectionfr.shtm], 2 avril 2004.

des-Neiges³⁶ et une quantité inconnue qui recouvre le cimetière du Mont-Royal, le parc Summit et les autres boisés de la montagne. La couche arbustive du couvert végétal est aussi très riche et fort diversifiée. Parmi les arbustes les plus répandus, on note le chèvrefeuille du Canada, les ronces, les framboisiers sauvages, les cerisiers sauvages, les viornes, etc. Quant à la flore, on recense aujourd'hui plus de 125 espèces horticoles ou indigènes uniquement au sein des limites du cimetière du Mont-Royal³⁷. Le parc du Mont-Royal, pour sa part, compte plus d'une quinzaine de fleurs printanières et de nombreuses espèces de fougères, concentrées dans les milieux humides³⁸. Parmi les plantes herbacées des sous-bois, les auteurs³⁹ insistent sur celles qui sont présentes en grande quantité – sanguinaire du Canada, fougère dryoptéride spinuleuse, actée rouge, etc. – de même que sur celles qui sont extrêmement rares, voire menacées d'extinction. Une plante rare de la famille des berbérédacées, le podophylle ou pomme de mai, croît à l'intérieur de quatre petites colonies ponctuelles sur le mont Royal, pas très loin de la carrière préhistorique. Les spécialistes ne s'entendent pas sur sa provenance, à savoir si cette plante est « strictement une introduction amérindienne⁴⁰ » .

La montagne accueille plus de 150 espèces d'oiseaux et plus de 20 espèces de mammifères (tamia rayé, marmotte commune, écureuil gris, raton laveur, mouffette, lapin à queue blanche, renard roux), sans compter quelques reptiles (salamandres et couleuvres) et des insectes de tout genre. Comme pour le couvert végétal, les interventions humaines ont modifié la faune du mont Royal. Des chevreuils, des castors et, d'après des fouilles archéologiques, des ours⁴¹ ont déjà eu le mont Royal comme habitat. Certaines espèces d'oiseaux sont également disparues, victimes du grand enthousiasme des chasseurs d'ici et d'ailleurs : il semble que le pigeon voyageur fréquentait le mont Royal « in countless numbers » avant sa disparition⁴². D'autres espèces à statut précaire ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables fréquentent le mont Royal ou y résident : c'est le cas du petit-duc maculé, du pic à tête rouge et de la couleuvre à collier⁴³. Plus récemment, des chercheurs ont noté la disparition de la grenouille des bois et du crapaud d'Amérique en raison de l'assèchement des milieux humides⁴⁴ ; la population de salamandres semble souffrir des interventions qui ont fragmenté le milieu naturel⁴⁵. D'autres espèces ont été introduites par les humains à diverses époques : il en est ainsi de certaines colonies de faisans, importés au début du XX^e siècle pour agrémenter les parties de chasse des membres du Montreal Hunt Club. Ces faisans seraient disparus lors de la destruction de leur habitat pour la construction de la pente de ski de l'Université de Montréal⁴⁶.

³⁶ Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, *op. cit.*, note 34, p. 12.

³⁷ *Ibid.*, p. 15.

³⁸ G. Pinard, *op. cit.*, note 41.

³⁹ R. Boivin, *op. cit.*, note 16 ; voir aussi la discussion sur les plantes envahissantes et les espèces menacées et vulnérables dans Thiffault, *op. cit.*, note 34, p. 11.

⁴⁰ Ethnoscop, *Parc du Mont-Royal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*, rapport présenté à la Ville de Montréal, [Montréal], Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme, juin 1998.

⁴¹ Bruce G. Trigger, « Hochelaga: History and Ethnohistory », dans James F. Pendergast et Bruce Trigger (dir.), *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972, p. 34.

⁴² Ernest D. White, *The Birds of Montreal*, Montréal, W. Drysdale & Co., 1896, p. 51.

⁴³ Thiffault, *op. cit.*, note 34, p. 12.

⁴⁴ Raphaëlle Derome, « Ce que cache le mont Royal », *Québec Science*, vol. 44, n° 1, septembre 2005, p. 35.

⁴⁵ « Le développement du mont Royal a entraîné des modifications génétiques chez certaines espèces, conclut une étude de l'Université de Montréal », *iforum*, Université de Montréal, communiqué du 16 août 2005, [En ligne], 2005, [www.iforum.umontreal.ca/Communiqués/4876.htm]

⁴⁶ Guy Pinard, *op. cit.*, note 43, p. B6.

En revanche, la multiplication des arbres fruitiers et des conifères sur la montagne, particulièrement dans les cimetières, a vraisemblablement accru la présence de certaines variétés d'oiseaux migrateurs et prolongé leur séjour, alors que l'introduction de mangeoires et de nichoirs a facilité l'établissement ou l'hibernation d'autres espèces⁴⁷.

Si les études écologiques du mont Royal ont une histoire relativement courte, les relevés de la flore et de la faune de la montagne ont, par contre, un long passé. En effet, la flore du mont Royal est étudiée dès les années 1820. La montagne a depuis longtemps constitué un précieux laboratoire pour les scientifiques de même que les amateurs de botanique et d'ornithologie. C'est ainsi que le Musée Redpath de l'Université McGill est, à la fin du XIX^e siècle, dépositaire d'une importante collection d'ornithologie constituée par le docteur Michael McCulloch (1797-1854), propriétaire d'un vaste domaine qui englobe une portion notable de la colline d'Outremont (dont des terrains seront vendus aux propriétaires du cimetière du Mont Royal)⁴⁸.

3.4 Des traces qui témoignent des origines du mont Royal et de ses écosystèmes

Topographie

- La topographie des alentours du mont Royal a influé sur le découpage des côtes et le tracé des artères sur son pourtour. La topographie naturelle a aussi découpé en zones distinctes plusieurs secteurs de l'agglomération (notamment Westmount) : le bas de la côte et la falaise, le plateau, la pente et le sommet.
- L'aménagement du parc du Mont-Royal, tel qu'il a été pensé par Frederick Law Olmsted, valorise la topographie en adoptant comme principe que la montagne doit être découverte graduellement lors de son ascension.

Géologie

- À plusieurs endroits, les phénomènes géologiques sont visibles (falaises, coupes et escarpements rocheux), notamment le long de la voie Camillien-Houde, du chemin de la Côte-des-Neiges, de l'avenue Forest Hill et des sentiers du parc du Mont-Royal.
- L'exploitation de carrières sur le mont Royal a laissé des empreintes dans le paysage urbain en y traçant des ouvertures singulières dans le roc. Par exemple, à Westmount, ces coupures ont créé des espaces séparés par la dénivellation : entre le chemin de la Vigne et l'avenue Holton, entre les avenues Thornhill et Stanton, à la rencontre de l'avenue Sunnyside et de l'avenue d'Upper Bellevue de même qu'entre le chemin du Belvédère et le chemin de la Côte-des-Neiges.

Hydrographie

- Le ruisseau Springgrove qui coule dans le parc d'Oakwood à Outremont est le dernier qui subsiste.
- Bien qu'il ait disparu du paysage du chemin de la Côte-des-Neiges et qu'il soit maintenant canalisé, le ruisseau Raimbault a conservé au naturel son embouchure à la

⁴⁷ À propos des oiseaux qui fréquentent la montagne aujourd'hui, voir Jean-Pierre Pratte, *Petit répertoire ornithologique du Québec*, Saint-Constant, Broquet, 2002, p. 67-68, et Pierre Bannon, *op. cit.*, note 27, p.75-91.

⁴⁸Peter Redpath Museum of McGill University, *Guide to Visitors*, Montréal, s. éd., 1882, p. 7.

rivière des Prairies sur une portion de 300 m dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

- L'aménagement du lac aux Castors rappelle la présence d'un marécage sur la montagne.
- Le bassin d'eau du domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice de même que les plans d'eau du parc Westmount et du parc Outremont témoignent de la présence de sources.

Écosystèmes

- On trouve des boisés qui témoignent de la forêt d'origine dans certains secteurs de la colline d'Outremont et du parc du Mont-Royal, ainsi qu'au parc Summit à Westmount.
- La diversité de la végétation qui se trouve sur le mont Royal (y compris dans les cimetières) attire une riche faune aviaire.

Toponymie

- Le nom du mont Royal a servi à désigner la Ville de Montréal. Au début du XVIII^e siècle, le nom de lieu « Ville de Montréal » supplante définitivement celui de « Ville-Marie ». Le nom du mont Royal a aussi servi à désigner Ville de Mont-Royal (toponyme attribué en 1912), l'avenue Mont-Royal (toponyme attribué vers 1834), le boulevard éponyme (renommé ainsi par le conseil municipal d'Outremont en 1942) et une station de métro.
- La topographie caractérisée par la présence de trois sommets est rappelée par la toponymie de deux villes de banlieue qui ont été constituées de part et d'autre du mont Royal : Westmount et Outremont. La topographie est également évoquée par le toponyme « Plateau-Mont-Royal ».
- Plusieurs voies montréalaises tirent leur dénomination de la montagne, soit parce qu'elles y mènent, longent ou encore y dévoilent des panoramas sur celle-ci : la rue de la Montagne (toponyme attribué avant 1761), l'avenue Mountain (toponyme attribué en 1957) et l'avenue Mountain Sights (date de dénomination inconnue) qui offre des vues sur le versant nord de la montagne. Plusieurs toponymes de Westmount et de Montréal soulignent l'omniprésence de la montagne et les vues qu'offrent ses hauteurs : l'avenue de Mount Pleasant, l'avenue Montrose, l'avenue Mountain Sights, l'avenue Bellevue, le chemin Summit, l'avenue Edgehill, l'avenue du Belvédère, l'avenue Ridgewood, la rue Snowdon (qui rappelle le mont le plus élevé du pays de Galles), etc.
- Les ressources hydrographiques du mont Royal ont aussi marqué la toponymie montréalaise : la Burnside Place (aujourd'hui le boulevard De Maisonneuve Ouest) et le pavillon Burnside de l'Université McGill qui rappellent le ruisseau (burn) serpentant le long du versant sud du mont Royal sur l'ancienne propriété de James McGill ; l'avenue Springgrove à Outremont ; le parc Rimbault situé dans le quartier Ahuntsic, au nord du boulevard Gouin, à l'est de la rue Notre-Dame-des-Anges qui évoque le long ruisseau qui prenait sa source sur la montagne, au chemin de la Côte-des-Neiges.
- Le couvert arborescent a influé également sur la toponymie : le chemin de la Forêt à Outremont, l'avenue des Érables (Maplewood) à Outremont, l'avenue Cedar, la rue

Elm ainsi que l'avenue des Pins Est et l'avenue des Pins Ouest, pour ne donner que quelques exemples.

- La faune qui a aujourd'hui disparu est rappelée dans le toponyme du lac aux Castors : au moment de l'aménagement du lac, on aurait retrouvé des vestiges des huttes de castors.

4. De la préhistoire aux premiers contacts

Le mont Royal est depuis fort longtemps le site d'une occupation humaine. Les travaux d'érudits, d'ethnologues et d'archéologues ont permis de repérer des lieux de sépulture sur les flancs de la montagne. Avec d'autres vestiges trouvés à proximité, soit à l'emplacement du site Dawson de même que dans le Vieux-Montréal, ils nous renseignent sur l'ancienneté de la présence amérindienne et sur les diverses cultures qui ont fréquenté et utilisé ce lieu.

4.1 Un espace témoin des grandes époques de la préhistoire amérindienne

Les récits des explorateurs et des missionnaires, construits à partir des témoignages qu'ils ont recueillis et de leurs propres observations, constituent les premières sources d'information à propos des Amérindiens de la région montréalaise avant l'arrivée des Européens. À compter du XIX^e siècle, d'autres types de sources verront le jour. En effet, le mont Royal et ses environs commencent alors à livrer de nombreuses traces de l'occupation amérindienne ; les principaux sites sont indiqués (figures 11 et 12). Les amateurs d'archéologie et d'histoire découvrent des lieux de sépulture et d'établissement amérindiens ; ils y recueillent des ossements et des artefacts. La plus célèbre découverte est sans doute celle d'un village amérindien, surnommé site Dawson, à proximité du campus de l'Université McGill, en 1860. L'emplacement se voit attribuer le nom de John William Dawson (1820-1899), géologue et directeur de McGill, qui a analysé les vestiges mis au jour lors d'importants travaux de construction. D'autres découvertes⁴⁹ ont lieu à la fin du XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e, notamment par les érudits locaux William D. Lighthall (1857-1954) et Aristide Beaugrand-Champagne. Depuis, ces découvertes ont fait l'objet de relectures scientifiques : le site Dawson par J.F. Pendergast et B.G. Trigger⁵⁰ ; et l'ensemble des sépultures amérindiennes du mont Royal par Robert Larocque⁵¹. À partir des années 1980, de nouvelles recherches menées par des archéologues professionnels ont considérablement enrichi le patrimoine archéologique de même que la compréhension du passé amérindien de Montréal et du mont Royal.

L'histoire de la présence amérindienne aux alentours du mont Royal remonte fort loin dans le temps. De la fin des glaciations à la première occupation européenne de l'île de Montréal, il s'écoule plus de 10 000 années qui sont réparties en trois grandes époques : la période paléoindienne (de 10000 à 6000 av. J.-C.), la période archaïque (de 6000 à 1000 av. J.-C.) et la période sylvicole (de 1000 av. J.-C. à la période de contact, au début du XVI^e siècle). Dans la vallée laurentienne, la période de contact s'étend sur une cinquantaine d'années, jusqu'à l'occupation permanente européenne qui marque le début de la période dite historique. Près d'un demi-siècle plus tard, en 1642, s'amorcera l'implantation européenne dans l'île de Montréal.

⁴⁹ Outre les sépultures de Westmount, d'autres sites d'inhumation ont été découverts sur le mont Royal. Ils sont énumérés dans Roland Tremblay, *Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications et à la Ville de Montréal, mars 2004, p. 5.

⁵⁰ James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972.

⁵¹ Robert Larocque, *op. cit.*, note 26, p. 31-41.

À ce jour, les études menées depuis de nombreuses années par les spécialistes de la préhistoire ne révèlent aucune trace d'une présence amérindienne sur l'île de Montréal pendant la période paléoindienne⁵².

Les vestiges archéologiques les plus anciens qui témoignent d'une présence amérindienne sur l'île datent plutôt de la période archaïque (environ de 4 000 à 5 000 ans avant aujourd'hui⁵³). Ces vestiges demeurent peu nombreux en comparaison de ceux qui ont été trouvés ailleurs sur le territoire québécois. Ils marquent néanmoins le début d'une occupation humaine continue de l'île de Montréal jusqu'à l'arrivée des Européens. Les premiers occupants de l'île sont des nomades, des chasseurs et des pêcheurs qui établissent leurs campements à proximité des rivières et des cours d'eau. À cause du couvert végétal du mont Royal, de la faune qu'il héberge et de l'abondance des sources d'eau, les premiers occupants le fréquentent sans doute intensivement. Une autre ressource de la montagne témoigne de manière plus explicite et plus significative de la présence amérindienne. La montagne contient en effet d'importants dépôts de cornéenne d'Utica, roche métamorphique dont les propriétés sont particulièrement adaptées à la taille de projectiles et d'outils. On en trouve des affleurements sur le territoire du parc du Mont-Royal. En 1997, une étude archéologique⁵⁴ a permis de confirmer la présence sur le mont Royal d'une immense carrière préhistorique (plus de 60 000 m²) et de déterminer qu'il s'agissait à la fois d'un lieu d'extraction et de transformation de la pierre. En revanche, les fouilles effectuées sur place n'ont pas permis d'établir une datation précise du site. Toutefois, l'analyse d'outils et d'éclats de cornéenne trouvés sur des sites archéologiques ailleurs au Québec permet de conclure « que ce matériau spécifique a été en usage depuis environ 5 000 ans⁵⁵ ». La découverte d'artefacts en cornéenne dans de nombreux sites archaïques dispersés sur un grand territoire suggère aux archéologues et aux préhistoriens que les Amérindiens de cette période étaient très mobiles et interagissaient avec d'autres groupes. Des recherches ont aussi permis de déterminer que ces Amérindiens étaient associés à la culture Lamoka, groupe dont le principal lieu d'implantation était l'État de New York⁵⁶. Enfin, il est également possible que certaines sépultures amérindiennes découvertes au XIX^e siècle sur les flancs de la colline de Westmount datent de la période archaïque et constituent ainsi d'autres traces de la présence de ces chasseurs, pêcheurs et cueilleurs⁵⁷. Dans le Vieux-Montréal, les sites LeMoynes-Leber et de la rue Saint-Éloi datent de la fin de cette période.

Sur l'île de Montréal, la période sylvicole (de 1000 av. J.-C. à la période de contact) est beaucoup plus riche sur le plan archéologique. Grâce aux résultats de leurs fouilles, les archéologues peuvent en effet établir des distinctions plus fines entre les différents groupes amérindiens et les associer aux diverses époques de la période sylvicole : la période sylvicole

⁵² Jean-Claude Robert, *op. cit.*, note 24, p. 20.

⁵³ Une datation au radio carbone identifie certains vestiges aux années 2210 à 1900 av. J.-C. selon Roland Tremblay, *op. cit.*, note 57, p. 4.

⁵⁴ Ethnoscop, *op. cit.*, note 48.

⁵⁵ Roland Tremblay, *op. cit.*, note 57, p. 6.

⁵⁶ Ethnoscop, *Présence amérindienne et occupations marchandes. Fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999 : Vieux-Montréal et faubourgs*, Montréal, Ville de Montréal, 2000, p.83.

⁵⁷ Selon Larocque, *op. cit.*, note 26, les caractéristiques de ces sépultures témoignent des pratiques en cours à l'époque archaïque (4000 à 1000 av. J.-C.) mais aussi à la période sylvicole supérieure (de 1000 à 1600). L'état de conservation des squelettes et ossements et la taille réduite de l'échantillon interdisent toutefois la formulation de conclusions définitives.

inférieure (de 1000 à 400 av. J.-C.), la période sylvicole moyenne (de 400 av. J.-C. à 1000) et la période sylvicole supérieure (de 1000 à 1535).

Datant de la période sylvicole inférieure, des indices de la présence d'Amérindiens participant à la sphère d'influence de la culture Meadowood, culture dont le centre se trouve autour de la rivière Niagara, sont relevés sur l'île de Montréal. Ce groupe exerce une influence qui se manifeste surtout dans les rites funéraires. Les Amérindiens qui fréquentent l'île de Montréal pendant ces siècles sont aussi en interaction avec des groupes établis dans d'autres régions, comme en fait foi leur utilisation d'outils faits de quartzite de Mistassini provenant des rives du lac Albanel dans le nord du Québec⁵⁸. Il est généralement reconnu que les Amérindiens de l'ère sylvicole se distinguent de leurs prédécesseurs, notamment par l'utilisation de la poterie et par la pratique de l'horticulture.

C'est de la période sylvicole moyenne ancienne, soit de 400 ans av. J.-C. jusqu'aux premières années du premier millénaire après J.-C., que datent les premiers indices de l'utilisation de la poterie par des Amérindiens sur l'île Montréal à proximité du mont Royal. Des vestiges de céramique de cette période ont notamment été retrouvés au site LeMoyne-Leber, dans le Vieux-Montréal. La présence de la poterie évoque des activités domestiques sur place et suggère donc que de véritables campements ont été installés au bord du fleuve Saint-Laurent, particulièrement sur ce site mais aussi sur plusieurs emplacements du Vieux-Montréal : les places Royale et Jacques-Cartier.

Il faut toutefois attendre la période sylvicole supérieure pour trouver des indices d'établissements sur le mont Royal lui-même. Les fouilles récentes aux environs de la carrière préhistorique située dans le parc du Mont-Royal ont révélé des indices de la présence, à proximité, d'un lieu ayant une fonction domestique. Il s'agit notamment de tessons de céramique dont le décor semble représentatif de la période sylvicole supérieure⁵⁹. D'autres tessons présentant des caractéristiques de la fin de cette période (c'est-à-dire postérieur à l'an 1000 de notre ère) ont été recueillis ailleurs dans le Vieux-Montréal, notamment sur le site LeMoyne-Leber⁶⁰, les jardins D'Youville, la place Royale, la place Jacques-Cartier, la chapelle Bonsecours et le faubourg Québec⁶¹.

Vers le début du dernier millénaire s'amorce une transformation encore plus significative du mode de vie des Amérindiens de l'île de Montréal, soit la pratique de l'horticulture et de la culture du maïs et donc le passage vers la sédentarisation. Ces transformations économiques sont accompagnées par un accroissement démographique important et par des mutations de l'organisation sociale et de l'habitat, dont le développement de villages entourés de palissades. Progressivement, les populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent évoluent pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga que rencontre Jacques Cartier en 1535.

⁵⁸ Les informations les plus précises à propos des Amérindiens de la période sylvicole inférieure à Montréal proviennent de Ethnoscop, *Présence amérindienne et occupations marchandes. Fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999 : Vieux-Montréal et faubourgs*, 2004, p. 74, 84.

⁵⁹ Ethnoscop, *op. cit.*, note 48, p. 64-65.

⁶⁰ Ethnoscop, *op. cit.*, note 64, p. 85.

⁶¹ Communication personnelle, Anne-Marie Balac, avril 2005.

Ce sont ces ancêtres des Iroquoiens qui adoptent l'horticulture, tout en maintenant plusieurs aspects de leur mode de vie antérieur⁶². Selon les hypothèses formulées par certains préhistoriens, ces populations pourraient être à l'origine des sépultures trouvées sur les flancs de la colline de Westmount.

Quelques siècles plus tard, à partir de 1300 et donc vers la fin de la préhistoire, Montréal est occupé par les Iroquoiens du Saint-Laurent. Ils y défrichent des champs et cultivent le maïs, le tabac, le tournesol, la courge et les haricots. Ils aménagent des villages à l'intérieur de l'île, sur les terrasses aux abords de la montagne⁶³, et occupent d'autres lieux où ils établissent des campements plus ou moins importants (sites de la place Royale, LeMoyne-Leber, abords de la carrière du mont Royal, etc.) pour exploiter les ressources de l'île. Les Iroquoiens inhumaient leurs morts dans leurs villages – comme sur le site Dawson – ou dans des cimetières à proximité. Ainsi, certaines des sépultures de Westmount sont associées à la fin de la période sylvicole supérieure⁶⁴. Ces multiples lieux d'établissement et l'occupation de l'ensemble de l'île ont conduit vraisemblablement à l'ouverture de nombreux sentiers, décrits dans les récits des explorateurs et dans les premières histoires de Ville-Marie. Il y est notamment question de deux sentiers à proximité du mont Royal : le premier traversait la montagne entre la colline du mont Royal et la colline de Westmount (chemin de la Côte-des-Neiges) ; le second contournait la montagne sur son flanc sud-est en direction du versant nord-est⁶⁵. Ces sentiers sont perceptibles sur le plan dressé par Vachon de Belmont en 1702 (figure 13).

4.2 Le mont Royal et l'emplacement d'Hochelaga

En 1535, lors de son second voyage d'exploration, Jacques Cartier rencontre des Iroquoiens du Saint-Laurent et visite leurs villages de Stadaconé (près de Québec) et d'Hochelaga sur l'île de Montréal. Cartier y arrive le 3 octobre 1535, après avoir traversé une partie de l'île de Montréal⁶⁶ et marché environ 2 lieues, soit 8 km. À partir d'Hochelaga, « près et joignant une montagne qui est alentours d'icelle, bien labourée et fort fertile de dessus laquelle on voit fort loin⁶⁷ », il se rend au sommet du mont Royal : « nous nommames icelle montagne le Mont Royal⁶⁸ ». En 1541, Cartier repasse par Montréal. Son récit fait état de deux villages, un appelé Tutonaguy et un autre qui n'est pas nommé. Il n'y est aucunement mention d'Hochelaga, omission qui conduit certains à s'interroger sur la signification du terme : renvoie-t-il à un village amérindien, à une région, à l'île, aux habitants de l'un ou de l'autre ? Après 1543, des voyages sporadiques par des Français ne jettent aucune lumière supplémentaire sur le mystère.

⁶² Roland Tremblay, *op. cit.*, note 57, p. 4, affirme que la présence de cette population est associée à la période owascoïde aussi connue comme la tradition Saint-Maurice et renvoie le lecteur à des études faites par Claude Chapdelaine et Eugène Morin.

⁶³ Cette information provient des récits de Cartier et a été confirmée par la découverte du site Dawson.

⁶⁴ C'est la densité des sépultures qui conforte cette hypothèse. Il s'agirait d'un cimetière utilisé par la population du site Dawson ou d'un autre village, dont les vestiges n'ont pas encore été découverts, vraisemblablement situé sur les flancs de la colline de Westmount. Voir Robert Larocque, *op. cit.*, note 26, et Roland Tremblay, *op. cit.*, note 57.

⁶⁵ Pierre-Richard Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 64.

⁶⁶ Voir la description qu'en fait Cartier à la page 16 de ce rapport.

⁶⁷ *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542 par Jacques Cartier*, Québec, Société historique et littéraire de Québec, 1927, p. 43.

⁶⁸ *Ibid.*

Le village amérindien visité par Jacques Cartier en 1535 est situé à quelques kilomètres du fleuve (2 lieues, soit environ 8 km), à proximité de la montagne (un quart de lieue, soit près de 1 km) et entouré d'une palissade de bois. À l'intérieur de l'enclos se trouve une cinquantaine de maisons longues où loge une population d'approximativement 1 500 personnes. La description d'Hochelaga léguée par Cartier est conforme au portrait des villages iroquoiens établis à partir d'autres récits d'explorateurs et des fouilles archéologiques. Ce récit a inspiré une représentation du village, *La Terra de Hochelaga nella Nova Francia*, parue en 1556, mais la fidélité de cette reconstitution au lieu visité par Cartier a été mise en doute. Elle a peu de rapport avec la réalité ethnohistorique et les résultats des recherches archéologiques sur les villages iroquoiens. De plus, le récit de Cartier rend difficile l'identification du site précis du village. Cette tâche est compliquée par l'ambiguïté de la description du trajet emprunté par l'explorateur sur l'île de Montréal pour se rendre à Hochelaga. De ces incertitudes sont nées diverses hypothèses quant à l'emplacement d'Hochelaga, chacune ayant ses défenseurs. Toutefois, les hypothèses situent unanimement le village iroquoien à proximité du mont Royal (figure 14).

Un seul site villageois des Iroquoiens du Saint-Laurent a été repéré à ce jour sur l'île de Montréal : le site Dawson, sur la terrasse au pied du mont Royal, au sud de l'Université McGill. Les premières « fouilles d'urgence » réalisées en 1860 lors de la découverte démontrent l'existence d'une agglomération d'importance. Le site s'étend sur environ 2 acres et compte les vestiges d'une centaine de foyers, les traces de pieux de maisons longues, de nombreux artefacts et une vingtaine de sépultures. Il ne semble toutefois pas avoir été entouré d'une palissade. Les analyses menées par James Pendergast indiquent que les vestiges datent probablement d'un ou deux siècles avant la fondation de Ville-Marie⁶⁹ et que la culture matérielle dont ils témoignent était très près de celle d'Hochelaga. Toutefois, malgré sa proximité temporelle du village d'Hochelaga, selon l'analyse de Bruce Trigger, le village iroquoien du site Dawson serait trop exigu pour correspondre à celui d'Hochelaga, mais il pourrait tout aussi bien être l'ancêtre de ce dernier⁷⁰.

Même avant les analyses critiques de Trigger et de Pendergast, d'autres emplacements potentiels d'Hochelaga avaient été repérés. Certains ont avancé que Cartier aurait débarqué non pas sur la rive sud de l'île de Montréal mais plutôt sur la rive nord, près de Sault-au-Récollet. Selon cette théorie, le site d'Hochelaga se trouverait sur le versant nord du mont Royal, près de l'agglomération d'Outremont⁷¹. Confortée par la découverte d'une vingtaine de sépultures amérindiennes aux abords du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de plusieurs autres plus au nord, près de l'intersection de l'avenue Van Horne et de la rue Jean-Pratt⁷², cette théorie a été soutenue par Montarville B. de la Bruière (1917), par Aristide Beaugrand-Champagne (1923, 1942 et 1947) et par le père Hector Tessier (1954)⁷³. Pour l'urbaniste-conseil Pierre Larouche, la bourgade d'Hochelaga était plutôt située sur la plaine élevée au cœur du mont Royal, dans le

⁶⁹ James F. Pendergast, « Analysis of the Dawson Site Archeological Material », dans James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972, p. 158-161.

⁷⁰ Bruce G. Trigger, *op. cit.*, note 49, p. 39.

⁷¹ Cette hypothèse est reprise dans Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, *op. cit.*, note 34, p. 23.

⁷² Roland Tremblay, *op. cit.*, note 57, p. 5.

⁷³ Les principaux écrits qui élaborent cette thèse sont répertoriés et discutés dans Pendergast et Trigger, *op. cit.*, note 58.

secteur du bassin central, entourée des trois collines du mont Royal⁷⁴. Cette interprétation repose sur une lecture douteuse du plan d'Hochelaga publié en 1556, car une critique de source rigoureuse interdit toute interprétation de ce plan comme « document topographique dressé directement d'après observation sur le terrain et mesures réelles⁷⁵ ».

Aujourd'hui, l'emplacement du site d'Hochelaga demeure inconnu. Il est toutefois fort probable qu'il y ait eu plus d'un village amérindien autour de la montagne. Les villages iroquoiens devaient déménager souvent, habituellement de proche en proche, pour contrer l'épuisement des sols mis en culture. En outre, les environs de la montagne comptaient plusieurs sites susceptibles d'accueillir de tels villages à cause de l'orientation favorable, de la qualité des terres, de leurs ressources en eau et de leurs avantages stratégiques⁷⁶.

L'emplacement du village d'Hochelaga n'est pas la seule énigme que les ethnologues et les archéologues cherchent à résoudre. En effet, de 1535 à 1603, on assiste à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent. D'après le récit de Samuel de Champlain, il y a eu avant 1611 « plus de 60 arpens de terre » défrichés le long de la petite rivière Saint-Pierre par des groupes amérindiens qui avaient quitté l'île depuis un temps indéterminé « pour les guerres ordinaires [qu'ils] y avaient⁷⁷ ». Plusieurs causes potentielles ont été évoquées à diverses époques. En 1972, Trigger avançait que les Iroquoiens d'Hochelaga auraient été décimés par des tribus vivant plus à l'ouest qui cherchaient à accéder directement aux négociants européens à Tadoussac. Plus récemment, s'appuyant sur les travaux de Claude Chapdelaine, Jean-Claude Robert affirmait que l'explication la plus probable était que les conflits séculaires entre les nations amérindiennes du Nord-Est américain avaient été envenimés par le contact avec les Européens. Selon ce scénario, les Hurons auraient chassé les Iroquoiens établis en amont de Montréal, alors que les Agniers ou Mohawks auraient chassé les Hochelaguais et que des Iroquoiens auraient à leur tour chassé les Stadaconiens. Ainsi, lors de l'arrivée de Champlain et plus tard de Paul de Chomedey de Maisonneuve et des premiers montréalais, les villages iroquoiens étaient abandonnés et les rivalités entre les Iroquois et d'autres groupes amérindiens, très intenses.

4.3 Des traces qui témoignent de la préhistoire du mont Royal

Empreintes sur le paysage laissées par l'activité humaine

- Les sentiers amérindiens ont influé sur le tracé des chemins de la Côte-des-Neiges (segment traversant la montagne) et de la Côte-Sainte-Catherine (segment le plus à l'est).

Sites archéologiques

- Carrière préhistorique du mont Royal.
- Site domestique voisin de la carrière préhistorique.

⁷⁴ Voir notamment Pierre Larouche, *op. cit.*, note 22, p. 66-69.

⁷⁵ J.-C. Robert, *op. cit.*, note 24, p. 25.

⁷⁶ On trouve cette affirmation dans de nombreuses analyses.

⁷⁷ *Œuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 vol.

- Sépultures amérindiennes de Westmount.
- Sépultures amérindiennes d'Outremont.
- Autres sépultures des flancs du mont Royal (dont au cimetière du Mount Royal à l'emplacement du monument aux Pompiers).

Patrimoine archéologique amérindien

D'importantes collections sont conservées par divers musées et institutions :

- Musée McCord d'histoire canadienne.
- Musée du Château Ramezay.
- Musée canadien des civilisations.
- Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.
- Réserve des collections municipales à Montréal.
- Réserve des collections du ministère de la Culture et des Communications à Québec.

Patrimoine toponymique

- Le village iroquoien d'Hochelaga ainsi que les explorateurs Jacques Cartier et Samuel de Champlain ont tous laissé d'importantes traces dans la toponymie montréalaise : quartiers, anciennes villes de la banlieue de Montréal, rues, places, infrastructures de transport, etc.
- Le nom de la montagne – mont Royal – témoigne aussi de cette période et, plus particulièrement, des premiers contacts entre Amérindiens et Français sur l'île de Montréal.

5. De 1642 à 1780 : la montagne au cœur d'un espace agricole

Au printemps de 1642, sous le leadership du sieur de Maisonneuve et de Jeanne Mance, les fondateurs de Ville-Marie s'établissent au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la Petite Rivière, à l'endroit aujourd'hui connu sous le nom de la « pointe à Callière ». Ce site jouit d'avantages stratégiques importants et un premier fort y sera bientôt aménagé⁷⁸. En revanche, le lieu est exposé aux aléas des inondations saisonnières. Cette vulnérabilité est à l'origine d'une relation privilégiée qui se noue entre les habitants de Ville-Marie et la montagne qui surplombe leur petit bourg. En effet, dès l'hiver 1642-1643, la crue des eaux menace d'emporter les premières constructions, sort qui est évité de justesse. En guise de remerciement, le 6 janvier 1643, Maisonneuve plante une croix sur le flanc sud du mont Royal, vraisemblablement à proximité du sentier amérindien qui traverse la montagne. La croix devient rapidement un lieu de pèlerinage ; elle est consolidée par Marguerite Bourgeoys en 1651 et serait restée sur place jusqu'en 1760⁷⁹.

Vu le projet missionnaire à l'origine de Ville-Marie, il est sans doute approprié que le mont Royal soit d'abord investi d'une signification religieuse. Au fil des ans, toutefois, les activités qui s'y déroulent se diversifient. L'idéal chrétien cède la place à l'ambition commerciale, tandis que la petite ville connaît une lente croissance démographique et que ses environs sont lotis, défrichés et cultivés. La montagne se retrouve bientôt au cœur d'un espace agricole.

5.1 Une action sulpicienne structurante

Pendant le Régime français, l'histoire du mont Royal est fortement marquée par l'action des Sulpiciens. Arrivés en 1657, les prêtres de Saint-Sulpice deviennent seigneurs de l'île de Montréal en 1663⁸⁰. La propriété de la seigneurie leur confère de nombreux droits, dont celui de se constituer une importante réserve foncière et de procéder à la délimitation des côtes, au bornage des censives et à leur concession, de même qu'à la mise en place de voies de communication. À travers ces multiples rôles, les prêtres de Saint-Sulpice exercent une influence déterminante sur le développement de l'ensemble du territoire de l'île. Cette influence se fait particulièrement sentir aux alentours du mont Royal.

5.1.1 Le domaine seigneurial de la montagne

En tant que seigneurs, les Sulpiciens conservent divers emplacements sur l'île afin de les exploiter à leurs propres fins. Certaines propriétés plus imposantes deviennent autant de

⁷⁸ À propos des origines de Ville-Marie, voir Louise Pothier, « Ville-Marie, française et amérindienne », dans Gilles Lauzon et Madeleine Forget (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy, Publications du Québec, 2003, p. 27-63.

⁷⁹ Diane Lapierre, *Dossier sur le Grand Séminaire, 1911-2065 rue Sherbrooke ouest*, rapport déposé auprès du ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, Montréal, avril 1978, section « Historique, les origines ».

⁸⁰ À propos de l'administration seigneuriale par les messieurs de Saint-Sulpice, voir, notamment, Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle : essai*, Montréal, Boréal compact, 1988, (1^{re} éd. 1974).

domaines seigneuriaux. Il est en ainsi du domaine de la Montagne, situé à environ 2,5 milles de Ville-Marie, au pied du mont Royal, dans la partie nord de la côte Saint-Joseph. Établi dès 1666⁸¹, augmenté par la réunion au domaine de diverses censives à la fin du XVII^e siècle puis réduit par des concessions tardives au courant du XVIII^e siècle, le domaine mesure une vingtaine d'arpents de front sur une trentaine de profondeur. Il s'étend (limites d'aujourd'hui) du boulevard René-Lévesque (autrefois le boulevard Dorchester et connu aux origines de Ville-Marie sous le nom de « Grand chemin de la Haute Folie »), à l'avenue McGregor, de l'avenue Guy et du chemin de la Côte-des-Neiges à l'est jusqu'à l'avenue Greene à l'ouest.

Les fonctions du domaine sont multiples : réserve de bois⁸² ; exploitation agricole mise en valeur au moyen de baux à ferme et d'ouvriers agricoles ; et site privilégié pour l'établissement de diverses œuvres. Dans la partie nord de cet emplacement, à proximité du chemin de la Côte-des-Neiges, un espace aux dimensions plus restreintes accueille successivement une mission amérindienne et une résidence d'été pour les Sulpiciens pendant le Régime français. Les environs font l'objet d'un aménagement paysager dont les caractéristiques évolueront au fil des ans. Ce lieu surplombe la ville et le fleuve. Il offre un panorama spectaculaire de la plaine de Montréal. En occupant ces hauteurs, les Sulpiciens affirment de manière symbolique le pouvoir qu'ils exercent sur les affaires temporelles et spirituelles des Montréalais.

5.1.1.1 Une mission amérindienne, 1675-1705

La présence amérindienne au domaine de la Montagne est antérieure à la création de la mission sulpicienne. Olivier Maurault affirme que des Amérindiens se sont établis sur le flanc du mont Royal dès 1671⁸³. Selon certaines sources, le choix de cet emplacement s'explique par la proximité d'un sentier traversant le mont Royal, près du chemin de la Côte-des-Neiges, et utilisé depuis fort longtemps par les Amérindiens pour traverser l'île de la rivière des Prairies au fleuve Saint-Laurent⁸⁴. Selon J.-Bruno Harel, la « mission pour les Sauvages » est née en 1675⁸⁵ sur l'emplacement du domaine de la Montagne. L'année suivante, un missionnaire s'installe à proximité de la centaine⁸⁶ d'Amérindiens y résidant : Hurons, Iroquois et Algonquins principalement⁸⁷.

La mission prend la forme d'un village amérindien entouré d'une palissade. Au début des années 1680, on y recense un peu plus de 200 personnes, 26 cabanes d'écorce et une église de bois. Plus tard, quelques maisons à la française sont aussi construites pour les Amérindiens. Louise Dechêne nous renseigne sur les activités de ces Amérindiens domiciliés et convertis au

⁸¹ J.-Bruno Harel, « Le Domaine du Fort de la Montagne (1666-1860) », dans *Montréal, artisans, histoire, patrimoine*, Montréal, Fides, 1979, p. 18.

⁸² *Ibid.*, p. 19.

⁸³ Olivier Maurault, « Saint-Sulpice et les missions », dans *Le troisième centenaire de Saint-Sulpice*, Montréal, s. éd., 1941, p. 19.

⁸⁴ Diane Lapierre, *Domaine des Sulpiciens, 2065, rue Sherbrooke ouest, Montréal*, demande de classement, Québec, Direction générale du patrimoine, mai 1982.

⁸⁵ Robert Lahaise semble se tromper lorsqu'il donne 1671 comme année de fondation : Robert Lahaise, *Les édifices conventuels du Vieux-Montréal : aspects ethno-historiques*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Voir Harel, *op. cit.*, note 89, p. 22, et L. Dechêne, *op. cit.*, note 88.

catholicisme⁸⁸. Elle décrit un mode de vie qui s'apparente à bien des égards à celui qui est pratiqué ailleurs dans la vallée laurentienne : habitat regroupé, culture du maïs et de fèves par les femmes dans des champs à proximité, poursuite par les hommes des activités traditionnelles telles que la chasse et la participation à diverses campagnes militaires françaises. La présence de Ville-Marie modifie certaines pratiques autochtones, mais tout laisse croire que la population amérindienne n'est pas confinée dans son village. Le mont Royal demeure ainsi un lieu abondamment fréquenté par les Amérindiens de la mission à la fin du XVII^e siècle. Certains actes de concession de terres de la côte Saint-Antoine indiquent que les Amérindiens y récoltent le bois, défrichent et font de la culture, jouissant ainsi de l'usufruit de terres que les seigneurs destinent à des colons français⁸⁹. Leur présence semble avoir retardé la mise en valeur de la côte Saint-Antoine jusqu'au début du XVIII^e siècle⁹⁰.

L'arrivée du sulpicien François Vachon de Belmont en 1680 marque l'histoire du domaine⁹¹. La responsabilité pour la mission lui est alors confiée et, dès 1681, grâce à sa fortune personnelle, il entreprend diverses constructions. En premier lieu, il y fait construire une chapelle de bois dédiée à Notre-Dame-des-Neiges, de même qu'une résidence pour les missionnaires, également en bois. Un cimetière est aussi aménagé sur le domaine, une vigne y est plantée et une fontaine (alimentée par une des nombreuses sources de la montagne) est en activité dès 1682. La mission est fortifiée vers 1685 dans un contexte de reprise des hostilités franco-iroquoises. Vachon de Belmont dote la mission d'un fort en pierre à quatre bastions au cœur duquel il fait construire une résidence en pierre de deux étages pour les Messieurs (figure 15). Les deux tours situées sur la façade sud du fort sont utilisées par des sœurs de la Congrégation, associées à l'œuvre missionnaire, comme résidence et comme local d'enseignement respectivement (figure 16). Les deux tours arrière ont des fonctions moins nobles : elles servent d'écurie, de poulailler et de pigeonier. Un vivier est aussi creusé le long de la courtine arrière ; en 1689⁹², un observateur le décrit comme couvert de canards, d'oies et d'outardes. Quelques années plus tard, une grange-abri pour la population amérindienne lors d'attaques iroquoises remplace le vivier, déplacé vers le nord-ouest du fort à proximité d'un potager. À l'est du fort, Vachon de Belmont fait aménager un parterre (figure 15) tandis que sur les pentes sont plantés des arbres fruitiers et de la vigne⁹³.

En 1694, un incendie réduit les demeures amérindiennes, la chapelle et la palissade à des ruines fumantes. La même année, M. de Belmont entreprend la construction d'une nouvelle église en pierre de l'enceinte, adossée à la courtine sud⁹⁴. Le fort et ses bâtiments sont légués par M. Vachon de Belmont au Séminaire de Saint-Sulpice en 1696⁹⁵. Malgré la reconstruction, le

⁸⁸ L. Dechêne, *op. cit.*, note 88.

⁸⁹ Alan Stewart et Léon Robichaud, *Étude patrimoniale de la maison des Hurtubise*, rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications et à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal, mai 2001, p. 17-18.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 18 ; J.-C. Robert, *op. cit.*, citant le mémoire de Louise Tremblay.

⁹¹ Les études consacrées au domaine du Fort-de-la-Montagne par Robert Lahaise et J.-Bruno Harel paraissent presque simultanément et se contredisent à plusieurs égards. L'étude subséquente produite par Diane Lapierre et Caroline Dubuc, *Le Collège de Montréal. Évolution du site*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1995, ne permettent pas de clarifier tous les aspects nébuleux.

⁹² Ce serait en 1691 selon Lahaise ; nous retenons Harel qui cite explicitement une source de 1689.

⁹³ B. Harel, *op. cit.*, p. 34-35.

⁹⁴ D. Lapierre, *op. cit.*

⁹⁵ B. Harel, *op. cit.*, p. 27.

départ progressif des Amérindiens vers une nouvelle mission au Sault-au-Récollet se poursuit et la mission de la Montagne prend fin en 1705⁹⁶.

5.1.1.2 Le château des Messieurs : une maison de campagne pour les Sulpiciens

Avec la fin de la mission amérindienne, la vocation agricole du domaine de la Montagne s'affirme et le fort de la Montagne sert dorénavant de maison de campagne pour les Sulpiciens. Les Messieurs y effectuent une série de travaux aux XVIII^e et au XIX^e siècles. Entre 1694 et 1731, la résidence, aux allures de château, est agrandie par l'ajout de deux ailes latérales. Une nouvelle grange de pierre, plus spacieuse et équipée de deux pressoirs à cidre, est aussi construite à l'intérieur du fort. En 1781, l'Aveu et dénombrement décrit la maison de campagne sulpicienne comme une imposante résidence de deux étages avec un grenier doté de lucarnes⁹⁷.

Conçu comme mission et lieu d'éducation, le « fort-château » de la Montagne devient à la fin du XVII^e siècle un lieu de villégiature et la pièce maîtresse d'un domaine rural beaucoup plus vaste. Pour décrire ce domaine, les sources sulpiciennes de l'époque font une distinction entre le domaine clos, situé au nord de l'actuelle rue Sherbrooke, au cœur duquel se trouvent le château et ses murailles, et les autres terres du domaine, qui s'étendent vers le sud jusqu'à la rue René-Lévesque actuelle. Le domaine clos est constitué de deux grands terrains contigus de 24 et 20 arpents en superficie respectivement, entourés de murailles. Il est possible de reconstituer les caractéristiques physiques des lieux à partir des archives sulpiciennes et de certains relevés. Ainsi, en 1781⁹⁸, dans la partie est, on trouve l'enclos du château avec son église et sa grange, ainsi qu'une remise et une maison pour le fermier. Le terrain comprend un vignoble d'environ 4 arpents, un verger de près de 12 arpents et un potager de 1 ½ arpent. Les pommiers sont en production dès 1712⁹⁹, alors qu'ils alimentent deux pressoirs qui fournissent une centaine de barriques de cidre par année ; la vigne semble avoir produit du vin pour les réjouissances et les offices religieux¹⁰⁰. La section ouest du domaine clos est plutôt réservée pour un parc. Un imposant bassin d'eau est creusé avant 1796 et peut-être même dès 1700.

D'après Pierre-Richard Bisson, l'aménagement paysager réalisé par les Sulpiciens est conforme aux tendances qui marquent la France du XVII^e siècle et du début du XVIII^e. Au fort de la Montagne, M. Vachon de Belmont aménage des jardins à la française. Certains plans montrent un petit jardin formel avec plan carré à l'est de la fortification et un aménagement semblable du jardin potager dans un enclos voisin (figure 15). Après la création du bassin d'eau, les abords sont plantés d'une rangée d'arbres qui atteignent leur maturité au courant du XIX^e siècle (figure 17). Partout, les dispositions symétriques et rectilignes dominent¹⁰¹.

⁹⁶ Harel, *op. cit.*, p. 28, fournit des renseignements sur la fin de la mission.

⁹⁷ Jean-Claude Trottier, *Montréal : des rapports ville-campagne (1731-1831)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2004, p. 50.

⁹⁸ Selon Lahaise citant l'Aveu et dénombrement de 1781 : *op. cit.*, p. 287-288.

⁹⁹ Lahaise, citant Maurault ; repris par Dépatie, p. 244.

¹⁰⁰ Dépatie, *op. cit.*, p. 228, citant l'Aveu et dénombrement de 1731, affirme qu'il y a à cette époque un verger et une vigne sur le domaine.

¹⁰¹ Pierre-Richard Bisson, « Le véritable caractère du cimetière Notre-Dame-des-Neiges », *ARQ. La revue d'architecture*, numéro 127, mai 2004, p. 9-10.

Le domaine clos devient une destination agréable pour les promenades hors de Ville-Marie, pour les Sulpiciens et aussi pour d'autres membres de l'élite de Montréal¹⁰². Certains témoignages permettent de reconstituer l'ambiance des expéditions champêtres des prêtres du Séminaire. Les lieux sont aussi fréquentés par les étudiants du Collège de Montréal pendant l'été. À la fin du XVIII^e siècle, après la Conquête, la maison de campagne et son cadre enchanteur font l'objet de nombreux commentaires élogieux de la part de visiteurs britanniques¹⁰³.

5.1.1.3 Les activités agricoles des seigneurs

La plus grande partie de la superficie du domaine de la Montagne sert à des fins agricoles dès 1700. Les Sulpiciens confient la mise en valeur des différentes parties de leur propriété à plusieurs fermiers. Ils y cultivent le blé, l'avoine, des pois et du foin, tiennent des potagers, font l'élevage de vaches et autres bêtes à cornes, de cochons, de poules et de coqs. Vers 1750, des moutons, des canards et des oies s'ajoutent à la ménagerie¹⁰⁴.

Les Sulpiciens exploitent aussi les ressources minérales de leur domaine. Une carrière aurait été ouverte sur les flancs de la montagne à la fin du XVII^e siècle et un four à chaux est construit près du fort de la Montagne à la même époque. L'un et l'autre sont exploités par des locataires¹⁰⁵.

5.1.2 L'ouverture des côtes

Les Sulpiciens veillent également à l'ouverture des côtes et à la concession des terres. La topographie de la montagne exercera une influence profonde sur l'aménagement de ce nouvel espace agricole, le découpage des côtes et le lotissement des terres étant profondément marqués par cet obstacle. L'orientation et les dimensions des côtes de Saint-Joseph, de Saint-Antoine et de Sainte-Catherine, de même que la côte des Neiges en témoignent.

De 1642 à 1663, sous la gouverne du sieur de Maisonneuve, les concessions sont peu nombreuses et situées à proximité de la ville¹⁰⁶. Le rythme de concessions s'accélère et se structure davantage après la prise en charge de la seigneurie par les Sulpiciens. Ces derniers divisent l'île en côtes. Les premières sont concédées sur les rives de l'île et à proximité de la ville. De nouvelles côtes situées à l'intérieur des terres sont concédées à la fin du XVII^e siècle (voir la figure 19). Ainsi, la côte de Saint-Joseph participe au premier mouvement de concession (1648-1662), tandis que les côtes de Saint-Antoine (1686-1721), des Neiges (1698-1712) et de Sainte-Catherine (1694-1701) appartiennent au second¹⁰⁷. Ces côtes sont de dimensions variables (figure 20). Ainsi, en 1731, la côte Saint-Joseph comprend, outre le

¹⁰² R. Lahaise, *op. cit.*, note 93, p. 278-279.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 289-290.

¹⁰⁴ B. Harel, *op. cit.*, note 89, p. 29-31.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 30.

¹⁰⁶ À propos des concessions antérieures à 1663, voir Marcel Trudel, *Montréal, la formation d'une société, 1642-1663*, Montréal, Fides, 1976.

¹⁰⁷ Jean-Claude Robert, *op. cit.*, note 24, p. 43 et planche 9. À propos des dates de concession, voir Jean-Claude Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 27 et Pierre-Richard Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 19-22.

domaine des Sulpiciens (emplacement 5033 sur la figure 21), huit concessions (concessions 5139-5141, 5143, 5145-5147, 5148) à proximité de la montagne ; la côte Saint-Antoine en compte dix (concessions 5248 à 5257) ; la côte Sainte-Catherine en a également dix (concessions 5238 à 5247) ; et la côte des Neiges, 28 (concessions 5259 à 5287). Cette situation correspond, pour l'essentiel, à celle qui existait lors de l'ouverture de ces côtes.

Comme le souligne Marsan, malgré leur proximité, ces côtes ne sont pas le fruit d'un lotissement de proche en proche, mais elles témoignent plutôt d'un découpage effectué en tenant compte de la topographie des alentours du mont Royal¹⁰⁸. La morphologie des côtes illustre avec éloquence cette influence qui détermine l'alignement et les dimensions des censives ainsi que le tracé des chemins de desserte. Ces éléments ressortent clairement sur les plans reproduits à la figure 13 : une reconstitution des côtes et des censives par Jean-Claude Trottier (figure 18), le plan du Sulpicien Vachon de Belmont dressé en 1702 et le plan dessiné par l'arpenteur Péladeau en 1778 (figure 19). À la côte Sainte-Catherine, les censives concédées sont perpendiculaires à un chemin de desserte. À la côte des Neiges, le plan tracé par Gédéon de Catalogne établit une côte double de part et d'autre du chemin du Roi et du ruisseau ; la comparaison des plans permet de constater qu'au XVIII^e siècle les Sulpiciens font de nouvelles concessions dans le bassin central, au sud des concessions initiales et à l'est du chemin traversant la montagne. À la côte Saint-Antoine, le chemin de desserte traverse la côte en diagonale, tracé déterminé par la dénivellation de la pente et, peut-être, par la présence du ravin du ruisseau de la Glen à sa base¹⁰⁹. Ce tracé a pour effet de couper chaque censive en deux et conduit à la localisation des maisons de ferme à flanc de montagne.

5.1.3 Au gré de l'ouverture des côtes, la mise en place d'un premier réseau routier

Le premier réseau routier de l'île de Montréal est orienté par les besoins défensifs de Montréal. Il permet la communication entre Ville-Marie et les éléments du système défensif situés autour de l'île. Outre le chemin ceinturant l'île, des routes sont ouvertes entre les rives sud et nord, permettant la communication entre le fleuve et la rivière des Prairies. La présence du mont Royal et sa topographie influenceront sur leur parcours. Ainsi, les principales voies nord-sud à proximité de la ville empruntent des tracés qui permettent soit de contourner la montagne – c'est le cas du chemin du faubourg Saint-Laurent vers le Sault-au-Récollet –, soit de profiter de sa topographie – c'est le cas du chemin de la Côte-des-Neiges vers le fleuve Saint-Laurent qui profite du passage entre les sommets de l'est et le sommet de Westmount¹¹⁰. Le plan de Vachon de Belmont de 1702 montre bien la coexistence de sentiers amérindiens et des chemins du Roi aux dimensions plus généreuses ouvertes avec les côtes (figure 13)¹¹¹.

Outre qu'elle fixe les éléments primitifs de la trame de rue, l'ouverture des côtes exerce une autre influence sur la grille des rues de Montréal. En effet, les dimensions, la forme et l'orientation des censives laissent, selon Jean-Claude Marsan et d'autres observateurs, « un

¹⁰⁸ Jean-Claude Marsan, *op. cit.*, note 19, p. 51.

¹⁰⁹ Pierre Beaupré et Josette Michaud, *op. cit.*, note 29, p. 18.

¹¹⁰ J.-C. Marsan, *op. cit.*, note 19, p. 50. Il s'inspire sans doute de Ludger Beauregard et autres.

¹¹¹ P.-R. Bisson, *op. cit.*, note ..., p. 64.

héritage permanent dans la formation des paysages ruraux et urbains¹¹² ». Ce constat est vrai du secteur à l'étude ici comme de l'ensemble de l'île de Montréal.

Selon Marsan, les chemins contemporains au parcours sinueux sont aussi l'héritage de l'époque des premières concessions et de l'établissement des voies de desserte qui devaient tenir compte des contraintes de la topographie. Il donne l'exemple des chemins de la Côte-Sainte-Catherine et de la Côte-Saint-Antoine. Ce constat s'applique aussi à la partie sud du chemin de la Côte-des-Neiges. Tous ces parcours sont le reflet des structures des anciennes côtes mais, aussi, de l'influence du mont Royal.

Il faut toutefois être prudent et éviter de projeter indûment vers l'amont des tracés qui ont été établis progressivement. Des plans anciens permettent de constater que, pendant la première moitié du XVIII^e siècle, le chemin menant de la ville fortifiée au fort des Sulpiciens et à la montagne emprunte en effet un parcours très sinueux (Chaussegros de Léry, 1717 ; Louis Franquet, 1752)¹¹³. Les plans témoignent aussi de l'évolution progressive des premières voies de desserte des côtes. Ainsi, en 1800 on procède au redressement du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Auparavant, une route sinueuse tenant au chemin de Saint-Laurent, bien au sud de l'actuelle avenue du Mont-Royal, serpentait par de nombreuses terres en contournant les flancs est et nord-est du mont Royal (figure 20)¹¹⁴.

Selon le plan dressé par Péladeau en 1778 (figure 19), le réseau de chemins demeure fort modeste. Les voies principales ceinturent la montagne, sauf le long du flanc sud entre la rue Guy et le boulevard Saint-Laurent actuels. Le chemin de la Côte-Sainte-Catherine rejoint le chemin de la Côte-des-Neiges au milieu de cette dernière côte. Un peu plus au sud, le chemin de la Côte-des-Neiges donne accès au chemin de la Côte-Saint-Luc (aujourd'hui le chemin Queen-Mary) qui s'étend vers l'ouest et contourne la colline de Westmount avant d'aboutir à l'extrémité ouest du chemin de la Côte-Saint-Antoine, lequel descend graduellement vers le sud-est où il communique avec le « Grand chemin de la Haute-Folie » (aujourd'hui le boulevard René-Lévesque).

5.2 Les habitants de la seigneurie de Montréal et le mont Royal

Si les seigneurs exercent une influence profonde sur le contexte dans lequel évolue la campagne de la paroisse de Montréal, ce sont les gestes accomplis par les générations de paysans, participant à la mise en valeur progressive de leurs terres, qui modifient le paysage naturel de la montagne. Les défrichements avancent lentement mais régulièrement, au rythme de 1 ou 2 arpents par exploitation par année¹¹⁵. Les forêts cèdent la place aux champs, aux pâturages et aux jardins. Fossés, bâtiments de ferme et maisons de bois ou de pierre caractérisent dorénavant les alentours du mont Royal.

¹¹² J.-C. Marsan, *op. cit.*, note 19, p. 46.

¹¹³ Le plan de Louis Charland de 1801 reproduit dans J.-C. Robert, *op. cit.*, note 24, permet de constater un redressement des voies.

¹¹⁴ Ce plan est reproduit dans J.-C. Robert, *op. cit.*, note 24, p. 102.

¹¹⁵ L. Dechêne, *op. cit.*, note 88, p. 273.

Les principaux éléments du paysage rural à la fin du XVII^e siècle et pendant les premières décennies du XVIII^e sont bien connus grâce aux travaux de Louise Dechêne¹¹⁶. Il est vrai que son étude de l'agriculture pratiquée dans la seigneurie de Montréal n'établit aucune distinction fondamentale entre les côtes à proximité de Ville-Marie et celles qui en sont plus éloignées. Néanmoins, son portrait de la ferme ou de l'« habitation¹¹⁷ » moyenne, ferme dont la mise en valeur est achevée et qui peut donc subvenir aux besoins de subsistance de l'habitant et de sa famille, demeure fort pertinent. Vers 1730, la ferme typique, quelle que soit sa superficie totale, prévoit 2 arpents pour les bâtiments, la cour et le potager, 35 arpents pour les terres labourables et 5 arpents pour les prairies. Le reste – de 20 à 60 arpents, pour des terres situées dans la fourchette des 60 à 100 arpents, – est réservé pour les boisés et les déserts non cultivés¹¹⁸. D'après Dechêne, l'habitation moyenne doit disposer d'un boisé d'environ 30 arpents pour assurer le chauffage pendant l'hiver, car elle estime que les habitants coupent et consomment jusqu'à 1 arpent de bois par année et qu'il faut environ 30 ans pour obtenir une repousse¹¹⁹. Après plusieurs décennies d'occupation, le boisé domestique ne correspondra vraisemblablement plus à la forêt d'origine.

Le rythme précis de cette transformation et les variations entre les côtes sont difficiles à établir avec précision, faute d'études approfondies. Deux importants relevés effectués en 1731 et en 1781¹²⁰ fournissent des indices des transformations en cours au XVIII^e siècle. Grâce à des analyses du chercheur Alan Stewart, nous pouvons tracer un portrait de la situation à la côte Saint-Antoine et à la côte des Neiges. En 1731, ces côtes comptent 10 et 31 concessions respectivement. La superficie moyenne par concession est de 103,4 arpents à la côte Saint-Antoine, dont 36,9 arpents en superficie labourable et 3,2 arpents en prairies. Plus de la moitié de la terre n'est pas encore exploitée et conserve sans doute en partie son couvert végétal d'origine. À la côte des Neiges, les concessions sont plus modestes (75,8 arpents en moyenne) et les défrichements légèrement plus importants. Néanmoins, ici aussi, plus de la moitié de la superficie concédée demeure boisée.

En 1781, soit 50 ans plus tard, le portrait d'ensemble témoigne de la maturité croissante de l'économie rurale et de la mise en valeur plus extensive des terres sur les flancs de la colline de Westmount. Le nombre total de concessions est alors de 11 à la côte Saint-Antoine et de 26 à la côte des Neiges, évolution qui reflète les processus de regroupement et de démembrement qui y sont à l'œuvre. Les superficies moyennes ont également changé et l'écart entre les côtes s'est atténué. En revanche, le défrichement semble progresser à des rythmes très différents d'une côte à l'autre : à la côte Saint-Antoine, la concession moyenne est quasi entièrement défrichée (82 p. 100), alors que seulement un peu plus de la moitié (53 p. 100) de la terre est labourable à la côte des Neiges. En 1781, les terrasses au nord de la montagne, à la côte des Neiges, semblent donc moins touchées par le déboisement que les pentes de la côte Saint-Antoine¹²¹. Des comparaisons avec la situation qui règne à la côte Sainte-Catherine et dans le secteur nord de la côte Saint-Joseph sont malheureusement impossibles, faute d'études.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Selon la terminologie de l'époque.

¹¹⁸ L. Dechêne, *op. cit.*, note 88, p. 300.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 266-267.

¹²⁰ Il s'agit ici de l'Aveu et dénombrement de 1731.

¹²¹ A. Stewart et L. Robichaud, *op. cit.*, note 97, p. 25-26.

La disparition du couvert végétal d'origine tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles est accompagnée de nouvelles plantations et par la création de nouveaux aménagements paysagers. Toutefois, ces derniers ne sont pas stables ni fixes, car les cultures évoluent en réponse à diverses influences, dont la croissance du marché urbain.

Le premier type de paysage rural prend forme pendant la cinquantaine d'années qui suit les concessions initiales. À cette époque, les côtes situées aux alentours de la montagne sont dominées par la présence de champs et de prairies qui s'étendent des chemins de desserte vers l'intérieur des terres. Ces champs sont voués principalement à la culture de céréales, surtout le blé, avec de faibles surfaces plantées en avoine et en blé d'Inde. Les habitants cultivent aussi des légumineuses : pois de tout genre et fèves. Pendant les premières décennies du XVIII^e siècle, les plantes textiles – le lin et parfois le chanvre – seront aussi introduites. Chaque habitant réserve certaines superficies pour des prairies où il cultive le foin. Aucune partie de l'habitation ne semble être consacrée au pâturage¹²², le bétail allant plutôt paître sur la commune (lorsqu'elle est à proximité¹²³), sur la jachère ou sur les friches à l'orée de la forêt. Ce cheptel est formé de quelques bovins, deux paires de boeufs et deux ou trois vaches laitières en moyenne au début du XVIII^e siècle. À cette époque, l'habitant possède généralement aussi un cheval, quelques cochons, une douzaine de poules et un coq, sans oublier quelques moutons.

Un plan de Montréal réalisé par Louis Franquet en 1752 (figure 21), montrant la ville fortifiée et ses faubourgs, permet de visualiser le type de paysage rural qui émerge autour de la montagne pendant la première moitié du XVIII^e siècle. La représentation est conforme aux analyses de Dechêne qui souligne l'absence de clôtures entre les champs. On y voit également les bâtiments de ferme et les espaces réservés aux jardins potagers. Toujours selon Dechêne, jusqu'au début du XVIII^e siècle, les maisons paysannes sont de petites constructions en bois. À proximité, on trouve une étable et, chez les paysans plus aisés, une grange et d'autres dépendances. Poulailleurs, laiteries et porcheries n'apparaissent que lentement ; aucune glacière n'aurait été recensée avant le milieu du XVIII^e siècle. C'est à proximité de la maison qu'est planté le jardin potager, où sont cultivés les choux, carottes, navets, oignons, etc. D'autres légumes apparaissent dans le courant du siècle – poireaux, betteraves, céleri. Certaines plantes indigènes sont aussi cultivées, notamment les citrouilles, les courges et les melons. Enfin, des jardins comptent quelques pommiers. On ne trouve de véritables vergers que chez les Sulpiciens et quelques notables.

Les maisons de ferme en pierre dont l'architecture s'apparente à la maison canadienne classique apparaissent surtout après 1730, même si environ le quart des maisons recensées dans la banlieue de Montréal sont déjà en pierre en 1731. Nous savons qu'à la côte Saint-Antoine c'est déjà le cas de la moitié des maisons, alors que seulement deux maisons sur vingt à la côte des Neiges sont alors en pierre¹²⁴. Malheureusement, la situation dans les autres secteurs autour de la montagne n'est pas connue. Néanmoins, il est probable que certains agriculteurs plus

¹²² Ce portrait de l'agriculture est tiré de L. Dechêne, *op. cit.*, note 88, p. 299-323.

¹²³ C'est vraisemblablement le cas à la côte des Neiges et dans certaines parties de la côte Saint-Joseph.

¹²⁴ Pour la côte Saint-Antoine, voir A. Stewart et L. Robichaud, *op. cit.*, note 97. Pour la côte des Neiges, voir Archéotec, *Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords dans le cadre du Programme de renouveau urbain. Étude du potentiel archéologique*, version préliminaire, Montréal, septembre 2003, p. 12.

prospères y aient aussi remplacé le bois par la pierre. La tendance s'accroît dans la seconde partie du XVIII^e siècle.

Des photographies anciennes illustrent certaines de ces maisons telles qu'elles étaient à la fin du XIX^e siècle, soit plus de 100 ans après leur construction¹²⁵. Elles portent alors les traces des nombreuses modifications qu'elles ont subies (figures 22 et 23). Au moins deux de ces maisons de ferme survivent encore de nos jours, et sont classées « monument historique » soit la maison Jarry dit Henrichon construite en 1713 (figure 24) et la maison des Hurtubise de 1739 (figure 25), tandis que plusieurs autres sont disparues.

Le nombre croissant de maisons de pierre témoigne du plus grand confort et de la plus grande prospérité des exploitations paysannes aux environs du mont Royal. D'autres transformations se manifestent également dans ce monde rural à partir des années 1750 et 1760. Les travaux de Sylvie Dépatie font état de l'émergence d'un nouveau type d'agriculture, caractérisée par une exploitation plus intensive de la terre. Perceptible en 1781, elle s'épanouit d'abord à la côte Saint-Joseph, qui comprend certains faubourgs de Montréal, et sur des propriétés appartenant aux notables dans les autres côtes. Une des principales caractéristiques de cette nouvelle agriculture est l'expansion des superficies en verger. En 1781, on dénombre 62 vergers dans les faubourgs¹²⁶ et 27 terres avec vergers sur la montagne et dans les côtes l'entourant. À la côte des Neiges, 13 des 26 propriétés comptent des vergers ; c'est vrai de 4 terres sur 11 à la côte Saint-Antoine et de 7 parmi la dizaine de terres de la côte Sainte-Catherine. Les plus grands vergers appartiennent à des notables, aux communautés religieuses et aux Sulpiciens, mais les vergers paysans deviennent aussi plus substantiels. L'exploitation des Hurtubise à la côte Saint-Antoine illustre bien cette évolution paysanne : les premières mentions d'un verger datent de 1768 ; en 1781, 3 arpents sont plantés en pommiers et la famille récolte des pommes grises, Bourassa, fameuses et sauvageons¹²⁷. Les produits des grands vergers de l'élite sont plus diversifiés : éventail plus grand d'espèces de pommiers et présence de pruniers (dits de Damas), de cerisiers, de poiriers et de groseilliers¹²⁸.

Dans les faubourgs, un grand nombre d'exploitations sont subdivisées et transformées en lots urbains. L'agriculture céréalière s'y estompe au profit de l'horticulture, mieux adaptée aux petites parcelles et aux besoins du milieu urbain¹²⁹. Outre les vergers, on y voit apparaître des jardins potagers (environ 300 dans les faubourgs en 1781) et des prairies. À l'ombre des fortifications, les productions maraîchères et la culture du foin, de même que la mise en location des prairies pour le bétail de la ville, remplacent les champs de blé, d'avoine et de légumineuses. Les nouvelles cultures, perceptibles dans les faubourgs en 1781, s'étendront aux autres côtes dans les décennies ultérieures et modifieront profondément leur paysage.

¹²⁵ Voir, par exemple, les archives photographiques Notman du Musée McCord d'histoire canadienne.

¹²⁶ A. Stewart et L. Robichaud, *op. cit.*, note 97, p. 27.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 26-29.

¹²⁸ S. Dépatie cite le Livre de comptes de Pierre Guy, p. 241.

¹²⁹ Voir à ce propos Sylvie Dépatie, « Jardins et vergers à Montréal au XVIII^e siècle », dans Sylvie Dépatie et autres (dir.), *Vingt ans après Habitants et marchands. Lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1998, p. 226-253.

5.3 Les concessions sulpiciennes et l'appropriation des hauteurs par l'élite urbaine dès le xviii^e siècle

La mise en valeur de la seigneurie de Montréal par les Sulpiciens entraîne l'ouverture de côtes et la distribution de nouvelles concessions. Les études menées par Louise Dechêne¹³⁰ et, plus récemment, par Jean-Claude Trottier¹³¹, ainsi que des enquêtes plus ponctuelles¹³², permettent de reconstituer la structure de la propriété rurale à proximité de Ville-Marie aux xvii^e et xviii^e siècles. Sans remettre en cause la place prédominante de la propriété paysanne, ces études montrent qu'une proportion significative des terres est attribuée aux membres d'autres groupes sociaux. En 1697, 20 p. 100 des terres alors concédées appartiennent à des citoyens, dont près de la moitié à des marchands, à des officiers civils et militaires et aux communautés religieuses¹³³. Les secteurs situés à proximité du mont Royal semblent particulièrement prisés par cette élite. Toutefois, nous ne disposons que d'un portrait fragmentaire de l'emprise des notables sur la montagne avant 1731. À partir de cette date, l'analyse minutieuse de Trottier permet de mieux connaître la situation des côtes Saint-Antoine, des Neiges et Saint-Joseph à deux moments clés : 1731 et 1781. À chaque époque, la vaste majorité des propriétaires d'origine non paysanne confient la mise en valeur de leur exploitation à des fermiers.

Les Sulpiciens sont les plus grands propriétaires de la montagne avec leur vaste domaine de la Montagne, évalué à 300 arpents en 1731, ainsi qu'un emplacement à la côte des Neiges pour leur moulin banal. Leur politique de concession favorise la propriété notable. Dès 1662, ils concèdent une terre de 150 arpents au pied de la colline du mont Royal (terre délimitée plus ou moins par l'actuelle rue Sherbrooke, l'avenue du Parc, le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Mont-Royal) au notaire Bénigne Basset des Lauriers (vers 1639-1699). Ce dernier avait été commis au bailliage des seigneurs de l'île de Montréal avant de devenir en 1657 notaire seigneurial et greffier du tribunal, ainsi que secrétaire de l'œuvre et Fabrique de la paroisse Notre-Dame¹³⁴. Au début du xviii^e siècle, les Sulpiciens se départiront d'une portion substantielle de leur domaine initial de la côte Saint-Joseph au profit du notaire Pierre Raimbault (1671-1740), procureur du roi de la Prévôté de Montréal de 1695 à 1727 de même que lieutenant civil et criminel de la Prévôté de Montréal de 1727 jusqu'à sa mort. En effet, c'est en 1708 qu'un vaste emplacement de 481 arpents lui est concédé. Cette terre englobe la quasi-totalité de la colline du mont Royal ainsi qu'une partie de la colline d'Outremont (figure 18, concession 5148) et représente 23 p. 100 de la superficie de la côte Saint-Joseph en 1731. Selon l'Aveu et dénombrement de cette année, la plus grande partie de la propriété demeure boisée, tandis que 40 arpents sont en labour et 16 arpents en verger. Lors du décès de Raimbault en 1740, son inventaire contient la description suivante de son domaine rural : « une autre terre sise et située à la montagne près cette ville de quinze arpents ou environ de front sur toute sa profondeur consistant en un verger complanté (sic) d'arbres fruitiers et entouré de pieux sur laquelle est construite une maison de pièces sur pièces couvertes de planches avec un cheminée de pierre garnie au-dessus de ladite maison¹³⁵ ». Une seconde terre

¹³⁰ L. Dechêne, *op. cit.*, note 88, troisième partie, chapitre IV.

¹³¹ Jean-Claude Trottier, *op. cit.*, note 107.

¹³² Archéotec, *op. cit.*, note 134 ; Beaupré et Michaud, *op. cit.*, note 29 ; P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27.

¹³³ L. Dechêne, *op. cit.*, note 88, p. 279.

¹³⁴ Jean-Jacques Lefebvre, « Basset des Lauriers, Bénigne », *Dictionnaire biographique du Canada*, [En ligne].

¹³⁵ J.-C. Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 87.

de la montagne, voisine de celle de Raimbault mais de dimension plus modeste, est aussi concédée par les Sulpiciens au début du XVIII^e siècle, cette fois à Pierre Biron dit Augé (décédé en 1718), riche boulanger et marchand qui possède également des terres à la côte des Neiges (figure 18, concession 5140)¹³⁶.

Les autres flancs du mont Royal sont investis par des notables pendant les premières décennies suivant leur ouverture. Les plans de la côte des Neiges dressés en 1698 et en 1702 par Gédéon de Catalogne et Vachon de Belmont, respectivement, permettent de constater la présence de divers notables : l'ingénieur Gédéon de Catalogne (1662-1729) lui-même ; le militaire Raymond Blaise (1655-1711), sieur des Bergères ; le notaire royal Pierre Raimbault (1671-1740) ; le baron Antoine de Crisafy (décédé 1709), « lieutenant de roy¹³⁷ ». Dans le courant de l'année 1702, Philippe Rigaud de Vaudreuil (1643-1725), alors gouverneur de Montréal, y acquiert une terre adossée au flanc nord-est de la colline de Westmount¹³⁸. À la côte Sainte-Catherine aussi, les plans laissent croire à la présence des certains notables, mais les études consultées sur le sujet sont peu loquaces¹³⁹. Seule la côte Saint-Antoine semble échapper à la mainmise des notables : en 1731, toutes ses concessions sont aux mains de familles paysannes ou de leurs descendants¹⁴⁰.

La situation relevée au tournant du XVIII^e siècle se confirme en 1731. Les analyses de Trottier montrent bien que la présence de notables se poursuit à la côte des Neiges, où vivent toujours la veuve et les héritiers de Gédéon de Catalogne, Pierre Lestage de Depeiroux (1682-1743), marchand équipeur, le sieur Étienne Rocbert de la Morandière (1668-1753/54), garde-magasin du roi et subdélégué de l'intendant à Montréal, Louis Thierrey Nolan de Lamarque ainsi que la veuve et les héritiers de Claude de Ramezay (1659-1724), de son vivant gouverneur de Montréal.

Cinquante ans plus tard, deux sources – le plan dressé par Péladeau en 1778 ainsi que l'Aveu et dénombrement de 1781¹⁴¹ – nous renseignent sur l'identité des propriétaires fonciers de la banlieue de Montréal. Ces sources confirment qu'une portion significative de la montagne de Montréal demeure sous l'emprise d'une élite. À la côte Saint-Joseph, les héritiers de Pierre Raimbault, dont sa fille, veuve du seigneur François-Pierre Boucher de Boucherville (1689-1767), conservent un vaste domaine qui s'étend de la rue Dorchester (aujourd'hui la rue René-Lévesque) jusqu'au versant nord de la colline d'Outremont¹⁴². Un emplacement voisin appartient à Clément de Sabrevois, seigneur de Bleury (1702-1781). Plus à l'est, l'ancienne terre de Bénigne Basset a été transmise par ses héritiers aux Religieuses hospitalières de Saint-Joseph qui nomment leur domaine « La Providence ». À la côte des Neiges en 1781, des propriétés sont aux mains de M^{me} Marie-Thomasse Fleury Delagorgendière, veuve de Thomas-Ignace Trottier Dufy Désauniers (1712-1777), marchand équipeur¹⁴³, et de Jacques-Joseph

¹³⁶ J.-C. Trottier, *Ibid.*, p. 88.

¹³⁷ Archéotec, *op. cit.*, note 134, p. 17-19.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 18, 22-23 ; sur la figure 18, cette terre correspond au triangle bleu situé au sud de la côte des Neiges.

¹³⁹ Voir P.-R. Bisson, *op. cit.*, p. 54.

¹⁴⁰ J.-C. Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 85

¹⁴¹ Il s'agit ici des côtes analysées par Jean-Claude Trottier uniquement.

¹⁴² J.-C. Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 95 et plan Péladeau.

¹⁴³ J.-C. Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 94.

Lemoine Despins (1719-1787), aussi marchand équipeur actif dans la traite des fourrures¹⁴⁴. Enfin, une terre située au nord-est de la côte appartient au notaire Pierre-Louis Panet (1761-1812). Quant à la côte Sainte-Catherine, une terre y appartient maintenant aux sœurs de la Congrégation, mais les études nous renseignent peu sur les autres propriétaires de renom¹⁴⁵.

Si, en 1731, la plupart des notables qui possèdent des propriétés aux alentours de la montagne sont des membres de l'administration coloniale ou des militaires, 50 ans plus tard on note l'arrivée d'un certain nombre d'hommes d'affaires, pour la plupart associés à la traite des fourrures. Il faut souligner que ces trafiquants de fourrure qui partagent les abords du mont Royal avec les fonctionnaires et les membres de la noblesse en 1781 sont des francophones.

5.4 Le mont Royal en 1780

En 1780, près d'un siècle et demi après la fondation de Ville-Marie, les interventions humaines ont transformé profondément le mont Royal. Ses trois collines ont été encerclées entièrement par les exploitations agricoles. L'activité paysanne a fait progresser les défrichements et, aux abords de la montagne, les boisés d'origine ont reculé au profit des champs de céréales. Un habitat rural prend forme le long des chemins de desserte : maisons de pierre, bâtiments de ferme, potagers et vergers. Une aquarelle de l'artiste James Peachey, réalisée en 1784, permet de reconstituer le paysage aux alentours du mont Royal vers 1780 (figure 26). Ces transformations semblent toucher tout particulièrement les terrasses au pied de la montagne, bien que les contreforts de la colline de Westmount et le secteur du bassin central paraissent connaître également d'importantes mutations paysagères.

La mise en place de cet espace agricole s'effectue graduellement et les premières années du Régime français sont aussi caractérisées par une présence amérindienne à Ville-Marie, à la mission du Fort-de-la-Montagne et ailleurs sur le territoire de l'île. Si l'activité agricole domine aux XVII^e et XVIII^e siècles, la proximité de la ville avec ses notables oriente aussi le destin de la montagne. Ses hauteurs sont appréciées et occupées par les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, et convoitées par des membres de l'administration coloniale et de la bourgeoisie commerciale. Leur mainmise sur une portion significative de la montagne annonce une tendance qui s'affirmera au XIX^e siècle.

5.5 Des traces d'intérêt historique de la période 1642-1780

Empreintes laissées sur le territoire par l'activité humaine

- Voies de desserte des côtes et voies secondaires :
 - Chemin de la Côte-des-Neiges.
 - Chemin de la Côte-Saint-Antoine.
 - Chemin de la Côte-Sainte-Catherine.
 - Segment du chemin de la Côte-Saint-Luc (aujourd'hui le chemin Queen-Mary).

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 101.

¹⁴⁵ P.-R. Bisson, *op. cit.*

- Segment du chemin qui devient le boulevard Décarie (entre le chemin de la Côte-Saint-Antoine et le chemin de la Côte-Saint-Luc (aujourd'hui le chemin Queen-Mary)).
- Chemin qui deviendra l'avenue Greene (entre le Grand chemin de la Haute-Folie (aujourd'hui le boulevard René-Lévesque) et le chemin de la Côte-Saint-Antoine).
- Orientation de la trame des rues induite par l'ouverture des côtes.

Sites archéologiques

- Vestiges des murailles du fort de la Montagne (hors arrondissement).

Aménagements paysagers

- Bassin d'eau du domaine de la Montagne : hypothèse d'un premier aménagement vers 1700 (hors arrondissement).

Patrimoine bâti

- Les tours du fort de la Montagne, rue Sherbrooke, sont les seules traces de l'ensemble conçu par Vachon de Belmont à la fin du XVII^e siècle (hors arrondissement).
- Quelques résidences paysannes de la côte Saint-Antoine et de la côte des Neiges témoignent de l'habitat rural du XVIII^e siècle : la maison Hurtubise (561, chemin de la Côte-Saint-Antoine), la maison Descarie de l'est (39, chemin de la Côte-Saint-Antoine), la maison Descarie de l'ouest (5138, chemin de la Côte-Saint-Antoine) ; la maison Jarry dit Henrichon (5085, avenue Decelles).

Patrimoine toponymique

- La nomenclature des côtes s'est perpétuée dans les noms attribués à certaines municipalités aujourd'hui disparues : village de la Côte-Saint-Antoine (incorporé en 1879), village de la Côte-des-Neiges, village de la Côte-Sainte-Catherine (devenu municipalité du village d'Outremont en 1875) ; à des quartiers : Côte-des-Neiges ; à des rues : chemins de la Côte-des-Neiges, de la Côte-Saint-Antoine, de la Côte-Sainte-Catherine.
- Certains toponymes rappellent le fort de la Montagne et le domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice : la rue du Fort (toponyme attribué avant 1879) et son tracé évoquent le sentier qui conduisait autrefois du Grand chemin de la Haute-Folie jusqu'au fort des Messieurs-de-Saint-Sulpice. Le chemin de la Vigne (attribué vers 1931) rappelle un autre sentier du domaine conduisant au vignoble qui y avait été planté dès le XVII^e siècle.
- Le toponyme de certaines rues souligne la présence des familles paysannes établies à proximité de la montagne : boulevard Décarie.

6. De 1780 aux années 1840 : la banlieue de Montréal, un paysage rural en mutation

Pendant les décennies qui suivent la Conquête, la Ville de Montréal connaît une croissance importante : sa population passe de 4 000 habitants en 1750 à 9 000 en 1800, pour atteindre près de 40 000 en 1842¹⁴⁶. Le territoire rural de la paroisse de Montréal laisse voir également une forte poussée démographique et des transformations importantes à cette époque. Le mont Royal subit les effets de ce double mouvement.

Le pourtour de la montagne est d'abord touché par la diversification du milieu rural, marquée par l'émergence de noyaux villageois et par l'apparition d'activités artisanales et proto-industrielles. Les ressources hydrauliques du mont Royal contribuent à l'éclosion d'importantes concentrations d'artisans du cuir sur ses flancs nord-ouest, à la Côte-des-Neiges, et sud-ouest, au pied du coteau Saint-Pierre. D'autres transformations économiques ont lieu à l'extérieur des villages. La production agricole subit l'influence de la croissance de la population urbaine à proximité ; les besoins de ce marché en expansion contribuent à l'émergence de nouvelles cultures. Les jardins et les vergers se multiplient aux alentours de la ville fortifiée et sur les flancs de la montagne. Enfin, le flanc sud du mont Royal connaît une nouvelle vocation. L'émergence d'un nouveau groupe social, principalement d'origine britannique et composé des barons de la fourrure et des grands négociants du commerce international (céréales, potasse, produits d'importation), crée un engouement pour la villégiature.

6.1 Les mutations agricoles et la diversification du monde rural

Entre la Conquête et les années 1830, l'économie rurale du Bas-Canada connaît d'importantes transformations. La région de Montréal est à l'avant-garde des mutations qui s'expriment par la diversification des cultures en réaction à l'épanouissement du marché intérieur, par l'expansion d'activités artisanales et proto-industrielles ainsi que par la croissance des villages. En raison de sa croissance démographique, l'influence de la Ville de Montréal marque tout particulièrement sa proche périphérie, dont les abords du mont Royal.

6.1.1 Une agriculture en mutation

Dès le milieu du XVIII^e siècle, l'agriculture pratiquée aux environs de Montréal est en mutation. Nous avons dégagé, plus haut dans ce rapport, les principales tendances qui se manifestent à cette époque, surtout dans les faubourgs entourant la ville fortifiée et sur les grandes propriétés religieuses et notables. Ce mouvement s'étend et s'approfondit au cours des cinquante années suivantes. Il s'exprime davantage dans les côtes, d'abord chez les propriétaires notables, tout particulièrement chez les membres de l'élite anglophone qui y acquièrent des fermes. Les travaux menés par Jennifer Waywell permettent de retracer les activités pratiquées par ces

¹⁴⁶ Jean-Claude Robert, *op. cit.*, note 24, p. 58, 92.

exploitants. Outre la généralisation des vergers, elle insiste sur l'introduction de nouvelles cultures, dont la pomme de terre, et l'importance accrue des pâturages. Plusieurs propriétaires, comme John Clarke de la côte Sainte-Catherine, acceptent des vaches urbaines en location ; des vachers se chargent alors d'accompagner les vaches lors de leur déplacement quotidien. D'autres propriétaires s'engagent eux-mêmes dans la production laitière à plus grande échelle ; la taille des troupeaux augmente, de même que la production de lait, de beurre et de fromage. L'industrie laitière pour le marché urbain émerge comme nouvelle spécialité chez nombre de propriétaires notables¹⁴⁷.

Des analyses plus fouillées seront nécessaires pour connaître les modalités de diffusion de ces nouvelles cultures chez les paysans. La monographie de l'exploitation de la famille Hurtubise à la côte Saint-Antoine, réalisée par Stewart et Robichaud, fournit toutefois des indices fort intéressants de ce phénomène. On y apprend que ces agriculteurs prospères exécutent de nombreux travaux d'amélioration sur leur terre durant la seconde moitié du XVIII^e siècle : clôtures, fossés, nouvelles dépendances. Les sources iconographiques du début du Régime anglais (figure 27) montrent en effet que les clôtures sont devenues un élément important du paysage rural. Vers 1800, les Hurtubise ont commencé à pratiquer « une forme d'agriculture mixte mais plus spécialisée¹⁴⁸ », agriculture qui se distingue par l'importance accrue de l'élevage et de la production laitière. La production d'avoine, qui sert de fourrage, augmente, de même que la taille du troupeau laitier.

6.1.2 L'essor des noyaux villageois

Un autre phénomène qui caractérise cette période est la naissance et la croissance des villages, notamment les villages de Saint-Henri-des-Tanneries et de la Côte-des-Neiges, à proximité du mont Royal. Le plan dressé par André Jobin en 1834 indique clairement la présence de ces petits bourgs et leur position stratégique le long d'importantes voies de communication entre Montréal et sa périphérie (figure 28). Ces villages, qui participent à un vaste mouvement marquant l'ensemble de la socioéconomie bas-canadienne, se distinguent par la forte présence d'artisans du cuir. La disponibilité de l'eau joue un rôle fondamental dans l'expansion des tanneries, fortes consommatrices de cette ressource. Les premières tanneries sont recensées au sud de la côte Saint-Joseph – au bas de la colline de Westmount, au pied du coteau Saint-Pierre – et le long de la côte des Neiges dès la fin du XVIII^e siècle. De 1780 à 1831, d'importantes concentrations d'artisans du cuir s'y installent. Cette activité entraîne la domestication des cours d'eau et la mise en place d'outils de gestion des ruisseaux de la montagne. À Saint-Henri-des-Tanneries, un important complexe de production et de transformation du cuir prend forme ; vers 1831, il s'agit d'un des plus importants villages industriels du Québec¹⁴⁹.

Ces villages, formés principalement d'artisans du cuir à Saint-Henri et d'une population de cultivateurs et de tanneurs à Côte-des-Neiges, se présentent sous la forme de villages allongés

¹⁴⁷ Jennifer Waywell, *Farm Leases and Agriculture on the Island of Montreal, 1780-1820*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1989.

¹⁴⁸ Stewart et Robichaud, *op. cit.*, note 97, p. 27-28.

¹⁴⁹ Joanne Burgess, *Work, Family and Community. Montreal Leather Craftsmen, 1780-1831*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1987.

(figures 29 et 30). Cette structure répond à la fois aux exigences d'accès à la ressource principale – l'eau –, à la topographie et à la disponibilité de petits emplacements sur la devanture des terres agricoles.

Les transformations des campagnes et le renforcement des réseaux d'échange entre la ville et sa périphérie exercent des pressions sur les voies de circulation. Une des plus importantes artères de la région de Montréal est un chemin dont le tracé épouse la topographie du mont Royal : le chemin de la Côte-des-Neiges. Cette voie relie la ville à la partie nord de l'île de Montréal, aux traversiers qui mènent à l'île Jésus puis aux contrées situées plus au nord. Elle est doublement importante pour les échanges : elle assure une liaison directe avec la partie ouest de la ville de même qu'avec la partie est via le chemin de la Côte-Sainte-Catherine qui communique à son tour avec la rue Saint-Laurent. En 1832, le chemin de la Côte-des-Neiges est décrit comme « un des chemins les plus fréquentés de la province », mais il est souvent en mauvais état¹⁵⁰. Des améliorations substantielles devront attendre une solution administrative mise en place en 1840 : la création de routes à péage. Pendant les premières décennies du XIX^e siècle, le réseau viaire n'a pas véritablement tendance à se complexifier. Le plan de Jobin et d'autres sources n'indiquent que quelques voies secondaires, dont un chemin de montée entre la côte Sainte-Catherine et la côte de Saint-Laurent.

6.2 L'engouement pour la villégiature

6.2.1 Des racines anciennes : le Domaine des Sulpiciens

Consacrée maison de campagne dès le début du XVIII^e siècle, la propriété sulpicienne de la montagne connaît des travaux d'embellissement et des rénovations pendant la période 1780-1840. En 1797, les Sulpiciens font démolir la chapelle située à l'intérieur de l'enceinte, dont une partie s'est effondrée¹⁵¹. On procède alors à la translation des restes et à l'inhumation dans la tour de l'est des « restes de deux Indiens marquants de l'ancienne mission : François Thoronhiongo, guerrier huron, et sa petite-fille, Marie-Thérèse Gannensaquoa, première Indienne à devenir sœur de la Congrégation¹⁵² ». En 1824, la tour de l'est est elle-même transformée en chapelle.

La démolition de la chapelle permet de réaménager l'accès au domaine et une ouverture est percée dans la façade sud de la muraille de l'enceinte. Sous l'administration de M. Antoine-Alexis Molin, économiste, d'autres travaux sont entrepris : en 1801, on nettoie et on refait le bassin. L'année suivante, une fontaine et un jet d'eau sont installés. Enfin, de 1798 à 1810, l'élevage de paons ajoute une ambiance particulière aux lieux¹⁵³. En 1825, on rehausse d'un étage le corps principal et les ailes du château, la toiture est refaite et de nouvelles lucarnes

¹⁵⁰ John Willis, « On and Off the Island of Montréal, 1815-1867. The Transport Background of Town-Country Relations in the *plat pays* of Montréal » ans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 351-352.

¹⁵¹ Josette Michaud, « Le domaine de la montagne : une mine de savoir à partager », Bulletin ICOMOS Canada, vol 6, no 2(s.d.).

¹⁵² R. Lahaise, *op. cit.*, note 93, p. 285-286.

¹⁵³ B. Harel, *op. cit.*, note 89.

sont ajoutées. Le domaine des Sulpiciens jouit d'une excellente réputation. Il est très admiré par les administrateurs britanniques et accueille des visiteurs distingués (figure 31)¹⁵⁴.

À l'extérieur des fortifications et de l'enclos qui l'entoure, la vaste exploitation agricole des Sulpiciens connaît aussi des améliorations à cette époque. Une grande maison de pierre, la Ferme-sous-les-Noyers, est construite en 1803-1807 par l'économiste du séminaire, M. Molin, au nord-ouest de l'emplacement du château, « sous les noyers », d'où son nom (figure 32). Les étudiants du Collège de Montréal, puis ceux du Grand Séminaire à partir de 1840, passent une partie de leur congé d'été à la ferme¹⁵⁵. Les sources d'eau qui y coulent font partie des nombreux attraits du site. En 1801, avant même la construction de la ferme, une entente entre les Sulpiciens et la Compagnie des propriétaires des eaux de Montréal permet à ces derniers de venir s'y approvisionner en eau potable¹⁵⁶. Des conduites d'amenée en bois et un système de gravité transportent l'eau jusqu'à un réservoir sur la place d'Armes. Dès 1806, la Compagnie déplace sa prise d'eau vers une source située de l'autre côté de la montagne à la côte des Neiges¹⁵⁷, sur la propriété de Robert McKenzie. Elle alimentera la ville jusqu'en 1816.

6.2.2 De nouvelles élites et de nouveaux domaines

Après la Conquête, Montréal connaît une forte restructuration de sa classe dirigeante. De nouveaux administrateurs et fonctionnaires britanniques s'y installent. Disposant de ressources financières considérables et habitués aux plaisirs et au prestige associés à la propriété foncière, plusieurs d'entre eux feront l'acquisition de seigneuries ou de propriétés rurales dans la plaine de Montréal. D'autres rêveront de s'aménager un domaine champêtre à proximité de la ville. Les sites perchés sur les flancs du mont Royal seront particulièrement recherchés.

Parmi les pionniers de la villégiature britannique, signalons le Loyaliste William Drummer Powell, avocat fortuné qui débarque à Montréal en 1779. Il acquiert un emplacement situé sur la terre de la famille Décarie à la côte Saint-Antoine et y fait construire une maison. En 1795, cette propriété est achetée par James Monk, qui acquiert deux lopins voisins afin de constituer un domaine plus important nommé « Monklands ». Il y fera construire une imposante villa d'influence palladienne en 1804 (figure 33). Comme Powell, Monk est membre de l'élite coloniale ; nommé procureur général de la province de Québec en 1777, il devient juge en chef du district judiciaire de Montréal vers 1793¹⁵⁸. Monklands n'est pas la résidence principale de Monk qui est propriétaire d'une maison à Montréal ainsi que d'une autre à Québec. En 1820, il quitte la colonie pour l'Angleterre où il meurt en 1825. Son domaine demeure aux mains de ses héritiers jusqu'en 1854 ; en 1844, lorsque Montréal devient la capitale du Canada-Uni, la famille Monk loue Monklands à l'État qui est à la recherche d'une résidence digne d'un gouverneur général.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 31-32.

¹⁵⁵ Grand Séminaire de Montréal, *op. cit.*, p. 40.

¹⁵⁶ Dany Fougères, *op. cit.*, note 26, p. 249-253.

¹⁵⁷ Malgré ce qu'affirme Fougères, nous croyons que la source se situe probablement à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges, car la propriété du juge Monk s'y trouve, et il est probable que celle de Robert McKenzie y soit également.

¹⁵⁸ A propos de Powell et Monk, voir les biographies publiées dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Les informations biographiques figurent dans Helen Lanthier, *Monklands Then, Villa Maria Now*, Montréal, Congregation of Notre Dame, 2004, p. 1-4, ne semblent pas entièrement fiables. Lanthier affirme que Powell n'a peut-être pas construit de maison sur sa propriété, ce qui est contredit par les textes du *Dictionnaire biographique du Canada*.

6.2.3 Les origines du Golden Square Mile

L'expression *The Golden Square Mile* sert à désigner le quartier bourgeois sur les flancs sud du mont Royal qui prend forme durant les années 1850, mais dont les origines remontent aux années 1790. Ses limites correspondent au territoire délimité par la rue René-Lévesque (autrefois la rue Dorchester) au sud, la rue Guy à l'ouest, la rue De Bleury à l'est et la montagne au nord. Les origines de l'expression remonteraient à l'entre-deux-guerres ; au cours des années 1950, certains auraient employé l'expression *Golden Square Mile*¹⁵⁹. Auparavant, les termes *uptown*, *upper city* et *city above the hill* semblent avoir été retenus pour désigner cette partie du quartier Saint-Antoine¹⁶⁰. Il y a donc un important décalage temporel entre la mise en forme de ce nouveau quartier et l'attribution de la dénomination actuelle.

Dès les années 1790, un second groupe au sein de l'élite britannique fait l'acquisition de propriétés rurales aux alentours de Montréal pour servir de résidence secondaire. Ce groupe est formé principalement d'hommes d'affaires qui ont fait fortune dans le commerce des fourrures du Nord-Ouest. Les plus célèbres sont James McGill (1744-1813), Simon McTavish (vers 1750-1844) et Joseph Frobisher (1740-1810), mais ils ne sont pas les seuls¹⁶¹. Parmi ces barons de la fourrure se trouvent des francophones comme François Trottier Desrivières (1764-1830) (figure 34), dont la mère est l'épouse en secondes noces de McGill, et Maurice Blondeau (1734-1809), associé de Joseph Frobisher¹⁶². Tout comme James Monk, qui constitue un domaine par l'acquisition de plusieurs parcelles de terres agricoles, certains de ces grands marchands cumulent des censives. C'est le cas notamment de Joseph Frobisher¹⁶³. D'autres acquièrent une concession déjà mise en valeur depuis fort longtemps. D'autres encore semblent profiter de la subdivision de certaines grandes propriétés héritées du Régime français. Il en est ainsi du vaste emplacement des héritiers de Pierre Raimbault : un plan réalisé par Louis Charland en 1801 montre l'importance du démembrement de cette propriété (figure 35).

Ces nouveaux domaines sont situés dans la partie nord de la côte Saint-Joseph (entre la rue Guy et la rue De Bleury) et ils s'étendent généralement de la hauteur de la rue De La Gauchetière, et dans certains cas de la rue Dorchester, jusqu'aux flancs, voire parfois au sommet, du mont Royal¹⁶⁴. La plupart de ces notables exploitent leur propriété en tant que riches propriétaires terriens (*gentlemen-farmer*) avec l'aide de fermiers qu'ils engagent. Leurs maisons de campagne sont souvent d'anciennes maisons de ferme d'habitants. Leur emplacement varie – certaines sont construites sur la devanture de la voie de desserte initiale, au nord de la rue De La Gauchetière, tandis que d'autres surplombent la pente escarpée à

¹⁵⁹ L'expression était inconnue au XIX^e siècle. Selon Donald MacKay, une des premières mentions se trouve dans le roman de Hugh MacLennan, *Two Solitudes*. Voir Donald MacKay, *The Square Mile. Merchant Princes of Montreal*, Vancouver/Toronto, Douglas & McIntyre, 1987, p. 7-9.

¹⁶⁰ Ainsi, en 1896, Herbert Brown Ames parle de l'*upper city* et de la *city above the hill*. En 1947, dans son histoire populaire de Montréal, *Our Old Montreal*, John Murray Gibbon emploie le terme *uptown*.

¹⁶¹ James McGill achète la propriété qu'il nommera Burnside en 1798 : Hugh MacLennan (dir.), *McGill. The Story of a University*, Londres, George Allen and Unwin, 1960, p. 35.

¹⁶² Blondeau aurait vendu deux propriétés d'une quinzaine d'arpents chacune à Joseph Frobisher en 1793, ce qui augmente la superficie déjà possédée par ce dernier. Voir J.-C. Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 69.

¹⁶³ Voir J.-C. Trottier, *op. cit.*, note 107, p. 69 ; son domaine atteint 33,4 arpents vers 1793.

¹⁶⁴ Voir l'étude de Roderick MacLeod, *Salubrious Settings and Fortunate Families: The Making of Montreal's Golden Square Mile, 1840-1895*, thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 1997, chap. 1: le plan de Charland, 1801.

proximité de la rue Dorchester ou sont situées au cœur de la propriété, à la hauteur de la rue Sherbrooke. Deux ou trois propriétés sont véritablement à flanc de montagne.

L'histoire de l'aménagement paysager de ces propriétés n'a pas fait l'objet d'études approfondies jusqu'à présent. Toutefois, les témoignages cartographiques, iconographiques et textuels permettent de croire que des vergers occupent une place importante dans cet aménagement. Ils sont particulièrement nombreux sur les pentes au sud des trajectoires futures de la rue Dorchester et de la rue Sherbrooke (dont les voies ne traversent pas encore ce secteur au début du XIX^e siècle) et sur les flancs de la montagne au nord de la rue Sherbrooke. Là où le terrain est moins accidenté, s'étendent des champs et des prairies. Des chemins privés mènent des quelques voies de desserte aux maisons de ferme. À proximité de ces demeures se dressent des enclos avec granges et écuries. Certains domaines jouissent des attraits d'un cours d'eau : le domaine Burnside (figure 36) de James McGill doit son nom à un ruisseau (*burn* en écossais) qui descend des hauteurs et coule à l'ombre de « thorn, young birch and alder¹⁶⁵ ».

Deux de ces pionniers de la villégiature tentent d'ajouter un certain raffinement à leur domaine champêtre. Joseph Frobisher dote sa résidence, qu'il surnomme « Beaver Hall », d'un grand jardin au cœur duquel il aurait fait construire un labyrinthe inspiré par celui de Hampton Court, résidence royale au bord de la Tamise. Son associé Simon McTavish entreprend la construction d'un véritable château¹⁶⁶ sur les hauteurs du mont Royal (figure 37). Le décès de McTavish en 1804 interrompt les travaux et la résidence inachevée, supposément hantée, dominera le flanc sud de la montagne pendant de nombreuses années, les ruines créant une ambiance romantique appréciée des visiteurs. Une colonne marque le lieu de sépulture de celui que l'on surnommait « le marquis » (figure 38). La résidence inachevée sera démolie en 1861 et le monument McTavish lui survivra pendant un certain nombre d'années¹⁶⁷.

Quelques domaines sont situés plus à l'ouest, sur les hauteurs de la montagne à proximité du chemin de la Côte-des-Neiges. Il en est ainsi de la ferme de John Ogilvy (vers 1769-1819), marchand de fourrure, qui s'étend de part et d'autre du chemin et qui surplombe la ville¹⁶⁸. Ogilvy voue un culte à Lord Nelson, vainqueur de Trafalgar, et souligne l'anniversaire de la victoire tous les ans¹⁶⁹. À proximité, au nord du domaine des Sulpiciens, John Samuel McCord fait construire Temple Grove, villa ayant « l'allure d'un Panthéon campagnard, où le propriétaire pouvait contempler la nature, adossé à l'une des colonnes en bois du portique¹⁷⁰ » en 1836 (figures 39 et 40) ; alors que Ogilvy s'intéresse à l'agriculture, McCord est plutôt amateur d'horticulture¹⁷¹.

¹⁶⁵ Margaret Gillet, *We Walked Very Warily*, Montréal, Eden Press Women's Publications, 1981, p. 30.

¹⁶⁶ MacLeod, *op. cit.*, note 174, p. 35, compare cette résidence à une gloriette ou à un petit trianon!

¹⁶⁷ Ce monument est toujours visible sur le Fortifications Survey de la fin des années 1860. Nous ne connaissons toutefois pas la date de sa disparition.

¹⁶⁸ Après avoir longtemps habité la ville et engagé des fermiers pour exploiter sa terre, Ogilvy s'y installe en 1816. Voir Marjorie Wilkins Campell, « Ogilvy, John », *Dictionnaire biographique du Canada, op. cit.*, note 144. Ogilvy est peut-être propriétaire de plus d'une terre sur la montagne.

¹⁶⁹ À propos de ce culte et de la commémoration de Trafalgar, voir Jennifer Waywell, *op. cit.*, note 158, et l'étude patrimoniale de l'îlot Trafalgar.

¹⁷⁰ « Huit villas sur le Mont-Royal/Eight Villas on Mount Royal », *A.R.C.*, octobre 1983, encart.

¹⁷¹ Brian Young, *Respectable Burial. Montreal's Mount Royal Cemetery*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's, 2003, p. 14.

Pendant les années 1820 et 1830, malgré le décès de la génération des pionniers, ces lieux de villégiature connaissent peu de changements. Ils demeurent aux mains des mêmes familles ou sont acquis par des propriétaires qui les fréquentent aussi sur une base saisonnière¹⁷². Même le domaine Burnside de James McGill, légué au Royal Institution for the Advancement of Learning pour la création d'une université, demeure une vaste exploitation agricole jusqu'au début des années 1840. Un long litige oppose les héritiers de McGill au Royal Institution pendant de nombreuses années. Même après le règlement de ce différend en 1835-1837¹⁷³, Burnside demeure une maison de ferme au milieu des vergers et des champs, habitée par les héritiers de McGill jusqu'en 1837, puis par le directeur du jeune établissement d'enseignement. Quant à la ferme, ses champs et ses jardins seront loués à divers fermiers à partir de 1837¹⁷⁴.

En dépit de la forte continuité qui caractérise la montagne pendant les quatre premières décennies du XIX^e siècle, la fin des années 1830 annonce une nouvelle orientation. À cette époque, certaines des résidences secondaires de la montagne sont transformées en résidences permanentes¹⁷⁵. Cette évolution s'inscrit dans un mouvement qui s'amorce d'abord à proximité de la ville.

En effet, dès les premières années du XIX^e siècle, certains membres de l'élite urbaine préfèrent habiter une villa de la banlieue plutôt qu'une maison de ville. Ces villas sont habituellement construites sur des emplacements de dimensions restreintes, détachées de propriétés de plus grande superficie, qui peuvent alors conserver leur vocation agricole ou horticole. Les sites privilégiés sont la grande rue du faubourg Sainte-Marie, la rue Saint-Antoine, la rue Dorchester (à l'ouest du faubourg Saint-Antoine) et la rue Sherbrooke (aux environs de la grande rue du faubourg Saint-Laurent). Les sources iconographiques nous permettent de découvrir certaines de ces premières villas, dont Belmont Hall, résidence de John Molson, rue Sherbrooke¹⁷⁶ (figure 40), et Lunn House, résidence de William Lunn également, rue Sherbrooke, à la hauteur de la rue De Bleury¹⁷⁷ (figure 41). Sur le flanc est du mont Royal, on construit vers 1820 la villa Piedmont, résidence du juge Louis-Charles Foucher (figure 42)¹⁷⁸. Le prolongement de la rue Sherbrooke vers l'ouest en 1838 facilite l'accès au flanc sud de la montagne et stimulera le lotissement résidentiel bourgeois des décennies subséquentes.

¹⁷² R. MacLeod, *op. cit.*, note 174, p. 37-39.

¹⁷³ Certaines études indiquent 1829, mais elles confondent les cérémonies qui ont lieu en 1829 pour marquer l'inauguration du Royal Institution et le règlement de 1835 qui autorise les administrateurs de McGill à prendre possession du domaine Burnside, ce qui sera fait en 1837. Un premier jugement favorable au Royal Institution est rendu en 1835 ; il sera confirmé par le Conseil privé en 1837. Voir Cyrus MacMillan, *McGill and Its Story, 1821-1921*, Toronto, The Oxford University Press, 1921, p. 70. Pour connaître le sort de Burnside après le décès de McGill en 1813, voir aussi Ramsay Traquair, « The Building of McGill University », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, mars-avril 1925, p. 45-49 ; H. MacLennan (dir.), *op. cit.*, p. 27-45.

¹⁷⁴ Cyrus MacMillan, *op. cit.*, note 183, p. 70-71.

¹⁷⁵ Parmi ces propriétaires résidants, il faut souligner John Redpath qui acquiert le domaine des Trotter-Desrivières.

¹⁷⁶ Voir Conrad Graham, *Mont-Royal/Ville-Marie. Vues et plans anciens de Montréal*, Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne, 1992. Voir aussi Archives photographiques Notman.

¹⁷⁷ L. d'Iberville-Moreau, *op. cit.*

¹⁷⁸ Conrad Graham, *op. cit.*, note 186, et L. d'Iberville-Moreau, *op. cit.*, p. 79.

6.2.4 La villégiature et les autres versants du mont Royal

Les effets de l'engouement pour la villégiature ne se limitent pas au versant sud du mont Royal ni aux terrasses qui l'environnent. Les autres côtes adossées à la montagne ou qui la traversent, quoiqu'elles soient plus éloignées de la ville, exercent aussi un attrait sur marchands, professionnels et fonctionnaires en quête de quiétude et de charme bucolique. Notre connaissance du développement de la villégiature en ces lieux est toutefois fragmentaire, faute d'études historiques approfondies. Ainsi, il est particulièrement difficile de déterminer s'il s'agissait de résidences secondaires ou principales et d'évaluer l'importance des activités agricoles ou horticoles de leurs propriétaires.

6.2.5 La côte Saint-Antoine

Les concessions sur le flanc sud de la colline de Westmount suscitent très tôt la convoitise des marchands de la fourrure, des négociants et des professionnels de Montréal. Dès le tournant du XIX^e siècle, deux des concessions d'origine situées dans la section est de la côte Saint-Antoine sont vendues à Simon Clarke¹⁷⁹ (dont nous ignorons la profession) et à William McGillivray (1764-1825)¹⁸⁰, neveu de Simon McTavish et, comme lui, un des principaux associés de la Compagnie du Nord-Ouest. Les deux hommes font construire des résidences, surnommées « Edgemont » et « Rosemount », sur les hauteurs, au nord de la voie de desserte¹⁸¹. Après le décès de McGillivray en 1825 et la faillite des sociétés auxquelles il était associé, son domaine change de propriétaire lors d'un décret forcé¹⁸².

6.2.6 La côte Sainte-Catherine

De 1800 à 1840, la côte Sainte-Catherine semble aussi avoir été transformée par le nouvel intérêt des urbains pour la vie rurale. Les propriétés fortement accidentées au sud du chemin de la côte, dont plusieurs ne semblent pas avoir fait partie des concessions d'origine, sont parmi les premières touchées. Ainsi, John Gray, marchand de fourrures et homme d'affaires, acquiert de nombreuses parcelles en plusieurs étapes de 1806 à 1824. Il y fait construire une maison où il décède en 1829¹⁸³. Une partie substantielle de cette propriété semble avoir été vendue au médecin Michael McCulloch qui nomme son domaine « Spring Grove » en raison du ruisseau

¹⁷⁹ Il est possible que'il s'agisse de Simon Clarke, aubergiste de Montréal, époux d'une parente de John Jacob Astor, trafiquant de fourrure, et dont le fils était au service de la Compagnie du Nord-Ouest. Voir Jennifer H.S. Brown, « John Clarke », *Dictionnaire biographique du Canada*, *op. cit.*, note 144.

¹⁸⁰ Selon Guy Pinard, la concession acquise par McGillivray mesurait 1,6 arpent de front sur 23 arpents de profondeur pour atteindre 2,0 arpents de largeur à son extrémité sud, sur le flanc de la montagne.

¹⁸¹ Les années d'acquisition sont 1796 et 1805 respectivement ; voir Pierre Beaupré et Josette Michaud, *op. cit.*, note 29.

¹⁸² Fernand Ouellet, « William McGillivray », *Dictionnaire biographique du Canada*, *op. cit.* ; note 144 ; Guy Pinard, *Montréal, son histoire, son architecture*, t. 3, Montréal, Éditions La Presse, 1989, p. 92-93. Un marché de construction permet à Pinard d'offrir une description de la maison de McGillivray. Robert McKay, *op. cit.*, note 169, p. 17, affirme que la villa de William McGillivray était située au coin sud-ouest du *Golden Square Mile*, le long du futur boulevard Dorchester (actuel boulevard René-Lévesque) et que cette demeure a porté le nom de Château St-Antoine. Il écrit : « It was a Georgian mansion with pleasure grounds « in the English style », surrounded by two hundred wooded acres » .

¹⁸³ Carman Miller, « John Gray », *Dictionnaire biographique du Canada*, *op. cit.*, note 144. Selon Bisson, la propriété de Gray est située au sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et englobe une section du site du futur cimetière du Mont-Royal. Il s'agit de terres ayant appartenu à Toussaint et Baptiste Cavellier, à Barsaloue et à la veuve de Bertrand Trudeau (selon Péladeau, 1774). Gray acquiert aussi les parties montagneuses des concessions 936 et 937, ainsi qu'une partie du lot 937 au nord du chemin.

qui y coule¹⁸⁴. Plus à l'ouest, Sydney Robert Bellingham, marchand, avocat et homme politique, acquiert en 1810 une propriété appartenant aux sœurs de la Congrégation, propriété située elle aussi au sud du chemin de la côte Sainte-Catherine. Il y fait construire une résidence, « Dunnany Cottage¹⁸⁵ ». Un contemporain décrit la propriété ainsi : « un terrain de bonnes dimensions et de grande valeur, magnifiquement situé sur le sommet de la montagne, du côté nord, [où] il construisit une confortable maison dans laquelle il habita de nombreuses années avec sa famille¹⁸⁶ ». À proximité du domaine de Bellingham, l'homme d'affaires John Boston, partisan de l'amélioration agricole, acquiert à son tour une grande propriété sur le flanc sud de la colline d'Outremont en 1836. Sur cet emplacement, il fait construire une élégante maison appelée « Thornbury¹⁸⁷ ».

Nous savons que d'autres hommes d'affaires d'origine britannique ont exploité des fermes à la côte Sainte-Catherine. C'est le cas des frères Stanley et Abner Bagg, marchands et entrepreneurs. Ils acquièrent une terre agricole, sur laquelle se trouve déjà une maison de ferme en bois, en 1814 et, dès 1817, font agrandir et modifier la vieille maison (figure 43)¹⁸⁸. Stanley Bagg vend la propriété à Peter Warren Dease en 1829 ; contrairement à son prédécesseur, celui-ci semble avoir occupé la maison à longueur d'année. Dease a travaillé comme fonctionnaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson et a exploré l'Arctique. Après une vie remplie d'aventures, il « s'établit dans une ferme à la côte Sainte-Catherine, près de Montréal, au début de 1841. Sa famille quitta la Rivière-Rouge pour l'y rejoindre. À la côte Sainte-Catherine, Dease passe 20 ans dans une retraite 'confortable et très respectée'¹⁸⁹ ». John Clarke, autre trafiquant de fourrures employé par la Compagnie du Nord-Ouest puis par la Compagnie de la Baie d'Hudson, acquiert une terre vers 1830 et y fait construire une résidence surnommée « Beaver Lodge » qu'il semble avoir habitée de sa retraite en 1833 jusqu'à son décès en 1852¹⁹⁰.

Des notables francophones acquièrent également des propriétés à la côte Sainte-Catherine pendant les premières décennies du XIX^e siècle, pour les exploiter à des fins agricoles. Ainsi, Louis-Tancrede Bouthillier, shérif de Montréal, fait construire la villa Outre-mont sur la grande terre qu'il acquiert en 1833 (figure 44)¹⁹¹.

¹⁸⁴ L'emplacement de Springgrove est visible sur le Fortifications Survey, vers 1866.

¹⁸⁵ P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 46.

¹⁸⁶ *Dictionnaire biographique du Canada en ligne, op. cit.*, note 144.

¹⁸⁷ P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, Fortifications Survey, 1866.

¹⁸⁸ Guy Pinard, « L'hôtel de ville d'Outremont », La Presse, 26 août 1990, p. C2 ; Communauté urbaine de Montréal, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les résidences*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, 1987, p. 48-51.

¹⁸⁹ P.-R. Bisson, *op. cit.* et *Dictionnaire biographique du Canada, op. cit.*, note 144.

¹⁹⁰ L'ouvrage d'André Croteau, Dinu Bumbaru et Claude Jasmin. 2000, *Outremont, 1875-2000*, Outremont, La Société d'histoire d'Outremont 2000, p. 68, affirme que la propriété de Clarke était située sur le chemin de liaison entre la côte Sainte-Catherine et la côte Saint-Laurent. Voir aussi Jennifer S. Brown, *op. cit.*, note 189. La résidence sera plus tard vendue au confiseur Alfred Joyce et les jardins entourant la villa deviendront le parc Joyce.

¹⁹¹ Le Répertoire de la CUM précise que la construction a lieu de 1833 à 1838 ; la villa est vendue à Donald Lorne McDougall en 1856. La maison se trouve aujourd'hui au 221-223, chemin McDougall. Voir A. Croteau, D. Bumbaru et C. Jasmin, *op. cit.*, note 200, p. 18, et Communauté urbaine de Montréal, *op. cit.*, note 198, p. 76-78.

6.3 Le mont Royal et ses environs vers 1840

Le développement de la villégiature sur les flancs du mont Royal montre que certains sites et éléments naturels sont particulièrement recherchés. La quête du pittoresque incite les villégiateurs à s'installer à proximité des boisés et des cours d'eau et à rechercher des sites offrant d'impressionnants panoramas. Les accidents du relief créent aussi des zones convoitées pour les perspectives qu'elles offrent. Par ailleurs, le mont Royal n'est pas resté à l'abri des interventions humaines. Ainsi, les effets de près d'un siècle d'exploitation agricole – notamment le déboisement des terrasses entourant la montagne, sauf dans les secteurs peu propices à l'agriculture ou bien où les propriétaires avaient conservé les attraits du site – sont de plus en plus perceptibles au cours des années 1840.

Pour constituer un domaine de villégiature, les individus peuvent avoir recours à l'une ou l'autre des stratégies d'acquisition suivantes : la première consiste à acheter une propriété déjà formée ; la deuxième procède par le remembrement de plusieurs lots ou parcelles pour aménager un domaine ; enfin, la troisième préconise l'achat d'un emplacement de dimensions réduites sur la devanture d'une concession de plusieurs arpents.

Avant les années 1840, la villégiature est saisonnière et le domaine est exploité à des fins agricoles. Par la suite, elle prend un caractère plus permanent et l'on assiste à une modification de l'exploitation du domaine qui donne lieu à des aménagements horticoles ou paysagers.

6.4 Des traces d'intérêt historique de la période 1780-1840

Empreintes laissées sur le territoire par l'activité humaine

- Le découpage des grandes propriétés sur le flanc sud du mont Royal, à l'intérieur du futur quartier appelé aujourd'hui « The Golden Square Mile », oriente les lotissements et la trame de rues mis en place après 1840.
- Le tracé de certains grands axes de circulation date de cette période : le prolongement de la rue Sherbrooke vers l'ouest entre les rues De Bleury et Guy ; la création d'un chemin de montée, aujourd'hui le chemin Rockland, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et les terres de la paroisse de Saint-Laurent.

Sites archéologiques

- Il existe peut-être des vestiges des tanneries exploitées sur le chemin de la Côte-des-Neiges pendant ces décennies.

Patrimoine bâti

- La Ferme-sous-les-Noyers témoigne de l'expansion des activités agricoles pendant cette période.
- Selon certaines sources, la maison Imbeault dit Matha (637, chemin de la Côte-Sainte-Catherine) serait une ancienne maison de ferme, construite vers 1820.

- Les maisons Bagg et McDougall (à l'origine la ferme Outre-mont de Tancrède Boutillier) du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, rappellent la première phase de la villégiature saisonnière associée à l'exploitation agricole. Il en est de même de la maison Edgemont et de l'ancienne écurie Forden situées sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine.
- La villa Monklands sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine témoigne également de la première phase de la villégiature de prestige à Montréal.
- Les maisons en rangée de la Metcalfe Terrace, construites sur le chemin de la Côte-Saint-Antoine vers 1839, sont des témoins précoces de la villégiature de banlieue qui s'épanouit après 1840.

Patrimoine toponymique

- La nomenclature de plusieurs rues rappelle les grands propriétaires fonciers et premiers adeptes de la villégiature sur les flancs du mont Royal : les rues McTavish (Simon McTavish), la côte du Beaver Hall (résidence de Joseph Frobisher), l'avenue Clarke à Westmount (Simon Clarke).
- Le pavillon Burnside de l'Université McGill et le toponyme de l'institution elle-même rappellent le vaste domaine Burnside légué par James McGill pour fonder une université.
- Le toponyme Trafalgar, associé au secteur à proximité du chemin de la Côte-des-Neiges au nord du domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice, commémore la ferme de John Ogilvy et le culte que ce dernier vouait aux héros de la bataille de Trafalgar.

7. Des années 1840 aux années 1870 : le mont Royal, espace salubre dans une ville en voie d'industrialisation

Après 1840, la forte croissance de la Ville de Montréal entraîne une transformation profonde du mont Royal. La mutation du Vieux-Montréal, devenu un véritable quartier des affaires dominé par les activités portuaires, commerciales et industrielles, provoque la périurbanisation de fonctions institutionnelles et résidentielles qui y avaient auparavant été concentrées. C'est dans ce contexte que la population bourgeoise ainsi que l'Hôtel-Dieu des Religieuses hospitalières et l'Hôpital général des Sœurs grises quittent la vieille ville pour les abords de la montagne. On assiste aux premiers lotissements résidentiels bourgeois dans le quartier Saint-Antoine, principalement au sud de la rue Sherbrooke. Au nord de cette artère, les maisons d'été cèdent graduellement la place aux somptueuses résidences bourgeoises. Comme d'autres propriétaires de grands domaines, les Sulpiciens profitent de cette conjoncture favorable. Ils participent aussi à l'affirmation de la vocation institutionnelle de la montagne en faisant construire le Grand Séminaire sur leur domaine au milieu des années 1850. Vers la même époque, l'Université McGill et le pensionnat Villa Maria voient le jour sur l'emplacement d'anciennes villas. D'autres établissements scolaires s'implanteront également à l'ombre de la montagne. La villégiature progresse en outre sur les hauteurs ou les versants nord et ouest de la montagne, où l'élite recherche des lieux plus calmes. Enfin, la subdivision des propriétés gagne ces secteurs et les projets de lotissement s'accroissent.

L'expansion de la ville et la préoccupation croissante pour la salubrité influent également sur l'aménagement du mont Royal au milieu du XIX^e siècle. À tour de rôle, les administrateurs des grandes communautés religieuses montréalaises – catholiques, protestantes et juives – acquièrent des terrains et y déménagent leurs cimetières respectifs. L'aménagement paysager de ces lieux témoigne de la valorisation de la nature qui fait aussi du mont Royal un lieu de promenade et de divertissement fort apprécié par l'élite urbaine et les touristes.

7.1 Un cadre champêtre et des lotissements résidentiels bourgeois

7.1.1 *Le Golden Square Mile*

Selon le géographe David Hanna¹⁹², la décennie 1840-1850 marque une rupture fondamentale dans l'histoire du piedmont du mont Royal. C'est à cette époque qu'une nouvelle génération de grands propriétaires fonciers entreprend le lotissement de leurs domaines respectifs et permet l'urbanisation du plateau situé entre les rues Dorchester (actuelle rue René-Lévesque) et Sherbrooke. Successeurs des barons de la fourrure, ces hommes d'affaires cherchent à concilier les plaisirs de l'habitat bourgeois sur les flancs du mont Royal avec les profits procurés par le développement foncier.

¹⁹² David B. Hanna, « Creation of an Early Victorian Suburb in Montreal », dans Gilbert A. Stelter (dir.), *Cities and Urbanization. Canadian Historical Perspectives*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1990, p. 39-65.

Vers 1840, le secteur appelé à devenir le *Golden Square Mile* est réparti en grandes propriétés s'étendant de l'actuelle avenue du Parc jusqu'à la rue Guy. Des domaines de dimensions plus modestes occupent les marges au sud de cette zone. Les analyses de David Hanna et de Roderick MacLeod¹⁹³ montrent bien comment toutes ces grandes propriétés font l'objet de lotissement pendant les années 1840. Les décisions des propriétaires devenus promoteurs fonciers – les John Redpath et Thomas Phillips ainsi que les administrateurs du McGill College – orientent l'avenir du *Golden Square Mile*. Leurs plans de lotissement créent la trame urbaine et la nomenclature des rues, définissent les cadres de la construction résidentielle et façonnent ainsi les paysages urbains (figure 45).

Cependant, le nouveau quartier résidentiel de prestige ne se concrétise vraiment qu'à partir des années 1850. En effet, malgré les efforts promotionnels des promoteurs (par exemple, Phillips et Redpath font appel notamment à la publicité dans les journaux en 1842 et en 1845), le contexte économique, politique et social difficile retarde la migration de la bourgeoisie hors du Vieux-Montréal. La construction résidentielle ne prend son véritable envol qu'après 1853. Un des facteurs déterminants aurait été la construction du réservoir McTavish (1852-1856) qui rend possible l'adduction d'eau dans le secteur. David Hanna¹⁹⁴ souligne que les premières rues à profiter de la canalisation sont justement celles qui seront loties prioritairement : l'avenue McGill College et la rue Sainte-Catherine.

Les études font également ressortir le caractère différencié du *Golden Square Mile*, trait social et morphologique qui est le résultat des intentions des propriétaires-lotisseurs. Deux distinctions fondamentales existent entre le plateau au sud de la rue Sherbrooke et les pentes au nord. Dans ce dernier cas, des lots de taille plus imposante (on parle à l'époque de *mansion lots* ou de *villa lots*) permettent l'affirmation de l'individualité des villas et la mise en œuvre d'aménagements paysagers d'importance, tout en garantissant des perspectives imprenables sur la ville, le fleuve et la plaine de Montréal au loin (figure 46). En même temps, ces divers plans de lotissement ont tous pour effet de favoriser le maintien du caractère boisé des flancs de la montagne et de sauvegarder d'importantes percées sur elle à partir du plateau. Ainsi, la faible densité du lotissement au nord de la rue Sherbrooke est accompagnée par la création de grandes voies de circulation (par exemple, l'avenue McGill College, la rue Redpath, la rue Drummond, la rue Simpson), aux dimensions amples (figure 47), conformément au règlement adopté par les autorités municipales au début de la décennie. Le long de la plupart de ces avenues, entre les rues Sherbrooke et Dorchester (aujourd'hui la rue René-Lévesque), les lots, de dimensions plus modestes, suscitent l'intérêt des constructeurs qui érigent des maisons en rangée, souvent fort élégantes mais moins coûteuses et donc accessibles aux membres des strates intermédiaires de la bourgeoisie montréalaise.

Les années 1840 marquent ainsi le début d'une grande phase de construction de villas bourgeoises sur le flanc sud du mont Royal. La villégiature se développe d'abord là où l'accès aux hauteurs est le plus facile : aux limites est et ouest du *Golden Square Mile*, sur la rue Sherbrooke entre les rues Saint-Laurent et De Bleury et le long du chemin de la Côte-des-Neiges au nord de la rue Sherbrooke. Au dernier endroit, au nord-est du domaine des

¹⁹³ Roderick MacLeod, *op. cit.*, note 174.

¹⁹⁴ D. B. Hanna, *op. cit.*, note 205.

Sulpiciens, de nombreuses constructions ont lieu de 1845 à 1870. Dès 1848, sur l'ancienne terre de John Ogilvy, Albert Furness fait construire Trafalgar Lodge (figure 48). La maison d'inspiration néo-gothique est l'œuvre de l'architecte John George Howard¹⁹⁵. Quelques autres villas seront construites à proximité pendant les vingt prochaines années : Viewmount et Trafalgar Cottage (villas aujourd'hui disparues). C'est aussi à proximité, au sommet de la montagne dans le prolongement de l'axe des rues Simpson et Redpath, que Hosea B. Smith fait construire Mountain House et ses dépendances en 1858 (figure 49).

Au sein du *Golden Square Mile* lui-même, d'imposantes villas apparaissent à flanc de montagne et le long de la rue Sherbrooke. Elles sont conçues par les plus importants architectes montréalais de cette époque, dont Cyrus Pole Thomas, William Speir & Son, Victor Roy, John William Hopkins et Daniel Wily, Andrew Taft. Ces somptueuses résidences permettent à une nouvelle élite – formée de grands marchands, d'armateurs, de financiers et d'industriels – de s'approprier la montagne jadis occupée par les barons de la fourrure. Parmi les remarquables villas construites pendant ces années, soulignons Terrace Bank (figure 50) de John Redpath ; Ravenscrag (figure 51) de Sir Hugh Allan ; Rosemount (figure 52) de John Rose puis de William Watson Ogilvy ; Braehead (figure 53), de Orrin Squire Wood ; Mountainview (figure 54) de David Lewis puis de James Linton ainsi que de nombreuses résidences aujourd'hui disparues, telles les résidences d'Alfred Savage et Benjamin Lyman à proximité de la rue McTavish (figure 55).

Les promoteurs, les architectes et les bâtisseurs du *Golden Square Mile* font aussi une grande place aux maisons de ville en rangée, très présentes dans les quartiers chics de Londres à cette époque. Pendant les années 1850 et 1860, ce type de bâti résidentiel caractérise plusieurs des artères les plus prestigieuses du nouveau quartier bourgeois. On le trouve sur la rue Sherbrooke – le Prince of Wales Terrace (figure 56), sur toute la longueur de la rue Sainte-Catherine (figure 57), ainsi que sur plusieurs des grandes avenues qui traversent le *Golden Square Mile* de nord en sud – sur la rue University et l'avenue McGill College, notamment. David Hanna souligne le caractère exceptionnel des résidences de ce type à Montréal :

In British North America, the urban scene was not sufficiently mature to support terrace housing until the nineteenth century [...] It remained until the 1840s, however, for terraces to erupt simultaneously in virtually all major commercial and administrative centres in Upper and Lower Canada. Even then, by the 1860s, cities such as Toronto, Hamilton and Quebec had only a few isolated examples of fully developed terraces. It remained for Montreal alone to develop a comprehensive terrace townscape¹⁹⁶.

Les plans tracés par James Cane en 1846 de même que par Plunket et Brady en 1872, ainsi que les nombreuses gravures et photographies réalisées pendant ces décennies, sans parler des études fouillées de Hanna et MacLeod, permettent de reconstituer la progression de l'urbanisation du flanc sud du mont Royal. Malgré les projets ambitieux qui sont formulés au début des années 1840, les lotissements progressent lentement. Une gravure de 1852 montre

¹⁹⁵ Pierre-Richard Bisson, *L'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar à Montréal*, 2001, p. 35.

¹⁹⁶ David B. Hanna, *op. cit.*, note 205, p. 64.

l'importance que conservent alors les champs et les pâturages (figure 58). Le mouvement s'accélère à partir du milieu des années 1850 et les photographies de William Notman témoignent du caractère résolument urbain du nouveau quartier bourgeois vers 1870 (figures 59 et 60).

7.1.2 Lotissement du domaine des Sulpiciens

À la fin des années 1850, le lotissement résidentiel s'étend à l'ouest du *Golden Square Mile* alors que les Sulpiciens autorisent la Ville de Montréal à prolonger les rues Sherbrooke (1847) et Sainte-Catherine (1858) vers l'ouest. Ce développement s'inscrit en continuité avec ce qui se passe sur la terrasse à l'est. Il en est de même de la permission accordée en 1859 pour l'aménagement « d'un boulevard autour de la montagne¹⁹⁷ », boulevard dont le tracé se situe aux limites nord du domaine et qui constitue le pendant des avenues McGregor et Summerhill ouvertes à l'est du chemin de la Côte-des-Neiges.

Les lotissements qui prennent forme à la fin des années 1850 sont guidés par deux principes. Le premier est celui de la préservation du caractère champêtre et de la qualité de l'environnement immédiat du fort de la Montagne. Le second consiste en l'adaptation des dimensions des emplacements en fonction de la qualité des sites et de la population visée.

La première phase de lotissement débute à la fin des années 1850 dans la partie est du domaine et privilégie le périmètre des rues Guy, Dorchester et Sherbrooke – à proximité du secteur plus à l'ouest mis en valeur par George Simpson et John Redpath. Ces dernières rues (Simpson et Redpath) constituent des emplacements de choix, car toutes deux sont sises sur des promontoires qui dominent respectivement la pente escarpée et la terrasse. Elles offrent de magnifiques panoramas de la ville, du fleuve et de la plaine de Montréal. Les Sulpiciens destinent ces emplacements à de grandes propriétés. Les premières ventes ont lieu de 1860 à 1864 et attirent d'importants hommes d'affaires montréalais. La seconde phase de lotissement, cette fois d'emplacements aux dimensions plus modestes, s'étend de 1864 à 1871 et touche au secteur à l'ouest du périmètre initial (figure 61). De nouvelles rues sont tracées et des constructions résidentielles y apparaissent. Toutefois, l'urbanisation demeure réduite au début des années 1870. Les photographies de William Notman et d'Alexander Henderson (figure 62), tout comme les tableaux de peintres tel James Duncan, révèlent que la portion sud-ouest du domaine des Sulpiciens demeure un paysage encore dominé par les pâturages. Les rares villas à proximité de l'avenue Greene, qui correspond à la limite ouest de la propriété sulpicienne, s'inscrivent encore dans un cadre très champêtre au début des années 1870 (figure 63).

7.2 La villégiature sur les autres flancs du mont Royal : rêves et réalités

Le flanc sud du mont Royal s'urbanise progressivement de 1840 à 1870, et les lotissements atteignent la partie sud du grand domaine des Sulpiciens. Toutefois, la côte Saint-Antoine, le versant nord de la colline de Westmount et les pentes de la colline d'Outremont ne participent pas à ce mouvement. Au contraire, les activités agricoles s'y maintiennent et une villégiature plus rurale s'y déploie.

¹⁹⁷ Grand Séminaire de Montréal, *op. cit.*, p. 29.

7.2.1 La côte Saint-Antoine

Après 1840, la seconde phase de construction de villas s’amorce sur les flancs de la colline de Westmount. À l’extrémité est de la côte Saint-Antoine, l’ancienne terre McGillivray¹⁹⁸ accueille des villas de prestige. En deux phases, à la fin des années 1840, on assiste donc à la division de la terre en trois sections. La partie nord (au nord de l’avenue Montrose) est scindée en deux parties appartenant respectivement à William Footner père et à John Eadie, actuaire travaillant pour la Banque d’épargne du district de Montréal, tandis que la vaste propriété au sud de l’avenue Montrose est acquise par John Young, homme d’affaires et leader de la communauté marchande de Montréal. En 1847-1848, Footner et Eadie font construire de belles demeures à flanc de montagne, au nord de la voie appelée actuellement « Le Boulevard ». La résidence d’Eadie, située à l’est, reçoit le nom de « Braemar » en 1866 (brae : « beauté et harmonie » ; mar : « sur flanc de colline »), tandis que celle de Footner, à l’ouest, est appelée « Clarevue » (aujourd’hui disparue). La maison Braemar est reconnue comme un exemple exceptionnel des résidences de style Régence (figure 64). Plusieurs attribuent sa conception à l’architecte William Footner fils. De 1847 à 1861, John Young semble avoir procédé à la démolition de la maison McGillivray pour faire construire une maison en pierre surnommée « Rosemount ». Vendue en 1861 à Robert James Reekie, la maison fait alors l’objet d’un important agrandissement ; le nouveau propriétaire fait également lotir le terrain au sud et au nord de la villa dans l’espoir d’y attirer de nouveaux résidents. À la fin des années 1860, ces nouvelles demeures voient le jour et l’occupation du territoire devient un peu plus dense.

Plus à l’ouest, la vocation agricole de la côte Saint-Antoine persiste. Quelques villas sont construites de 1840 à 1870 sur des parcelles détachées des terres agricoles, surtout le long du chemin de la côte Saint-Antoine et de la rue Dorchester. Parmi ces nouvelles résidences, soulignons la maison Justine-Solomé Hurtubise (1847) et Isabella Nicol (1869), sises toutes les deux sur des parcelles de l’ancienne terre de la famille Hurtubise (figures 65 et 66). Les lotissements plus étendus, associés à la disparition complète de la vocation agricole, doivent attendre les années 1870. Ils se produisent plutôt au sud du chemin de la Côte-Saint-Antoine, à proximité de l’axe de la rue Sainte-Catherine dotée d’un service de tramway hippomobile en 1872. Si certains projets de lotissement sont élaborés vers 1870-1872, la crise financière de 1873 atténue l’ardeur des promoteurs et la construction résidentielle doit attendre la reprise du tournant des années 1880¹⁹⁹.

¹⁹⁸ Les informations à propos de cette propriété proviennent pour la plupart de Guy Pinard, *op. cit.*, p. 92-100. Braemar a été classé par le gouvernement du Québec en 1984.

¹⁹⁹ Alan M. Stewart et Léon Robichaud, *op. cit.*, note 97.

7.2.2 La côte Sainte-Catherine

La villégiature persiste à la côte Sainte-Catherine de 1840 à 1870. On y trouve à la fois les grands domaines, où la villégiature cohabite avec l'exploitation agricole, et des lots de dimensions plus réduites détachés des grandes propriétés. Parmi les nouvelles villas construites à cette époque, soulignons la construction, vers 1865, de Woodside Cottage, du côté nord du chemin de la côte, à l'ouest de Dunany Cottage ; y réside David Edward, premier maire d'Outremont²⁰⁰. Le premier véritable projet de lotissement urbain à la côte Sainte-Catherine est élaboré au milieu des années 1850. En 1856, peu après l'ouverture du cimetière du Mont-Royal, les héritiers McCulloch conçoivent un projet de lotissement de la propriété Spring Grove²⁰¹. Ils proposent de diviser le terrain en de nombreuses parcelles pouvant accueillir des villas (*villa lots*), parcelles dont les dimensions et la disposition rappellent celles des lotissements du *Golden Square Mile* au nord de la rue Sherbrooke. Le projet compte tirer profit d'un boulevard devant être aménagé vers l'ouest, à flanc de montagne. Ce projet de circuit de plaisance sur les hauteurs du mont Royal, à proximité des trois sommets, suscite beaucoup d'enthousiasme pendant les années 1850. Un plan dressé par Boxer en 1859 illustre le parcours retenu et met en relief les nombreuses villas qui ornent déjà la montagne (figure 67). Toutefois, le nouveau boulevard et l'ambitieux projet de lotissement ne verront pas le jour. Le Fortifications Survey réalisé vers 1869 permet de constater que l'ancienne propriété McCulloch est alors à peine transformée²⁰².

7.2.3 La côte des Neiges

En 1840, l'ancienne côte des Neiges est devenue un village rural prospère, partagé entre agriculteurs et tanneurs. Il semble toutefois offrir peu d'attraits aux villégiateurs. Ceux-ci préfèrent s'installer au sud du village, le long du chemin qui traverse la montagne, ou bien le long de l'actuel chemin Queen-Mary, à l'ouest de sa jonction avec le chemin de la Côte-des-Neiges. C'est dans ce secteur, sur le flanc nord de la colline de Westmount, que John Molson fils fait construire la villa Terra Nova en 1848. L'architecte George Browne conçoit une résidence de style néoclassique avec une grande galerie qui offre une vue exceptionnelle des campagnes montréalaises et des Laurentides (figure 68). Le Fortifications Survey dressé à la fin des années 1860 indique d'autres villas à proximité, dont le domaine Snowdon ; on y aperçoit également la propriété d'un horticulteur, les Marchmount Nurseries et des hôtels de villégiature.

7.3 Des conditions essentielles : la mise en place d'infrastructures urbaines

7.3.1 La trame de rues et le transport urbain

L'urbanisation progressive du versant sud du mont Royal entraîne la mise en place d'une nouvelle trame de rue en damier dont les principaux maîtres d'œuvre sont les propriétaires des

²⁰⁰ A. Croteau, D. Bumbaru et C. Jasmin, *op. cit.*, note 200, p. 13. La résidence se trouve aujourd'hui au 792, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

²⁰¹ Pierre-Richard Bisson, note 27, p. 71-73.

²⁰² *Ibid.*, p. 74.

anciens domaines agricoles devenus promoteurs fonciers. Seuls quelques éléments de cette grille, c'est-à-dire les grandes artères transversales : les rues Sherbrooke, Sainte-Catherine et Dorchester (aujourd'hui la rue René-Lévesque), confèrent une unité au nouveau tissu urbain. Les rues nord-sud et les axes secondaires est-ouest sont, au contraire, l'initiative des promoteurs qui déterminent à la fois leur tracé et leur nomenclature. Ainsi, George Simpson, Thomas Phillips et John Redpath attribueront aux nouvelles rues de leurs domaines respectifs des noms qui témoignent de leur propre initiative ou qui rendent hommage aux membres de leur famille (par exemple, la rue Drummond rappelle le nom de famille de l'épouse de Redpath). D'autres propriétaires choisiront plutôt des noms qui témoignent de valeurs qui leur sont chères : ainsi, les Sulpiciens créeront les rues Saint-Marc, Saint-Luc, Saint-Mathieu pour rappeler trois des quatre évangélistes, ainsi que la rue Baile et l'avenue Vincent-Quiblier pour commémorer des supérieurs du Séminaire de Saint-Sulpice²⁰³. Comme nous l'avons vu plus haut, le calendrier de l'extension des grandes artères vers l'ouest sera un facteur déterminant pour le mouvement d'urbanisation.

Sur les autres flancs de la montagne, le développement du réseau viaire est moins rapide. Ainsi, à la côte Sainte-Catherine, vers 1870, quelques ruelles et petits chemins commencent à peine à pénétrer les terres en bordure du chemin de la côte. Ces petites voies, de même que des sentiers et chemins privés, annoncent toutefois des avenues qui deviendront plus importantes au fil des lotissements de la fin du XIX^e siècle²⁰⁴. Reflet de son statut, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine est équipé d'un trottoir de bois sur toute sa longueur en 1875²⁰⁵.

Dans les secteurs plus éloignés du Vieux-Montréal, qui demeure le centre des affaires du Montréal victorien²⁰⁶, l'avancée de la banlieue dépend de la mise en place d'infrastructures de transport urbain. Les grands axes est-ouest et nord-sud bénéficient rapidement de services de tramways hippomobiles qui rendent possible le navettage des nouveaux quartiers résidentiels vers le centre-ville. Ainsi, le service de tramways le long de la rue Sainte-Catherine et de la rue Dorchester (figure 69) est étendu progressivement vers l'ouest. En ce qui concerne la rue Sainte-Catherine, il atteint l'avenue Greene en 1872 et permet aux nouveaux banlieusards de se rendre aisément au centre-ville (figure 70)²⁰⁷.

7.3.2 Les premiers réservoirs d'eau potable construits dans la montagne

Depuis le début du XIX^e siècle, le système d'approvisionnement en eau à Montréal inclut le mont Royal, d'abord comme site procurant une source d'eau potable, ensuite comme lieu d'emménagement de l'eau potable, prête à être distribuée par gravité dans les centaines de kilomètres de conduites se trouvant sous les rues de la ville. C'est dire que, à titre d'élément topographique, le mont Royal joue un rôle clé dans la vie urbaine quotidienne.

²⁰³ Brian Young, *op. cit.*, note 181, p. 145.

²⁰⁴ P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 75.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 104.

²⁰⁶ Joanne Burgess, « Le centre victorien. Commerce et culture, 1850-1880 », dans Gilles Lauzon et Madeleine Forget (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Éditions du Québec et Ville de Montréal, 2004, p. 150-197.

²⁰⁷ Brian Young, *op. cit.*, note 181, p. 145.

Le premier réseau de distribution d'eau potable mis en place en 1805 par la Compagnie des propriétaires des eaux de Montréal puisait l'eau des ruisseaux de la montagne et l'amenait par gravité aux habitants et marchands de la vieille ville. La source était située sur le versant sud-ouest du mont Royal, sur le site du domaine des Sulpiciens. Selon Fougères²⁰⁸, l'eau était amenée par une conduite longue d'environ 3 km jusque dans un réservoir situé dans l'espace habité. L'idée de puiser l'eau sur le mont Royal s'est révélée improductive, notamment pour des raisons techniques. En raison de son fort débit et de sa relative pureté, le fleuve Saint-Laurent devient la source privilégiée d'eau potable au XIX^e siècle.

De 1852 à 1856, à la suite de l'incendie qui a ravagé une bonne partie de la ville, les autorités montréalaises entreprennent la construction d'un nouvel aqueduc. L'idée est de construire un réservoir pour remplacer celui qui se trouve au square Saint-Louis actuel (coteau Baron). En fait, l'incendie de 1852 est l'occasion de repenser tout le système d'approvisionnement en eau de la Ville de Montréal. La conception du nouveau système est confiée à l'ingénieur Thomas C. Keefer (1821-1915) :

Commandé en 1853, le plan de Keefer pour les installations montréalaises se distinguait par son originalité. Guidée par le génie de l'ingénieur, la nature ferait tout le travail. Keefer proposait d'utiliser l'énergie produite par le courant du Saint-Laurent pour pomper l'eau dans des réservoirs situés sur le mont Royal ; de là, sous l'effet de la pression, l'eau alimenterait les canalisations principales de la ville, au pied de la montagne. Ce réseau controversé fonctionna un temps, mais sa capacité devint bientôt trop faible à cause de l'expansion de Montréal ; de plus, en hiver, de la glace se formait dans les bassins de charge, ce qui réduisait son efficacité. Lorsqu'on agrandit le réseau, à la fin des années 1860, on posa des pompes à vapeur plus fiables²⁰⁹.

Puisée en aval dans les rapides de Lachine, l'eau est amenée jusqu'à l'emplacement actuel de l'usine Atwater²¹⁰ par un canal à ciel ouvert long de 8 km.

L'introduction de la machine à vapeur – et plus tard de l'énergie hydroélectrique – permet de pomper l'eau et de l'élever dans des réservoirs situés sur les terrasses du mont Royal. De 1853 à 1875, deux réservoirs d'eau potable ont été construits dans la montagne : le réservoir McTavish (terminé en 1856, puis agrandi et couvert en 1948), situé à 63 m d'élévation et qui a une capacité d'emmagasinement de 150 000 m³ (figure 59) et le réservoir du Haut-Niveau (démoli durant les années 1930) se trouvant dans le parc du Mont-Royal à 130 m d'élévation. Selon Susan Ross²¹¹, le site du réservoir McTavish serait l'un des plus anciens encore en usage en Amérique du Nord. L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal renferme ainsi un patrimoine industriel unique qui a contribué au développement de la vie urbaine moderne en y apportant, notamment, des éléments de salubrité et de confort.

²⁰⁸ Dany Fougères, *op. cit.*, p. 250.

²⁰⁹ H.V. Nelles, « Thomas C. Keefer », *Dictionnaire biographique du Canada, op. cit.*, note 144.

²¹⁰ L'usine de filtration Atwater est construite au pied de la rue Atwater durant les années 1910 à la suite d'une épidémie de typhoïde survenue en 1910. Au cours des années 1980, l'usine Charles-J. Des Bailleurs, située dans l'arrondissement de LaSalle, vient compléter les installations de filtration.

²¹¹ *Ibid.*, p. 32.

,La faiblesse du développement urbain sur les autres versants du mont Royal retarde la mise en place d'égouts et de canalisations d'aqueduc. À la côte Sainte-Catherine, la municipalité d'Outremont ne se donnera ces infrastructures que vers 1890²¹².

7.4 L'urbanisation, un cadre champêtre et des activités agricoles

Même après 1840, les activités agricoles persistent aux alentours du mont Royal. La pression accrue de l'urbanisation entraîne certes la disparition de champs, de vergers et de pâturages. L'érosion de la zone agricole s'effectue toutefois graduellement, selon une géographie et une chronologie variable, fortement liée à la progression des lotissements.

Les grandes propriétés à vocation agricole, notamment le domaine des Sulpiciens demeurent très productives – de 1840 à 1855, avant le début des lotissements, mais aussi jusque pendant les années 1870. Les fermiers engagés par les Sulpiciens récoltent du foin, du maïs, de l'avoine et des patates, cultivent un potager, cueillent les pommes des vergers et produisent du cidre, entretiennent un troupeau de vaches laitières²¹³. Les fermes et les jardins appartenant à des bourgeois sont aussi mis en culture pendant de nombreuses années, en attente de l'urbanisation du futur *Golden Square Mile*. Tel est le cas des terres appartenant à l'Université McGill qui sont toujours exploitées au milieu des années 1850 lors de l'arrivée du principal directeur Dawson. Sur les autres flancs de la montagne, l'agriculture demeure extrêmement importante – qu'elle soit pratiquée par des gentlemen farmers ou par des agriculteurs. Le long du chemin de la Côte-des-Neiges, Hosea B. Smith (figure 49) et John Leeming exploitent d'importantes fermes (figure 71). Ce dernier possède la terre voisine de la ferme que Pierre Beaubien vend à la fabrique Notre-Dame pour aménager le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges en 1854. Lors de la vente, cette propriété, que Beaubien n'occupe que sur une base saisonnière, est décrite comme une terre comprenant un « bocage d'environ vingt-cinq à trente arpents et quatre-vingt-cinq en culture²¹⁴ ».

À la côte Sainte-Catherine²¹⁵, plusieurs propriétaires s'adonnent à l'élevage ou à diverses productions agricoles. Louis Beaubien (1837-1915) exploite la ferme familiale (acquise par son père Pierre Beaubien) à partir de 1866²¹⁶ ; elle est célèbre pour ses pommes ainsi que pour l'élevage de vaches et de percherons. Parmi les autres gentlemen farmers de la côte Sainte-Catherine, notons William Wallace Dunlop (renommé pour son miel) et Timothy James Gorman (reconnu pour ses melons brodés)²¹⁷.

Quant aux agriculteurs qui exploitent des fermes souvent transmises de génération en génération depuis des décennies, leurs activités poursuivent une évolution amorcée au début du XIX^e siècle en réponse aux mutations du marché montréalais. De nombreux cultivateurs maintiennent l'intégrité de leur propriété, ou effectuent de petits lotissements qui leur

²¹² P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 105.

²¹³ B. Young, *op. cit.*, note 181, p. 64-66.

²¹⁴ Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, *Plan directeur d'aménagement. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, t. 1, 1999, p. 28.

²¹⁵ A. Croteau, D. Bumbaru et C. Jasmin, *op. cit.*, note 200, p. 16.

²¹⁶ Guy Pinard, *op. cit.*, note 198, p. C2.

²¹⁷ Pierre-Richard Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 56.

permettent de tirer profit de la demande des futurs banlieusards et des promoteurs fonciers, sans renoncer à leurs activités agricoles ; l'expérience des Hurtubise à la côte Saint-Antoine s'inscrit dans cette mouvance²¹⁸. La côte Sainte-Catherine possède encore ses fermiers et jardiniers au milieu des années 1870. Les plans du Fortifications Survey (1866) et de Hopkins (1879) montrent qu'une dizaine de fermes s'étendent au sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, les longs rectangles des concessions originales y étant encore perceptibles. La ferme Beaubien est la seule qui se prolonge vers le sud, ce qui entraîne le déboisement de cette partie du flanc nord de la montagne.

Les côtes aux abords de la montagne demeurent en grande partie intégrées à l'espace agricole qui ceinture la ville. De 1840 à 1870, cet espace connaît un lent passage d'une agriculture mixte où la production laitière occupe une place importante vers l'horticulture et les jardins maraîchers qui domineront à la fin du XIX^e siècle. Parmi ces jardiniers, soulignons la famille McKenna qui pratique l'horticulture sur les flancs de la montagne à partir du milieu du XIX^e siècle et qui y construit des serres vers 1870²¹⁹. La montée de l'horticulture est en partie une réaction à la migration du bassin laitier vers les paroisses périphériques de l'île et même vers la grande région de Montréal grâce à l'amélioration du transport ferroviaire.

La prospérité des agriculteurs et des jardiniers dépendra notamment de l'entretien des routes qui mènent aux marchés publics. En 1840, le gouverneur de la province crée le Montreal Turnpike Trust afin de gérer les grands chemins de l'île de Montréal. Les administrateurs de la société reçoivent le mandat de refaire et de redresser les principales routes ; des postes de péage génèrent des revenus qui permettent de financer l'amélioration et l'entretien des routes. Ces postes sont établis à l'entrée de la ville sur les grands chemins menant à Montréal. Ainsi, une barrière de péage est érigée sur l'avenue Mont-Royal, à l'est de la côte Sainte-Catherine, et une autre au cœur de la côte, près de la maison Bagg (aujourd'hui l'hôtel de ville de l'arrondissement d'Outremont)²²⁰. Un autre poste de péage est érigé sur le chemin de la Côte-des-Neiges, au nord du domaine des Sulpiciens. Rapidement, des postes de péage sont aussi construits sur les chemins de la Côte-Saint-Luc et de la Côte-Saint-Antoine, pour éliminer la tentation de contourner le poste de péage du chemin de la Côte-des-Neiges. Une étude effectuée par Jean-Claude Robert permet d'établir que, des années 1840 aux années 1860, le chemin qui mène du Sault-au-Récollet à la ville via le chemin et la rue Saint-Laurent est la plus importante artère nord-sud de l'île de Montréal. Le chemin de la Côte-des-Neiges, qui communique aussi avec la rivière des Prairies, ne réussit pas à lui livrer une concurrence efficace, peut-être à cause de la topographie du mont Royal : en effet, le chemin de la Côte-des-Neiges compte des montées abruptes, il « escalade et descend les pentes du mont Royal²²¹ ». Quelles que soient les routes privilégiées pour les trajets sur de plus longues distances, tous les habitants des côtes aux abords du mont Royal disposent d'un réseau routier de qualité.

²¹⁸ Alan M. Stewart et Léon Robichaud, *op. cit.*, note 97.

²¹⁹ Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, *op. cit.*, note 227, p. 31.

²²⁰ Pierre-Richard Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 66.

²²¹ Jean-Claude Robert, « Réseau routier et développement urbain dans l'île de Montréal au XIX^e siècle », dans Horacio Capel et Paul-André Linteau (dir.), *Desrrollo urbano comparado/Développement urbain comparé*, Barcelone, Universitat de Barcelona, 1998, p. 109.

7.5 Le mont Royal, refuge pour les institutions religieuses, éducatives et hospitalières

La vocation institutionnelle des flancs du mont Royal, annoncée par le legs de James McGill, est toujours à l'état embryonnaire en 1840. Il s'agit d'un rôle nouveau pour la montagne, mais ce rôle est largement tributaire de l'héritage foncier légué par le XVIII^e siècle et les décennies antérieures. L'existence du domaine seigneurial et la présence de domaines constitués par des notables ou des communautés religieuses structurent la propriété sur les flancs de la montagne et favorisent l'installation des établissements dans un cadre prestigieux, champêtre et salubre.

7.5.1 L'implantation institutionnelle au domaine de la Montagne

Les Sulpiciens jouent un rôle déterminant dans l'affirmation du mont Royal comme lieu d'implantation des grands établissements d'enseignement religieux et socio sanitaires de Montréal. Ce rôle s'exprime d'abord dans les initiatives sulpiciennes qui modifient profondément la fonction et l'aménagement physique de la section du domaine de la Montagne situé au nord de la rue Sherbrooke actuelle. En témoignent également leurs interventions pour orienter la migration de certaines communautés religieuses hors du centre-ville pendant la période 1840-1880.

Au début des années 1840, le domaine de la Montagne demeure une résidence champêtre pour les prêtres de Saint-Sulpice, domaine qui conserve les caractéristiques architecturales et paysagères étant les siennes depuis le début du siècle. Un plan dressé en 1854 permet de reconstituer l'environnement immédiat du fort à la veille d'une importante transformation de sa vocation. Le domaine clos situé au nord de la rue Sherbrooke est alors divisé en deux sections : la partie est accueille la maison de campagne des Sulpiciens, la résidence du fermier, un pressoir à cidre et une serre. À proximité, on trouve un jardin potager, un verger et un vignoble ; tout au fond de l'enclos, un belvédère a été construit. La partie ouest du domaine clos est aménagée en parc ; son bassin d'eau est entouré d'arbres fruitiers, tandis que les pentes au nord de la propriété sont plantées de vignes²²². Un de ces vignobles aurait produit deux espèces de raisins, dont du Muscadet²²³. La propriété avait été emmurée en 1847, lors de l'ouverture de la rue Sherbrooke²²⁴. Toutefois, ce cadre idyllique va bientôt être transformé.

7.5.2 Le Grand Séminaire, 1854-1857

Le projet de création d'un grand séminaire pour offrir une formation poussée en théologie pour les futurs prêtres naît au cours des premières décennies du XIX^e siècle. Il se concrétise après 1840 grâce à l'amélioration de la situation financière du Séminaire de Saint-Sulpice à la suite de la réaffirmation par la Couronne britannique de ses titres seigneuriaux²²⁵. D'abord logé dans une aile du Collège de Montréal au faubourg des Récollets, le Grand Séminaire connaît une

²²² Grand Séminaire de Montréal, *op. cit.*, p. 38.

²²³ *Ibid.*, p. 33. L'ouvrage cite un témoignage de M. Pierre Rousseau.

²²⁴ *Ibid.*, p. 33.

²²⁵ Voir à ce sujet Brian Young, *op. cit.*, note 181.

hausse régulière du nombre de séminaristes qui conduit à la décision d'ériger un bâtiment qui lui serait réservé. Diverses hypothèses sont explorées et rejetées avant que le choix s'arrête sur le fort de la Montagne. Les plans sont élaborés par John Ostell en 1854, approuvés en 1855, et l'immeuble est terminé en 1857. Il s'agit d'un complexe en forme de U, avec un grand corps de bâtiment inséré entre deux ailes principales. La chapelle est achevée en 1862-1864. Le Grand Séminaire accueille de 50 à 100 séminaristes pendant ses premières années. La croissance du nombre d'élèves exige un agrandissement de l'immeuble en 1875²²⁶, cette fois sous la supervision de Henri-Maurice Perrault.

7.5.3 Le Collège de Montréal, 1868-1871

Si le Grand Séminaire est un nouvel établissement, le second élément du complexe éducatif sulpicien sur les flancs du mont Royal possède en revanche une longue histoire. Le Collège de Montréal est créé en 1767 et occupe l'ancien château de Vaudreuil, rue Saint-Paul, de 1773 à 1803 (site devenu depuis l'emplacement de la place Jacques-Cartier). Après la destruction de cet édifice par un incendie, les Sulpiciens reconstruisent hors de l'enceinte urbaine, mais à l'ombre des fortifications, rue Saint-Paul à l'ouest de McGill. Ce nouvel emplacement est au cœur d'un secteur profondément touché par l'expansion de l'activité portuaire et du commerce après 1850. Pendant la guerre civile américaine, le Collège de Montréal est réquisitionné par les troupes britanniques : élèves et enseignants trouvent alors refuge au Grand Séminaire où ils demeurent jusqu'en 1870²²⁷. L'année suivante, ils s'installent dans un nouvel immeuble, construit immédiatement à l'est du Grand Séminaire. Mis en chantier en 1868, le Collège est conçu par l'architecte Henri-Maurice Perreault²²⁸ ; il prolonge le corps principal du Grand Séminaire vers l'est et fait ajouter une troisième aile, parallèle aux ailes du Grand Séminaire. En 1876, le Collège se verra amputer des élèves inscrits aux deux dernières années de son programme d'études lorsque les Sulpiciens créent le Séminaire de philosophie. Cet établissement sera toutefois logé au Grand Séminaire jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment « plus haut sur la montagne, au milieu des pommiers », en 1891-1894²²⁹.

Durant les années 1870, de nouveaux aménagements accompagnent la nouvelle vocation : cours d'école pour jeunes élèves du collège, plantations d'arbres, etc. Les plans de l'époque montrent aussi la présence d'une carrière de pierres au nord du bassin.

La construction du Grand Séminaire entraîne la démolition des deux tourelles nord et de la plus grande partie des murailles du fort (figure 72). Le château érigé par Vachon de Belmont est démoli à son tour en 1860²³⁰. Cependant, la démolition du château des Sulpiciens ne marque pas la fin de la villégiature sulpicienne sur les flancs du mont Royal. C'est plutôt la Ferme-sous-les-Noyers qui remplit dorénavant cette fonction. Cette maison accueillait déjà les

²²⁶ Les informations à propos des origines du Grand Séminaire proviennent de Barthélemy Gattet, p.s.s., « Le Grand Séminaire », dans *Le troisième centenaire de Saint-Sulpice*, Montréal, s. éd., 1941, p. 9-103.

²²⁷ *Ibid.*, Jean-Baptiste Vinet, p.s.s., « Le Collège de Montréal », dans *Le Troisième centenaire de Saint-Sulpice*, Montréal, s. éd., 1941, p. 106-110.

²²⁸ Un plan de H.M. Perrault, reproduit dans *Le Grand Séminaire, op. cit.*, p. 34, montre le projet de construction.

²²⁹ Jean-Paul Laurence, p.s.s., « Le Séminaire de philosophie », dans *Le troisième centenaire de Saint-Sulpice*, Montréal, s. éd., 1941, p. 111-112.

²³⁰ B. Harel, *op. cit.*, note 89, p. 32.

collégiens et les séminaristes établis dans la ville pendant une partie de leur congé d'été. De 1860 jusqu'au tournant des années 1880, les Sulpiciens et leurs élèves semblent avoir partagé cette demeure. La construction d'une nouvelle maison de campagne pour les élèves à Notre-Dame-de-Grâce permet ensuite aux Sulpiciens de jouir de la Ferme-sous-les-Noyers en exclusivité²³¹.

7.5.4 *Le Couvent et l'Hôpital général des Sœurs grises*

Les Sœurs grises occupent depuis fort longtemps une vaste propriété à la pointe à Callière dans le Vieux-Montréal. La proximité du port qui devient de plus en plus achalandé, les inondations récurrentes, les préoccupations sanitaires et le besoin d'espace conduisent la communauté à envisager une migration hors de l'enceinte de la vieille ville. En 1861, elle acquiert des Sulpiciens un vaste emplacement situé au coin des rues Guy et Dorchester (aujourd'hui la rue René-Lévesque). Il s'agit d'un site exceptionnel, sur une artère prestigieuse et sur un emplacement qui domine une pente escarpée et offre une vue panoramique du Saint-Laurent. Les religieuses attendront toutefois une dizaine d'années avant de construire un complexe et de s'y installer. En 1869, elles engagent l'architecte Victor Bourgeau qui élabore un projet ambitieux. Celui-ci ne sera que partiellement réalisé du vivant du concepteur. Ce projet comprend un pavillon principal, doté d'une chapelle centrale, avec façade sur la rue Dorchester et deux ailes perpendiculaires au corps de bâtiment ; des dépendances et des bâtiments secondaires doivent occuper la partie nord de l'emplacement. Des surfaces importantes sont réservées pour des jardins et des aménagements paysagers. La construction avance par étapes successives²³² : l'Hôpital général, qui accueille vieillards, veuves et orphelins, est construit en 1869-1870 : il s'agit de la partie est du corps principal et d'une vaste aile qui s'étend le long de la rue Guy. Les religieuses y déménagent en 1871. La construction de la deuxième phase s'amorce en 1874 ; de 1874 à 1878, la chapelle est terminée, sauf pour le clocher ajouté vers 1890. La construction de la partie ouest, qui accueillera éventuellement le couvent de la communauté, débute aussi en 1874, mais les travaux avancent très lentement et ne seront achevés qu'à la fin des années 1880 (figure 73).

7.5.5 *L'Hôtel-Dieu et le fief de la Providence*

Les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph possèdent depuis 1730²³³ un fief sur les flancs du mont Royal, aux limites nord-est de la côte Saint-Joseph. C'est sur cette terre de 150 arpents, surnommée « terre de la Providence²³⁴ », au lieu dit Mont-Sainte-Famille, qu'elles feront construire un nouveau couvent et un nouvel Hôtel-Dieu. La décision est prise en 1858 et les travaux se déroulent rapidement. Le complexe est conçu par l'architecte Victor Bourgeau

²³¹ Grand Séminaire de Montréal, *op. cit.*, p. 40-41.

²³² Barbara Salomon de Friedberg, *Le Domaine des Sœurs grises, Boulevard Dorchester, Montréal*, rapport soumis au ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'Inventaire des biens culturels, Division Reconnaissance et classement ; Guy Pinard, *op. cit.*, p. 283-295 ; Communauté urbaine de Montréal, *Architecture religieuse II. Les couvents*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, 1984, p. 94-101.

²³³ Selon *Consultation publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Rapport du comité consultatif*, octobre 1992, annexe 7, p. 5. La plupart des autres informations sur les origines ont été glanées dans le même court historique ainsi que dans l'ouvrage de Robert Lahaise, *op. cit.*, note 93, p. 98-102.

²³⁴ Selon R. Lahaise, *op. cit.*, note 93, p. 99, cette terre aurait été léguée aux Hospitalières par les deux fils de Bénigne Basset.

(figure 74). Terminé en 1861, le nouvel hôpital compte alors 150 lits. À l'origine, l'établissement combine les fonctions d'hôpital et d'hôpital général. Il accueille aussi les vieillards (jusqu'en 1874) et les orphelins (jusqu'en 1890). D'après Michel Allard, il y aurait eu agrandissement de l'Hôtel-Dieu en 1885, peu de temps avant l'épidémie de variole. En 1886, on ajoute une annexe pour loger « les chapelains, une salle d'opération et des services, un laboratoire et un dispensaire²³⁵ ». L'organisation de l'établissement connaît aussi d'autres mutations pendant le dernier tiers du XIX^e siècle : inauguration des chambres privées (1871), aménagement d'une salle d'opération (1872), installation du téléphone (1887), installation de l'électricité et du premier ascenseur (1894), installation des premières salles d'opération antiseptiques et du premier stérilisateur (1898)²³⁶.

7.6 La conversion de domaines privés

7.6.1 Les premiers pavillons de l'Université McGill

La conversion de lieux de villégiature pour accueillir des établissements se manifeste non seulement chez les Sulpiciens, mais également chez les Anglo-protestants. La conversion la plus importante de cette époque est sans aucun doute celle qui conduit à l'aménagement du noyau du campus de l'Université McGill.

Ce n'est qu'en 1837 que les héritiers de James McGill transfèrent la résidence et le domaine de Burnside aux administrateurs de l'Université. De 1840 à 1843, après de longues délibérations, les travaux de construction de deux édifices de pierre de taille grise, conçus pour accueillir professeurs et étudiants, sont menés à terme. La maîtrise d'œuvre du projet est confiée à l'architecte John Ostell. En 1843, a lieu l'inauguration de l'immeuble de la Faculté des arts (pavillon Central et pavillon de l'Est). Selon divers témoignages, ces immeubles connaissent une rapide dégradation. Le dynamitage pour creuser le réservoir McTavish en 1852 cause des dégâts substantiels au pavillon Central et conduit à l'évacuation des lieux. En 1855, le campus aurait présenté un air de désolation :

Materially, it was represented by two blocks of unfurnished and partly ruined buildings, standing amidst a wilderness of excavators' and masons' rubbish, overgrown with weeds and bushes. The grounds were unfenced, and pastured at will by herds of cattle... The only access from town was a circuitous and ungraded cart-track, almost impossible at night²³⁷.

²³⁵ Édouard Desjardins, Jacques Ducharme et Jean-Yves Rousseau, « L'Hôtel-Dieu du Mont Sainte-Famille (1861-1973) », dans Michel Allard (dir.), *L'Hôtel-Dieu de Montréal (1642-1973)*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, p. 60-62. Il n'y a aucune information supplémentaire à propos de cette période de l'histoire de l'institution dans Jeanne Bernier, *L'hôpital de Jeanne Mance à Ville-Marie. Son évolution à travers les siècles*, Montréal, Presses de Thérien frères limitée, 1958, p. 73. Toutefois, contrairement à Allard, Bernier ne donne aucune indication qu'il y aurait eu des ajouts vers 1885.

²³⁶ Édouard Desjardins, Jacques Ducharme et Jean-Yves Rousseau, *op. cit.*, note 248, p. 61-62.

²³⁷ William Dawson, cité par M. Gillet, *op. cit.*, note 175, p. 30.

Des rénovations ont lieu vers 1857 (figure 75), un portique est ajouté au pavillon Central en 1875²³⁸. En 1861-1862, un don de William Molson permet la construction du pavillon Ouest (surnommé Molson Hall) et l'ajout de deux bâtiments de liaison entre le bloc central à ses deux ailes (figure 76). L'œuvre de Ostell est complétée par des travaux conçus par les architectes John William Hopkins et William Speir & Son Co²³⁹. Un observatoire météorologique est ajouté en 1863, à l'ouest du pavillon des Arts (démoli en 1963). En 1866, le Séminaire Wesleyen (l'actuel pavillon Wilson abritant les écoles des sciences infirmières et de service social) se dresse à l'angle nord-ouest des rues University et Milton ; l'édifice de la Faculté de médecine apparaît en 1872²⁴⁰. Pendant ces années, la croissance de l'établissement demeure lente : on dénombre une vingtaine d'étudiants en 1843 et une centaine en 1861.

Le domaine de James McGill avait une superficie de 46 acres, mais le campus original de l'Université aura des dimensions beaucoup plus modestes. Le coût associé à la construction des premiers pavillons oblige les administrateurs du Royal Institution for the Advancement of Learning à envisager le lotissement et la vente des terrains au sud de la rue Sherbrooke, processus amorcé à partir de 1842. Les plans de James Cane (1846), de Plunkett & Brady (1872) et de Hopkins (1879) permettent de constater la progression de l'urbanisation de ce territoire. Enfin, avec la mise en place du campus au nord de la rue Sherbrooke, la résidence Burnside, la maison de campagne de James McGill, située à la hauteur de la rue actuelle du même nom, est démolie en 1860²⁴¹.

On doit à William Dawson, directeur de 1855 à 1893, les efforts consentis pour transformer les champs et les pâturages en un campus ombragé et doté d'aménagements paysagers (figures 75 et 77). Au début de son administration, Dawson aurait approuvé le tracé de la grande avenue centrale du campus et de ses sentiers. Il aurait aussi surveillé la plantation des arbres et des arbustes : « To me and my wife the improvement of the grounds was a congenial task²⁴² ». Deux gravures de 1852²⁴³ et de 1860 permettent de constater le caractère relativement dénudé des lieux et le concept qui préside aux premières plantations. Un élément symbolique essentiel est ajouté à l'aménagement paysager en 1875, alors que l'on procède à la translation des restes du fondateur de l'ancien cimetière protestant de la rue Dorchester et à son enterrement au cœur du campus²⁴⁴.

7.6.2 La villa Monklands devenue Villa Maria

En 1854, le domaine de Monklands est vendu à un groupe d'individus qui ont le projet d'établir un pensionnat pour jeunes filles loin du bruit et de l'insalubrité de la ville. La gestion du nouveau couvent Villa Maria est confiée à la Congrégation de Notre-Dame qui enseignait déjà aux jeunes femmes de bonne famille dans son complexe de la rue Notre-Dame. La villa de

²³⁸ Anastasia Onyszchuk et Joan Edward, *Rediscovering McGill's Heritage*, Montréal, McGill Development Office, 1997, affirment que le portique est ajouté en 1875, alors que Pinard indique plutôt 1860.

²³⁹ G. Pinard, *op. cit.*, p. 148-156, nous renseigne sur l'architecture et les architectes. Voir aussi R. Traquair, *op. cit.*, note 183.

²⁴⁰ Un dessin provenant de De Volpi et Winkworth, reproduit par Guy Pinard, *op. cit.*, p. 151, montre le campus en 1875.

²⁴¹ Voir G. Pinard, *op. cit.*, p. 146-147.

²⁴² M. Gillet, *op. cit.*, note 175, p. 30 ; R. Traquair, *op. cit.*, note 183, p. 51.

²⁴³ Cette gravure datée de 1852 est reproduite dans Traquair, *op. cit.*, note 183, p. 45. Cette gravure de John Henry Walker datée vers 1860 est reproduite dans M. Gillet, *op. cit.*, note 175, p. 25.

²⁴⁴ R. Traquair, *op. cit.*, note 183, p. 56.

la montagne peut accueillir un plus grand nombre de pensionnaires et le site permet aussi des agrandissements futurs. Dès 1855, la première aile, conçue par Victor Bourgeau, est ajoutée. La deuxième voit le jour en 1868-1870, œuvre de l'architecte Henri-Maurice Perrault, tandis que la troisième rallonge est construite à l'arrière du bâtiment principal en 1885 (figure 78).

Comme les Sulpiciens, les sœurs de la Congrégation décident de regrouper plusieurs activités sur leur domaine de la montagne. En 1880, une nouvelle maison mère est construite dans la section arrière de la propriété de Villa Maria. La localisation de cet immense bâtiment et des autres parties du complexe est clairement visible sur le plan dressé par Charles Goad en 1890. En juin 1893, la maison mère est détruite par un incendie. Elle ne sera pas reconstruite et les ruines pittoresques sont encore admirées au début du xx^e siècle²⁴⁵. La crypte sous la chapelle survit toutefois aux flammes ; reconstruite, elle continue d'accueillir les dépouilles des religieuses de la communauté. Des pierres provenant des ruines sont réutilisées pour construire une grange pour la ferme du couvent, située à proximité, et dont la production contribue à l'alimentation des enseignantes et des pensionnaires²⁴⁶.

7.6.3 Les implantations institutionnelles se poursuivent et se diversifient

L'épanouissement du *Golden Square Mile* suscite de nombreuses implantations d'établissements religieux et culturels sur la terrasse au sud de la rue Sherbrooke, au sein du tissu urbain en formation. Les rues Sainte-Catherine et Dorchester sont fort convoitées. Rares, toutefois, sont les établissements sur les flancs du mont Royal dans ce secteur.

Les autres flancs de la montagne connaissent aussi une faible implantation institutionnelle avant 1880. Une exception à la règle est le Collège Notre-Dame des Frères de Sainte-Croix. Arrivés au pays depuis 1847, ces derniers acquièrent en 1871²⁴⁷ l'hôtel Bellevue situé à proximité du carrefour du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin de la Côte-Saint-Luc (aujourd'hui le chemin Queen-Mary). La communauté était à la recherche d'un endroit salubre, loin de la ville porteuse de contagion, pour établir un collège offrant l'enseignement primaire. L'hôtel est agrandi et accueille les écoliers jusqu'en 1881, alors que les religieux font construire un nouveau bâtiment²⁴⁸. À la côte Sainte-Catherine, il ne semble y avoir eu aucune implantation de communautés religieuses (ni ensembles conventuels ni œuvres éducatives) avant 1880. Pendant les 30 années suivantes, on assiste à l'arrivée, entre autres, des Clercs de Saint-Viateur et des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Leur venue s'appuie sur l'existence de fermes non loties (les Clercs de Saint-Viateur en 1887) ou de grandes propriétés bourgeoises (les Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie en 1889, le couvent des Sœurs de l'Immaculée-Conception vers 1906 et les Sœurs de Marie-Réparatrice vers 1913)²⁴⁹.

²⁴⁵ *Congrégation de Notre-Dame, Souvenir des fêtes jubilaires de Villa-Maria, 1854-1904*, Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 1904, p. 30.

²⁴⁶ H. Lanthier, *op. cit.*, note 168, p. 23-25.

²⁴⁷ Certaines sources indiquent 1869.

²⁴⁸ Archéotec, *op. cit.*, note 134, p. 57.

²⁴⁹ P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 80-81, 93, 95. Il s'agit des domaines de Bellingham et de Boston/Moss, de McCulloch et de Gorman.

7.7 L'aménagement des cimetières

La présence de sépultures chrétiennes sur le mont Royal est un phénomène antérieur à l'aménagement des grands cimetières du milieu du XIX^e siècle. Déjà, au fort de la Montagne, les Sulpiciens avaient réservé un terrain pour inhumer les Amérindiens convertis au catholicisme. Dès le début du XIX^e siècle, les membres de certaines familles bourgeoises protestantes aménagent à leur tour des cimetières privés ou des caveaux sur leurs domaines. Parmi les cas bien documentés, on trouve : Simon McTavish, dont le lieu de sépulture est commémoré par une colonne sur la montagne ; les familles Aird et McNider qui font construire un caveau funéraire sur leur propriété à la côte Sainte-Catherine²⁵⁰ et la famille Clarke qui aménage un petit cimetière familial à la côte Saint-Antoine²⁵¹.

Au milieu du XIX^e siècle, divers facteurs contribuent à l'émergence d'une volonté de transformer la montagne en nécropole. Les cimetières installés à l'extérieur de la ville fortifiée pendant les décennies antérieures sont rattrapés par l'urbanisation et souffrent d'engorgement. Des préoccupations sanitaires, exacerbées par les épidémies qui déferlent sur la ville au tournant de 1850, et l'émergence de nouveaux modèles de nécropoles, associées à l'esthétique romantique, sont aussi de puissants facteurs de changement. Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, toutes les confessions de Montréal – protestante, juive et catholique – font l'acquisition de propriétés sur le mont Royal pour y aménager des cimetières.

7.7.1 Le cimetière du Mont-Royal

La Compagnie du cimetière du Mont-Royal est incorporée en 1847 par 16 individus, tous membres de l'élite anglo-protestante de Montréal. En 1851, la vente d'actions lui permet d'accumuler le capital nécessaire pour acquérir un terrain. Cette décision et celles qui lui succèdent sont prises par un conseil d'administration formé de représentants des six principales confessions protestantes de la ville. En 1852, cette compagnie procède à l'acquisition d'une partie du domaine Spring Grove des héritiers du docteur McCulloch. Ce domaine s'étend de la côte Sainte-Catherine vers le nord et embrasse une portion importante de la colline d'Outremont de même qu'une partie de la vallée qui la sépare de la colline du mont Royal. Les fondateurs de la Compagnie du cimetière du Mont-Royal ne sont pas les premiers à envisager le mont Royal comme nécropole. Quelques années auparavant, un autre groupe d'hommes d'affaires avait fondé une entreprise privée et créé le Mount Trafalgar Cemetery, cimetière-jardin situé sur la crête du chemin de la Côte-des-Neiges, au nord du domaine des Sulpiciens. Ce cimetière disparaîtra en 1852.

Influencés par de nouveaux cimetières-jardins aménagés ailleurs en Amérique du Nord, et tout particulièrement par le cimetière Mount Auburn de Boston, les dirigeants du cimetière du Mont-Royal souhaitent créer un cimetière conforme à l'esthétique du cimetière rural (figures 79 et 80). Ce type de cimetière traduit l'engouement des Anglo-Montréalais pour « les

²⁵⁰ P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 27, p. 70. Il reproduit une photographie tirée du *Montreal Herald*, 1927.

²⁵¹ Beaupré et Michaud, *op. cit.*, note 29, p. 22.

paysages suscitant la mélancolie et la méditation sur le thème de la brièveté de la vie²⁵² ». Selon certains, cette association entre la mort, la mélancolie et la nature est étroitement liée au protestantisme. Pour réaliser leur nouveau cimetière, les dirigeants font d'abord appel au célèbre jardinier paysagiste Andrew Jackson Downing²⁵³, mais ils confient ensuite la responsabilité de l'aménagement du cimetière à un autre architecte paysagiste américain parmi les plus en vue de l'époque, James C. Sydney²⁵⁴. Ce dernier élabore le projet d'aménagement des 2 000 premiers lots dès 1852. L'ouverture du cimetière a lieu le 22 octobre 1852. Les inhumations commencent aussitôt. Dès 1855, puis encore en 1865, le cimetière prend de l'expansion grâce à l'acquisition de propriétés sises au sud, au nord et au nord-est. Ces acquisitions permettent surtout de préserver l'intégrité du site du cimetière et son environnement naturel.

Les fondateurs du cimetière du Mont-Royal choisissent un site qui offre un cadre naturel exceptionnel pour un cimetière-jardin. Ce cadre naturel sera toutefois façonné pour créer un parc romantique. Le plan élaboré par Sydney propose « un ensemble de voies sinueuses, aménagées en fonction de la topographie, qui définissent des îlots aux formes et aux dimensions irrégulières²⁵⁵ ». Les stèles funéraires et les mausolées sont intégrés au paysage. Au fil des ans, plusieurs essences d'arbres et d'arbustes sont introduites ; l'importation d'essences rares et exotiques transforme le cimetière en arboretum. Selon Brian Young, « [the] efforts of trustees, superintendent, and lot owners made the Mount Royal Cemetery a Protestant showcase in which language, landscape, horticulture, and sculpture united into a powerful public display of beauty and morality²⁵⁶ ».

Lieu de sépulture de l'élite économique de la métropole canadienne de l'ère victorienne, le cimetière du Mont-Royal contient un patrimoine artistique et commémoratif important. On y trouve une grande variété stylistique de stèles funéraires, de mausolées et de caveaux. L'ensemble funéraire de la famille Molson, œuvre réalisée en 1862 par les architectes George et John James Browne, est remarquable (figure 81). Parmi les personnages importants inhumés au cimetière, notons : Francis Fulford, évêque anglican de Montréal, William Notman, photographe, John William Dawson, géologue et directeur de l'Université McGill, Charles McKiernan, surnommé « Joe Beef », Sir John J.C. Abbott, premier ministre du Canada, William Workman, maire de Montréal, et les hommes d'affaires John Molson, Sir Hugh Allan, Peter McGill, William Dow, John Rose, etc.

7.7.2 Le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges

En 1848, la fabrique de la paroisse Notre-Dame-des-Neiges forme un comité pour étudier la possibilité de déménager le cimetière paroissial, situé à proximité de la ville, sur les flancs du mont Royal, mais le projet est abandonné. En 1851, le dossier est repris par le procureur du

²⁵² Pierre-Richard Bisson, « Le véritable caractère du cimetière Notre-Dame des Neiges », *A.R.Q. La revue d'architecture*, n° 127, mai 2004, p. 16.

²⁵³ Certains auteurs suggèrent que l'on doit à Downing la conception du cimetière du Mont-Royal, mais telle n'est pas la thèse de Brian Young, *op. cit.*, note 181.

²⁵⁴ Pierre-Richard Bisson., *op. cit.*, note 265, p.15.

²⁵⁵ Héritage Montréal, *Le mont Royal. Demande de classement d'une partie du mont Royal en arrondissement naturel*, présenté à madame Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles du Québec, p. 12.

²⁵⁶ Brian Young, *op. cit.*, note 181, p. 67.

Séminaire de Saint-Sulpice ; divers sites sont examinés et, en 1853, un comité de marguilliers et d'anciens marguilliers recommande l'achat d'une propriété sur le mont Royal. Ainsi, le 6 février 1854, la fabrique acquiert une terre appartenant à Pierre Beaubien (1796-1881), médecin, sur le chemin de la Côte-des-Neiges. On confie à Henri-Maurice Perrault, architecte et arpenteur, le mandat de planifier le nouveau cimetière. Dès 1854-1855, celui-ci dresse des plans d'aménagement de la première partie du cimetière. En 1856, on procède à la construction d'un charnier, agrandi en 1872 ; la maison du gardien, qui sert aussi de chapelle, semble également avoir été construite vers cette date²⁵⁷. L'inauguration officielle du cimetière a lieu en avril 1855 et le premier enterrement, à la fin de mai. Peu de temps après, la Société Saint-Jean-Baptiste érige un monument à la mémoire de son fondateur, Ludger Duvernay. En 1858, un second monument est érigé, à la mémoire cette fois des victimes des rébellions de 1837-1838 (figure 82). La seconde série de travaux se déroule au milieu des années 1870. En 1872, on procède à l'agrandissement du cimetière par l'acquisition de propriétés situées du côté nord. Le projet d'aménagement de la nouvelle section est aussi confié à Henri-Maurice Perrault. Peu après, on installe le chemin de croix, on construit un pavillon administratif (1877) et l'on agrandit la chapelle.

Les différences marquées entre le cimetière du Mont-Royal et le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges ont suscité de vives discussions et d'importantes études. Grâce notamment aux recherches de Pierre-Richard Bisson, il est possible de comprendre comment la topographie, les valeurs catholiques et l'héritage paysager de la France ont orienté l'aménagement du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. Selon certains, le design du cimetière exprime la volonté de célébrer à la fois la religion catholique et la nation canadienne-française. L'entrée monumentale est riche en symboles du passage du monde des vivants à celui des morts, riche également en monuments rappelant les héros de la patrie. Ce caractère monumental d'inspiration française relègue au second plan l'esthétique romantique et l'idéalisation de la ruralité. Il est vrai que dans les parties plus escarpées, surtout lors de l'aménagement des parcelles acquises après 1872, Perrault avait prévu des chemins plus sinueux davantage dans la mouvance des cimetières-jardins (figure 83). Ailleurs, toutefois, on voit plutôt des allées et des alignements de grands arbres qui définissent une grille orthogonale. Ce plan rectiligne est aussi bien adapté aux caractéristiques du site initial du cimetière, une ferme en grande partie déboisée pour permettre la culture des champs et le pâturage du bétail. À partir de 1854, et au fur à mesure que l'emplacement est agrandi, on procède donc à d'importantes plantations le long des nouvelles allées. De 1855 à 1866, 3 514 « arbres forestiers » sont plantés ; en 1875, 200 000 plants d'aubépines sont acquis²⁵⁸. Des relevés effectués vers 1996 font état de la présence de nombreux arbres ornementaux centenaires, dont plusieurs érables à sucre en alignement et des saules pleureurs²⁵⁹.

Le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges est le plus important cimetière catholique du Québec et du Canada. Il n'est donc pas surprenant qu'il contienne un riche patrimoine artistique, véritable répertoire des architectes et des sculpteurs ayant œuvré au Québec au XIX^e siècle. C'est le lieu de sépulture de personnalités des domaines de la politique, des lettres et des affaires qui ont marqué la société montréalaise et québécoise : Sir Louis-Hyppolyte La

²⁵⁷ Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, *op. cit.*, note 227, p. 61.

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 69.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 16-17.

Fontaine, J.-A. Chapleau, Sir George-Étienne Cartier, Ludger Duvernay, Joseph Bouchette, Charles-Séraphin Rodier, François-Chartier-Antoine Larocque²⁶⁰.

7.7.3 Les cimetières Shaerith Israel et Shaar Hashomayim

L'histoire des cimetières juifs du mont Royal n'a pas encore fait l'objet d'un grand nombre d'études ; nos connaissances de l'évolution de ces lieux de sépulture sont donc plus fragmentaires²⁶¹. Comme les cimetières aménagés par les Montréalais de confessions protestante et catholique, le premier cimetière juif prend forme sur le mont Royal au milieu du XIX^e siècle. C'est en 1851 que les dirigeants de la communauté juive, réunis à cette époque au sein de la synagogue Shaerith Israel (synagogue des Juifs de rite sépharade ou synagogue des Espagnols et des Portugais) forment un comité pour déterminer un emplacement approprié pour un nouveau cimetière. Sous la direction d'hommes d'affaires comme Jesse Joseph et David David, le comité entreprend des discussions avec les héritiers McCulloch et en juillet 1854 acquiert un petit terrain voisin du cimetière du Mont-Royal. Le cimetière juif est inauguré en septembre 1854. Pendant les prochaines années, il accueillera de nouvelles sépultures et les dépouilles transportées de l'ancien cimetière, fermé au milieu des années 1860. L'aménagement du cimetière semble peu poussé ; il aurait été confié à M. Spriggins, gardien du cimetière du Mont-Royal.

Quelques années plus tard, le deuxième cimetière juif, celui de la synagogue Shaar Hashomayim, est créé à proximité du premier. Sa formation témoigne d'une division au sein de la communauté juive de Montréal. Alors que les fondateurs de la communauté venaient surtout d'Angleterre et adhéraient au rite sépharade, au milieu du XIX^e siècle l'immigration juive se diversifie. Les nouveaux arrivants viennent principalement d'Allemagne et de Pologne et sont de rite ashkénaze. En 1858, ils établissent la synagogue Shaar Hashomayim afin de pratiquer leur religion dans un contexte qui leur est plus familier. En 1859, les dirigeants de cette congrégation entreprennent à leur tour des négociations avec les héritiers McCulloch ; les transactions sont achevées en 1863. Le troisième cimetière juif sera établi sur le mont Royal en 1890 : il s'agit du cimetière de la synagogue Temple Emanu-El (de tendance réformée), aménagé à l'intérieur des limites du cimetière du Mont-Royal.

Les cimetières Shaerith Israel et Shaar Hashomayim sont les lieux de sépulture des fondateurs de la communauté juive de Montréal. En 1909, on procède à la translation des restes des corps inhumés dans deux cimetières juifs de Trois-Rivières ; parmi ceux-ci, on trouve Ezechiel Hart et ses descendants. En 1977, un monument est érigé dans le cimetière Shaerith Israel à la mémoire des pionniers des communautés juives de Trois-Rivières et de Montréal.

7.8 Le développement des fonctions ludiques sur la montagne

Le mont Royal et ses environs sont depuis fort longtemps appréciés comme lieu de promenade, de détente et de divertissement. Dès le Régime français, les Sulpiciens et les membres de l'élite

²⁶⁰ Hilaire Paquet, *Monuments du Mont-Royal. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, 1901.

²⁶¹ Ce résumé provient d'informations consignées dans un manuscrit que Janice Rosen, des Archives du Congrès juif du Canada, nous a permis de consulter. Voir David Rome, *A House of Life. A History of Jewish Cemeteries in Canada*, Montréal, Congrès juif du Canada, 2004, manuscrit.

profitent de l'air pur et du calme du fort de la Montagne pendant la saison estivale. Les témoignages laissés par les visiteurs britanniques nous renseignent également sur la popularité des excursions et des promenades sur le mont Royal. En 1795, Isaac Weld constate que des familles montréalaises s'étaient constituées en club pour organiser des pique-niques sur la montagne²⁶². Cependant, il n'y a pas que l'élite de la société montréalaise qui fréquente la campagne voisine. Les études de l'historienne Mary Anne Poutanen sur la criminalité à Montréal de 1800 à 1840 révèlent que les activités illicites se déroulent souvent à l'ombre de la montagne. Ainsi, les vagabonds se réfugient dans les granges des propriétés paysannes aux abords de la montagne, tandis que les prostituées et leurs clients semblent apprécier les attraits des vergers du domaine des Sulpiciens²⁶³. Au milieu du XIX^e siècle, les champs autour de la montagne et les boisés du sommet sont aussi fréquentés par les amateurs de chasse. En 1896, un vieux chasseur rappelle la belle époque, vers 1850, où les bécasses et les bécassines étaient abondantes sur les terrasses du futur *Golden Square Mile*. Il affirme que la chasse printanière était habituellement inaugurée sur le mont Royal : « Between the two mountains, where Mount Royal Cemetery is now situated, was where the first cock was usually killed in early spring²⁶⁴ ». Sur le versant est du mont Royal, sur le fief de la Providence des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph (aujourd'hui une partie du parc Jeanne-Mance), Stanley Bagg aménage une piste de course qui attire un grand nombre de Montréalais (figure 84).

7.8.1 L'hôtellerie de villégiature

L'épanouissement de la villégiature sur les flancs du mont Royal suscite le développement de nouvelles activités de loisir : les circuits de plaisance autour de la montagne et les excursions vers les hôtels de villégiature.

Le domaine de Monklands est loué de 1849 à 1854 à Sébastien Compain, restaurateur de Montréal, qui y inaugure un hôtel champêtre. Sa publicité fait l'éloge suivant : « Pleasant and Healthy Country Residence with Tea Gardens and Pleasure Grounds ». Les visiteurs peuvent se promener dans les boisés et pique-niquer sur les pelouses, admirer la vue du Saint-Laurent, de la rivière des Outaouais et des rapides de Lachine. Ils peuvent aussi fréquenter l'observatoire et les serres ou se divertir en jouant aux quilles, en dansant ou en assistant à des spectacles d'acrobates. Le propriétaire de l'établissement met sur pied un service d'omnibus pour transporter les clients de la place d'Armes à l'hôtel Monklands²⁶⁵.

La décision des héritiers Monk de vendre leur domaine à la Congrégation de Notre-Dame pour en faire un couvent met fin à l'occupation hôtelière. Toutefois, Compain semble décidé à maintenir son établissement sur un autre site. Vers 1859, le Compain's Mount Pleasant Hotel and Observatory occupe un site à proximité de l'intersection des chemins de la Côte-des-Neiges et de la Côte-Saint-Luc (figure 85)²⁶⁶. À la même époque, l'hôtel Lumkin est son

²⁶² Pierre-Richard Bisson, *op. cit.*, p. 29.

²⁶³ Mary Anne Poutanen, « The Geography of Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal », dans Tamara Myers et autres (dir.), *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*, Montréal, Montreal History Group, 1998, p. 123.

²⁶⁴ George Horne, « With Rod and Gun. Sport Around Montreal Fifty Years Ago », dans Ernest D. Wintle, *The Birds of Montreal*, Montréal, Drysdale, 1896, p. 264.

²⁶⁵ Helen Lanthier, *op. cit.*, note 168, p. 9-10.

²⁶⁶ Plan Boxer ; Musée McCord d'histoire canadienne, Archives photographiques Notman.

voisin. En 1866-1870, l'hôtel Bellevue est aussi installé au carrefour des chemins de la Côte-des-Neiges et de la Côte-Saint-Luc (aujourd'hui le chemin Queen-Mary).

Les urbains en quête de rafraîchissement rural peuvent aussi fréquenter des établissements de la côte Sainte-Catherine. Vers 1870, on y note la présence de trois hôtels sur le chemin de la côte, dont le Delmonico, situé à la hauteur de la rue Hutchison, et le Mount Royal, plus à l'ouest, au cœur de la côte²⁶⁷. À la même époque, certains se plaignent que les hôtels de la côte Sainte-Catherine attirent « la canaille des faubourgs » et sont « le théâtre des scènes les plus dégoûtantes et immorales », notamment des parties de boxe et des rendez-vous amoureux²⁶⁸.

7.8.2 Les activités sportives : golf, raquette, criquet

La seconde moitié du XIX^e siècle est aussi marquée par un intérêt croissant pour les activités sportives de tout genre. Cet intérêt s'exprime d'abord au sein de la bourgeoisie anglophone de la ville. Les résidents du *Golden Square Mile* trouvent dans la montagne voisine un lieu exceptionnel de pratique d'une variété de sports, de manière informelle ou dans un contexte plus structuré. Le mont Royal est particulièrement apprécié pour les sports d'hiver : descente en toboggan et promenade en raquettes (figures 86 et 87).

Le Montreal Snow Shoe Club est fondé en 1840 ; d'autres clubs seront créés par la suite (figure 88). La croissance de ses membres – de 12 personnes lors de la fondation à 339 membres en 1878-1879 – témoigne de la forte popularité du sport. Ses membres participent à des randonnées dans la campagne aux alentours de Montréal ; il s'agit de véritables courses à obstacles, consacrées sous l'appellation « Mount Royal Steeple Chase » en 1869. Un des sites les plus populaires pour les sorties des raquetteurs est la montagne. L'iconographie et les textes d'époque décrivent les randonnées de soir, très prisées. Selon des témoignages de 1859, de 1869 et de 1881, le parcours habituel traverse la montagne. Le départ a lieu au campus de l'Université McGill, rue McTavish, à partir duquel se fait l'accès à la montagne (et éventuellement au parc du Mont-Royal constitué un peu plus tard). Par la suite, les participants rejoignent Ravenscrag, piquent vers l'ouest, atteignent le sommet puis descendent à travers le cimetière catholique. À partir de là, ils se rendent au chemin de la Côte-des-Neiges pour terminer leur soirée dans la chaleur et la convivialité d'un hôtel à la croisée des chemins de la Côte-des-Neiges et de la Côte-Saint-Luc. En 1859, la destination est le Mount Pleasant Hotel ; en 1869, c'est le Duclos' Club House ; et en 1881, le Prendergast's²⁶⁹.

D'autres sports exigent une topographie différente. En 1826, les premiers amateurs de golf à Montréal se donnent rendez-vous à la ferme des Sulpiciens, au sud de la rue Sherbrooke²⁷⁰. Les grandes pelouses du campus de l'Université McGill sont souvent utilisées comme terrain pour des matchs de criquet ou de rugby (figure 89).

²⁶⁷ P.-R. Bisson, *op. cit.*, p. 75 Fortifications Survey.

²⁶⁸ A. Croteau, D. Bumbaru et C. Jasmin, *op. cit.*, note 200, p. 13.

²⁶⁹ Hugh W. Becket, *The Montreal Snow Shoe Club: Its History and Record, with Synopsis of the Racing Events of Other Clubs*, Montréal, 1882.

²⁷⁰ James A. Barclay, *Golf in Canada. A History*, Toronto, McClelland & Stewart, 1992, p. 8.

7.9 Le mont Royal au début des années 1870

Au milieu du XIX^e siècle, le mont Royal est entouré de vergers, de villas et de pâturages. À l'intérieur des limites de ce qui est devenu en 2004 l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, on dénombre plusieurs villas se trouvant dans les alentours du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et du chemin de la Côte-Saint-Antoine. Sur le flanc sud, l'Université McGill a construit en 1843 son premier pavillon, le pavillon des Arts, auquel est greffé le pavillon Molson au début des années 1860. Le réservoir McTavish et la propriété de Sir Hugh Allan (Ravenscrag) dominent la zone résidentielle en voie de développement sur le flanc sud. Les Religieuses hospitalières de Saint-Joseph et les Sulpiciens sont bien établis sur les pourtours de la montagne. Il en va de même des cimetières – dans lesquels plusieurs monuments et édifices ont été érigés – qui sont implantés sur le versant sud de la colline d'Outremont et dans le bassin central.

Au cours des années 1860, comme le montre le Fortifications Survey²⁷¹, le territoire de l'arrondissement historique et naturel affiche quatre paysages distincts : 1) une partie de la montagne – la moins accessible – fortement boisée encore peu touchée par la présence humaine ; 2) une zone partiellement aménagée en raison de l'installation des nécropoles ; 3) les versants nord et ouest largement agricoles mais ponctués de quelques grandes propriétés bourgeoises et de nombreuses villas ; 4) le versant sud occupé par de vastes domaines déjà en grande partie subdivisés en vue du lotissement résidentiel. Le processus de suburbanisation est enclenché.

7.10 Des traces d'intérêt historique de la période 1840-1870

Empreintes laissées sur le territoire par l'activité humaine

- Transformation de secteurs de la montagne en cimetières et introduction de nouvelles espèces végétales.
- Construction du réservoir d'eau potable McTavish qui aplanit la topographie d'une portion du flanc sud.
- Subdivision des grands domaines se trouvant sur le flanc sud de la montagne en vue du lotissement résidentiel.
- Mutations importantes du réseau viaire sur le flanc sud : prolongement des rues Sherbrooke, Sainte-Catherine et Dorchester (aujourd'hui le boulevard René-Lévesque) vers l'ouest ; création de nombreuses artères au sein du Golden Square Mile et dans le secteur est de la côte Saint-Antoine.
- Densification de l'habitation sur les terrasses aux abords de la montagne, surtout à l'intérieur des limites du Golden Square Mile et le long de sa frontière ouest.

Sites archéologiques

- Vestiges des anciennes villas à explorer et à valoriser, le cas échéant, par exemple : le parc Percy-Walters sur le site de Rosemount.

²⁷¹ Nous reproduisons en figure 90 un détail du plan de Hopkins de 1879 à cause de problèmes techniques qui rendent difficile la reproduction de la section pertinente du Fortifications Survey.

Aménagements paysagers

- Plans d'aménagement des cimetières du Mont-Royal et de Notre-Dame-des-Neiges ; du campus de l'Université McGill ; des complexes conventuels ; de certaines villas.

Patrimoine bâti et commémoratif

- Patrimoine résidentiel :

Bâtiments qui témoignent des activités agricoles et des premières phases de la villégiature, habituellement saisonnière et associée à l'exploitation agricole :

- Villégiature rurale ou de banlieue :
 - Braemar (1845) : 3219, Le Boulevard, Westmount ;
 - Maison Justine Solomé Hurtubise (1847) : 513-515, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount ;
 - Terra Nova (1848) : 4300, chemin Queen-Mary, Montréal ;
 - Maison John Young (1852) : 16-18, avenue Severn, Westmount ;
 - Maison de Hosea B. Smith (1858) construite sur le mont Royal ;
 - Woodside Cottage (vers 1865) : 792, chemin de la Côte-Sainte-Catherine ;
 - Maison Isabella Nicol (1869) : 649, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount ;
- Villégiature urbaine qui témoigne de la naissance du Golden Square Mile :
 - Maison Trafalgar (Albert Furness) (1848) : 3021-3025, avenue de Trafalgar ;
 - Maison James Edward Major (1859) : 1221, rue Guy, Montréal ;
 - Maison David R. Wood (1859) : 1234, rue de la Montagne, Montréal ;
 - Ravenscrag (1861-1863) : 1025, avenue des Pins Ouest, Montréal ;
 - Maison Orrin Squire Wood/Maison Duggan (1862) : 3724, rue McTavish, Montréal ;
 - Maison David Lewis/Linton (1867-1868) : 3424, rue Simpson, Montréal ;
- Villégiature urbaine à proximité du Golden Square Mile :
 - Maison Robert James Reekie (1863) : 5, avenue Rosemount, Westmount ;
 - Maison Daniel Wilson (1868) : 490, avenue Mountain, Westmount ;
 - Aussi: 27 et 61, avenue Rosemount, Westmount ; 451, avenue Mountain, Westmount ; 463, avenue Clarke ; 605, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount ;
 - Maisons en rangée (terrace houses) qui ont fait de Montréal un lieu exceptionnel pour ce type d'architecture résidentielle :
 - 3533-3541, rue University (vers 1850) ;
 - Maisons en rangée Rupert (1862) : rue McTavish ;
 - 770, rue Sherbrooke Ouest, près de l'angle de l'avenue McGill College jusqu'à l'avenue Victoria (1870) ;

- Patrimoine institutionnel :

- Grand Séminaire et Collège de Montréal (hors arrondissement) ;
- Maison mère des Sœurs grises (certains éléments du complexe sont toutefois construits après 1870) (hors arrondissement) ;
- Hôtel-Dieu de Montréal (couvent, chapelle et hôpital) ;
- Campus de l'Université McGill : pavillon principal, Dawson Hall, Molson Hall ;
- Villa Maria (agrandissement de la villa d'origine) (hors arrondissement) ;
- Cimetière du Mont Royal : salle d'attente ou loge d'entrée (gate house) ;
- Cimetière de Notre-Dame-des-Neiges : chapelle ;

- Patrimoine commémoratif :

- Les quatre cimetières de la montagne comptent un important patrimoine artistique et commémoratif : monuments à Ludger Duvernay, aux Victimes des rébellions de 1837-1838, aux Pompiers ; mausolées, sculptures et pierres tombales réalisées par des architectes et sculpteurs de renom et qui rappellent des personnages importants pour l'histoire de Montréal et pour l'histoire nationale.

Patrimoine de génie civil

- Réservoir McTavish et réseau d'aqueduc.

Patrimoine toponymique

- La nomenclature de plusieurs rues rappelle les grands propriétaires-promoteurs fonciers du Golden Square Mile ou des individus qui leur ont été associés : l'avenue Simpson, la rue Redpath, la rue Drummond, le square Phillips.
- D'autres toponymes évoquent la présence de l'Université McGill (la rue University, l'avenue McGill College) et du domaine des Messieurs-de-Saint-Sulpice (la rue du Fort, la rue Baile, l'avenue Vincent-Quiblier).
- On rappelle le souvenir des propriétaires de domaines ou de villas sur les autres flancs du mont Royal par la nomenclature de certaines rues ou de parcs : l'avenue McNider et le parc Beaubien à Outremont.

8. Des années 1870 aux années 1930 : la montagne rattrapée par l'urbanisation

Au cours des années 1850, Montréal est en voie de devenir une importante ville industrielle. En outre, la population s'accroît et se diversifie avec l'arrivée de nouveaux immigrants. Cette transformation économique et démographique occasionne une reconfiguration de l'espace urbain marquée par une différenciation accrue, d'une part, des fonctions urbaines et, d'autre part, des catégories sociales. À ce moment germe l'idée du grand parc urbain pour assainir la ville grâce au contact avec la nature.

8.1 La constitution du parc du Mont-Royal et l'apport de la vision de Frederick Law Olmsted

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les demandes sociales en vue de favoriser l'accès à la montagne par l'entremise de l'aménagement d'un boulevard encerclant les trois sommets sont formulées auprès des autorités municipales par des citoyens montréalais durant les années 1840 et 1850²⁷². Selon ces promoteurs, de telles améliorations seraient favorables à l'établissement de nouvelles zones résidentielles, au développement d'activités récréatives et à l'appréciation de la beauté du lieu. D'un point de vue esthétique et paysager, l'intérêt pour la montagne n'est pas nouveau, comme en témoignent les représentations artistiques et littéraires réalisées depuis plusieurs décennies et en particulier au début du XIX^e siècle²⁷³. En prenant comme sujet cet élément topographique, les artistes mettent en relation la ville et la nature et ils se servent du mont Royal comme point de vue pour montrer la croissance urbaine²⁷⁴.

8.1.1 Le début d'une sensibilisation à la valeur de la montagne

Il est fréquemment relaté dans les travaux traitant de l'histoire du parc du Mont-Royal que la coupe à blanc effectuée à l'hiver de 1859-1860 sur le flanc sud (figure 91) par un des onze propriétaires de la montagne, M. Lamothe, constitue le facteur déclencheur ayant convaincu le conseil municipal de Montréal d'intervenir pour protéger le mont Royal²⁷⁵. Décrit par les habitants de la ville, cet événement a encouragé les édiles locaux à entreprendre les démarches nécessaires à la constitution du parc. Les membres du conseil municipal de Montréal décident alors d'acquérir les terrains en vue d'y aménager un parc sur la montagne. D'une superficie de 200 ha, le parc est en bonne partie occupé par une forêt de feuillus. Au moment de sa constitution en parc, la montagne est entourée de terres agricoles et de vergers, tandis que la ville demeure concentrée au sud de la rue Sainte-Catherine. C'est dire que le parc du Mont-

²⁷² Janice Seline, *Frederick Law Olmsted's Mount Royal Park, Montreal. Design and Context*, these de maîtrise, Montréal, Université Concordia, 1983, p. 26-33.

²⁷³ David Bellman, *Mont-Royal, Montréal : un supplément à Racar, portant sur une partie de l'exposition Mont-Royal, Montréal, présentée au Musée McCord, Montréal, du 14 décembre 1977 au 6 mars 1978*, Ottawa, Société pour promouvoir la publication en histoire de l'art au Canada, 1977.

²⁷⁴ J. Seline, *op. cit.*, note 285, p. 22-25.

²⁷⁵ Dinu Bumbaru, « Mont Royal *res publica* : un grand parc urbain ou la construction d'un lieu civique à Montréal », *AI: architecture & idées*, n° 2, 1998, p. 94 ; Peter Jacobs et autres, « La montagne magique », dans Peter Jacobs et Oswald Foisy, *Les quatre saisons du Mont-Royal*, Montréal, Méridien, 2000, p. 15.

Royal est aménagé à la périphérie du tissu urbanisé. Trois grands principes sont alors retenus quant à l'avenir de la montagne : sa préservation, son utilisation publique et son périmètre²⁷⁶.

Sur le flanc sud de la montagne, des domaines demeurent entre les mains de leur propriétaire ou de leur succession, car la Ville refuse de les acheter, à la grande déception d'Olmsted²⁷⁷ : ceux de John Redpath (1810-1882), de Sir Hugh Allan (1796-1869) et de John Frothingham (1788-1879). Cette situation fait en sorte que les accès depuis la ville sont malaisés. Dès lors, Olmsted doit concevoir des escaliers à des endroits clés pour permettre aux citoyens et visiteurs de pénétrer dans le parc. Cette rupture est toujours visible dans le tissu urbain à la rencontre du parc.

Le Special Committee on the Park (commission échevinale spéciale) est créé en 1872 à la suite du projet d'achat de terrains par la Ville de Montréal pour constituer un parc public sur le mont Royal. Les expropriations sont pratiquement terminées en 1875 et la commission cesse ses activités. Elle est remplacée la même année par la Commission des parcs et traverses qui est responsable de l'administration des parcs et places publiques de la Ville.

8.1.2 Les propositions d'aménagement de Frederick Law Olmsted

Les demandes des citoyens relatives à la protection du mont Royal trouvent écho auprès du conseil municipal montréalais qui procède, à partir de 1872, à l'expropriation de terrains en vue de constituer un parc. Deux ans plus tard, Frederick Law Olmsted (1822-1903)²⁷⁸ et son partenaire Calvert Vaux (1824-1895)²⁷⁹ sont engagés par le sous-comité des parcs du conseil municipal de la Ville de Montréal afin de réaliser un plan d'aménagement. L'inauguration du parc aura lieu le 24 mai 1876, mais la phase de conception se déroule de 1874 à 1877²⁸⁰.

C'est la première fois que l'on demande à Olmsted d'aménager un site dont la topographie est très accidentée²⁸¹. Par le passé, l'architecte paysagiste est intervenu sur des terrains principalement plats. Considérant d'emblée qu'une colline ne constitue pas nécessairement l'endroit le plus propice à l'aménagement d'un parc, Olmsted prend le parti de mettre en valeur

²⁷⁶ D. Bumbaru, *op. cit.*, note 288, p. 94.

²⁷⁷ A.L. Murray, « Frederick Law Olmsted and the Design of Mount Royal Park, Montreal », *Journal of the Society of Architectural Historians*, vol. 26, n° 3, octobre 1967, p. 170.

²⁷⁸ Olmsted, en collaboration avec Calvert Vaux, a conçu les parcs de plusieurs grandes villes aux États-Unis, notamment Central Park à New York (à partir de 1858), Prospect Park à Brooklyn (1865-1873), le réseau de parcs et de routes panoramiques (*parkways*) Emerald Necklace à Boston (à partir des années 1870) et le système de parcs à Buffalo. Il a aussi conçu les plans d'une ville de banlieue planifiée à la périphérie de Chicago (Riverside, 1868), du campus de l'Université Stanford en Californie (1888), du site de l'Exposition universelle de Chicago en 1893 et du site du Capitole à Washington (DC). Au sujet de l'œuvre de Frederick Law Olmsted, voir : Charles-E. Beveridge, « Frederick Law Olmsted's Theory on Landscape Design », *Nineteenth-century*, vol. 20, n° 2, automne 2000, p. 32-37 ; Charles E. Beveridge, *Frederick Law Olmsted. Designing the American Landscape*, New York, Rizzoli, 1995, 276 p. ; Phyllis Lambert (dir.), *Frederick Law Olmsted en perspective : photographies de Robert Burley, Lee Friedlander et Geoffrey James*, Montréal, Centre canadien d'architecture/Canadian Centre for Architecture, 1996, 119 p. Witold Rybczynski, *A Clearing in the Distance. Frederick Law Olmsted and North America in the Nineteenth Century*, Toronto, HarperPerennial Canada, 1999, 480 p. ; Elizabeth Stevenson, *Park Maker. A Life of Frederick Law Olmsted*, New Brunswick N J, Transaction Publishers, 2000, 484 p.

²⁷⁹ Cette association a duré de 1858 à 1876.

²⁸⁰ J. Seline, *op. cit.*, note 285, p. 52.

²⁸¹ Bernard Debarbieux, « The Mountain in the City: Social Uses and Transformations of a Natural Landform in Urban Space », *Ecumene*, vol. 5, n° 4, 1998, p. 410.

le caractère montagneux et escarpé du lieu (figure 92). Il présente une vision romantique de la nature et de la montagne qu'il appréhende comme l'antithèse de la ville²⁸². Selon cette conception, l'ascension du mont Royal a comme fonction de nous éloigner de la ville. En outre, la sinuosité de ses sentiers s'oppose à la trame orthogonale des rues de Montréal.

Partant du principe que l'image de la montagne doit être valorisée en renforçant sa topographie, sa géomorphologie et son histoire naturelle, l'architecte paysagiste préconise la conservation « des caractéristiques naturelles du site en favorisant les processus de croissance et d'évolution de la végétation indigène, tout en mettant l'accent sur les caractéristiques de la montagne par le choix de végétaux indigènes et exotiques qu'il [propose] pour le parc²⁸³ ». Les caractères propres à la topographie du site sont amplifiés par la constitution de huit zones écologiques ou de paysage. En partant du pied de la montagne sur l'avenue du Parc, ces zones sont : le piedmont et la côte Placide (la pente douce du Fletcher's Field et du parc Jeanne-Mance), le *Cragsfoot* (le serpent), situé au nord des rues Peel et Drummond et au pied de l'escarpement se trouvant sous le belvédère du chalet de la montagne et donnant accès au parc depuis le *Golden Square Mile*, *The Crags* ou l'escarpement, le *Brackenfell* ou escarpement en fougèraie, *The Glades* ou la clairière où se trouvent la maison Smith et le lac aux Castors de même que *Upperfell* ou le sommet de la montagne. Un chemin long de 7 km conduit le visiteur à travers les différentes zones du parc. Ce chemin est en fait le seul élément du plan original d'Olmsted qui a été aménagé²⁸⁴. Pour chacune de ces zones, des interventions particulières sont proposées. En bref, bien que les différentes propositions d'aménagement d'Olmsted n'aient pas été réalisées, il faut retenir que, comme le rappelle Witold Rybczynski dans sa biographie d'Olmsted²⁸⁵, tel que nous le connaissons aujourd'hui, le parc du Mont-Royal n'est pas une réserve naturelle mais plutôt un espace entièrement façonné par l'intervention humaine. Selon Rybczynski, en tant que paysage culturel, le parc du Mont-Royal constitue sans conteste l'artefact le plus significatif de Montréal.

Le concept d'Olmsted contribue à la préservation d'éléments naturels et à leur mise en scène. En outre, certains espaces sont aménagés à la façon d'un paysage pastoral. Le projet initial prévoyait de réserver des lots à des fins résidentielles en vue d'y aménager des villas de banlieue dans la partie se trouvant sur la côte Placide. Cette zone résidentielle suburbaine aurait permis d'assurer une transition entre l'espace urbanisé et l'espace paysager du parc. Qui plus est, la vente des lots aurait fourni des fonds pour l'aménagement du parc.

Comme l'a conçu Olmsted, le parc public sert à des loisirs passifs, à la découverte de la nature et à l'observation de la ville depuis des sentiers en serpentins aménagés jusqu'au sommet de la colline (figures 93 à 96)²⁸⁶. Des ouvertures sur la ville sont également pratiquées. L'idée du parc proposée par l'architecte paysagiste met en avant une vision déterministe de l'espace selon laquelle un aménagement donné conditionne les comportements sociaux des individus et des groupes. Ainsi, Olmsted est convaincu que les parcs urbains ont un impact sur l'éducation et le comportement social : outre qu'ils ont un effet apaisant et une influence positive sur la

²⁸² *Ibid.*, p. 411.

²⁸³ P. Jacobs, *op. cit.*, p. 21, p. 30-35.

²⁸⁴ J.-William Thompson, « Montréal: Landscape and Urban Forms », *Landscape Architecture*, vol. 91, n° 9, 2001, p. 93.

²⁸⁵ Witold Rybczynski, *op. cit.*, note 291, p. 14.

²⁸⁶ P. Jacobs, *op. cit.*, p. 16.

santé morale et physique des citoyens²⁸⁷, les parcs urbains présentent également des avantages « dans [leur] pouvoir éducateur et civilisateur victorieux des tentations avilissantes et corruptrices de la ville²⁸⁸ ».

À la demande de citoyens influents, certaines activités sont néanmoins permises dans le parc. En fait, dès 1874, la permission est accordée aux membres du Royal Montreal Golf Club de s'adonner à leur sport favori sur la pente douce de la montagne. En 1878, Sir Hugh Allan obtient l'aménagement d'une couronne de roulement dans le secteur des *Glades* (la clairière à proximité de l'actuel lac aux Castors)²⁸⁹. Quelques années plus tard, en 1881, les gestionnaires du parc approuvent la construction d'une piste de toboggan pour les membres du Park Toboggan Club (figure 97). En fait, les pressions ont toujours été très fortes pour aménager dans le parc différentes installations récréatives.

En résumé, l'œuvre d'Olmsted, bien qu'elle n'ait pas été entièrement réalisée, demeure une référence pour les gestionnaires du parc²⁹⁰ qui préconisent une approche écosystémique à l'architecture de paysage.

8.1.3 L'héritage d'Olmsted

La valeur du parc du Mont-Royal repose sur le fait qu'il constitue la seule production majeure de Frederick Law Olmsted hors des États-Unis²⁹¹. En outre, le parc du Mont-Royal est l'un des premiers grands parcs urbains à être aménagé au pays²⁹². Au moment de sa constitution, le parc du Mont-Royal peut certes être considéré comme un grand parc pour une ville abritant 100 000 habitants²⁹³. Dans le contexte d'une métropole contemporaine comptant plus de 3,5 millions de personnes, il apparaît aujourd'hui de taille relativement modeste. De nos jours, le parc ne couvre que 14 p. 100 du territoire de la montagne²⁹⁴, le reste étant occupé par les cimetières et l'Université de Montréal. À titre comparatif, la superficie de Central Park à New York est le double de celle du Mont-Royal, tandis que le bois de Boulogne et le bois de Vincennes combinés à Paris sont presque dix fois plus grand que le célèbre parc montréalais²⁹⁵.

Bien que le parc du Mont-Royal ait subi d'importantes transformations depuis son inauguration en 1876 – pensons à l'aménagement des stationnements et à la construction de la voie Camillien-Houde durant les années 1950 –, son aspect naturel, tel qu'il a été pensé par son concepteur, demeure omniprésent. En outre, il demeure le parc le plus fréquenté par les Québécoises et Québécois, sans compter les milliers de touristes de passage dans la métropole.

²⁸⁷ A.L. Murray, *op. cit.*, note 290, p. 163.

²⁸⁸ Olmsted cité par P. Jacobs, *op. cit.*, p. 21.

²⁸⁹ Lawrence Peter Kredl, *The Origin and Development of the Mount Royal Park, Montreal 1874-1900: Ideal and Reality*, thèse de maîtrise, Toronto, York University, 1983, p. 127.

²⁹⁰ D. Bumbaru, *op. cit.*, note 288, p. 92.

²⁹¹ D'après Dinu Bumbaru, *op. cit.*, note 288, p. 93, la reconnaissance contemporaine de l'architecte paysagiste remonte aux années 1970 aux États-Unis.

²⁹² À Vancouver, le parc Stanley est inauguré en 1888. À Montréal, deux autres grands parcs urbains sont aménagés durant la seconde moitié du XIX^e siècle : le parc de l'île Sainte-Hélène (1874) et le parc Lafontaine (1889).

²⁹³ Hazen Sise, « The Future of Mount Royal », *Community Planning Review*, vol. 13, n^o 3, 1963, p. 36.

²⁹⁴ Daniel Baril, « Le Mont-Royal : un coin de campagne au coeur de la ville [de Montréal] », *Forêt conservation*, vol. 55, n^o 1, avril 1988, p. 22.

²⁹⁵ H. Sise, *op. cit.*, note 306, p. 36.

Aménagé au XIX^e siècle au moment où Montréal est en voie de devenir une grande ville industrielle, il renvoie aux idéaux victoriens selon lesquels la nature constitue un antidote aux maux de la vie urbaine moderne. Par ailleurs, en raison de la préservation des caractéristiques intrinsèques de l'élément topographique dominant le paysage de la métropole, la création du parc par les autorités montréalaises représente sans doute la plus grande réalisation urbanistique et paysagère de la seconde moitié du XIX^e siècle, dans un contexte où le laisser-faire économique prédomine le développement urbain.

8.2 Le développement des activités ludiques dans le parc

Certes, plusieurs fréquentent le mont Royal pour jouir de sa beauté et découvrir les facettes cachées de son environnement naturel. L'arrêt des activités portuaires durant l'hiver donne lieu à une vie sociale active à laquelle participent les membres de l'élite locale, notamment les clubs de raquetteurs²⁹⁶. Une fois le parc aménagé, ces activités s'intensifient. Un poste de gardien du parc est créé en 1884 et la maison Smith lui sert alors de résidence (figures 98 et 99)²⁹⁷.

8.2.1 *Le Fletcher's Field ou le parc Jeanne-Mance : terrain de golf, terrain de manœuvres militaires, parc d'exposition et parc populaire*

Les terrains achetés par la Ville de Montréal en vue de constituer le parc du Mont-Royal comprennent la pente douce de la montagne qui va jusqu'à l'avenue de l'Esplanade, entre les avenues des Pins et du Mont-Royal : « ce piedmont est alors un tout morcelé par des accidents géographiques qui invitent à des usages différents²⁹⁸ ». Au moment de la constitution du parc, l'avenue du Parc n'est pas encore ouverte. C'est en 1883 que cette artère est percée.

Pour certains, le Fletcher's Field, ou le flanc est du mont Royal, a évolué comme un espace résiduel par rapport à la montagne²⁹⁹, bien que, jusqu'en 1990, il ait fait partie officiellement du parc du Mont-Royal. En outre, il est divisé en sous-espaces ayant des fonctions spécifiques. La partie située à l'ouest de l'avenue du Parc ouverte en 1883 est dénommée « Fletcher's Field » – ou la « Ferme Fletcher » par les francophones. Cette section du parc faisant auparavant partie du domaine de Benjamin Hall. La section se trouvant à l'est de l'avenue du Parc appartenait aux Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu. En 1872 et en 1873, la Ville de Montréal a acheté ces deux espaces en vue de les intégrer au parc du Mont-Royal³⁰⁰.

D'après des notes historiques rédigées par l'archiviste de la Ville de Montréal en 1942, un plan du Mont-Royal dessiné vers 1872 montre un monticule appelé « Fletcher's Hill » se trouvant dans l'axe de l'actuelle rue Duluth³⁰¹. C'est sur ce dernier qu'est construit le Central d'alarme

²⁹⁶ Hugh W. Becket, *The Montreal Snow Shoe Club. Its History and Record*, Montréal, Becket Bros. ; 1882, *op. cit.*, p. 25.

²⁹⁷ P. Jacobs, *op. cit.*, p. 27.

²⁹⁸ Ville de Montréal, *Les rues de Montréal*, Montréal, Méridien, 1995, p. 250.

²⁹⁹ Alan J. Knight, « Le projet du flanc est de la montagne », *Trames*, vol. 2, n° 1, printemps, 1989.

³⁰⁰ The Royal Montreal Golf Club, *The Royal Montreal Golf Club, 1873-1973. The Centennial of Golf in North America*, Montréal, The Royal Montreal Golf Club, 1973, p. 13.

³⁰¹ Conrad Archambault, « Fletcher's Field, Parc Jeanne-Mance », notes historiques, 27 juillet 1942.

du Service d'incendie en 1930-1931. On ne connaît pas l'origine de cette dénomination. Par contre, selon l'archiviste municipal, dans une lettre datée du 22 avril 1879, « le colonel John Fletcher demande aux autorités municipales l'autorisation d'utiliser cette portion "of the Mountain known as Fletcher's Field" pour y faire parader les militaires le jour de la fête de la Reine³⁰² ». Dès lors, en raison de sa topographie relativement unie et libre d'obstacles, il sert de terrain pour des manœuvres militaires (figure 100).

On y trouve aussi le premier terrain de golf – d'abord de six trous puis ensuite de neuf – aménagé au Canada, à l'initiative de Montréalais d'origine écossaise. Pendant près de 25 ans, soit de 1874 à 1896, les membres du Royal Montreal Golf Club constitué en 1873 jouent au golf sur la portion de terrain se trouvant à l'ouest de l'avenue du Parc et entre les avenues des Pins et du Mont-Royal³⁰³. Ce terrain appartient alors à la Ville de Montréal qui le loue aux membres du club de golf. D'ailleurs, les golfeurs doivent partager l'espace avec les autres usagers du parc³⁰⁴. En fait, l'aménagement du terrain de golf est rudimentaire³⁰⁵. Selon l'archiviste de la Ville de Montréal, les caractéristiques du site sont favorables à l'aménagement d'un terrain de golf :

Le choix de cet emplacement comme aussi la faveur que lui accorda le Royal Montreal Golf Club pendant de si nombreuses années témoignent d'une manière évidente que la surface du terrain présentait un aspect propre, attrayant, qu'elle offrait à ciel ouvert et que, pour cause, elle était bien susceptible de servir admirablement aux déploiements d'ordre militaire comme aux récréations sportives³⁰⁶.

En 1881, la Ville de Montréal érige un nouveau pavillon pour les gardiens du parc là où se trouve de nos jours le quartier général des incendies. Les membres du club de golf obtiennent alors de la Ville la permission d'y louer une salle qu'ils utilisent comme pavillon des joueurs. Au début des années 1880, William Notman a utilisé comme toile de fond ce pavillon pittoresque, aux toitures à forte pente et inspiré de l'architecture alpine pour réaliser un collage photographique sur lequel sont rassemblés les membres du club (figure 101). En 1892, en raison de l'augmentation du nombre de joueurs, le Royal Montreal Golf Club devient locataire de tout l'édifice³⁰⁷. Le pavillon est détruit par un incendie en 1909³⁰⁸. Lorsque le Royal Montreal Golf Club quitte le centre de Montréal pour s'installer dans l'ouest de l'île, les membres d'un nouveau club commencent à jouer au golf au Fletcher's Field, le Metropolitan Club, qui compte une cinquantaine de membres. Après la destruction du pavillon des joueurs par un incendie, la Ville ne renouvelle pas l'entente permettant aux golfeurs de frapper des balles au milieu des nombreux usagers du parc.

³⁰² *Ibid.*, p. 1.

³⁰³ En 1896, en raison de la croissance urbaine qui change la vocation des flancs du mont Royal, le Royal Montreal Golf Club quitte le centre de l'île de Montréal pour s'installer à Dixie (Dorval) à proximité du lac Saint-Louis et accessible par train : The Royal Montreal Golf Club, *op. cit.*, note 313, p. V. À la fin des années 1950, le club déménage à nouveau à la périphérie de la ville, cette fois-ci dans l'île Bizard.

³⁰⁴ The Royal Montreal Golf Club, *op. cit.*, note 313, p. 22.

³⁰⁵ James A. Barclay, *Golf in Canada. A History*, Toronto, McClelland & Stewart, 1992, p. 16.

³⁰⁶ C. Archambault, *op. cit.*, note 314, p. 2.

³⁰⁷ The Royal Montreal Golf Club, *op. cit.*, note 313, p. 37.

³⁰⁸ James A. Barclay, *op. cit.*, note 318, p. 64.

D'autres sites du mont Royal ont également été utilisés par les adeptes du golf au tournant du XX^e siècle. C'est le cas du Westmount Golf Club constitué en 1900 et de l'Outremont Golf Club aménagé en 1902³⁰⁹ sur des terrains loués situés dans le secteur nord-est de la ville de banlieue (dans l'espace formé à l'heure actuelle par la rue Bates, la rue Pratt, l'avenue Lajoie et la rue Hartland). Ces deux derniers terrains de golf accueillent les joueurs jusque pendant les années 1920. L'emprise croissante de l'urbanisation et le développement de la villégiature sur les rives de l'archipel de Montréal expliquent en bonne partie la disparition des terrains de golf à proximité du mont Royal ou sur celui-ci. Au début du XX^e siècle, les pourtours du mont Royal s'inscrivent résolument dans une dynamique d'urbanisation et de suburbanisation.

Quant au segment de l'actuel parc Jeanne-Mance se trouvant à l'est de l'avenue du Parc, il est constitué d'une bande de terre étroite longeant l'Hôtel-Dieu de Montréal, d'une carrière, ainsi que d'une baissière où s'accumule l'eau de pluie et de la fonte des neiges. Les installations de l'Exposition provinciale sont aménagées au nord de cette baissière.

8.2.2 *Le toboggan et l'ascension mécanique du mont Royal*

Au cours des années suivantes, plusieurs installations sont ajoutées aux infrastructures existantes. Elles témoignent de la popularité grandissante du parc pour y faire des activités récréatives. En 1884, la structure de bois du Toboggan Club qui se trouve sur la butte située à l'est du futur lac aux Castors est installée (figure 97). L'année suivante, on inaugure le funiculaire (figures 102 à 105) amenant les visiteurs au sommet de la montagne, et ce, contrairement aux recommandations d'Olmsted qui souhaitait que ceux-ci découvrent graduellement la montagne. Le funiculaire est situé sur l'avenue du Parc, dans l'axe de la rue Duluth dans le Fletcher's Field, à proximité du pavillon des joueurs du Royal Montreal Golf Club.

En 1906, le belvédère en hémicycle, une balustrade de pierre et un petit pavillon de thé surplombant l'escarpement sud du parc sont construits d'après les plans des architectes Edward et William S. Maxwell en collaboration avec Marchand et Haskel. L'architecte paysagiste Frederick Todd participe également à la conception de l'ensemble. Une terrasse est conçue pour permettre aux visiteurs d'observer la ville, le fleuve, les collines Montérégiennes et, par temps clair, les Appalaches. Ce poste d'observation est réalisé conformément au plan initial d'Olmsted pour le parc.

Passablement délabré et ne suscitant que peu d'intérêt de la part de l'entreprise qui l'exploite, le funiculaire cesse ses activités en 1918 et est démoli en 1920. Les installations du Toboggan Club connaissent le même sort en 1925. Quant au belvédère, il est reconstruit en 1931.

³⁰⁹ *Ibid.*

8.2.3 L'aménagement du site de l'Exposition provinciale sur le Fletcher's Field

La partie nord de l'actuel parc Jeanne-Mance a accueilli l'Exposition provinciale de 1878 à 1896. La première exposition agricole provinciale tenue à Montréal a lieu en 1851³¹⁰. Au cours des années suivantes, d'autres expositions agricoles et industrielles ont notamment pour objet de faire la promotion des biens fabriqués au Québec. C'est au cours des années 1870 qu'un site permanent d'exposition est aménagé dans Saint-Louis-du-Mile-End, à la périphérie nord de Montréal. Le Conseil d'agriculture de la province de Québec est propriétaire, depuis 1870, de terrains situés dans cette municipalité. La barrière à péage se trouvant sur l'avenue du Mont-Royal délimite la ville de la banlieue. En 1878, le déménagement, par le Conseil des arts et manufactures de la province de Québec, du palais de cristal construit en 1860³¹¹ sur la rue Sainte-Catherine constitue le premier geste en vue de perpétuer l'événement. Le palais est démonté, déménagé et reconstruit sur les terrains de l'Exposition qui se trouvent de part et d'autre de l'avenue du Mont-Royal. Le site chevauche le territoire de la Ville de Montréal et ceux des municipalités de Saint-Louis-du-Mile-End au nord et de Saint-Jean-Baptiste à l'est. Différentes activités sont tenues au palais : concerts, banquets, réceptions, expositions horticoles, agricoles, canines, etc. Le palais est reconstruit sur des terrains ayant appartenu aux Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, entre l'avenue du Parc à l'ouest, la rue Saint-Urbain à l'est, l'avenue du Mont-Royal au sud et le boulevard Saint-Joseph au nord. En 1880, de nouveaux édifices sont érigés sur le site (figures 106 et 107) afin d'accueillir « la plus grande exposition que Montréal ait connue jusque-là³¹² ». La présence de ces installations n'est pas étrangère à l'expansion du transport collectif. Les expositions sont des événements éphémères, mais elles contribuent à la notoriété du site. Ses instigateurs y font la promotion des progrès techniques et agricoles, tout en souhaitant contribuer à l'éducation populaire³¹³.

L'aménagement de bâtiments permanents destinés à accueillir des expositions agricoles et industrielles insuffle un nouveau dynamisme à l'événement. En 1879, les promoteurs de l'Exposition sont des gens d'affaires montréalais qui participent à la première exposition industrielle qui se tient à Toronto et à la première exposition agricole et industrielle de la Puissance à Ottawa. En 1880, ils décident d'organiser un événement similaire à Montréal. L'exposition est alors vue comme un moyen de promouvoir le développement économique. À l'instar des complexes conçus à Londres et à Paris à l'occasion des expositions universelles, le site montréalais est aménagé pour mettre en valeur les différentes catégories d'exposants : horticulture, beaux-arts, animaux de ferme, produits industriels, etc. Une piste de course pour chevaux, des estrades et un terrain de crosse complètent les installations. Comme le souligne Sylvie Dufresne, les expositions représentent :

³¹⁰ Sylvie Dufresne, « Attractions, curiosités, carnaval d'hiver, expositions agricoles et industrielles : le loisir public à Montréal au XIX^e siècle », dans Jean-Rémi Brault (dir.), *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Montréal, Leméac, 1990, p. 255.

³¹¹ Le palais de cristal est construit en 1860 à l'occasion des activités entourant la venue du prince de Galles à Montréal. Il se trouvait alors sur la rue Sainte-Catherine, entre l'avenue McGill College et la rue University.

³¹² Jean-François Constant, *Les expositions agricoles et industrielles à Montréal entre 1880 et 1884*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2004, p. 39.

³¹³ *Ibid.*, p. 58.

non seulement le lieu de légitimation et de valorisation des produits locaux, elles sont aussi un temps fort de rassemblement qui convie les citadins, les villageois et les ruraux à prendre connaissance de l'avancement du savoir et des techniques 'modernes' de production, tout cela en se divertissant ; car, en effet, les activités à caractère purement récréatif font également partie de l'événement : ascension de ballon, feux d'artifice, courses de chevaux, kiosques et manèges font corps avec l'exposition qui dure une semaine en septembre³¹⁴.

Cet événement s'est tenu à trois reprises à Montréal de 1880 à 1884. Précisons que les expositions montréalaises ont connu un succès mitigé en raison de la concurrence forte que livre l'événement torontois durant la même période³¹⁵. De plus, l'épidémie de variole de 1885 met un terme à la tenue du grand événement, tandis que les édifices sont utilisés pour accueillir les malades³¹⁶. En 1891, l'événement reprend jusqu'en juillet 1896, au moment où un incendie détruit le bâtiment principal (le palais de cristal) (figure 108). Par la suite, ce type d'événement, fortement orienté vers le monde agricole, se tient dans de plus petits centres urbains et dont la vocation dépend plus de leur hinterland agricole : Trois-Rivières, Sherbrooke et Saint-Hyacinthe³¹⁷.

La disparition des installations de l'Exposition provinciale à la suite de l'incendie de 1896 permet aux autorités municipales d'entreprendre des travaux d'aplanissement. Ce terrain porte alors toujours la dénomination officieuse de « Fletcher's Field ». Constituée en 1897, l'Association des parcs et terrains de jeux de Montréal milite pour l'organisation d'activités récréatives planifiées et d'aménagement de lieux pour les faire. Appuyés par l'Association des architectes de la province de Québec, ses représentants proposent en 1908 le réaménagement du Fletcher's Field afin d'y installer des équipements sportifs et de loisir (terrains de tennis, de crosse, de football et de cricket, pataugeoire, etc.) dans la partie située à l'est de l'avenue du Parc. Leur action a porté ses fruits, car, en 1915, les premiers terrains de football et de baseball, de même que les terrains de tennis et de jeux pour les jeunes, sont aménagés au Fletcher's Field³¹⁸. Des bancs de parc sont installés et des arbres sont plantés pour fournir plus de confort aux usagers. Cet espace se révèle rapidement un lieu d'interaction sociale fort populaire, comme en témoignent des clichés réalisés au début du xx^e siècle (figure 109). Les classes populaires, habitant dans les quartiers très denses qui se sont développés à proximité³¹⁹, s'y détendent et s'y amusent.

En bref, par rapport au parc du Mont-Royal qui, selon la vision d'Olmsted, doit demeurer un lieu de contemplation, le parc Jeanne-Mance est multifonctionnel. En outre, il constitue un environnement davantage cosmopolite où cohabitent les Montréalais et Montréalaises d'origine différente. Durant la seconde moitié du xx^e siècle, la concentration ethnique s'ajoute à titre de

³¹⁴ S. Dufresne, *op. cit.*, note 323, p. 264.

³¹⁵ J.-F. Constant, *op. cit.*, note 326, p. 7.

³¹⁶ Michael Bliss, *Montréal au temps du grand fléau. L'histoire de l'épidémie de 1885*, Montréal, Libre Expression, 1993, p. 275.

³¹⁷ S. Dufresne, *op. cit.*, note 323, p. 265.

³¹⁸ P. Jacobs, *op. cit.*, p. 37.

³¹⁹ Les quartiers constitués des anciennes villes de Côte-Saint-Louis, Saint-Louis-du-Mile-End et Saint-Jean-Baptiste voient leur population totale passer de 21 932 personnes en 1881 à 117 321 personnes en 1911 : Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 85 et 194.

trait distinct des quartiers bordant la montagne. Aujourd'hui encore, le parc Jeanne-Mance accueille des activités de tout genre, y compris des festivals ethniques.

À la fin du XIX^e siècle, le paysage du mont Royal est dominé par la montagne en bonne partie protégée du développement urbain par la création du parc. Un chemin sinueux destiné aux calèches, des sentiers pour les promeneurs et un funiculaire se trouvant dans l'axe de la rue Duluth permettent d'atteindre le sommet de la montagne. L'avenue du Parc facilite l'accès au site de l'exposition et des quartiers en voie d'urbanisation au nord de l'avenue du Mont-Royal. La grille de rues sur les flancs sud correspond à peu de chose près à celle qui existe toujours à l'heure actuelle avec des voies est-ouest (avenues des Pins et Cedar) qui ceinturent la montagne. Sur le flanc nord, les cimetières présentent un paysage distinct avec de nombreux petits îlots découpés par des voies sinueuses et parsemés de monuments funéraires.

8.3 Des projets d'embellissement municipal et des événements grandioses

8.3.1 Les plans d'aménagement du Fletcher's Field et du boulevard de la Confédération de l'Association des architectes de la province de Québec, 1908-1909

Au début du XX^e siècle, l'aménagement urbain se trouve au cœur des préoccupations des représentants des mouvements de réforme urbaine à Montréal. À l'instar de leurs homologues actifs dans les villes nord-américaines, les membres de la *City Improvement League*, en collaboration avec l'Association des architectes de la province de Québec souhaitent que les autorités locales contribuent à améliorer les conditions de vie des habitants en leur garantissant de l'eau pure, un logement salubre et un réseau de parcs pour l'épanouissement des enfants. Durant les années 1908-1909, le mont Royal et, en particulier, le Fletcher's Field sont au centre d'une démarche d'aménagement ayant pour objet d'agrémenter les principales artères de Montréal et de concevoir un système de parcs. En 1908 et en 1909, l'Association des architectes de la province de Québec propose cinq plans qui cherchent à donner une certaine cohérence à des éléments fragmentés :

Mis côte à côte, ils établissent un vaste système de boulevards et de parcs qui ceindrait le flanc sud de la montagne, rejoignant le fleuve à l'ouest et la rue Sherbrooke à l'est. Le cœur du dispositif serait formé du Fletcher's Field – l'actuel parc Jeanne-Mance – traversé par une avenue du parc transformée en une grande allée plantée de cinq rangées d'arbres, dont le côté ville accueillerait des aires de jeux et terrains de sport³²⁰.

Une autre proposition d'embellissement consiste à relier le parc La Fontaine au parc du Mont-Royal grâce à un boulevard de prestige, le boulevard de la Confédération (qui correspond aujourd'hui à l'avenue Duluth). Ayant plus de 40 m de large et bordé d'arbres, ce boulevard est alors conçu pour desservir, grâce à des voies séparées, les automobiles et les tramways, tout en mettant en valeur la perspective sur le mont Royal. Ces différents projets sont restés en plan. Par ailleurs, l'idée d'aménager des aires de jeux dans le parc Jeanne-Mance a été matérialisée.

³²⁰ France Vanlaethem, « Embellir ou moderniser la ville », dans Isabelle Gournay et France Vanlaethem (dir.), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal et CCA, 1998, p. 153.

8.3.2 Le Congrès eucharistique de 1910

En septembre 1910, Montréal est l'hôte du XXI^e Congrès eucharistique international. Cet événement constitue l'occasion d'une affirmation monumentale du rôle du Canada français dans la diffusion de la foi en Amérique, comme en témoigne le discours prononcé par Henri Bourassa et intitulé : « La langue, gardienne de la foi ». Les célébrations du Congrès se terminent par une grande procession qui traverse la ville, depuis la basilique Notre-Dame jusqu'à un reposoir installé sur le mont Royal (figure 110). On évalue à 100 000 personnes la foule qui assiste à l'événement. Le mont Royal sert d'arrière-plan à l'autel élevé à la base de la montagne. Les participants se rassemblent au Fletcher's Field. À l'occasion du Congrès eucharistique de 1910, appuyée par une campagne de presse, la population francophone de Montréal demande aux autorités municipales de dénommer ce parc en hommage à la fondatrice du premier Hôtel-Dieu de Montréal, dont le deuxième bâtiment est situé à proximité. C'est seulement en 1990 que le nom du parc Jeanne-Mance sera officialisé.

8.4 Les monuments commémoratifs sur la montagne

8.4.1 Le monument Sir George-Étienne Cartier, 1919

En 1919, à la fin de la Première Guerre mondiale, le monument commémorant le centenaire de la naissance de sir George-Étienne Cartier, l'un des pères de la Confédération, est inauguré au pied du parc du Mont-Royal (figures 111 et 112). À la suite d'un concours auquel seuls les artistes canadiens sont invités à participer³²¹, la proposition du Montréalais George W. Hill³²² est retenue. L'artiste conçoit les sculptures de bronze, tandis que les architectes Maxwell sont responsables du socle en granit. Cet imposant monument est composé d'un emmarchement encadré de lions qui débouche sur une terrasse où domine un socle dont la base à plusieurs niveaux est surmontée d'un bloc carré auquel sont adossés les groupes de bronze représentant les neuf provinces du Canada, de même que l'éducation, le droit et la liberté. Adossés à une colonne carrée, les personnages de sir Georges-Étienne Cartier et du soldat surplombent ces groupes. Le sommet de la colonne est couronné par la Renommée qui s'élève sur une sphère de bronze. Le roi George V participe à l'inauguration par télégraphe depuis son château de Balmoral en Écosse. Cartier a également un monument dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, tandis que Thomas D'Arcy McGee, autre père de la Confédération, a une sépulture prestigieuse dans le cimetière du Mont-Royal.

Le site demeure de nos jours un lieu de rassemblement : on peut y voir les tam-tam du dimanche durant la belle saison, les manifestations de mouvements sociaux (étudiants, antimalbouffe³²³).

³²¹ Alan Gordon, *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories, 1891-1930*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001, p. 89.

³²² George W. Hill a également réalisé les monuments suivants à Montréal : le monument aux Braves de Westmount, le Lion de Belfort (1897) et le monument aux Héros de la guerre des Boers (1907) se trouvant au square Dorchester.

³²³ En 1996, pour protester contre l'arrivée éventuelle d'un restaurant-minute à proximité du mont Royal, des manifestants se sont donné rendez-vous au pied du monument. Voir B.S. Osborne, « Constructing Landscapes of Power: The George Étienne Cartier Monument, Montréal », *Journal of Historical Geography*, vol. 24, n° 4, 1998, p. 451.

8.4.2 La croix sur le mont Royal, 1924

Sur le sommet le plus élevé de la montagne, et faisant face aux quartiers de l'est de l'île de Montréal, se trouve la croix inaugurée le 24 décembre 1924 (figure 113). Haute de 31,4 m, la croix est érigée à l'instigation de la Société Saint-Jean-Baptiste à la suite d'une collecte de fonds. L'idée d'installer une croix sur la montagne, en vue de rappeler le geste du sieur de Maisonneuve accompli en 1643 en remerciement à Dieu pour avoir protégé la ville contre les inondations, est proposée par le Sulpicien Pierre Dupaigne au cours des années 1920. En fait, dès sa première visite à Hochelaga, Jacques Cartier grimpe la colline afin d'avoir une vue des alentours. L'ascension a aussi une fonction spirituelle, en ce sens qu'elle permet aux Européens de saisir la puissance de la nature créée par Dieu. Cependant, la montée d'un élément topographique représente alors également la capacité de l'être humain de dominer la nature³²⁴. La croix plantée sur le mont Royal par Maisonneuve reflète la tension entre les deux significations du geste. Qui plus est, elle implique sa volonté de procéder à l'évangélisation des Amérindiens. Selon Alan Gordon, au XX^e siècle, c'est surtout la tradition canadienne-française consistant à ériger des croix de chemin en milieu rural qui aurait influencé les promoteurs d'une croix sur la montagne et non les visées missionnaires des Européens³²⁵. Par contre, il ne s'agit pas d'un geste spontané. L'érection de la croix par la Société Saint-Jean-Baptiste est interprétée à l'époque comme un geste signifiant la reconquête de Montréal par les Canadiens français³²⁶. La structure est composée de pièces métalliques. Lors de sa première illumination, 240 ampoules de 50 watts sont nécessaires. Depuis le début des années 1990, l'illumination est réalisée par fibre optique. La couleur de la croix change à l'occasion d'événements marquants, tels que les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste en 1975 alors qu'elle était bleue. Au cours des années 1980, elle sera illuminée en rouge lors d'une marche pour vaincre le sida. Depuis son inauguration, la croix est illuminée tous les soirs. Elle est cédée en juin 2004 par la Société Saint-Jean-Baptiste à la Ville de Montréal.

8.5 La municipalisation du territoire (Westmount, Outremont et Côte-des-Neiges)

Constituées en municipalité de ville en 1895, Outremont³²⁷ et Westmount³²⁸ sont conçues comme des villes de banlieue résidentielles et verdoyantes d'où sont exclues en grande partie les nuisances de la ville industrielle. Ce type d'espace suburbain tire profit des atouts de la montagne avec ses vues depuis les hauteurs et sa topographie qui permet de concevoir un réseau viaire curviligne. L'idéal suburbain auquel aspirent les habitants de Westmount et d'Outremont ne peut être interprété strictement comme un désir de fuir la ville industrielle mais aussi comme une volonté de se rapprocher de la nature.

³²⁴ A. Gordon, *op. cit.*, note 335, p. 99.

³²⁵ *Ibid.*

³²⁶ *Ibid.*

³²⁷ La municipalité de village d'Outre-Mont est constituée en 1875. Vingt ans plus tard, elle obtient le statut de ville.

³²⁸ La municipalité de Westmount tire ses origines du village de Notre-Dame-de-Grâce fondé en 1874. En 1879, le territoire qui deviendra Westmount est détaché du village de Notre-Dame-de-Grâce pour former le village de Côte-Saint-Antoine. En 1895, le village de Côte-Saint-Antoine change de nom et de statut et devient la ville de Westmount.

La municipalité de Westmount se trouve sur le flanc sud-ouest de la montagne. Alors que, au moment de sa constitution en municipalité, son territoire est encore largement occupé par des terres agricoles, des vergers et des domaines³²⁹, à la veille de la crise économique de 1929, Westmount est loti en très grande partie à des fins résidentielles. Ainsi, en 1929, plus de 25 000 personnes y vivent³³⁰. La croissance démographique de Westmount est particulièrement forte de 1901 à 1911, alors que la population passe de 8 856 à 14 579 habitants³³¹.

Depuis le tournant du XX^e siècle, l'espace qui constitue aujourd'hui le parc Summit à Westmount est occupé par un jardin botanique géré par l'Université McGill. En 1895, celle-ci acquiert le sommet de la colline de Westmount de sept propriétaires différents³³². Le jardin occupé en bonne partie par un boisé est vendu à la Ville de Westmount³³³ par l'Université McGill, à condition qu'il devienne un sanctuaire d'oiseaux et de plantes sauvages. Cette intervention permet de protéger le sommet de la colline de Westmount qui est reconnu aujourd'hui comme l'un des meilleurs sites d'observation d'oiseaux dans la région métropolitaine. Le parc de 23 ha occupe la butte circulaire de la colline de Westmount accessible par le chemin Summit.

La constitution en parc de ce boisé urbain s'effectue dans un contexte où l'urbanisation est devenue une menace envahissante pour la colline de Westmount. Avec la mise en service d'une ligne de tramway électrique au début des années 1890, qui circule du côté de la rue Sainte-Catherine, de l'avenue Victoria, de la rue Sherbrooke et de l'avenue Greene, le développement de la partie sud de la ville s'est accéléré. Peu à peu, plusieurs des grandes propriétés qui ponctuaient le territoire du village de Côte-Saint-Antoine sont achetées et loties par des promoteurs immobiliers. De nombreux établissements religieux et d'enseignement s'installent le long des axes est/ouest, notamment la rue Sherbrooke. Comme le soulignent Pierre Beaupré et Josette Michaud dans leur étude sur le patrimoine immobilier de Westmount, l'« espace interstitiel entre les villas construites avant les années 1870 se remplit progressivement et "The Boulevard" ne se développe que tronçon par tronçon parce que son accès naturel à partir de Côte-des-Neiges se trouve coupé par une partie de l'ancien Domaine de la Montagne³³⁴ ». En 1895, le supérieur de Saint-Sulpice permet l'ouverture de la voie nommée « The Boulevard » sur ses terres, ce qui favorise l'accès au secteur se trouvant sur le flanc de la colline et qui est demeuré jusque-là peu touché par l'urbanisation. Au tournant du XX^e siècle, les grands domaines ont fait place à des lotissements résidentiels où sont construits des pavillons, des maisons jumelées et des maisons contiguës. Tandis que la Ville de Montréal a adopté une stratégie pour protéger le mont Royal pendant les années 1870 en expropriant les propriétaires et en réservant l'espace pour créer un parc, la municipalité de Westmount n'a pas freiné le développement suburbain qui a envahi le flanc sud-ouest de la colline. Au lendemain

³²⁹ Au tournant du XX^e siècle, un nouveau règlement municipal est adopté en vue d'interdire l'aménagement d'écuries non résidentielles. Les animaux de ferme sont aussi bannis du territoire. Bref, la transition d'un milieu agricole vers un milieu suburbain est bien amorcée : John Stephen Bryce, *The Making of Westmount, Quebec, 1870-1929. A Study of Landscape and Community Construction*, Montréal, Université McGill, 1990.

³³⁰ John Stephen Bryce, *op. cit.*, note 343, p. 2.

³³¹ *Ibid.*, p. 45.

³³² Pierre Beaupré et Josette Michaud, *op. cit.*, note 29, p. 42.

³³³ Les sources consultées ne s'entendent pas sur l'année de vente – nous avons relevé 1928, 1932 et 1940 – de ces terrains par l'Université McGill à la Ville de Westmount.

³³⁴ P. Beaupré et J. Michaud, *op. cit.*, note 29, p. 47.

de la Première Guerre mondiale, la nouvelle élite économique montréalaise rattachée au domaine des finances et de l'industrie manufacturière se fait construire de grandes demeures à même la colline de Westmount.

Après la Première Guerre mondiale, la pression exercée sur le *Golden Square Mile*, quartier traditionnellement associé à la bourgeoisie montréalaise, par l'expansion des activités tertiaires dans le nouveau centre-ville n'est pas étrangère à l'essor de Westmount, en particulier la zone se trouvant au nord de la voie nommée « The Boulevard ». L'amélioration des moyens de transport facilite également la migration résidentielle vers de nouveaux territoires suburbains. Au cours des années 1920, le sommet de Westmount devient le lieu d'implantation privilégié de nouvelles demeures cossues. Ce site offre une vue exceptionnelle sur la plaine du Saint-Laurent. En bref, la topographie du mont Royal a influé considérablement sur l'organisation sociospatiale de Westmount³³⁵.

Outremont est située sur le deuxième sommet du mont Royal, le plus éloigné du fleuve. À l'instar de Westmount, sa croissance démographique est particulièrement forte de 1911 à 1931, alors que la population passe de 4 820 à 28 641 habitants en 20 ans. La zone se trouvant sur les pentes du mont Royal, entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue du Mont-Royal, est aménagée plus tardivement que le plateau. Ainsi, de nouvelles rues sont ouvertes pour permettre la construction de résidences cossues sur les terrasses accrochées au flanc nord du mont Royal auparavant occupées par de grands domaines ou des fermes. Signalons notamment l'avenue des Érables officiellement nommée en 1907, l'avenue Fernhill nommée en 1911, l'avenue Beloeil nommée en 1914 et l'avenue Courcelette nommée en 1917. Certains noms descriptifs de ces voies évoquent la présence d'éléments naturels se trouvant sur le mont Royal (érables ou érablières, colonie de fougères).

Les municipalités de Westmount et d'Outremont partagent les caractéristiques des villes ou des quartiers aménagés sur des collines, comme on peut en trouver notamment à Boston et à Philadelphie. Ces espaces sont géographiquement et socialement distincts du centre-ville et de ses quartiers populeux. De plus, ils sont à l'abri des vents dominants provenant de l'ouest et transportant les polluants. Par ailleurs, ces municipalités ne constituent pas des ensembles homogènes ; elles affichent des profils urbanistiques et sociaux différenciés. Sur le plan architectural, on est aussi en présence d'une variété de typologies résidentielles où prédomine l'éclectisme stylistique.

Créée en 1862, la municipalité du village de Côte-des-Neiges est annexée à Montréal en 1910. À ce moment-là, le territoire perd son caractère rural et devient un quartier résidentiel en pleine expansion couvert d'abord de centaines de maisons jumelées durant les années 1910 et ensuite de maisons de rapport pendant les années 1920. Le développement urbain de Côte-des-Neiges est conditionné par l'implantation de plusieurs établissements de santé et d'enseignement qui attirent des professionnels et le personnel hospitalier.

Ainsi, le processus de densification résidentielle dont font l'objet les flancs du mont Royal au tournant du XX^e siècle entre en contradiction avec la préservation de l'environnement naturel et

³³⁵ *Ibid.*, p. 63.

son accès public. L'ouverture de nouvelles rues et la construction d'imposantes demeures introduisent des éléments d'urbanité et de suburbanité dans un milieu jusqu'alors largement dominé par les activités agricoles d'agrément. Certes, les grands domaines qui occupaient les flancs nord et sud du mont Royal n'étaient pas accessibles à tous, mais leur présence contribuait à la création d'un paysage où les espaces libres prédominaient.

8.6 L'accroissement du réseau d'emmagasinement et de distribution d'eau potable

L'aménagement de nouvelles villes de banlieue sur les flancs du mont Royal entraîne l'extension du réseau d'emmagasinement et de distribution d'eau potable. Ainsi, deux réservoirs sont construits pour alimenter les ménages suburbains : en 1893, le réservoir Côte-des-Neiges (recouvert en 1938) d'une capacité de 32 000 m³ et situé à 146 m d'élévation et, en 1907, le réservoir Vincent-D'Indy (ou Bellingham) (recouvert en 1964) d'une capacité de 196 000 m³ et situé à 108 m d'élévation. Ces deux réservoirs sont construits par la Montreal Water & Power Co., entreprise privée qui alimente les villes de banlieue. En 1928, la Ville de Montréal a acheté ces installations pour faire un réseau unifié. Pour améliorer son réseau de distribution d'eau, la Ville de Montréal entreprend la même année les travaux de construction de l'usine de pompage McTavish (mise en service en 1932) sur l'avenue du Docteur-Penfield. En 1931, un plus petit réservoir est construit sur la montagne (le réservoir de la montagne, à 226 m d'élévation et pouvant emmagasiner 900 m³ d'eau), à proximité de l'actuelle tour de Radio-Canada. D'abord à ciel ouvert, ces réservoirs ont été recouverts à partir de 1938, pour des raisons de salubrité³³⁶. De plus, la nécessité de maintenir l'eau à une température uniforme tout au long de l'année est une des raisons ayant motivé le recouvrement des réservoirs montréalais³³⁷. Dès lors, la présence de l'eau dans le paysage du mont Royal s'est effacée. Les stations de pompage sont l'élément le plus visible des réservoirs. Situées à l'extérieur des limites du parc du Mont-Royal, à l'exception des réservoirs de plus petite taille de la montagne et du sommet, ces installations constituent les plus importantes propriétés municipales se trouvant sur la montagne. Elles sont intégrées à la ceinture institutionnelle entourant la montagne. La surface plane et gazonnée recouverte des réservoirs sert de parc.

8.6.1 De nouveaux aménagements pour les cimetières du mont Royal

À partir de la fin du XIX^e siècle, l'accessibilité aux cimetières constitue l'enjeu principal que soulève leur localisation périphérique. Lors de l'exécution des travaux que la Ville de Montréal a entrepris pour aménager le parc du Mont-Royal, les propriétaires des cimetières modifient certaines voies d'accès. Ainsi, la fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal profite de l'aménagement du chemin Olmsted pour établir une bretelle d'accès en 1881 (fermée en 1929 au moment des travaux de construction d'une ligne de tramway sur le flanc nord-est de la

³³⁶ Susan Martha Ross, *Pure Water in the City. Covering the Reservoirs on Mount Royal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2002.

³³⁷ *Ibid.*, p. 86.

montagne)³³⁸. Au fil des ans, différentes améliorations sont apportées, mais, pour les habitants des quartiers situés au nord-est de Montréal – les anciens villages constituant aujourd’hui le Plateau-Mont-Royal –, il s’avère plus commode d’utiliser le parc du Mont-Royal pour accéder au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges³³⁹.

Avec la croissance démographique de la métropole et du nombre de décès, la fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal doit procéder à l’agrandissement du cimetière. De 1872 à 1996, plusieurs terres et terrains sont achetés par les propriétaires du cimetière (figure 114). Avec ces acquisitions, l’aspect du cimetière se trouve transformé :

Alors qu’en 1854 il avait clairement le caractère d’une terre agricole traditionnelle, de forme régulière, étroite, profonde et n’ayant d’ouverture que sur le chemin de la Côte-des-Neiges, il [le cimetière] a pris depuis une géométrie plus complexe, moins facilement perceptible, et possède maintenant des « façades » sur quatre voies publiques. [...] La propriété correspond ainsi beaucoup mieux au schéma mental que l’on se fait de la montagne dans son ensemble, et cela d’autant plus qu’elle a gagné trois zones densément boisées. De plus, l’orientation qui s’impose désormais à l’esprit est celle qui va de l’entrée monumentale au sommet, pointant vers le nord³⁴⁰.

Trois paliers structurent le cimetière : la plaine dégagée ayant front sur le chemin de la Côte-des-Neiges, le plateau ombragé et le sommet (figure 115).

Afin de préserver le caractère monumental et classique du cimetière, la fabrique impose des mesures concernant les monuments, les végétaux (coupe d’arbres, plantation d’arbustes), le bornage des lots et le creusage des fosses. Ces règlements doivent faciliter l’entretien des lieux, conserver une certaine homogénéité quant à l’aménagement des lots et des ouvrages funéraires, de même qu’assurer la pérennité des monuments.

Sur le plan architectural, trois réalisations sont terminées pendant la période 1870-1910 : le pavillon administratif (1877-1878, conçu par Henri-Maurice Perrault), la porte du chemin de la Côte-des-Neiges (figure 116) (1888-1889, d’abord conçue par Victor Bourgeau et aussi attribuée à Henri-Maurice Perrault) et le nouveau charnier collectif (1902-1903, conçu par Joseph-Émile Vanier). De nos jours, le pavillon administratif remplit toujours sa fonction d’origine tandis que le charnier a été transformé en mausolée collectif. Quant à la grande porte marquant l’entrée du chemin de la Côte-des-Neiges, elle sera en partie démolie en 1926 en raison de problèmes de maçonnerie. En 1998, « les composantes architectoniques traditionnelles d’une porte sont rétablies en installant un arceau métallique posé sur des piliers de pierre³⁴¹ ». À partir des années 1870, d’autres objets de dévotion sont installés dans le cimetière : la croix à l’entrée du cimetière (remplacée à plusieurs reprises), le chemin de croix (dont les stations sont démantelées en 1985), le calvaire (figure 117) et la grotte de Lourdes (transformée en caveaux familiaux).

³³⁸ Pierre-Richard Bisson, Mario Brodeur et Daniel Drouin, *L’histoire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges en images et en mots*, Montréal, Henri Rivard Éditeur, 2004, p. 29.

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 36.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 75.

En plus de leurs nombreuses réalisations architecturales et monumentales, les cimetières du mont Royal comptent plusieurs grands ouvrages funéraires privés (caveaux et charniers familiaux) qui participent à la valeur patrimoniale des lieux. La plupart d'entre eux ont été construits avant 1945. Des études ont mis en lumière leur intérêt historique, architectural et sculptural³⁴². À l'instar de l'architecture des maisons montréalaises du tournant du XX^e siècle, les mausolées familiaux affichent des caractéristiques stylistiques des plus diversifiées.

Jusqu'à la création du Cimetière de l'Est (aujourd'hui appelé « Le Repos Saint-François-d'Assise ») en 1916, le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges est demeuré la seule nécropole catholique de Montréal³⁴³.

Au cours des décennies suivant leur inauguration, les cimetières du mont Royal font l'objet de plusieurs nouveautés qui ont des incidences sur leur aménagement. L'innovation la plus notable est sans conteste l'introduction de la crémation en 1902 par le cimetière du Mont-Royal. Selon Brian Young, en Europe comme en Amérique du Nord, les promoteurs « voient dans la crémation une méthode propre, efficace et techniquement intéressante, qui, de surcroît, tient compte de la santé publique et des préoccupations quant à la pollution de l'air et de l'eau émanant des lieux de sépulture³⁴⁴ ». Le recours à la crémation entraîne la construction de columbariums ou encore il permet d'enterrer dans des fosses peu profondes, de petite dimension et faciles à creuser dans les sections des cimetières où l'enfouissement d'un cercueil est impossible. Les plans du crématorium du cimetière du Mont-Royal sont conçus en 1901 par Andrew J. Taylor qui a réalisé plusieurs immeubles de l'Université McGill. L'ensemble comprend le crématorium, une chapelle, un jardin d'hiver (démoli durant les années 1950) et des charniers (figure 118). Notons toutefois que la crémation prend plusieurs décennies avant de supplanter la pratique de l'enterrement des dépouilles. Dans le cas du cimetière du Mont-Royal, ce n'est qu'en 1974 que le nombre d'incinérations effectuées dépasse celui des enterrements³⁴⁵.

8.7 Les nouveaux hôpitaux sur la montagne

8.7.1 L'hôpital Royal Victoria

Après l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'hôpital Royal Victoria est le deuxième érigé sur les flancs sud du mont Royal, à proximité du campus de l'Université McGill. Les premiers pavillons (figures 119 et 120) occupent un espace jusqu'alors demeuré intouché par le lotissement urbain étant donné qu'ils sont érigés sur un terrain faisant partie du parc du Mont-Royal cédé par la Ville de Montréal aux promoteurs de l'hôpital.

³⁴² Voir notamment Ewa Ilowska, *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal : l'inventaire et la conservation des caveaux familiaux*, thèse de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1995, 2 vol.

³⁴³ *Ibid.*, p. 68.

³⁴⁴ Brian Young, Marie-Cécile Brasseur et Geoffrey James, *Une mort très digne : l'histoire du Cimetière Mont-Royal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, p. 127.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 140.

À la fin du XIX^e siècle, on assiste à la transformation du rôle social de l'hôpital, bien que les communautés religieuses continuent à offrir de l'assistance sociale aux plus démunis. Depuis l'établissement des premiers hôpitaux, seuls ceux qui n'ont pas les moyens de payer la visite d'un médecin à domicile ou qui ne peuvent obtenir de leur entourage les soins nécessaires se rendent dans les hôpitaux. En fait, à partir des années 1870, l'expansion très importante des infrastructures hospitalières révèle une modification du rôle de l'hôpital et d'importants progrès dans le domaine médical, comme le rappelle François Guérard :

De plus en plus souvent, l'hospitalisation devenait partie du traitement médical, surtout à partir de 1890 avec le formidable développement de la chirurgie, plus efficace et moins risquée grâce à l'usage de nouvelles techniques. On en vint à considérer l'univers hospitalier comme un lieu contrôlé conçu spécifiquement pour le rétablissement des patients, nettement préférable au domicile. L'image traditionnelle d'un havre pour les démunis, d'un dernier recours, s'estompa derrière une nouvelle représentation, celle du haut-lieu d'une médecine scientifique qui restaure les corps et les retourne à la vie active. Graduellement, la perception populaire du milieu hospitalier se modifia en ce sens et les patients de différentes couches sociales affluèrent³⁴⁶.

L'aménagement de l'hôpital Royal Victoria reflète la mise en forme de la conception moderne de l'hôpital comme établissement où les malades vont se faire traiter par des spécialistes. Qui plus est, de 1880 à 1920, l'amélioration des soins thérapeutiques (antisepsie, stérilisation, anesthésie) permet des traitements de qualité. La population qui fréquente les hôpitaux varie aussi et elle inclut désormais des représentants de toutes les couches sociales.

L'hôpital Royal Victoria est mis sur pied par la communauté anglophone. Ses instigateurs appartiennent à la bourgeoisie montréalaise : Sir George Stephen (1829-1921) et Lord Strathcona (1820-1914) qui, grâce à un don d'un million de dollars fait en 1887, souhaitent que Montréal soit doté d'un établissement hospitalier pouvant accueillir et soigner les malades, favoriser les progrès de la médecine et offrir une école de formation pour les infirmières³⁴⁷. Une condition est rattachée à ce don : que la Ville de Montréal fournisse un site approprié qui, selon les promoteurs du projet, correspond à « a detached portion of the city property of Mount Royal Park, lying immediately north of the reservoir with a frontage on Pine Avenue³⁴⁸ ». Certains s'opposent à cette localisation – en particulier les dirigeants du Montreal General Hospital – en raison des risques de contamination du réservoir d'eau potable McTavish que pourrait engendrer la présence de l'hôpital. Pour remédier à une situation potentiellement conflictuelle, les promoteurs de l'hôpital Royal Victoria choisissent de faire construire les immeubles plus à l'est, dans l'axe de la rue University³⁴⁹.

Les plans de l'hôpital de 300 lits sont préparés par l'architecte londonien Saxon Snell. Ce dernier conçoit un complexe inspiré de l'architecture des châteaux écossais, avec des tours

³⁴⁶ François Guérard, « La formation des grands appareils sanitaires », dans Normand Séguin (dir.), *L'institution médicale*, collection « Atlas historique du Québec », Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 94.

³⁴⁷ Neville Terry, *The Royal Vic. The Story of Montreal's Royal Victoria Hospital: 1894-1994*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994, p. 4.

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 24.

³⁴⁹ *Ibid.*, p. 33.

d'angle, des parapets à créneaux, des oriels, des meurtrières, etc. Accessible depuis l'avenue des Pins, l'ensemble inauguré en 1893 comprend l'édifice administratif relié aux ailes médicales et chirurgicales par des ponts couverts. De 1893 à 1930, plusieurs nouveaux pavillons sont bâtis selon les plans de différents architectes (figures 121 à 127). Ainsi, en 1894, la buanderie est construite (aujourd'hui démolie). L'année suivante, le Service de pathologie est inauguré. Snell intervient à nouveau sur le site de l'hôpital en 1898 pour concevoir les plans du bâtiment des consultations externes. De 1905 à 1917, trois nouveaux pavillons sont érigés : le pavillon d'isolement, la résidence des infirmières (architectes Edward et William Maxwell), qui sera doté d'une nouvelle aile en 1917, et le pavillon Ross Memorial (architectes Stevens & Lee et Kenneth G. Rea). Construit en 1916 et haut de dix étages, le pavillon Ross Memorial est destiné à 120 patients à titre particulier (figure 123). Il est conçu comme un hôpital entièrement autonome. Accroché au flanc rocheux du mont Royal, il offre aux malades un environnement exceptionnel. En 1922, un nouveau bâtiment de consultations externes est érigé.

L'année 1926 est marquée par l'inauguration du Royal Victoria Montreal Maternity Hospital (figure 127). Les nouveautés dans différents domaines, notamment les soins obstétriques, contribuent à réduire le taux de mortalité à l'hôpital et, de ce fait, à favoriser l'hospitalisation pour la naissance (et sa constitution comme acte médical). L'hôpital Montreal Maternity – qui est rattaché à la Faculté de médecine de l'Université McGill – en est un exemple³⁵⁰. Inauguré en 1843, il occupe jusqu'en 1905 plusieurs maisons converties. En 1905, un immeuble est construit précisément pour ses activités à l'intersection des rues Saint-Urbain et Prince-Arthur (il deviendra plus tard l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc), à deux pas de l'Hôtel-Dieu. Ses espaces sont rapidement insuffisants pour répondre à la demande croissante. Rattaché à l'hôpital Royal Victoria, le Montreal Maternity Hospital s'installe dans son nouveau pavillon en 1926. Selon Kenneally, la croissance physique de cet hôpital durant les années 1920 est révélatrice des transformations qui touchent la mission de l'hôpital, ses patients, les soins obstétriques et sa fonction d'enseignement³⁵¹. Le portique témoigne de l'usage accru de l'automobile.

En 1930, un autre édifice vient compléter le complexe hospitalier. Il s'agit de la résidence des internes conçue par les architectes montréalais Ross & Macdonald.

8.7.2 L'hôpital Shriners, 1925

Inauguré en 1925 sur l'avenue Cedar, l'hôpital Shriners pour enfants peut accueillir 40 patients (figure 128). Il fait partie du réseau de 22 hôpitaux nord-américains. À l'instar de l'hôpital Royal Victoria, le Shriners est également adossé au parc du Mont-Royal. D'après les sources cartographiques consultées (notamment, l'atlas de Pinsonneault de 1907), l'hôpital est construit sur un lot qui se trouve du côté nord de l'avenue Cedar, à proximité de la rue Simpson. Ce terrain est libre de construction au début du XX^e siècle, étant donné qu'il constitue l'arrière-lot d'un domaine scindé lors de l'ouverture de l'avenue Cedar pendant les années 1870. D'après l'atlas de Hopkins de 1879, le tracé de l'avenue Cedar traverse les domaines de S.W. Beard, W.F. Lewis & Co., John J. Day et Alexander Cross ainsi que celui du juge McCord. Les villas

³⁵⁰ Rhona R. Kenneally, *The Montreal Maternity, 1843-1926. Evolution of a Hospital*, these de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1983.

³⁵¹ *Ibid.*

ont pignon sur rue sur l'avenue des Pins. Une étude plus poussée de l'évolution du site permettrait de déterminer avec certitude sur quelle propriété a été érigé l'hôpital.

8.8 Les établissements d'enseignement sur le flanc sud

8.8.1 L'extension du campus de l'Université McGill

Avant 1880, comptant seulement deux pavillons construits spécialement pour accueillir des activités de recherche et d'enseignement – l'Arts Building (1843) et le Wesleyan Theological College (1863) –, le campus de l'Université McGill conserve un caractère pastoral (figures 129 et 130). Ce visage change à partir des années 1880 avec la construction de plusieurs pavillons. L'instigateur de cette phase d'expansion est John William Dawson (1820-1899) qui est nommé directeur de l'établissement en 1855. Un de ses mandats consiste à réaménager le campus et à faire réparer les bâtiments s'y trouvant³⁵².

Sous la direction de Dawson, les facultés de génie et de sciences appliquées sont mises sur pied. De nouveaux immeubles sont devenus nécessaires pour les loger. L'Université fait alors appel à la générosité de plusieurs Montréalais pour obtenir les fonds ou les terrains afin d'y construire les nouveaux pavillons. Les contributions des mécènes prennent différentes formes : fonds, terrains, bâtiments. Il faudra toutefois attendre quelques années avant de voir apparaître des immeubles conçus expressément pour les activités universitaires. Le premier est le Musée Redpath inauguré en 1882 grâce à un don de Sir Peter Redpath (1821-1894). Conçu par la firme montréalaise Hutchison & Steele, cet édifice d'inspiration grecque est le premier construit au Canada précisément pour loger un musée d'histoire naturelle (figure 131)³⁵³. À l'inverse de ses prédécesseurs qui relèvent davantage du cabinet de curiosités, le Musée Redpath a pour mission l'enseignement et la recherche. Ses collections géologiques, zoologiques, minéralogiques, archéologiques et paléontologiques sont constituées d'objets accumulés par William Dawson.

Le Presbyterian College (Morrice Hall), se trouvant tout juste à l'ouest du Musée Redpath, est inauguré en 1882 (figure 132). Peter Redpath contribue aussi à la construction de la bibliothèque éponyme inaugurée en 1893.

Deux autres individus s'avèrent également d'importants donateurs. Il s'agit de Sir William Macdonald (1831-1917) et de Lord Strathcona (Donald Alexander Smith). Le premier rend possible la construction des pavillons Macdonald de physique en 1893, de chimie en 1896 et de génie en 1907-1908, tous trois revêtus de pierre grise. Passionné par les développements scientifiques, Macdonald soutient considérablement l'expansion de l'Université McGill au tournant du XX^e siècle, comme le rappellent ses biographes. En outre, ses interventions permettent de préserver un site unique pour l'aménagement du campus :

³⁵² McGill Virtuel, *Les campus et leurs bâtiments*, [En ligne], http://cac.mcgill.ca/campus/index_fr.html.

³⁵³ Susan Bronson, *The Design of the Peter Redpath Museum at McGill University: The Genesis*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 1992, p. VI.

Macdonald protégeait McGill. Il en assura l'expansion en donnant 25 acres de terrain sur les bas flancs du Mont-Royal, au-dessus de la ferme qui avait appartenu à James McGill. Il empêcha un consortium de construire l'hôtel Ritz-Carlton sur le coin sud-ouest du campus en disant aux spéculateurs de lui vendre le terrain avec un profit de 500 \$ sans quoi il les ruinerait tous, puis il céda le terrain à McGill. Il bâtit et meubla de façon splendide un immeuble qui abriterait l'association des étudiants de sexe masculin et qui fut inauguré en 1906 [...] Les dons et legs de Macdonald à McGill dépassèrent les 13 millions de dollars, somme inégalée au Canada et ailleurs³⁵⁴.

De son côté, Lord Strathcona donne à McGill le terrain situé à l'angle des rues Sherbrooke et University et les fonds nécessaires à la construction du bâtiment qui abrite un collège proposant des programmes d'études supérieures aux femmes, soit le collège Royal Victoria conçu par l'architecte américain Bruce Price (figure 133)³⁵⁵. Grâce à ce collège, les femmes bénéficient d'un édifice leur fournissant les services nécessaires à leur éducation, de même qu'à leur hébergement. Des terrains récréatifs sont également aménagés à proximité. Le collège est agrandi à plusieurs reprises pour accueillir un nombre accru d'étudiantes. Avec plus de 700 étudiantes fréquentant le campus de l'Université McGill en 1930 – elles sont inscrites aux programmes donnés dans plusieurs facultés –, le collège Royal Victoria est nettement insuffisant pour jouer le rôle de centre de la vie des étudiantes³⁵⁶. La générosité de Lord Strathcona permettra également la construction du pavillon Strathcona d'anatomie et de médecine dentaire inauguré en 1907-1908, sur la rue University à l'intersection de l'avenue des Pins.

De 1904 à 1931, six nouveaux pavillons sont ajoutés aux installations de l'Université McGill (figure 134). L'entrée principale de la rue Sherbrooke est soulignée par un nouveau portail (figure 135). En 1911, William Macdonald offre à l'Université un terrain délimité au sud par l'avenue des Pins, à l'ouest par la rue University et au nord-est par le parc du Mont-Royal. Sur ce terrain, où se trouvaient auparavant la résidence familiale des Law et la maison des Molson dénommée « Piedmont », sont construits les équipements sportifs universitaires, le premier étant le stade Percival Molson³⁵⁷ inauguré en 1911 (figure 136).

8.8.2 Le Trafalgar Institute

Parmi les nouveaux établissements d'enseignement qui s'installent sur la montagne à la fin du XIX^e siècle, on trouve le Trafalgar Institute³⁵⁸. Cette école privée ouvre ses portes en 1887 pour accueillir les jeunes femmes anglophones après l'enseignement primaire. C'est un établissement pionnier dans l'éducation supérieure des jeunes filles au Québec au XIX^e siècle, bien que, à l'origine, elle n'ait pas pour objet la préparation des femmes pour l'université mais plutôt pour « the higher intellectual culture »³⁵⁹.

³⁵⁴ Stanley Brice Frost et Robert H. Michel, « Sir William Macdonald », *Dictionnaire biographique du Canada, op. cit.*, note 144.

³⁵⁵ Margaret Gillett, *op. cit.*, note 175, p. 159.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 190.

³⁵⁷ Le stade doit son nom à un jeune athlète, étudiant à l'Université McGill et membre de la famille Molson. Celui-ci a été tué en 1917 lors de la Première Guerre mondiale.

³⁵⁸ Le Trafalgar Institute est fondé en 1871.

³⁵⁹ Margaret Gillett, *op. cit.*, note 175, p. 44-45.

Le nom de cet établissement rappelle le fondateur, Donald Ross (1811-1877), riche marchand et propriétaire du domaine Trafalgar sur la montagne. Situé sur le versant sud-est de la colline de Westmount (qui débute à partir du chemin de la Côte-des-Neiges), le domaine Trafalgar a appartenu à John Ogilvy. Ce dernier y a eu une maison d'été et une ferme.

Donald Ross et sa femme Jane occupent le domaine Viewmount se trouvant sur la montagne, à l'extérieur des limites de la Ville de Montréal :

They were able to [live] very comfortably in a grand grey-stone house called 'Viewmount' which she had inherited from one of her uncles. This mansion was on a slope of the Mountain just beyond the Montreal city limits in what was then the Village of Côte des Neiges. With the help of their talented and industrious gardener, Patrick McKenna, Donald and Jane Ross made 'Viewmount' one of the most beautiful estates in the Montreal area³⁶⁰.

Le jardinier de Viewmount, Patrick McKenna, est un Irlandais qui s'est établi à Montréal au milieu du XIX^e siècle. Avec l'appui de Donald Ross, il cultive des fleurs, des fruits et des légumes qu'il vend au marché. Cette activité lui fournit assez de fonds pour établir un petit kiosque à fleurs sur le chemin de la Côte-des-Neiges, à proximité de la barrière à péage. Le fleuriste McKenna est né de cette initiative³⁶¹.

Donald Ross aurait souhaité que le Trafalgar Institute soit établi sur son domaine après son décès. Or, pour diverses raisons, l'école sera plutôt construite dans le quartier résidentiel du *Golden Square Mile*, sur la rue Simpson à l'angle de l'avenue McGregor (l'actuelle avenue du Docteur-Penfield) au sud de Rosemount, là où se trouvait la grande villa de William Watson Ogilvie. Dans un premier temps, l'école occupe Chalderton Lodge, villa construite durant les années 1840 :

Dating from the 1840s, Chalderton Lodge had the charm of a gabled, fairy-tale cottage and might well have been very like the 'home' the Founder had envisaged for Trafalgar's girls. It was built by a British military officer, Colonel George August Wheterall, and was a small replica of his family home in England. The front façade was cream-coloured and in its centre was a large gable that extended from roof level to the top of the second floor. On either side of this were the third floor windows with their own little great gable and the veranda that extended across the front of the house. Chalderton Lodge was surrounded by lawns, gardens and trees – a beautiful elm on the Redpath Street side, a fine copper beech on the Simpson Street side, a large walnut just opposite the front door, and a catalpa close by. No wonder that Chalderton Lodge was, for many years, a favourite subject for local artists and photographers³⁶².

Une serre, des écuries et un potager complètent la maison dont les pièces sont transformées en salles de classe, en dortoirs et en séjours. En 1902, une nouvelle école est construite pour

³⁶⁰ Margaret Gillett, *Traf: A History of Trafalgar School for Girls*, Montréal, The School, 2000, p. 5.

³⁶¹ *Ibid.*, p. 6.

³⁶² *Ibid.*, p. 26.

remplacer la maison devenue trop petite. Entre autres choses, de nouvelles salles de classe, des bureaux pour le personnel, des vestiaires et une salle de réunion (*assembly hall*) y sont aménagés. Le School House est le seul édifice des premières années d'existence de l'établissement toujours utilisé présentement bien qu'il ait fait l'objet de plusieurs transformations. Selon Margaret Gillett, quelques éléments architecturaux caractéristiques de l'école existent de nos jours : « the steeply step-gabled roof still makes Trafalgar distinguishable even among modern high-rise buildings ; the magnificent double door of carved oak, with arched top and carved stone frame survives, though it has been moved from its original position (...)»³⁶³ ».

8.8.3 Le Séminaire de philosophie

Le Séminaire de philosophie est construit de 1890 à 1894 sur le chemin de la Côte-des-Neiges selon les plans de Maurice Perrault, Albert Mesnard et Joseph Venne (figure 137). Au moment de sa construction, l'édifice est couronné par un observatoire. Derrière le Séminaire, l'Université McGill aurait aménagé un jardin botanique vers 1885, espace que l'établissement occupe jusqu'en 1928³⁶⁴. C'est dire que cette université aurait exploité deux jardins botaniques sur le mont Royal, le premier sur le sommet de Westmount et le second un peu plus au sud-est, derrière le Séminaire de philosophie, tout juste à l'ouest du chemin de la Côte-des-Neiges, comme on peut le voir sur la carte topographique d'A. de Granpré de 1898. Il s'agit là d'un fait qui mériterait une recherche plus poussée.

Depuis 1975, le Séminaire de philosophie abrite le Collège Marianapolis. Au moment de sa fondation en 1908, l'établissement (Notre Dame Collegiate Institute) est un collège classique pour jeunes femmes catholiques anglophones. C'est alors le seul établissement d'enseignement postsecondaire au Québec destiné à ce groupe. Jusqu'en 1926, l'établissement loge dans la maison mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Il se déplace à deux autres reprises (en 1943 et en 1945) avant d'emménager en 1975 dans son emplacement actuel³⁶⁵. Au cours des décennies, il fait l'objet de différents changements organisationnels, notamment en ce qui a trait à ses filiations institutionnelles avec le Collège Marguerite-Bourgeoys, l'Université Laval et l'Université de Montréal. De nos jours, Marianapolis est un établissement d'enseignement collégial privé multiconfessionnel. La direction du Collège (la Congrégation de Notre-Dame) loue son emplacement aux Sulpiciens. Un déménagement est prévu pour 2006, le Collège Marianapolis retournerait alors dans la maison mère des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Westmount.

8.9 Le lotissement des grands domaines du flanc sud et la diversification des tissus résidentiels

Au cours des années 1880 et 1890, le flanc sud du mont Royal fait peu à peu l'objet d'une densification résidentielle : la trame urbaine devient de plus en plus serrée et des maisons en

³⁶³ *Ibid.*, p. 40.

³⁶⁴ Pierre-Richard Bisson, *Étude patrimoniale de l'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar à Montréal*, Montréal, octobre 2001, p. 51.

³⁶⁵ Jean Huntley-Maynard, *From Notre Dame Collegiate Institute to Marianapolis College. The Evolution of an Institution 1908-1975: A Case Study of Pivotal Decisions*, thèse de doctorat, Montréal, Université McGill, 1992, p. 1-2.

rangée cohabitent avec les villas suburbaines. Les alentours de l'Université McGill sont particulièrement marqués par l'essor de maisons aux allures plus urbaines : les rues Prince-Arthur, l'avenue Lorne, Lorne Crescent, la rue Milton, la rue University et la rue Hutchison sont de bons exemples d'artères où sont érigées de nouvelles maisons par les promoteurs immobiliers. À l'ouest du campus de l'Université McGill, ce sont les grandes propriétés des rues McTavish, Peel, Stanley et Drummond, tout juste au nord de la rue Sherbrooke, qui sont loties à des fins résidentielles.

L'introduction de l'immeuble résidentiel contribue aussi à la diversification des typologies. Par exemple, l'immeuble Linton construit à l'intersection des rues Sherbrooke et Simpson inaugure une nouvelle forme d'habitation dans le paysage montréalais. Durant les années 1920, deux imposants immeubles résidentiels sont construits sur le chemin de la Côte-des-Neiges³⁶⁶ : le Gleneagles (1929-1930, Ross et McDonald, architectes) et le Trafalgar (1930-1931, Lyman & Chipman, architectes). Leur implantation sur le point le plus élevé du chemin de la Côte-des-Neiges offre à leurs occupants des vues spectaculaires.

Notons toutefois que la tradition consistant à construire de grands pavillons ou des villas sur les flancs de la montagne se maintient, et ce, jusqu'à la fin des années 1930. Ainsi, le *Golden Square Mile* continue à attirer des gens fortunés qui y font ériger des résidences cossues, notamment sur l'avenue des Pins (par exemple, les maisons Sir Mortimer B. Davis et John Wilson McConnell respectivement construites en 1907 et en 1913). Nous trouvons aussi plusieurs exemples de maisons cossues sur la rue Redpath Crescent qui est lotie durant les années 1910. Ce petit secteur de prestige fixé aux flancs du mont Royal conserve une très forte homogénéité fonctionnelle (résidentielle) et typologique (pavillon).

8.10 Les réseaux de transport: améliorer l'accès au parc du Mont-Royal et franchir la montagne

8.10.1 La démocratisation de l'accès au parc du Mont-Royal

Le réseau de transport collectif donnant accès au parc est amélioré à partir des années 1880. Comme nous l'avons vu, le premier mode de transport mécanique est le funiculaire aménagé en 1885, qui amène les visiteurs au sommet du mont Royal. Au cours des années suivantes, d'autres moyens de transport collectif servent à conduire les Montréalais et les Montréalaises aux différents points d'intérêt de la montagne, de même qu'à divers endroits largement fréquentés, notamment les cimetières et l'oratoire Saint-Joseph. Selon Brian Young³⁶⁷, c'est en 1886 qu'est aménagé un chemin de fer gravissant la pente du mont Royal. La société de transport urbain Park and Island Co. Ltd. met en service, en 1893, un circuit de tramway circulant sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, l'actuelle rue Édouard-Montpetit, la rue Decelles et l'actuel chemin Queen-Mary. Dès lors, le flanc nord est plus accessible (figure 138). En 1924, le flanc ouest est desservi par une voie de tramway qui passe par le chemin de la Côte-des-Neiges et rejoint le chemin Queen-Mary. Pendant les années 1920, le territoire de Westmount est également sillonné par les tramways qui circulent sur Le Boulevard

³⁶⁶ Voir à ce sujet : P.-R. Bisson, *op. cit.*, note 378.

³⁶⁷ Brian Young, Marie-Cécile Brasseur et Geoffrey James, *op. cit.*, note 358, p. XLIII.

et l'avenue Lansdowne. Bref, à partir des années 1920, en raison de l'urbanisation de l'espace entourant le mont Royal (Saint-Louis-du-Mile-End, Outremont, Westmount, Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce), les communications sont améliorées. Qui plus est, en 1930, l'accès au versant oriental de la montagne est rendu possible avec l'inauguration du circuit du tramway reliant le carrefour des avenues du Parc et du Mont-Royal à la maison Smith située dans le parc du Mont-Royal. Soulignons que l'établissement de cette ligne de tramway ne s'est pas fait sans heurt. À vrai dire, comme le rappelle l'historienne Michèle Dagenais, c'est la question de l'accès au parc du Mont-Royal – et ce, depuis sa constitution – qui est l'objet de visions divergentes entre, d'un côté, les élites urbaines habitant à proximité et souhaitant conserver la quiétude des lieux et, de l'autre, les élus locaux qui cherchent à désenclaver la montagne :

[...] dès son origine, le parc du mont Royal se voit conférer un caractère sacré qui découle à la fois de l'association du lieu avec les catégories mythiques habituelles et des rapports de pouvoir qui lui sont constitutifs fondés sur la domination des élites et la subordination des autres groupes sociaux. Au-delà des qualités intrinsèques du site et du prestige de l'architecte ayant conçu son aménagement, le caractère sacré de la montagne résulte donc du travail d'exclusion que les élites effectuent pour s'approprier du lieu et du même coup en déposséder les autres. C'est notamment la raison pour laquelle d'autres groupes, en particulier les élus locaux, désirent aussi s'approprier les lieux. Dominer la montagne, c'est aussi une manière de dominer la ville à distance³⁶⁸.

Au fil des années 1920, la vision du parc du Mont-Royal s'est transformée : dorénavant, les acteurs locaux préconisent son usage à des fins récréatives par la masse³⁶⁹. Désormais intégrée au tissu urbanisé, la montagne n'est plus un refuge pour les élites. Dès lors, tous les groupes sociaux y ont accès.

8.10.2 *Le percement du tunnel ferroviaire sous le mont Royal, 1912-1918*

Le mont Royal fait partie de l'histoire ferroviaire canadienne. En 1911, le Canadian Northern Railway achète un vaste terrain situé sur le boulevard Dorchester en vue d'y construire une gare et des édifices à bureaux. Ayant mis en place un réseau ferroviaire transcanadien concurrent de celui du Canadien Pacifique, l'entreprise a besoin d'un accès au centre de Montréal, alors capitale économique du pays. Son réseau est planifié pour permettre un accès direct au centre-ville et concurrencer les autres entreprises ferroviaires qui exploitent des gares au centre-ville, c'est-à-dire la gare Windsor du Canadien Pacifique et la gare Bonaventure du Grand Tronc. La gare du Canadian Northern Railway se trouve alors sur la rue Moreau, dans l'est de l'île. La stratégie de ses dirigeants consiste à percer un tunnel d'un peu plus de 5 km sous le mont Royal et de construire un long viaduc dans le sud-ouest de la ville, avec des voies se prolongeant en tranchée jusque dans le centre-ville où l'entreprise a l'intention d'aménager un vaste complexe immobilier. À l'autre bout du tunnel, sur le versant nord du mont Royal, l'entreprise achète 4 800 acres de terres agricoles sur la côte Saint-Laurent. Pour financer la construction du tunnel, les dirigeants de l'entreprise adoptent une stratégie basée sur un

³⁶⁸ Michèle Dagenais, « Entre tradition et modernité : espaces et temps de loisirs à Montréal et Toronto au XXe siècle », *Canadian Historical Review*, vol. 82, n° 2, 2001, p. 312.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 319.

important lotissement immobilier situé au centre de l'île de Montréal, celui de la banlieue-jardin (Model City) de Mont-Royal anciennement connue sous le toponyme « Ville-Mont-Royal » (figure 139) conçu par l'architecte paysagiste Frederick Todd, qui se trouve au pied du mont Royal du côté nord et accessible grâce au réseau ferroviaire. S'appuyant sur certains principes du mouvement City Beautiful, Todd dote la petite municipalité de banlieue de deux boulevards (Laird et Graham) se croisant en diagonale dans un espace vert central. Ces boulevards donnent accès aux secteurs résidentiels et dirigent la circulation vers la gare se trouvant au centre de Mont-Royal. Il est prévu que la vente de lots permettra le financement de la construction du tunnel. Encore de nos jours, les habitants de l'arrondissement du Mont-Royal ont accès au cœur de la ville en dix minutes, grâce aux trains qui circulent dans le tunnel.

Avec l'aménagement d'une ligne de train de banlieue qui passe sous le mont Royal, ce dernier n'est plus perçu comme un obstacle à l'urbanisation des secteurs se trouvant sur son versant nord. Aujourd'hui, le tunnel dessert la ligne de train de banlieue qui relie notamment Deux-Montagnes, les quartiers du sud-ouest de Laval, Pierrefonds, Cartierville, Saint-Laurent et Mont-Royal au centre-ville.

À l'entrée du tunnel au centre-ville, il est prévu de construire un projet immobilier d'inspiration Beaux-Arts occupant quatre îlots à l'est de la rue Mansfield, entre les rues Cathcart et Saint-Antoine. À cause de difficultés financières, seule une gare temporaire sera construite et le reste du projet immobilier ne verra pas le jour. Quant au projet de banlieue-jardin, il met un certain temps à se réaliser en totalité. C'est seulement durant les années 1960 que Mont-Royal atteint le sommet de sa courbe démographique avec près de 22 000 habitants.

Les travaux d'excavation se déroulent de 1912 à 1918. Le tunnel est en partie inauguré en décembre 1916, alors qu'un nombre limité de convois ferroviaires y ont accès. C'est en octobre 1918 que le premier train de passagers en direction d'Ottawa et de Toronto quitte la gare du centre-ville de Montréal³⁷⁰. Creusé dans le roc du mont Royal et ayant une pente douce de 0,6 p. 100, ce tunnel est une importante œuvre de génie civil (figure 140).

Durant la guerre, le Canadian Northern Railway connaît de graves problèmes financiers et fait faillite en 1917. Le gouvernement canadien décide alors de nationaliser la société et de la fusionner à deux autres entreprises ferroviaires qui connaissent aussi des difficultés, pour former la société publique Canadien National. Le CN inaugure une nouvelle gare centrale le 12 juillet 1943 qui permet de combiner en un seul endroit les trois stations héritées des anciennes entreprises ferroviaires. En 1952, la petite gare du Canadian Northern Railway desservant le tunnel sous la montagne est démolie pour être remplacée par l'actuel siège social du CN construit en 1961.

Une plaque rappelant le projet de Henry K. Wicksteed (1850-1927), ingénieur en chef du Canadian Northern Railway et concepteur du tunnel sous le mont Royal, se trouve à l'intérieur de la gare centrale. La toponymie de Mont-Royal rappelle aussi la mémoire des personnages

³⁷⁰ Anthony Clegg, *The Mount Royal Tunnel « Canada's First Subway »*, Montréal, Trains and Trolleys Book Club, 1963, p. 19.

qui ont promu et réalisé le projet du tunnel sous le mont Royal : Wicksteed, Laird, Morrison. En outre, le nom de la société Canadian Northern Railway est rappelé par le chemin Canora (CANadian NOthern RAilway)³⁷¹.

Notons que, pendant plusieurs décennies, jusqu'à l'érection de la Place-Ville-Marie au début des années 1960, les travaux de forage du tunnel sous le mont Royal ont laissé des traces visibles en créant une vaste échancrure au cœur du tissu urbain (figure 141).

8.11 Le versant nord, en attente d'urbanisation et qui attire les grands établissements

8.11.1 Le Montreal Hunt Club

Tandis que le flanc sud du mont Royal est intégré graduellement au tissu urbain montréalais à partir des années 1860, les terrasses du flanc nord demeurent encore peu touchées par le lotissement urbain et la faune, en particulier le renard, y abonde. Ainsi, certaines activités comme la chasse à courre y sont tenues, notamment dans le secteur Côte-des-Neiges³⁷². Un rappel de cette activité qui a récemment disparu est le manoir du Montreal Hunt Club qui se trouvait sur les terrains de l'hôpital Sainte-Justine sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine (figures 142 et 143). Fondé en 1826, ce club de chasse a occupé des locaux à différents endroits à la périphérie de la ville avant de se faire construire un nouveau manoir sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine en 1897. Bien qu'à la fin du XIX^e siècle la suburbanisation commence à transformer les environs du manoir, les membres du Montreal Hunt Club privilégient ce site en raison de son accessibilité grâce au réseau de tramway. À l'instar des clubs de raquetteurs, le club de chasse à courre organise différentes activités regroupant les élites montréalaises³⁷³. Alors que le développement suburbain envahit graduellement les vastes terrains de chasse de l'île de Montréal, les activités du club sont repoussées à la périphérie. En 1920, le club de chasse déménage sur la rive-nord de l'île de Montréal et le manoir cesse d'être le lieu de rendez-vous des membres³⁷⁴. Un incendie en 1938 affaiblit la structure de l'édifice qui sera finalement démolie par la direction de l'hôpital Sainte-Justine durant les années 1990.

8.11.2 Les établissements d'enseignement et de santé sur le versant nord du mont Royal

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, le versant nord du mont Royal devient un lieu de prédilection pour plusieurs maisons d'enseignement dirigées par les communautés religieuses catholiques. La première à s'y installer est le couvent Villa Maria en 1854, suivie du Collège Notre-Dame en 1869.

³⁷¹ *Ibid.*, p. 5.

³⁷² Les battues avaient lieu à différents endroits dans l'île de Montréal, notamment à Dorval, à Lachine et dans la partie nord de l'île, sur les rives de la rivière des Prairies : John Irwin Cooper, *The History of the Montreal Hunt*, Montréal, Stevenson Printing Co, 1953.

³⁷³ *Ibid.*, p. 47.

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 107.

Au début du ^{xx}^e siècle, le versant nord de la montagne attire plusieurs grands établissements qui sont à la recherche d'un cadre champêtre : le pensionnat du Saint-Nom-de-Marie érigé sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont de 1903 à 1906 (architecte Jean-Zéphirin Resther), la maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie érigée au 1420, boulevard du Mont-Royal à Outremont (1923-25), à côté du réservoir d'eau potable Bellingham (Vincent-D'Indy). La conception de cet édifice est confiée aux architectes montréalais Dalbé Viau et Alphonse Venne. Ces derniers réalisent un plan au sol de forme hexagonale tout à fait novateur pour un complexe conventuel. Le versant nord du mont Royal sera transformé radicalement avec l'arrivée de l'oratoire Saint-Joseph et de l'Université de Montréal.

8.11.3 Le nouveau site de l'Université de Montréal sur la montagne

Depuis 1878, l'Université Laval a une succursale à Montréal, sur la rue Notre-Dame. En 1895, un nouvel immeuble universitaire est inauguré sur la rue Saint-Denis dans le quartier latin. En 1920, l'Université de Montréal acquiert son autonomie et cesse d'être une succursale de l'Université Laval. L'année précédente, un incendie a ravagé l'immeuble principal de l'Université, rue Saint-Denis. Le bâtiment est reconstruit, mais il apparaît, aux yeux des dirigeants, trop petit pour permettre le groupement des facultés et des écoles affiliées qui ont été établies au fil des ans. Au début des années 1920, le recteur de l'Université est en pourparlers avec les autorités municipales de Montréal pour résoudre la question du choix d'un nouveau site. La Ville est prête à donner à l'Université les terrains nécessaires à l'aménagement d'un nouveau campus. Deux sites sur le mont Royal sont alors envisagés : « une enclave intégrée au parc Jeanne-Mance et [...] une carrière désaffectée, située aux confins de la paroisse de la Côte-des-Neiges³⁷⁵ ». L'idée de morceler le parc du Mont-Royal est vivement contestée par les citoyens. Dès lors, les autorités de l'Université penchent pour le versant nord qui offre une vue exceptionnelle sur le paysage laurentien. Le choix du site peut présenter certains inconvénients, notamment à cause d'une desserte en transport en commun déficiente et de l'éventuelle dissonance que peut susciter la présence d'un grand établissement au sein d'une zone résidentielle paisible. Cela dit, pour plusieurs chercheurs, le choix des dirigeants de l'Université de Montréal :

[...] se justifie essentiellement d'un point de vue symbolique. En se situant dans le prolongement de l'oratoire Saint-Joseph – les travaux de la basilique commencent en 1924 – et en adoptant une position dominante parallèle à celle de l'Université McGill et de l'hôpital Royal Victoria sur le versant sud du mont Royal, la hiérarchie catholique manifeste haut et fort sa présence à l'horizon de Montréal et dans l'esprit de ses habitants³⁷⁶.

En 1924, l'Université procède à l'achat de terrains additionnels sur le chemin Bellingham et la rue Maplewood. Le site sur lequel elle envisage d'ériger son campus est très vaste. En outre, il permet de concevoir un complexe d'enseignement supérieur qui s'inspire du modèle du

³⁷⁵ Hélène-Andrée Bizier, *L'Université de Montréal. La quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, p. 113.

³⁷⁶ Isabelle Gournay, « Le travail d'Ernest Cormier à l'Université de Montréal » dans Isabelle Gournay (dir.), *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1990, p. 64-65.

campus américain et dont le principal critère dans le choix du site d'une université est l'isolement, car, selon les protagonistes de ce modèle, « les études exigent, pour les professeurs comme pour les étudiants, des espaces aérés, à l'écart des bruits de la ville³⁷⁷ ».

En 1925, les autorités de l'Université de Montréal retiennent les services de l'architecte Ernest Cormier pour concevoir les nouveaux bâtiments. Les plans sont déposés en décembre 1927 et la construction se déroule de 1928 à 1943 (cependant, les travaux sont interrompus de 1931 à 1942 à cause de problèmes budgétaires). Au moment de l'ouverture du chantier en mai 1928, les travailleurs et les entrepreneurs doivent surmonter plusieurs écueils³⁷⁸. Le mont Royal est certes un site prestigieux, mais la nature de son sol réserve de mauvaises surprises aux constructeurs : la présence d'une faille dans le sol exige qu'un plus grand nombre de piliers soient enfoncés.

Avec sa haute tour, sa grande échelle et son ornementation dépouillée, ce bâtiment introduit des éléments de la modernité architecturale dans le paysage montréalais. Par contre, le parti choisi n'abandonne pas catégoriquement la tradition ; il combine en fait des éléments de l'avant-garde rationaliste et de la tradition des Beaux-Arts de Paris :

[Cormier] choisit alors le parti de ce que l'on nommait couramment à l'époque le « plan compact » (sur près de 305 m de long et plus de 60 000 m carrés!), concentrant à la verticale l'hôpital, les facultés médicales et scientifiques, les services administratifs, la salle des promotions et la bibliothèque. Cette structure monumentale se situe à l'avant-garde de plusieurs tendances destinées à renouveler les typologies hospitalières et universitaires, tant au point de vue programmatique qu'esthétique. En effet, pour abriter ces deux secteurs d'activité, les bâtiments de grande hauteur, voire même (sic) les gratte-ciel, prennent à l'époque le pas sur les ensembles pavillonnaires. Le bâtiment hybride que construit Ernest Cormier pour l'Université de Montréal, dont le gigantisme reflète bien le climat social des années 20 en Amérique du Nord, transgresse les notions traditionnelles de « styles » auxquelles les universitaires, et le public québécois en général, étaient très attachés. Axé non plus sur une chapelle mais sur une tour-bibliothèque inspirée des modèles civiques récents [...], le pavillon principal indique de la part de l'Université de Montréal non seulement un souci de légitimation scientifique (d'où l'accent mis sur l'enseignement médical), mais encore une nette tendance vers la sécularisation. Rarement retrouve-t-on une telle adéquation entre une institution en quête d'une image de marque et son « enveloppe » physique³⁷⁹.

8.11.4 Le Collège Jean-de-Brébeuf, 1928

En 1908, les terrains de la ferme Leslie situés sur le versant nord-ouest du mont Royal, dans le secteur Côte-des-Neiges aux limites de la ville d'Outremont, sont achetés « pour

³⁷⁷ Marcel Fournier, « La construction de l'Université de Montréal sur le mont Royal », dans Isabelle Gournay (dir.), *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1990, p. 48.

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 123.

³⁷⁹ Isabelle Gournay, « Introduction », dans Isabelle Gournay (dir.), *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1990, p. 13.

l'éloignement du bruit de la ville³⁸⁰ » en vue d'y établir un collège classique. Le Collège Jean-de-Brébeuf est né du Collège Sainte-Marie fondé par les Jésuites à Montréal en 1848 à la demande de M^{gr} Bourget. Avant la construction du nouveau collège sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine alors bordé de grands ormes, les élèves – pour qui on rêve « de verdure, de grand air et de vaste panorama³⁸¹ » – sont entassés au Collège Sainte-Marie sur la rue De Bleury. Selon les défenseurs du projet, le choix du site doit tenir compte de la double exigence de l'éloignement des activités urbaines denses, tout en maintenant une certaine proximité au centre. En outre, envisageant la croissance de la métropole, les autorités du Collège souhaitent être en mesure de conserver les caractéristiques propres au site : un « terrain assez vaste pour garantir au futur pensionnat le soleil, l'espace et le silence³⁸² ». Le choix du nouveau site est fondamental compte tenu de la tradition d'enseignement et de formation qui caractérise l'établissement : « Cet encadrement comportait des rituels, comme les deux après-midi par semaine réservés aux activités parascolaires, les trop rares sorties annuelles ou les lectures mensuelles des notes au réfectoire³⁸³ ». Plusieurs facteurs retardent la réalisation du projet, notamment le manque de fonds ainsi que la Première Guerre mondiale et ses conséquences économiques.

Le Collège commence ses activités à l'automne 1928 et accueille alors 580 élèves, dont 480 pensionnaires (tous des garçons). Il valorise les activités sportives et les élèves bénéficient de la proximité de la montagne pour y faire des randonnées en ski de fond.

De nos jours, le site conserve son aspect aéré et sa lumineuse chapelle a récemment été convertie en bibliothèque (Beaupré Michaud architectes) qui compte près de 200 000 volumes, dont près de 6 000 livres rares et anciens. Cette collection a été enrichie par plusieurs générations de Jésuites depuis 1882.

8.11.5 Les débuts de l'École de musique Vincent-D'Indy

L'histoire de l'enseignement musical au Québec est indissociable du site du mont Royal. Sœur Marie-Stéphane³⁸⁴, des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, est la fondatrice de l'École supérieure de musique d'Outremont ouverte en 1932³⁸⁵ qui permet aux jeunes femmes d'accéder aux études supérieures en musique en leur offrant une formation professionnelle, dont les cours sont donnés dans la maison mère de la congrégation, située sur le boulevard du Mont-Royal.

³⁸⁰ Collège Jean-de-Brébeuf, *Collège Jean-de-Brébeuf, 1928-2004 : album-souvenir du 75^e anniversaire*, Montréal, Collège Jean-de-Brébeuf, 2004.

³⁸¹ Collège Jean-de-Brébeuf, *Collège Jean-de-Brébeuf, 1928-1953*, Montréal, Collège Jean-de-Brébeuf, 1973.

³⁸² *Ibid.*

³⁸³ Collège Jean-de-Brébeuf, *op. cit.*, note 396.

³⁸⁴ Juliette Millette, « Une missionnaire de la musique : sœur Marie-Stéphane, s.n.j.m. fondatrice de l'école Vincent-D'Indy », *Cahier de la Société historique de Montréal*, vol. 2, n° 1, décembre 1982, p. 89-91.

³⁸⁵ Claire Rhéaume, *La création musicale chez les religieuses de trois communautés montréalaises*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1987, p. 56.

8.12 Le début des pèlerinages voués au culte de saint Joseph

En plus de ses propriétés vivifiantes, apaisantes et assainissantes, le mont Royal est reconnu historiquement comme un lieu majeur de pèlerinage. Cette fonction se développe autour d'un individu charismatique, le frère André (1845-1937), qui voue un culte à saint Joseph. Au Québec, trois grands lieux de pèlerinage, où sont construites d'imposantes basiliques, connaissent une popularité croissante au xx^e siècle : l'oratoire Saint-Joseph, la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré et le sanctuaire Notre-Dame-du-Cap³⁸⁶ à Cap-de-la-Madeleine.

La mise en forme de l'oratoire Saint-Joseph se réalise en différentes étapes. En 1896, les Frères de Sainte-Croix achètent un terrain sur le mont Royal en face du Collège Notre-Dame, en vue d'y « aménager des espaces pour les loisirs des jeunes, installer une ferme sur une partie plate des terres, et protéger les alentours de la présence de voisins indésirables³⁸⁷ ». À partir de ce moment, le frère André – qui est portier et homme à tout faire au Collège – va prier sur la montagne à un endroit où il a installé une statue de saint Joseph.

Peu à peu, la réputation du frère André quant aux faveurs que ses prières procurent aux gens s'établit et attire un nombre croissant de dévots. La première étape du développement du sanctuaire est la construction d'une chapelle primitive en 1904 où le frère André reçoit ses disciples. De très petite dimension, cette dernière est accessible seulement l'été. Qu'à cela ne tienne, les visiteurs se rendent dans le secteur Côte-des-Neiges pour rencontrer le frère André douze mois par année. Ils sont reçus dans l'abri de tramway que l'entreprise de transport a fait construire devant le Collège Notre-Dame³⁸⁸.

Les premiers pèlerinages débutent à l'été 1905³⁸⁹. En 1908, la petite chapelle est agrandie (figure 144), est chauffée et, dès lors, devient accessible en hiver. Au début des années 1910, le besoin d'un nouveau lieu pour accueillir les fidèles se manifeste. Une crypte-église de 1 000 places est ainsi bâtie sur la montagne en 1914 (figure 145). L'aménagement de l'Oratoire sur le flanc accidenté de la montagne permet aux pèlerins de faire l'ascension vers le lieu vénéré. La vue depuis le sanctuaire s'avère spectaculaire : au loin on peut apercevoir la chaîne des Laurentides, la rivière des Prairies et le lac des Deux Montagnes.

En 1922, la basilique conçue par les architectes montréalais Dalbé Viau et Alphonse Venne est mise en chantier. Un escalier monumental et des paliers de repos sont aménagés pour conduire les visiteurs vers l'Oratoire. Un large chemin carrossable le traverse. Dans son analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'oratoire Saint-Joseph, Caroline Tanguay³⁹⁰ souligne l'intérêt patrimonial de l'aménagement de l'allée d'honneur dont la perspective attire le regard vers la basilique. Ses architectes font appel aux principes d'un aménagement du type Beaux-Arts (le recours à la symétrie et à une composition classique pour l'aménagement de

³⁸⁶ Pierre Boglioni et Benoît Lacroix (dir.), *Les pèlerinages au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 34.

³⁸⁷ Réginald Harvey, « Un petit homme transforme une montagne », *Le Devoir*, cahier spécial, 16 octobre 2004, p. 3.

³⁸⁸ Étienne Catta, *Le frère André (1845-1937) et l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal, Paris, Fides, 1965, p. 263.

³⁸⁹ Arthur Saint-Pierre, *L'oratoire Saint-Joseph*, Montréal, 1928, p. 57.

³⁹⁰ Caroline Tanguay, *Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, rapport réalisé sous la direction de Jean-Claude Marsan, Montréal, 2004.

l'avenue rectiligne dans l'axe principal du bâtiment), tout en intégrant les caractéristiques topographiques du site.

Le reste du site est occupé par des terrasses de pelouse et un sentier en gravier. Une statue de saint Joseph – œuvre du sculpteur Alfred Laliberté – installée sur le parterre du sanctuaire accueille les pèlerins à leur entrée. Sur le chemin Queen-Mary, l'entrée du sanctuaire est marquée par une grille en fer forgé flanquée d'abris pour les usagers du tramway (figure 146). Le krach de 1929 et la crise économique qui s'ensuit paralysent le projet de construction de la basilique. Les travaux reprennent en 1937 grâce à la contribution financière du grand public. D'un diamètre de 37 m et s'élevant à près de 60 m au-dessus de la partie centrale de la basilique, le dôme de béton de l'oratoire Saint-Joseph est achevé en 1937 selon les plans de Dom Bellot. La construction de la basilique est entièrement terminée en 1967.

Plusieurs éléments participent de la valeur patrimoniale de l'oratoire Saint-Joseph. Sur le plan socioculturel, la popularité du lieu de pèlerinage repose sur sa localisation et sa fonction thérapeutique³⁹¹. L'oratoire Saint-Joseph jouit à la fois d'une situation géographique avantageuse – au cœur d'une métropole en croissance – et de la réputation de thaumaturge de son fondateur. Depuis 1904, les malades viennent chercher au sanctuaire l'espoir de la guérison. Les milliers d'objets (béquilles, cannes) déposés en *ex-voto* dans la basilique témoignent de la ferveur des pèlerins.

De décembre 1940 à janvier 1972, la prière du matin est diffusée depuis l'Oratoire sur les ondes de CKAC³⁹². Des milliers de lettres sont envoyées chaque année à l'Oratoire par des dévots. Défini comme un « haut lieu de religion populaire³⁹³ », l'oratoire Saint-Joseph est d'une origine « modeste et, pour ainsi dire, spontanée et tout à fait *populaire*, dans le sens d'une véritable création du peuple³⁹⁴ ». Compte tenu de la popularité de son fondateur, toutes les étapes de l'histoire centenaire du sanctuaire y sont représentées.

Au cours de son histoire, l'Oratoire a été le théâtre d'imposants rassemblements comme le souligne Henri Bernard³⁹⁵ : les rassemblements ouvriers des années 1920 et 1930, lors de la mort du frère André en 1937 ; les pèlerinages de dizaines de milliers de membres d'associations diverses au cours des années 1930 et 1940. Encore de nos jours, environ 2 millions de personnes visitent l'Oratoire chaque année.

Sur le plan architectural et paysager, le site de l'oratoire Saint-Joseph est très riche. On y trouve un chemin de croix en plein air conçu par l'artiste montréalais Louis Parent. Les 42 sculptures en pierre aux proportions monumentales (environ deux fois la taille humaine) sont réparties dans 16 stations. Achevé en 1948, le chemin de croix a également bénéficié du talent de l'architecte paysagiste Frederick G. Todd qui a conçu le sentier menant aux stations³⁹⁶.

³⁹¹ P. Boglioni et B. Lacroix, *op. cit.*, note 402, p. 51.

³⁹² Benoît Lacroix, « L'Oratoire Saint-Joseph (1904-1979), fait religieux populaire », *Cahiers de Josephologie*, vol. 27, n° 2, (juillet-décembre), p. 257-265.

³⁹³ Pierre Boglioni et Benoît Lacroix, *op. cit.*, note 402, p. 139.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 140.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 144.

³⁹⁶ Geneviève Otis-Dionne, « Jardins secrets », *Le Devoir*, cahier spécial, 16 octobre 2004, p. 10.

8.13 Bilan

À la fin des années 1920, l'arrondissement historique et naturel du parc du Mont-Royal a considérablement changé de visage. Ses flancs accueillent un nombre grandissant d'établissements d'enseignement et de santé. Sur le versant sud, les établissements anglophones ont pris de l'envergure et dominent les quartiers résidentiels qui ont été lotis (figure 147). D'imposantes infrastructures comme le stade McGill et les réservoirs ont aplani la topographie du site. Sur le versant nord, l'oratoire Saint-Joseph et l'Université de Montréal sont toujours à l'état embryonnaire.

8.14 Des traces d'intérêt historique de la période 1870-1930

Empreintes laissées sur le territoire par l'activité humaine

- Transformation de la montagne en parc et introduction de nouvelles espèces végétales.
- Emplacement du premier belvédère surplombant l'escarpement méridional du parc du Mont-Royal.
- Construction des réservoirs d'eau potable ayant pour effet d'aplanir à certains endroits la topographie.
- Subdivision des grands domaines se trouvant sur les flancs de la montagne en vue du lotissement résidentiel.
- Densification de l'habitation aux abords de la montagne.
- Exploitation des ressources naturelles (carrières à Westmount et sur le flanc nord du mont Royal).

Sites archéologiques

- Des vestiges de l'ancien funiculaire subsistent peut-être.
- Les sites de l'hôpital Royal Victoria et de l'Université McGill offrent un potentiel archéologique.

Aménagements paysagers

- Tous les parcs (du Mont-Royal, Jeanne-Mance, Summit) qui ont été aménagés de 1870 à 1930 ont maintenu en bonne partie leur intégrité, à l'exclusion de certains dépècements qui ont été faits pour accommoder l'implantation de l'hôpital Royal Victoria dans le parc du Mont-Royal.
- Parmi les éléments originaux du concept d'Olmsted pour le parc du Mont-Royal, soulignons le chemin Olmsted, la séparation des circulations (grâce, notamment, à un petit pont à proximité du chalet de la montagne), l'accès au parc par des escaliers depuis le centre-ville et la côte Placide.
- La différenciation paysagère et fonctionnelle qui existe entre le parc du Mont-Royal et le parc Jeanne-Mance a également été mise en place au cours de cette période.

Patrimoine bâti et commémoratif

- Tous les grands monuments d'art public érigés dans l'arrondissement historique et naturel à partir de la fin du XIX^e siècle s'y trouvent encore de nos jours.

- Parmi les éléments patrimoniaux les plus significatifs de cette période, on trouve les complexes hospitaliers et universitaires. L'hôpital Royal Victoria est particulièrement représentatif de la transformation des soins de santé à l'ère victorienne et édouardienne. Les pavillons les plus remarquables sont : le pavillon principal, le pavillon Ross et le Montreal Maternity Hospital. Quant au campus de l'Université McGill, une vingtaine de pavillons construits de 1880 à 1930 continuent d'occuper leur fonction originale. La valeur d'usage de plusieurs autres établissements d'enseignement nous a également été transmise : le Séminaire de philosophie, le Collège Jean-de-Brébeuf, le pavillon principal de l'Université de Montréal, le Collège Notre-Dame.
- Le plan du pavillon principal de l'Université de Montréal a été conçu au cours de cette période. Son hall d'honneur et sa salle de réception (Ernest-Cormier) demeurent des lieux de prestige. Le pouvoir symbolique de la tour du pavillon principal est évoqué par l'emblème de l'Université.
- Sur le site de l'oratoire Saint-Joseph, la chapelle primitive construite en 1904, la crypte construite en 1916-1917 et la basilique érigée de 1924 à 1930 sont toujours présentes.
- La maison mère des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie est située depuis sa fondation sur le boulevard du Mont-Royal (1922-1925).
- Subsistent également plusieurs résidences du quartier appelé « The Golden Square Mile », sur l'avenue du Docteur-Penfield, sur l'avenue des Pins Est et l'avenue des Pins Ouest, sur la rue Sherbrooke et sur les rues perpendiculaires.
- Dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, on note la porte d'entrée du chemin de la Côte-des-Neiges, le pavillon administratif et des vestiges du chemin de croix, du calvaire et de la grotte.
- Dans le cimetière du Mont-Royal, subsistent le premier crématorium et les charniers.
- Cette période nous a également légué l'aménagement des villes de banlieue (Outremont et Westmount) dont la grille de rues, le mobilier urbain, la toponymie et les institutions municipales et culturelles servent d'instruments de différenciation sociale.
- Bien qu'il soit peu perceptible depuis la construction du complexe immobilier de la Place-Ville-Marie, le tunnel du mont Royal remplit toujours sa fonction d'origine. Sur le plan du génie civil, soulignons aussi l'usine de pompage McTavish qui constitue un point de repère fort dans le paysage urbain de l'avenue du Docteur-Penfield.

Patrimoine toponymique

- Plusieurs personnalités qui ont contribué à l'avancement des connaissances sont honorées par des toponymes. Dès lors, la vocation scientifique et d'enseignement supérieur du mont Royal est mise en évidence :
 - La mémoire d'Ernest Rutherford (1871-1937), professeur physicien et chimiste, explorateur de l'atome, professeur de physique à l'Université McGill de 1898 à 1907 et Prix Nobel de chimie en 1908, est honorée par le toponyme du parc Rutherford ;

- L'œuvre d'Édouard Montpetit (1881-1954), économiste, fondateur de l'École des sciences sociales, économiques et politiques ainsi que premier secrétaire de l'Université de Montréal, est rappelée par le boulevard qui longe le campus ;
- Le talent du renommé musicien Claude Champagne (1891-1965), qui a enseigné pendant 37 ans à l'École supérieure de musique des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, est honoré par une rue à Outremont. Il en va de même de Vincent D'Indy (1851-1931) ;
- La contribution du premier recteur laïc de l'Université de Montréal, le scientifique Roger Gaudry (1914-2001), est évoquée par le nom de l'ancien pavillon principal de l'établissement.

9. Des années 1930 aux années 1980 : la modernisation du paysage urbain et les mégaprojets

Au cours de la période 1930-1980, d'importants travaux d'aménagement urbain exécutés dans le parc du Mont-Royal et sur les pourtours de la montagne changent sa physionomie. Nous pensons ici à l'achèvement du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal et à l'oratoire Saint-Joseph (la crypte-église est inaugurée en 1917 et la basilique quoiqu'elle soit inachevée, en 1956). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en raison de l'accroissement démographique que connaît la région de Montréal, les établissements de santé et d'enseignement poursuivent leur expansion. L'installation des tours de télécommunications et de radiodiffusion sur le mont Royal au début des années 1950 est une manifestation tangible de la place accrue qu'occupent l'information et la communication dans la société d'après-guerre. Avec la transformation du centre-ville en centre tertiaire, les familles fortunées quittent les vastes demeures du *Golden Square Mile* pour les nouvelles zones résidentielles. Plusieurs demeures sont alors léguées ou vendues à l'Université McGill. En outre, en raison de la construction des gratte-ciel dans le nouveau centre-ville, la montagne domine de moins en moins le paysage urbain de Montréal. La présence accrue de l'automobile dans la ville incite les autorités municipales à tracer de nouvelles artères pour franchir le mont Royal ou y accéder plus aisément.

9.1 Les travaux exécutés durant la crise dans le parc du Mont-Royal

Durant les années de dépression (1929 à 1939), plusieurs travaux d'aménagement sont exécutés dans le parc du Mont-Royal grâce au programme Work Relief destiné aux villes canadiennes et ayant pour mission d'engager des chômeurs.

Certains travaux de modernisation du parc sont toutefois contestés. Par exemple, en 1931, lors de l'annonce des travaux à venir dans le parc, les citoyens de Montréal, par la voie de la presse, doivent rappeler aux instances municipales de ne pas dénaturer la montagne dans une métropole pauvre en espaces verts : « Hands off Mount Royal and Fletcher's Field. These are two spots which must remain as nature intended them³⁹⁷ ». La présence accrue des automobiles et la reconfiguration des voies qu'elles entraînent sont également décriées.

Les réalisations des années 1930 sont nombreuses :

- Le chalet de la montagne est construit en 1931-1932 (figure 148) d'après les plans d'Aristide Beaugrand-Champagne en vue de remplacer la structure plus modeste érigée précédemment. Son intérieur est rehaussé de fresques peintes par Paul-Émile Borduas (1905-1960) et Marc-Aurèle Fortin (1888-1970). Les pavillons dessinés par Maxwell, Marchand et Haskel sont démolis en 1934. À partir de 1938, cet endroit attire les foules lors de la présentation des concerts populaires d'été donnés en plein air par l'Orchestre symphonique de Montréal (connu alors sous le nom de la Société des concerts symphoniques de Montréal). Mise sur pied par le

³⁹⁷ « Gradual Destruction of Fletcher's Field! Vandalism de Luxe! », *Standard*, 16 mai 1931.

chef d'orchestre et pianiste Wilfrid Pelletier (1896-1982), cette série s'est poursuivie jusqu'en 1964³⁹⁸ ;

- L'aménagement du lac aux Castors, dont le plan est réalisé par l'architecte paysagiste Frederick Todd (figure 149), a lieu en 1936. Todd sélectionne un site sur lequel Olmsted avait prévu initialement un étang³⁹⁹. On y trouve un marécage où est creusé le lac artificiel. La légende veut qu'au moment des travaux d'excavation les ouvriers aient trouvé les vestiges de huttes de castors vieilles de 300 ans, d'où le toponyme retenu⁴⁰⁰ ;

- Dans le parc Jeanne-Mance, la Ville de Montréal fait construire, sur l'empierrement de l'ancien funiculaire, le Central d'alarme du Service d'incendie (actuel quartier général du Service d'incendie). Les autorités municipales en profitent pour élargir l'avenue du Parc. Un tunnel piéton permettant de traverser l'avenue du Parc est construit. Avec la croissance des quartiers au nord-est du mont Royal, le parc Jeanne-Mance est envahi les soirs d'été par les habitants des quartiers environnants attirés par le caractère populaire et peu réglementé du site :

Fletcher's Field is free and open to the public with not a single 'Keep Off the Grass' sign anywhere, but plenty of room for everybody, dogs and babies included. There will be music at night by the band, plenty of seats and refreshments, and picnics for those who prefer to be independent [...] and maybe, if the night is too sultry for sleep within doors, a bench and a blanket⁴⁰¹.

- Pour le confort des usagers du tramway menant au sommet de la montagne, un abri est construit au carrefour des avenues du Parc et du Mont-Royal ;

- À Westmount, une plate-forme d'observation accessible depuis le chemin Summit est aménagée en 1932.

9.1.1 Des projets pour le parc Jeanne-Mance

Durant les années 1930, des propositions pour le parc Jeanne-Mance demeurent à l'état de projet. Ainsi, en février 1931, les journaux annoncent la construction d'un nouvel hôtel de ville dans le parc⁴⁰². En juin 1937, un autre projet est proposé au carrefour nord-ouest des avenues du Parc et des Pins qui, selon ses promoteurs, représente le centre géographique de Montréal : une salle municipale ou un centre municipal, conçu pour la tenue de congrès, la présentation de concerts et de spectacles⁴⁰³. De la fin des années 1940 jusqu'au milieu des années 1950, le projet de construire une salle de concert promu par les autorités municipales est toujours d'actualité et soulève un important mouvement d'opposition des groupes qui militent pour le maintien de l'intégrité du parc du Mont-Royal.

³⁹⁸ Gilles Potvin, *OSM. Les cinquante premières années*, Montréal, Stanké, 1984, 199 p. ; Guy Viau, « Un symposium sur le mont Royal », *Vie des arts*, n° 37, hiver 1964, p. 49.

³⁹⁹ Peter Jacobs et autres, « La montagne magique », dans Oswald Foisy et Peter Jacobs, *Les quatre saisons du Mont-Royal*, Montréal, Méridien, 2000, p. 39.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 40.

⁴⁰¹ « Changing the Features of Fletcher's Field », *Montreal Star*, 2 mai 1931.

⁴⁰² « On érigeria bientôt un nouvel hôtel de ville sur le parc Jeanne-Mance », *La Patrie*, 4 février 1931.

⁴⁰³ « Des généreux citoyens offrent à la ville le centre civique idéal », *La Presse*, 23 juin 1937.

En 1941, un poste de police et l'écurie pour l'escouade équestre du parc du Mont-Royal sont construits.

En 1942, le parc Jeanne-Mance est à nouveau au cœur d'un important événement : les célébrations à l'occasion du tricentenaire de la fondation de Montréal. Une messe en plein air attire plusieurs milliers de personnes (figure 150).

9.2 Les années 1950 et 1960 : la modernisation de la montagne

9.2.1 Les « coupes de la moralité »

Le mont Royal est profondément transformé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Différentes interventions méritent ici l'attention, dont les plus radicales sont sans doute les « coupes de la moralité ». L'abattage massif d'arbustes et de bosquets est réalisé en 1954 à la demande de citoyens et de la presse qui dénoncent la présence d'activités sociales importunes dans le parc. Afin de rendre la montagne plus sûre et pour empêcher certains comportements sociaux jugés indésirables⁴⁰⁴, l'administration montréalaise, sous la gouverne de Jean Drapeau (1916-1999), procède au débroussaillage de tous les sous-bois. L'impact de ce nettoyage sur le paysage est majeur, comme en témoignent des photographies aériennes prises au début des années 1960 (figures 151 et 152). Le mont Royal est alors surnommé le « mont Chauve ». L'écosystème de la montagne en souffre également compte tenu des problèmes d'érosion qui découlent de l'intervention.

9.2.2 Le plan de Clarke et Rapuano de 1954

En 1954, un projet d'envergure est proposé par la firme new-yorkaise d'architectes paysagers Clarke et Rapuano⁴⁰⁵. Cette dernière est reconnue pour ses conceptions de routes panoramiques (*parkways*) et de routes directes (*throughways*)⁴⁰⁶. Le vaste programme de modernisation des infrastructures du parc qu'ils proposent doit favoriser son accès aux automobilistes et établir un nouveau rapport esthétique à la ville (points de vue, passages, ouvertures). À l'instar de ce qui se produit dans plusieurs grands espaces naturels constitués en parc au XIX^e siècle, les parcs doivent être adaptés à la culture de l'automobile, c'est-à-dire le mode de transport qui est en voie de supplanter tous les autres.

Le plan de Gilmore Clarke et Michael Rapuano suggère différents éléments : la construction de routes panoramiques tout autour de la montagne et traversant le parc, la construction de deux amphithéâtres extérieurs, un musée géologique, des courts de tennis, des stationnements à

⁴⁰⁴ L'un des architectes du chalet du lac aux Castors écrit à ce sujet : « the endless battle between public morality and sound landscape design has here (and almost everywhere else on the mountain) been won by the police. Nearly every low growing tree, bush or shrub that could shelter a pair of lovers or hide a gangsters, has been ruthlessly cut down »: Hazen Sise, *op. cit.*, note 306, p. 36.

⁴⁰⁵ Diplômé de l'Université Cornell, Gilmore D. Clarke (1892-1982) a été professeur d'architecture au même établissement de 1935 à 1950. Michael Rapuano (1904-1975) est également diplômé de cette université.

⁴⁰⁶ Hazen Sise, *op. cit.*, note 306, p. 38.

proximité des points d'intérêt. Dès la parution dans les journaux montréalais de la proposition de Clarke et Rapuano en 1954, plusieurs voix s'élèvent contre l'envergure des nouvelles installations (amphithéâtres en plein air, écuries et anneaux d'équitation, poste de police, musée géologique, etc.) et la place occupée par les nouvelles routes panoramiques.

Seul élément du plan réalisé, la route panoramique suit l'ancienne ligne de tramway partant du carrefour des avenues du Parc et du Mont-Royal. Réalisée de 1958 à 1961, cette voie est nommée « Camillien-Houde » pour rendre hommage à l'ancien maire de Montréal décédé en 1958. Elle sert essentiellement à franchir l'obstacle naturel que forme la montagne et à rendre le parc accessible aux automobiles (figure 153). De ce fait, cette voie offre une liaison visuelle inédite avec l'espace urbanisé en procurant des points de vue sur les quartiers se trouvant en contrebas du mont Royal.

Les travaux exécutés à partir du plan proposé par Clarke et Rapuano mènent aussi à la construction de trois échangeurs aux carrefours du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance, de l'avenue du Parc et de l'avenue du Mont-Royal ainsi que de l'avenue du Parc et de l'avenue des Pins. Qui plus est, de vastes espaces de stationnement et un rond-point où convergent les différentes routes prévues par les architectes sont aménagés à proximité de la maison Smith (transformée en centre d'art), ce qui entraîne la démolition de ses anciens bâtiments de ferme (figure 154)⁴⁰⁷.

Parmi les autres nouveautés implantées dans le parc du Mont-Royal durant les années 1950 et 1960, mentionnons les trois suivantes:

- Le pavillon du lac aux Castors, construit selon les plans dessinés de 1955 à 1958 par Hazen Sise (1925-1974) et Guy Desbarats (1925-2003), est inauguré en 1961 (figures 155 et 156). Il introduit des éléments de la modernité architecturale dans la montagne. Devant servir de « point de repère dans le paysage pour les promeneurs⁴⁰⁸ », l'immeuble est conçu pour un environnement paysager et verdoyant. Or, les « coupes de la moralité » des années 1950 ont créé un espace dénudé au sein duquel le nouveau pavillon s'intègre difficilement selon l'un de ses concepteurs⁴⁰⁹. Selon DOCOMOMO, en raison des choix structuraux et des matériaux (une structure légère de béton combinée à une masse de maçonnerie en pierre de champs), de son implantation tirant profit de la topographie et du choix des matériaux de finition, le pavillon-restaurant « a contribué à renouveler le langage architectural des bâtiments publics⁴¹⁰ ». De plus, il est dessiné par des architectes qui deviennent éventuellement associés à la firme ARCOP (Architects in Co-partnership), reconnue au Canada pour l'impact qu'elle a eu sur la modernité architecturale ;

- Les équipements de jeux du parc Jeanne-Mance sont modernisés durant les années 1960 : une aire de jeux avec des appareils pour les bambins et les enfants est aménagée, une nouvelle pataugeoire est construite et l'aire des sports est réaménagée (figure 157) ;

⁴⁰⁷ P. Jacobs, *op. cit.*, p. 44.

⁴⁰⁸ ARQ. 1996, « Inventaire du patrimoine moderne à Montréal », n° 91, juin 1996, p. 21.

⁴⁰⁹ Hazen Sise, *op. cit.*, note 306, p. 36.

⁴¹⁰ ARQ, *op. cit.*, note 424, p. 21.

- À l'été de 1964, le parc du Mont-Royal est au cœur d'une importante manifestation artistique : le Symposium international de sculpture de Montréal, premier événement du genre à se tenir en Amérique du Nord. Des artistes venant de différents pays (Cuba, Hongrie, Inde, Italie, Grèce, Canada) apportent à l'événement⁴¹¹ un prestige important. Parmi les artistes québécois de renom qui y participent, soulignons Robert Roussil et Armand Vaillancourt. Cet événement a légué une dizaine d'œuvres qui se trouvent à proximité de la maison Smith (figures 158 et 158). Quelques années plus tard, en 1975 et en 1976, la tenue des célébrations de la Saint-Jean-Baptiste sur le mont Royal en fait un haut lieu de la chanson populaire québécoise.

9.2.3 Les tours de télécommunications et les réservoirs d'eau potable

Pendant les années 1950, les travaux de modernisation des infrastructures donnent lieu à la construction de nouveaux réservoirs d'eau potable et de tours de télécommunications (Bell Canada et Radio-Canada) (figure 160). Le mont Royal, obstacle majeur à la diffusion des ondes, accueille les équipements de télécommunications. Le site est utilisé, en fait, pour la radiodiffusion depuis 1919. Radio-Canada y érige son antenne en 1952. Au début des années 1960, d'autres sociétés de radiodiffusion cherchant un endroit assez élevé pour leur équipement, Radio-Canada construit une nouvelle antenne haute de 100 m pour y regrouper les diffuseurs.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'urbanisation envahit la partie centrale de l'île de Montréal. Le mont Royal est presque complètement ceinturé par le tissu urbain, mis à part dans Côte-des-Neiges où des zones sont toujours vouées à des activités agricoles. Devant la demande croissante, la Ville de Montréal érige deux nouveaux réservoirs d'eau potable : en 1957-1958, le réservoir du sommet est construit. Il peut recevoir 14 000 m³ d'eau potable. En 1979, un dernier réservoir de très grande taille est construit sur le versant nord, à l'angle de l'avenue de Darlington et de l'avenue Van Horne : le réservoir du Châteaufort peut contenir 210 000 m³ d'eau potable.

9.2.4 L'échangeur des Pins

Les voies routières entourant le mont Royal ou y donnant accès font aussi l'objet d'une importante transformation. Construit de 1959 à 1962, l'échangeur des Pins est considéré par ses détracteurs, à l'instar de la voie Camillien-Houde, comme une erreur d'aménagement à Montréal. Les services de deux architectes américains sont retenus par les autorités municipales. L'objectif est de remplacer le carrefour aménagé au niveau du sol et qui est lourdement congestionné. Ce carrefour stratégique relie le centre-ville, alors en pleine expansion, au mont Royal. La construction de l'échangeur s'inscrit donc dans un ensemble d'interventions en vue d'améliorer la fluidité de la circulation compte tenu de la présence accrue de l'automobile. L'élargissement du boulevard Dorchester et de la rue University (1955), de même que l'aménagement du boulevard De Maisonneuve, en sont des exemples saisissants. À l'origine, l'échangeur des Pins est conçu comme un échangeur autoroutier avec

⁴¹¹ Guy Viau, *op. cit.*, note 414.

des voies surbaissées et dépourvu de feux de circulation. Il fait partie d'un système routier devant faciliter la mobilité des personnes et améliorer l'accès aux quartiers situés au nord du mont Royal. Sa construction occasionne des expropriations et des démolitions. Au moment d'écrire ces lignes, cet échangeur fait l'objet d'un important chantier qui veut redonner à l'intersection des Pins – du Parc une structure de boulevard urbain.

9.2.5 Des projets controversés et la mobilisation des citoyens

En 1959, l'annonce de la construction de 26 immeubles résidentiels dont la hauteur varie de 12 à 16 étages, le projet Outremont Heights, soulève une nouvelle controverse parce que situé dans le boisé joutant la voie Camillien-Houde. Des groupes de citoyens s'organisent pour stopper ce projet. Leur mobilisation porte ses fruits, car la Ville de Montréal rachète les terrains où devaient être érigés les immeubles en question et les intègre au parc du Mont-Royal⁴¹². Dans sa publication de 1881, Olmsted fait déjà état des problèmes liés aux limites imprécises du parc étant donné que la Ville de Montréal n'a pas acheté tous les terrains qu'il considère comme essentiels à la réalisation de son concept. C'est là un problème qui réapparaît à plusieurs reprises alors que les pourtours du parc sont l'objet de pressions favorables au lotissement urbain.

Pour contrer les nombreuses menaces qui pèsent sur la montagne, des citoyens mettent sur pied en 1960 le Citizen's Planning Committee for Mount Royal. Ses membres militent en faveur de l'agrandissement du parc afin de régler une fois pour toutes la question des projets incohérents par rapport au parc depuis son établissement⁴¹³. Cette association propose une série de mesures de gestion et de protection dont certaines seront reprises par la Ville de Montréal, notamment la restriction des hauteurs des immeubles dans le but de préserver des perspectives visuelles. Qui plus est, le comité de citoyens propose la gestion concertée entre les trois villes, soit Outremont, Westmount et Montréal. Cette approche sera mise en œuvre une trentaine d'années plus tard.

9.3 Les établissements de santé et d'enseignement poursuivent leur expansion

9.3.1 L'hôpital Royal Victoria

De 1930 à 1980, le complexe de l'hôpital Royal Victoria – dont la construction a commencé en 1891 – est réorganisé et agrandi pour répondre aux demandes de la population croissante et aux exigences de la médecine moderne. Plusieurs immeubles sont construits et les pavillons existants subissent différentes transformations. Ainsi, en 1931, de nouveaux édifices utilitaires (buanderie, garage et atelier) sont érigés selon les plans de Ross & Macdonald. L'année suivante, la résidence des infirmières est dotée d'une nouvelle aile. L'Institut neurologique de Montréal est l'un des plus imposants pavillons construits au cours de cette période. Haut de huit étages, il est érigé de 1932 à 1934 sur des terrains appartenant à l'Université McGill. Un

⁴¹² H. Sise. *op. cit.*, note 306, p. 42.

⁴¹³ *Ibid.*

pont qui traverse la rue University le relie au pavillon principal de l'hôpital Royal Victoria. Fondé par les docteurs William Penfield et William Cone en 1928, tous deux professeurs à l'Université McGill, l'Institut abrite, en plus de l'accueil des patients, des laboratoires de recherche et des salles d'enseignement.

C'est en 1944 que la résidence Ravenscrag est intégrée à l'aile psychiatrique de l'Allan Memorial Institute. Ce pavillon est modernisé par la suite en 1963. Pendant les années 1950, plusieurs agrandissements des pavillons de l'hôpital Royal Victoria sont exécutés selon les plans des architectes Barrot, Marshall, Montgomery et Merrett. L'intervention la plus importante est sans doute la construction, en 1959, d'une aile de dix étages, ce qui exige la démolition d'une partie du bâtiment principal. L'automobile envahit également le site hospitalier, car plus de 1 200 espaces de stationnement sont actuellement à la disposition de la population (figure 161).

9.3.2 La construction du nouveau Montreal General Hospital

Depuis 1821, le Montreal General Hospital se trouvait sur le boulevard Dorchester (actuel boulevard René-Lévesque), près de la rue Saint-Dominique, dans un espace en voie d'urbanisation⁴¹⁴. La vétusté et la petitesse des lieux obligent la direction de l'établissement à procéder à son agrandissement en 1890, à peu près au même moment où la construction de l'hôpital Royal Victoria est annoncée. Des discussions infécondes concernant la fusion des deux hôpitaux ont lieu. Pendant la période 1893-1913, la direction du Montreal General Hospital procède à d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation sur le site du boulevard Dorchester. À la fin des années 1940, l'établissement est à nouveau trop à l'étroit sur le site qu'il occupe depuis plus de 125 ans. Le choix du nouvel emplacement doit tenir compte d'une série de critères, notamment la proximité des patients et de l'Université McGill (pour des raisons d'enseignement) et la centralité. Durant les années 1940, la direction de l'hôpital obtient des données de la compagnie de téléphone Bell montrant que la population anglophone de Montréal tend à se déplacer vers l'ouest et que le centre de gravité du centre-ville se déplace vers le nord⁴¹⁵. Par conséquent, le domaine du juge Cross se trouvant sur l'avenue des Pins près du chemin de la Côte-des-Neiges est retenu comme le site qui correspond au meilleur compromis. En mai 1955, l'établissement hospitalier s'installe dans un immeuble entièrement neuf situé sur l'avenue Cedar, adossé au mont Royal. L'espace alors disponible est environ cinq fois plus grand qu'au site du boulevard Dorchester. La firme d'architectes McDougall, Smith et Flemming a conçu un imposant pavillon revêtu de brique rouge, constitué de cinq ailes formant un H (figure 162).

Dès le début des années 1960, des spécialistes de l'aménagement urbain dénoncent l'effet barricade créé par des structures en hauteur comme le Montreal General Hospital et les immeubles résidentiels de plusieurs étages construits dans le *Golden Square Mile* et sur le pourtour du parc.

⁴¹⁴ Hugh E. MacDermot, *A History of the Montreal General Hospital*, Montréal, Montreal General Hospital, 1950, p. 38.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 122.

9.3.3 Le campus de l'Université McGill

À compter des années 1930, l'Université McGill est dotée de nouveaux bâtiments destinés aux étudiants. En 1936, le pavillon Douglas se trouvant à proximité du stade Percival Molson est inauguré (figure 163). Cette résidence pour hommes – la fonction résidentielle est maintenue – comprend huit maisons revêtues de pierre qui ceinturent une cour centrale. Le gymnase Sir Arthur Currie Memorial est construit en 1939 grâce, en partie, à un don posthume de Lord Strathcona (figure 164). Il sera agrandi en 1947 lors de la construction de la piscine dont les travaux avaient été annulés au cours des années 1930. Finalement, le stade d'hiver McConnell s'ajoutera aux installations sportives en 1956.

L'augmentation des inscriptions au lendemain de la Seconde Guerre mondiale oblige les dirigeants de l'Université McGill à revoir leur stratégie immobilière. Les besoins de nouveaux bâtiments sont importants. Pendant les années 1950, trois nouveaux pavillons consacrés à la recherche et à l'enseignement des sciences sont construits : le pavillon Eaton d'électronique (démoli en 1996), le pavillon Frank Dawson Adams – autrefois le Centre des sciences physiques – (1951) et le pavillon McConnell de génie (1958-1959). La nouvelle phase d'expansion se poursuit jusque durant les années 1970 : le pavillon Otto Maass de chimie – il s'agit du dernier édifice revêtu de pierre érigé sur le campus (1963-1964) – le pavillon McIntyre des sciences médicales et la bibliothèque Osler (1965), le pavillon Stewart des sciences biologiques (1965), le pavillon Stephan Leacock, qui accueille les départements de la Faculté des arts (1995), le Centre universitaire (1965), la bibliothèque McLennan (1967-1969), le pavillon Burnside (1969-1970), le pavillon Samuel Bronfman (1971), le pavillon des Sciences de l'éducation (1971) et le pavillon Ernest Rutherford de physique (1977).

Le Royal Victoria College fait également l'objet d'un agrandissement en 1949 alors qu'une aile de cinq étages permettant d'accueillir 165 nouvelles étudiantes est ajoutée à l'immeuble principal dans l'axe de la rue University⁴¹⁶.

Pendant les années 1950, l'enjeu du logement pour les étudiantes et étudiants prend une nouvelle envergure compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes inscrites dans les établissements d'enseignement supérieur. Qui plus est, selon les règlements de l'Université McGill, toutes les étudiantes qui y sont inscrites et qui n'habitent pas Montréal doivent obligatoirement loger dans les résidences universitaires, à moins d'obtenir une permission spéciale de l'établissement⁴¹⁷. Le collège est alors entièrement transformé en résidence et les salles de cours perdent leur fonction.

Afin de résorber le manque d'hébergement, l'Université entreprend, en 1961, la construction de nouvelles résidences à flanc de montagne (Durnford, Bolton, Chadwick & Ellwood, architectes) (figures 165 et 166). Ces résidences sont aménagées dans le parc Macdonald qui, comme nous l'avons déjà souligné, a été donné à l'Université McGill par Sir William MacDonald en 1911. L'ensemble, situé sur les flancs du mont Royal, en retrait du tumulte de la ville, est composé de trois pavillons identiques de sept étages pouvant loger plus de 670

⁴¹⁶ M. Gillett, *op. cit.*, note 175, p. 197.

⁴¹⁷ *Ibid.*

étudiants (les pavillons McConnell, Molson et Gardner), qui se dressent autour d'un bâtiment de forme arrondie abritant le réfectoire.

Au tournant des années 1970, la question du logement pour les étudiants se transforme et se pose désormais sur le plan de l'abondance. Différents facteurs expliquent la baisse de la demande en logement pour les étudiants à l'Université McGill. D'abord, en 1964, le gouvernement du Québec fait passer l'âge de la majorité de 21 à 18 ans. Ensuite, la création des cégeps entraîne le rehaussement de l'âge d'entrée des étudiants à l'université et la baisse des inscriptions. Enfin, les changements dans le mode de vie des étudiants font en sorte que ces derniers préfèrent louer des appartements sur le marché privé, sans compter que le marché du logement à Montréal est alors abordable. Après avoir vécu une situation de pénurie de logement étudiant, la direction de l'Université McGill se trouve placée dans une situation de suroffre. À la recherche d'un nouveau pavillon, la Faculté de musique est installée dans le Royal Victoria College.

Au cours de cette période, le campus de l'Université McGill tel que nous le connaissons aujourd'hui prend forme. Il est caractérisé par un paysage architectural composite où se côtoient des édifices victoriens en pierre grise et des bâtiments modernes en béton dépourvus de toute ornementation architecturale (figure 167).

9.4 La densification résidentielle aux abords de la montagne

Au cours de la période précédente, nous avons vu que les immeubles résidentiels occupent une place accrue au centre-ville de Montréal. À partir des années 1950, cette typologie gagne en popularité et en hauteur. Les abords du mont Royal sont alors fortement convoités par les promoteurs immobiliers qui y érigent des immeubles de plusieurs étages. L'avenue des Pins, l'avenue du Docteur-Penfield, le chemin de la Côte-des-Neiges – pensons ici au complexe Rockhill –, l'avenue Forest Hill et l'avenue Ridgewood en comprennent plusieurs exemples significatifs.

Un geste pour préserver un espace libre est fait en octobre 1943 par le financier Percy Walters qui donne à la Ville de Montréal un terrain situé entre les avenues des Pins et du Docteur-Penfield, près de l'avenue McGregor. La villa Rosemount construite au milieu du XIX^e siècle s'y trouve. Elle est démolie en 1944. Le terrain servira de parc pour enfants.

9.5 De nouveaux pavillons pour les établissements d'enseignement sur le flanc nord

Avec l'achèvement du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal en 1943 et de l'oratoire Saint-Joseph en 1967, le versant nord du mont Royal jouit désormais d'une nouvelle visibilité. En raison de leur forte verticalité, ces édifices monumentaux sont discernables depuis les quartiers urbanisés dans le secteur nord de l'île de Montréal et les nouvelles villes de banlieue situées dans l'île Jésus.

9.5.1 *L'Université de Montréal*

De 1930 à 1980, à l'instar de ce qui se produit dans toutes les universités québécoises, l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits à l'Université de Montréal – y compris l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales (HEC) – est considérable : en 1930, le total des étudiants inscrits est de 7 355 et il atteint 32 327 en 1980⁴¹⁸. Cette augmentation de la population étudiante et la diversification des disciplines enseignées entraînent l'engagement de nombreux professeurs. Pour répondre aux nouveaux besoins, l'Université acquiert et construit des immeubles (figures 168 à 175) : l'achat du couvent Jésus-Marie, qui devient le pavillon Marie-Victorin, la construction en 1965 du pavillon de l'Administration à proximité du pavillon Roger-Gaudry, la construction en 1967-1968, à l'angle des rues Jean-Brillant et Decelles, des pavillons Maximilien-Caron (droit) et Lionel-Groulx (sciences sociales), la construction, en 1970, des HEC sur l'avenue Decelles et de deux nouvelles résidences étudiantes sur le boulevard Édouard-Montpetit, la construction durant les années 1970 du stade d'hiver et du Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (CEPSUM) et la construction en 1987 du pavillon Samuel Bronfman (bibliothèque des lettres et sciences humaines).

Avec la construction de ces nouveaux immeubles, le plan original d'aménagement proposé par Ernest Cormier à la fin des années 1920 est mis de côté : il n'y aura jamais d'hôpital universitaire sur la Montagne, le stade d'hiver ne sera inauguré qu'en 1970 et il faudra attendre la fin des années 70 pour avoir un véritable complexe sportif. On délaisse la formule du plan compact pour privilégier celle des pavillons séparés, installés ici et là, selon les espaces ou les édifices disponibles⁴¹⁹.

9.5.2 *L'agrandissement du Collège Jean-de-Brébeuf*

En 1957, un nouveau pavillon est construit sur le campus du Collège Jean-de-Brébeuf. Le pavillon Lalemant comprend une station de séismologie, une bibliothèque, des chambres pour les résidents et des studios d'art. Deux autres immeubles viennent compléter les installations au cours des années suivantes : le premier abrite le gymnase et la salle Brébeuf (600 places) dès 1965 ; le second est l'aréna construit en 1974⁴²⁰.

9.5.3 *Le Collège Notre-Dame*

Au cours de cette période, le Collège Notre-Dame voit aussi sa population étudiante augmenter. Pendant la période 1950-1964, trois nouveaux immeubles sont construits : le dortoir Saint-Joseph en 1950, le centre Notre-Dame en 1957-1959 et le pavillon Lefebvre en 1963-1964.

⁴¹⁸ Marcel Fournier, *op. cit.*, note 393, p. 58.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 57.

⁴²⁰ Collège Jean-de-Brébeuf, *op. cit.*, note 396.

9.5.4 L'École de musique Vincent-D'Indy

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, le mont Royal est un haut lieu de l'enseignement de la musique à Montréal. En 1951, la fondatrice de l'École supérieure de musique d'Outremont, sœur Marie-Stéphane, souhaite souligner le centenaire de la naissance de Vincent D'Indy (1851-1931) en donnant son nom à l'école de musique. Étant donné que la maison mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie n'est pas conçue pour accueillir des élèves, une nouvelle école mixte est construite et inaugurée en 1960. L'immeuble se trouve à proximité de la maison mère, sur le chemin Bellingham qui prend le nom de « Vincent-D'Indy » en 1972 en raison de l'établissement qui lui prête sa renommée. En 1964, l'auditorium est inauguré sous le nom de salle Claude-Champagne. C'est en 1968 que l'École de musique Vincent-D'Indy est affiliée à l'Université de Montréal.

9.5.5 Les Petits Chanteurs du Mont-Royal

De 1910 à 1957, la chorale de l'École normale des Frères de Sainte-Croix assure le chant aux messes dominicales à l'oratoire Saint-Joseph⁴²¹. Au début des années 1950, le supérieur de l'Oratoire envisage d'instaurer une maîtrise, c'est-à-dire une école où des jeunes reçoivent simultanément une formation scolaire, musicale et vocale très spécialisée pour assurer le chant aux cérémonies liturgiques. Le projet se concrétise en 1956 lors de la mise sur pied d'une école regroupant des enfants recrutés parmi les orphelins confiés aux soins de l'assistance publique⁴²². Deux anciennes maisons⁴²³ se trouvant sur le site de l'Oratoire sont mises à la disposition des responsables de la maîtrise pour y loger les élèves – qui sont des pensionnaires à plein temps – dont le nombre augmente à la fin des années 1950. Aujourd'hui, toujours située sur le site de l'Oratoire, la maîtrise constitue un lieu de formation musicale avancée accueillant 170 garçons âgés de 9 à 17 ans.

9.6 La construction d'un columbarium et des premiers mausolées collectifs au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges

L'Église catholique prohibe la crémation jusqu'en 1963. L'encyclique *Vatican II* vient modifier le droit canon et permet l'incinération, à condition que l'individu en fasse la demande. En février 1973, le bureau de la fabrique de la paroisse de Notre-Dame approuve la construction du crématorium et d'un columbarium. Comme le souligne Pierre-Richard Bisson, l'introduction de la crémation amène des éléments de la modernité architecturale dans le cimetière :

Le crématorium prévu est construit dans la zone attenante à celle des services. Ce bâtiment ainsi que les chapelles d'accueil de la Visitation, de L'Annonciation et de l'Esprit-Saint qui en dépendent, sont conçus par l'architecte Roland Dumais, un des

⁴²¹ Charles-O. Dupuis, *Léandre Brault, fondateur des Petits Chanteurs du Mont-Royal*, Saint-Laurent, Fides, 2000, p. 73.

⁴²² *Ibid.*, p. 76.

⁴²³ Il s'agit de la maison Molson (Terra Nova) construite en 1848 selon les plans de George Browne et de l'ancienne maison Mary Jane Mackin (maison Taillefer).

architectes significatifs de sa génération. Ils sont inaugurés le 17 novembre 1975. Situé dans un environnement dépourvu de monuments, de dimensions réduites et de lignes très sobres, mais néanmoins dynamiques, l'ensemble s'intègre bien à son environnement⁴²⁴.

Selon Brian Young, de nos jours, « la crémation est utilisée davantage au Québec que partout ailleurs au Canada et aux États-Unis. En 1998, 53 p. cent des décès survenus au Québec sont suivis d'une incinération, tandis que la proportion est de 42 p. cent dans l'ensemble du Canada et d'un faible 24 p. cent aux États-Unis⁴²⁵ ».

Le principal changement apporté aux pratiques d'inhumation au cours des années récentes est la démocratisation des mausolées. Auparavant réservée aux membres de l'élite à la recherche d'immortalité, la conservation permanente des cercueils en enfeus connaît un engouement sans précédent depuis les années 1980. De 1978 à 1996, huit nouveaux mausolées sont construits dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges. L'érection de ces nouveaux immeubles se fait dans un contexte où la valeur patrimoniale du cimetière et du mont Royal est de plus en plus reconnue. Plusieurs voix s'élèvent pour dénoncer le fait que ces constructions transforment le paysage naturel du cimetière, ce qui crée une rupture d'échelle par rapport aux monuments existants.

Des aménagements réalisés dans le cimetière du Mont-Royal soulèvent aussi la controverse. En fait, au cours des années 1980, il apparaît de plus en plus que, dans l'esprit des écologistes et des défenseurs du patrimoine naturel de Montréal, le statut des cimetières sur la montagne s'est transformé : désormais, ils sont considérés comme des éléments contribuant au patrimoine vert montréalais.

9.7 Des traces d'intérêt historique de la période 1930-1987

La plupart des éléments construits au cours de cette période subsistent de nos jours et assument leur fonction d'origine.

Empreintes laissées sur le territoire par l'activité humaine

- Construction de la voie Camillien-Houde qui taille une voie de circulation à même le roc du mont Royal.

Aménagements paysagers

- L'aménagement du lac aux Castors a lieu en 1936.
- Les travaux de modernisation du parc du Mont-Royal – nouveaux stationnements et voies d'accès – révèlent l'importance accrue de l'automobile comme mode de transport.
- Sur le site de l'oratoire Saint-Joseph, le chemin de croix en plein air est aménagé au cours des années 1940.

⁴²⁴ Pierre-Richard Bisson et autres, *op. cit.*, p. 102.

⁴²⁵ B. Young, *op. cit.*, note 181, p. 141.

Patrimoine bâti, commémoratif et artistique

- L'arrondissement historique et naturel renferme un nombre important d'immeubles construits au cours des années 1930 et 1940. Notons en particulier dans le parc du Mont-Royal, le chalet de la montagne ainsi que le poste de police et l'écurie pour l'escouade équestre ; dans le parc Jeanne-Mance, l'ancien central d'alarme du Service d'incendie ; la plate-forme d'observation à Westmount.
- Au tournant des années 1930, la fonction résidentielle présente également des nouveautés avec les conciergeries (Trafalgar, Gleneagles) et des maisons modernes (maison Ernest-Cormier, notamment).
- De nombreux projets d'envergure sont érigés sur les pourtours du mont Royal au cours des années 1950, 1960 et 1970. Plusieurs de ces immeubles témoignent tout particulièrement des mutations des études supérieures pendant ces décennies. Ainsi, dix-huit nouveaux pavillons sont construits sur le campus de l'Université McGill. Les plus importants sont le pavillon Stephen Leacock et le pavillon McIntyre des sciences médicales de même que la bibliothèque Osler. Sur le campus de l'Université de Montréal, mentionnons l'École polytechnique, les pavillons logeant les services aux étudiants, les résidences étudiantes, le pavillon Lionel-Groulx, le pavillon Jean-Brillant, l'École des hautes études commerciales et l'école Vincent-D'Indy.
- Dans le parc du Mont-Royal, on trouve le pavillon du lac aux Castors (construit de 1955 à 1958) et les œuvres d'art provenant du Symposium de la sculpture de 1964.

Patrimoine toponymique

- Le parc Percy-Walters honore la mémoire du financier Percy Walters qui, en 1943, donne le terrain à la Ville de Montréal pour qu'il serve de parc destiné aux enfants.
- Depuis 1978, l'avenue du Docteur-Penfield commémore l'œuvre du docteur Wilder Penfield (1891-1976), d'origine américaine et arrivé au Québec en 1928 pour exercer la médecine à l'hôpital Royal Victoria et au Montreal General Hospital, de même que pour enseigner à l'Université McGill. Il fonde, en 1934, l'Institut neurologique qu'il dirige jusqu'en 1960.
- Le chemin McDougall honore le mérite de James Cecil McDougall (1887-1959), architecte montréalais et conseiller municipal de Montréal pendant dix-sept ans et résidant du quartier. McDougall a participé à la conception du Montreal General Hospital au début des années 1950.

10. La période contemporaine : le patrimoine et la qualité de vie au cœur de l'aménagement urbain

Au début des années 1980, le mont Royal retient à nouveau l'attention de la population montréalaise. Il est l'objet de plusieurs projets d'aménagement controversés : la construction d'un projet immobilier multifonctionnel sur l'avenue McGill College qui aurait fermé la perspective sur la montagne depuis le centre-ville, le déménagement de l'Hôtel-Dieu, la construction de l'École des hautes études commerciales dans le boisé de Brébeuf, la Ferme-sous-les-Noyers, etc.

10.1 Les controverses relatives aux percées visuelles sur le flanc sud de la montagne : l'affaire de l'avenue McGill College en 1984

Aujourd'hui, l'avenue McGill College assume le rôle de lien multifonctionnel et visuel entre le centre-ville de Montréal et la montagne. Or, la préservation de cette percée visuelle n'est pas le fruit du hasard. L'effort pour mettre en valeur les qualités esthétiques et paysagères de la perspective prend racine durant les années 1910, avec le projet du Canadian Northern Railway et est maintenu lors de la conception de la Place-Ville-Marie au début des années 1960.

En 1984, le promoteur immobilier Cadillac-Fairview souhaite construire, à l'intersection nord-ouest de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue McGill College, un vaste centre commercial couplé à une salle de concert pour l'Orchestre symphonique de Montréal. Ce projet aurait bloqué l'avenue et la vue sur la montagne. L'administration municipale de Jean Drapeau appuie le projet. Par contre, plusieurs groupes d'acteurs soulèvent une opposition de fond : la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le Board of Trade, des promoteurs immobiliers, les défenseurs du patrimoine, dont Héritage Montréal, des journalistes ainsi que des citoyens et des citoyennes. Le milieu des affaires est particulièrement interpellé par la question compte tenu du prestige même de la rue qui offre une vue exceptionnelle sur le mont Royal en raison du dégagement que fournit le campus de l'Université McGill. Selon les représentants du milieu des affaires, plusieurs aspects du projet de Cadillac-Fairview sont discutables. Il est soulevé, entre autres, que la construction du complexe immobilier forcerait l'abandon d'un rêve vieux de 40 ans de faire de l'avenue McGill College une large avenue de prestige, allant de la Place-Ville-Marie à l'Université McGill.

Devant la controverse, le promoteur accepte d'organiser des consultations publiques sur le design urbain de l'avenue et du complexe proposé. De plus, un comité consultatif pour le design urbain du secteur de l'avenue McGill College est mis sur pied à l'initiative des promoteurs immobiliers. La préservation de la perspective sur la montagne ressort comme un élément à valoriser sans réserve. Le projet initial de Cadillac-Fairview est donc abandonné.

Dans l'histoire de l'aménagement à Montréal, l'affaire de l'avenue McGill College constitue un épisode particulier de planification urbaine lancée par le secteur privé. Cet événement a déclenché notamment le processus de préparation du plan d'urbanisme adopté en 1992. Ainsi,

dans le projet du *Plan directeur d'aménagement et de développement de l'arrondissement Centre*⁴²⁶, les urbanistes reconnaissent l'importance du mont Royal – comme point de repère – dans la silhouette de Montréal. Ce document prévoit aussi la mise en valeur des vues encadrées vers le mont Royal que l'on souhaite relier visuellement et physiquement au fleuve. Les voies de communication du centre-ville offrant des vues sur la montagne sont : la rue Simpson, la rue Redpath, l'avenue du Musée, la rue McTavish, la rue Guy, la rue Drummond, la rue Stanley, la rue Peel, la rue Metcalfe, la rue Mansfield, l'avenue McGill College et la rue University. Différentes mesures de design urbain sont proposées pour protéger les vues sur la montagne. Par exemple, pour assurer le dégagement du flanc sud, la stratégie consiste à limiter les hauteurs de construction et les densités au nord de la rue Sherbrooke.

D'une manière générale, l'idée de protéger les perspectives visuelles concerne principalement le versant sud du mont Royal tel qu'il est vu depuis le centre-ville, là où se trouvent les édifices prestigieux comme ceux de l'hôpital Royal Victoria ou du campus de l'Université McGill.

10.2 L'établissement d'organismes voués à la défense du patrimoine et en particulier de la montagne

En 1986, le projet appuyé par le maire Jean Drapeau de construire une tour de communications couplée à des infrastructures touristiques dans le parc du Mont-Royal suscite un vaste mouvement d'opposition. Selon ses opposants, ce nouvel équipement menace de transformer le caractère naturel du parc en raison de sa hauteur. Qualifié de « tour éléphanterque », ce projet entraîne la formation d'une large coalition de gens d'affaires, de citoyens et de citoyennes ainsi que d'organismes de défense du patrimoine comme Sauvons Montréal et Héritage Montréal. Regroupée sous le nom des « Amis de la montagne », la coalition élabore des actions pour stopper le projet de tour. En raison de la vive controverse qu'il soulève, ce projet est abandonné. Outre qu'elle réussit à arrêter les élans des promoteurs de la tour, la coalition procède à une analyse de la situation du mont Royal : l'état, l'entretien et la gestion du parc sont déficients, et il est à prévoir que des interventions architecturales et urbanistiques auront un impact négatif sur le caractère naturel du parc. Bref, le constat dressé est sombre et fait ressortir plusieurs problèmes, notamment le manque de cohérence quant aux modes de gestion du mont Royal.

À partir de la fin des années 1980, la valeur emblématique du Mont-Royal est fortement défendue par les groupes de défense du patrimoine⁴²⁷. Qui plus est, la protection du patrimoine naturel constitue un nouvel enjeu auquel la population et les pouvoirs publics sont de plus en plus sensibles.

L'arrivée au pouvoir de l'administration Doré en 1986 inaugure une période davantage axée sur la prévention quant à l'intégrité du parc du Mont-Royal. D'ailleurs, dans son programme électoral, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) avait proposé le démantèlement de l'échangeur des Pins. En outre, la nouvelle administration souhaite rompre

⁴²⁶ Ville de Montréal, *Plan directeur d'aménagement et de développement. Arrondissement Centre*, projet, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du Bureau du plan d'urbanisme, janvier 1990, 112 p.

⁴²⁷ Martin Drouin, *La sauvegarde d'un patrimoine urbain et la formulation d'une identité (Montréal, 1973-2003)*, thèse de doctorat, Montréal, UQAM et INRS-UCS, 2004, p. 316.

avec le style de gestion autoritaire qui avait caractérisé l'administration Drapeau. Plus sensible aux revendications des groupes de défense du patrimoine, l'administration Doré amorce une série de gestes en vue de sauvegarder le mont Royal. Ainsi, en juillet 1987, la Ville de Montréal procède à la signature d'un protocole d'entente avec la Ville d'Outremont pour collaborer à la mise en valeur du mont Royal. D'autres acteurs se joignent à la démarche : la Ville de Westmount, les grandes institutions présentes sur le territoire ainsi que des groupes de citoyens.

10.3 Le site du patrimoine de 1987

En vertu du pouvoir conféré aux municipalités par l'article 84 de la *Loi sur les biens culturels*, le premier site du patrimoine du Mont-Royal est créé par la Ville de Montréal en 1987. Celui-ci intègre des éléments se trouvant sur le territoire de l'ancienne Ville de Montréal et exclut, notamment, le cimetière du Mont-Royal se trouvant à Outremont et le sommet de Westmount.

Au moment de la constitution du site du patrimoine du Mont-Royal en 1987, une étude ayant pour objet d'élaborer des principes et des critères de restauration, d'insertion et d'intervention est réalisée par les architectes Pierre Beaupré et Josette Michaud⁴²⁸. Au total, 45 paysages architecturaux retenus à partir de caractéristiques topographiques, urbanistiques, architecturales et paysagères y sont mis en évidence. L'objet de l'étude est de dégager des ensembles cohérents pour établir des critères d'insertion et de restauration pouvant correspondre à des unités relativement englobantes. Le territoire étudié comprend les trois sommets de Montréal, Westmount et Outremont, de même que « les contreforts de la montagne qui sont occupés depuis le XIX^e siècle et dont le tissu urbain jouxte les espaces verts de la montagne⁴²⁹ ». En plus du parc et des cimetières, le territoire étudié inclut une frange qui englobe, sur le flanc sud, le *Golden Square Mile* et le campus de l'Université McGill et, sur le flanc nord, le campus de l'Université de Montréal de même que les terrains de quelques grands établissements, dont le Collège Jean-de-Brébeuf, l'oratoire Saint-Joseph et le Collège Notre-Dame. Bien que, sur le plan architectural, cet espace soit marqué au sceau de la diversité, un trait dominant se dégage à savoir « la présence sur la périphérie de la montagne de grands terrains occupés par des institutions, hôpitaux, maisons d'enseignement, lieux de culte, équipements publics⁴³⁰ ».

10.4 Le plan de mise en valeur du Mont-Royal, 1990-1992

L'autre grande réalisation de l'administration Doré est le plan de mise en valeur du Mont-Royal. Le processus de planification implique des consultations publiques au cours desquelles les citoyennes et les citoyens sont invités pour la première fois à exprimer leurs préoccupations relativement au mont Royal. L'élaboration du plan de mise en valeur est accompagnée de la constitution du dossier « La montagne en question » par le Groupe d'intervention urbaine de Montréal⁴³¹. La démarche débouche en 1990 sur le Plan préliminaire de mise en valeur du

⁴²⁸ Pierre Beaupré et Josette Michaud, *op. cit.*, note 29.

⁴²⁹ *Ibid.*, p. 5.

⁴³⁰ *Ibid.*

⁴³¹ Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM), Ville de Montréal et autres. 1998.

mont Royal, réalisé sous la direction du Service de l'habitation et du développement urbain ainsi que du Service de loisirs et du développement communautaire.

En résumé, le plan préliminaire propose les éléments suivants : restaurer et réaménager le parc du Mont-Royal, réaliser des projets, y compris l'adoption de mesures de protection du patrimoine bâti et de contrôle du lotissement urbain sur ses flancs, en vue d'améliorer les abords de la montagne, mieux définir la vocation de la montagne et mieux agencer les rapports montagne/ville. Au printemps de 1990, la population montréalaise et les usagers de la montagne sont invités à participer à une démarche de consultation en vue de dégager les orientations et les principes devant servir à la prise de décision relative aux stratégies de mise en valeur. L'ensemble des dimensions rattachées au mont Royal sont présentes : valeur emblématique, milieu naturel, patrimoine, espace public de détente, amélioration de son accès ; élaboration du concept des trois sommets (Montréal, Westmount et Outremont) qui sous-tend l'adoption de mesures de « gestion associative et concertée⁴³² ». Plusieurs projets mis en avant dans le *Plan préliminaire de mise en valeur* sont alors l'objet de vives oppositions. En outre, d'autres partenaires, notamment des acteurs institutionnels (hôpitaux, universités et maisons d'enseignement), sont sollicités par la Ville de Montréal pour assurer une meilleure gestion du patrimoine naturel et historique du mont Royal. En cette fin de XX^e siècle, les usagers et les usages du mont Royal se sont diversifiés considérablement : résidents, étudiants, établissements publics et privés, représentants des groupes de conservation (nature et patrimoine), représentants des associations professionnelles dans le domaine de l'aménagement, groupes de pression (cyclistes, skieurs, etc.). Les groupes de citoyens ont pris le relais des élites en ce qui a trait à la protection et la mise en valeur de la montagne.

Les projets proposés par le document de planification qui suscitent la plus forte adhésion concernent la place trop importante occupée par l'automobile : le démantèlement de l'échangeur des Pins et d'un stationnement dans le parc du Mont-Royal et le réaménagement de la voie Camillien-Houde. À l'opposé, plusieurs projets sont considérés comme malvenus : l'implantation d'un funiculaire (sur le versant nord), la construction d'une petite cabane à sucre, l'aménagement d'une pente-école de ski alpin, la construction du complexe sportif de l'Université McGill empiétant sur le parc et l'aménagement d'une plate-forme d'observation à 360 degrés au sommet⁴³³. En plus de la conservation, la question de l'accessibilité est soulevée par les planificateurs urbains qui souhaitent décroïsonner la montagne et la populariser. Cette approche est fortement contestée. En fait, comme le résume Gilles Sénécal, deux conceptions de la montagne s'opposent :

[...] l'une très conservatrice, finalement favorable aux riverains, propriétaires privés et institutionnels confondus, l'autre plutôt à saveur récréo-touristique, tournée vers l'implantation de nouveaux équipements dont un funiculaire, des escaliers, une pente de ski et un centre sportif⁴³⁴.

⁴³² Ville de Montréal, *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain et Service des loisirs et du développement communautaire, 1990, p. 15.

⁴³³ Marie Lequin, « Développement durable en loisir et tourisme : le cas du mont Royal », *Loisir et société*, 16, n° 2, p. 451.

⁴³⁴ Gilles Sénécal, « Les marches du Mont Royal : faire de nature raison – le bois Brébeuf à Montréal », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 74, mars 1997, p. 78.

Lors de la préparation du plan de mise en valeur du Mont-Royal, la Ville de Montréal a proposé le concept des trois sommets : 1) le sommet du Mont-Royal abritant le parc du même nom, qui se trouve sur le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie ; 2) le sommet de Westmount, qui englobe une partie de l'arrondissement du même nom, ainsi qu'une partie de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (où se trouve l'oratoire Saint-Joseph) et 3) le sommet de la colline d'Outremont (connue aussi sous le nom de mont Murray), qui abrite les cimetières, de même que le campus de l'Université de Montréal.

Le plan de mise en valeur du mont Royal est finalement adopté par la Ville de Montréal en 1992.

10.5 Le mont Royal, espace toujours convoité

10.5.1 Les nouveaux aménagements dans les cimetières

Malgré son statut de site du patrimoine, le mont Royal n'est pas demeuré à l'écart du lotissement urbain au cours des dernières années. C'est que plusieurs établissements qui s'y trouvent doivent s'adapter aux nouvelles demandes sociales. C'est le cas en particulier des cimetières. L'évolution considérable des rites et des pratiques funéraires au Québec depuis les années 1960 et 1970 conduit à l'apparition dans les cimetières de nouvelles constructions (les mausolées et les columbariums) qui contrastent avec les monuments traditionnels, de plus petite taille. Plusieurs facteurs influent sur la transformation des pratiques d'inhumation, notamment le fait que l'espace disponible dans les cimetières pour la sépulture est réduit, sans compter que les possibilités d'acquisition de nouveaux terrains sont très faibles.

Durant les années 1990, la fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal procède à l'aménagement de nouveaux mausolées, notamment en convertissant l'ancien charnier. Selon les groupes de défense du patrimoine, la construction de mausolées menace l'intégrité de la montagne et du cimetière, en particulier de son patrimoine naturel et végétal. Pour minimiser son impact visuel, l'administration du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges opte pour une implantation semi-souterraine lors de l'aménagement du mausolée de sainte Marguerite d'Youville en 1996.

Dans son plan directeur d'aménagement déposé en 2000, l'administration du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges⁴³⁵ fait part des principes fondamentaux guidant les interventions à venir : 1) la conservation, la consolidation et la mise en valeur des qualités du lieu ; 2) la mise en perspective environnementaliste des projets d'intervention ; 3) la recherche des plus hautes qualités symboliques, matérielles et formelles. De toutes les interventions envisagées, la construction des mausolées est de loin la plus controversée.

⁴³⁵ Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, *Plan directeur d'aménagement*. Vol. I et II, Addenda # 3 et # 5 au vol. II, rapport de recherche, Montréal, La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, 2003, 388 p.

En 1998, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada désigne les cimetières du Mont Royal et de Notre-Dame-des-Neiges comme lieux d'importance historique nationale.

10.5.2 L'expansion des campus

Au début des années 1990, la construction du nouvel immeuble de l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal) suscite aussi la controverse. Le site convoité est un boisé appartenant au Collège Jean-de-Brébeuf. Selon les concepteurs du projet, le boisé de Brébeuf fait partie de la forêt du mont Royal et doit impérativement être préservé dans son intégrité. La problématique de la préservation du patrimoine naturel est alors au cœur du débat. La construction du nouvel immeuble, achevée en 1996, est l'œuvre de l'architecte Dan Hanganu. Peu de temps après, l'agrandissement de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal a permis de transformer un espace de stationnement en parc.

Depuis quelques années, les environs du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal sur la montagne font l'objet de plusieurs projets de développement immobilier : les pavillons Marcelle-Coutu et Jean-Coutu qui abritent respectivement la Faculté de pharmacie et l'Institut de recherche en immunovirologie et en cancérologie, le pavillon J.-Armand-Bombardier et l'agrandissement de l'École polytechnique (les pavillons Claudette-MacKay-Lassonde et Pierre-Lassonde). L'usage de la brique permet de donner une unité visuelle à l'ensemble.

Sur le versant sud du mont Royal, l'Université McGill érige également plusieurs nouveaux pavillons : le pavillon Wong (1997) et le pavillon du Génomique (2003) situés au carrefour de la rue University et de l'avenue du Docteur-Penfield et dont la construction a donné lieu à l'aménagement du square Tomlinson sur le campus. À la fin des années 1990, la bibliothèque de droit Nahum Gelber est inaugurée. Il en va de même du pavillon Brown regroupant les services aux étudiants, situé rue McTavish. Le plus récent ajout est le nouveau pavillon de musique situé rue Sherbrooke, adjacent à l'ancien Royal Victoria College. D'autres projets sont à l'étude, dont le nouveau pavillon des Arts au carrefour de la rue Peel et de l'avenue des Pins, le Complexe des sciences de la vie et les pavillons Francesco-Bellini et du Cancer situés dans le quadrilatère délimité par les avenues du Docteur-Penfield et des Pins, la rue Peel et la promenade Sir-William-Osler.

10.5.3 Le Sommet de Montréal, printemps 2002

En 2002, le nouveau maire de Montréal élu en novembre 2001, Gérald Tremblay, invite plusieurs acteurs (fonctionnaires, représentants de la société civile) à participer au Sommet de Montréal dont l'objectif principal est de dégager une vision commune du devenir de la nouvelle Ville de Montréal née de la fusion des municipalités de l'île. Un sommet sectoriel sur le mont Royal est organisé dans ce contexte en vue de poursuivre la démarche entreprise par les groupes de défense du patrimoine et du mont Royal. Selon les organismes de défense du patrimoine montréalais, l'heure du consensus est arrivée : la mise en valeur et la protection du mont Royal sont menacées par les pressions du développement de même que par la

contradiction entre les actions des divers acteurs gouvernementaux⁴³⁶. La ministre d'État à la culture et aux communications, Diane Lemieux, exprime alors la volonté des autorités québécoises de mettre en place une vision d'ensemble afin de protéger l'intégrité de la montagne. Du 21 au 24 mai 2002, à la demande de M^{me} Lemieux, la Commission des biens culturels du Québec organise des consultations publiques sur les mesures de sauvegarde essentielles à la préservation du mont Royal. L'accent est mis particulièrement sur les valeurs à préserver, le périmètre à englober et les modes de gestion à privilégier. En raison du consensus qui se dégage des audiences publiques et selon la recommandation de la Commission des biens culturels du Québec, le gouvernement québécois entreprend la démarche en vue de créer le premier arrondissement bénéficiant du double statut historique et naturel.

En mars 2005, le Conseil des ministres adopte le décret qui constitue l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. L'adoption de ce décret représente l'étape ultime du processus amorcé en février 2003, alors que la création de l'arrondissement faisait l'objet d'une recommandation au Conseil des ministres.

La complexité liée à la réalité organisationnelle de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal est reconnue, en mars 2005, lors de la tenue de la première réunion de la Table de concertation de l'arrondissement historique et naturel créée par la Ville de Montréal. Cette table regroupe des spécialistes et personnes-ressources issus des milieux institutionnel, associatif, gouvernemental et municipal dont l'objectif est d'établir un consensus quant à l'accessibilité, à la protection et à la mise en valeur du territoire. La mission de la Table de concertation est également de mettre en œuvre des actions pour une gestion et un développement harmonieux de l'arrondissement historique et naturel. La Table de concertation a pour mandat principal de conseiller et de soutenir le Bureau du mont Royal dans le processus de mise à jour du Plan de mise en valeur du Mont-Royal, adopté en décembre 1992.

10.5.4 D'autres projets en cours

Lors du Sommet de Montréal qui s'est tenu au printemps 2002, plusieurs projets concernant le mont Royal ont été proposés ou relancés, notamment celui de démanteler l'échangeur des Pins. En janvier 2004, une étude des scénarios de réaménagement du carrefour est déposée par la Ville de Montréal. Les objectifs du projet sont de fournir un accès majeur au parc du Mont-Royal et d'offrir un meilleur partage de la rue entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes. En outre, les concepteurs proposent la notion de « voirie monumentale » afin de doter la montagne d'une entrée de prestige depuis le centre-ville grâce à l'aménagement d'un carrefour au niveau du sol dont la configuration serait analogue à celle qui existait avant la construction de l'échangeur.

L'intervention la plus récente dans le parc concerne la reconstruction de l'escalier de l'escarpement reliant le chemin Olmsted au belvédère Kondiaronk, face au chalet de la montagne. Le projet propose un tracé nouveau conçu pour réduire la pente et offrir aux usagers des aires de repos par paliers. Cette demande est faite par la Direction des sports, des loisirs, des parcs et des espaces verts de la Ville de Montréal au Conseil du patrimoine de Montréal.

⁴³⁶ Jean Décarie, « Histoire inachevée d'une montagne fondatrice », *Continuité*, n° 76, printemps 1998, p. 30.

Les grandes institutions ceinturant la montagne ont également en vue des travaux d'amélioration de leur site. L'oratoire Saint-Joseph veut ainsi achever l'aménagement du sanctuaire dont plusieurs bâtiments provisoires sont toujours utilisés. Afin de répondre aux besoins des pèlerins, les dirigeants du sanctuaire déposent en 2004 un plan de réaménagement comprenant les éléments suivants :

- la construction d'un nouveau pavillon d'accueil équipé de salles de réunion et d'exposition ;
- la construction d'un nouveau pavillon des pèlerins où se trouve un lieu de célébrations religieuses, les services de pastorale, de consultation et de bénédictions, les bureaux de l'équipe des pèlerinages, la boutique d'objets religieux et les services de restauration.

D'une manière générale, le projet de réaménagement devrait permettre d'améliorer la sécurité des pèlerins et l'accessibilité au site. Plus précisément, outre le respect du patrimoine et de l'environnement, le plan directeur d'aménagement veut valoriser la spiritualité, la qualité de vie et l'émerveillement rattachés au sanctuaire⁴³⁷. Pour y parvenir, trois grandes interventions sont préconisées : la mise en valeur de l'axe sacré (l'allée centrale reliant l'enceinte du chemin Queen-Mary et la basilique), la création d'une surface piétonne horizontale (la place de la Sainte-Famille) et la concentration des services aux pèlerins dans le secteur ouest du site.

En plus des nouveaux aménagements dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges et du parachèvement du site de l'oratoire Saint-Joseph, plusieurs projets concernant l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal sont à l'étude au moment d'écrire ces lignes : l'aménagement d'une patinoire artificielle aux abords du lac aux Castors et la réfection générale de son pavillon ; la restauration et la consolidation des sculptures installées dans le parc du Mont-Royal lors du Symposium de 1964 ; la restauration du monument à Sir George-Étienne Cartier. Il est également prévu d'aménager une voie de ceinture et un sentier de traverse nord-sud sur le mont Royal, en vue de permettre aux piétons et cyclistes d'accéder au grand parc qui s'y trouve de même qu'à l'ensemble de la montagne.

10.6 Bilan

En bref, la période récente a été marquée par une volonté des pouvoirs publics de revaloriser le patrimoine historique et naturel du mont Royal, ainsi, les acteurs de l'aménagement cherchent de plus en plus à réaménager des terrains dégagés par le démantèlement des infrastructures routières, à valoriser des éléments patrimoniaux se trouvant dans l'arrondissement historique et naturel, à réduire les densités aux abords du mont Royal, à préserver les grands terrains paysagers afin de protéger le caractère naturel de la montagne, à améliorer les interrelations entre le tissu urbain et la montagne, à accroître la sécurité des piétons et des cyclistes ou encore à préserver les percées visuelles depuis et vers la montagne et à faciliter l'accès au mont Royal dans son ensemble.

⁴³⁷ Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. 2004. *Présentation du projet de rénovation de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, 2004, p. 4.

10.7 Des interventions récentes

Patrimoine bâti récent

- Construction d'un projet domiciliaire sur le site de l'ancienne Ferme-sous-les-noyers ;
- Construction du mausolée de sainte Marguerite d'Youville dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges ;
- Réaménagement de la chapelle du Collège Jean-de-Brébeuf
- Expansion des campus universitaires :
 - Université de Montréal
 - Nouvel immeuble de HEC Montréal ;
 - Agrandissement de la Faculté de l'aménagement ;
 - Centre des technologies de fabrication de pointe en aérospatiale ;
 - Pavillon J.-Armand-Bombardier ;
 - Pavillons Jean-Coutu et Marcelle-Coutu ;
 - Agrandissement de l'École polytechnique ;
 - Achat, par l'Université de Montréal de la maison mère de la congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.
 - Université McGill
 - Pavillon Wong ;
 - Bibliothèque de droit Nahum Gelber ;
 - Pavillon Brown des services aux étudiants ;
 - Pavillon du Génomique et aménagement du square Tomlinson ;
 - Nouveau pavillon de la Faculté de musique.
 - Université Concordia
 - Achat de la maison mère des Sœurs grises.

Les grands chantiers actuels et à venir

- Réfection du pavillon du lac aux Castors et aménagement d'une patinoire artificielle dans le parc du Mont-Royal ;
- Réfection de l'escalier de l'escarpement dans le parc du Mont-Royal ;
- Réfection du monument George-Étienne-Cartier sur l'avenue du Parc ;
- Restauration et consolidation des sculptures installées dans le parc du Mont-Royal lors du Symposium de 1964 ;
- Aménagement d'une voie de ceinture et d'un sentier de traverse nord-sud sur le mont Royal ;
- Réfection du carrefour des avenues du Parc et des Pins Est et Ouest ;
- Construction d'un mausolée dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges ;
- Réaménagement du site de l'oratoire Saint-Joseph (construction d'un nouveau pavillon d'accueil et d'un pavillon des pèlerins) ;
- Agrandissement du stade Molson ;
- Construction du nouveau pavillon des Arts et du Complexe des sciences de la vie de l'Université McGill et aménagement de la promenade Sir-William-Osler.

Éléments de conclusion et enjeux

L'analyse historique montre à quel point l'évolution de la zone protégée ne peut être comprise qu'en tenant compte d'une dynamique plus large qui englobe les secteurs environnants. En outre, cette analyse confirme l'intérêt d'une étude globale et intégrée des trois sommets du mont Royal – qui connaissent une évolution marquée par de fortes similitudes pendant toute la période considérée.

Il apparaît également nécessaire de poursuivre les recherches sur les différentes composantes du mont Royal dans une perspective intégrée, à l'instar du travail qui est réalisé depuis quelques années sur l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

La détermination des moyens appropriés pour protéger et mettre en valeur les caractéristiques patrimoniales de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal est une question complexe et doit reposer sur un certain nombre de choix.

En premier lieu, la gestion d'une telle aire doit être fondée sur un ensemble de critères physiques documentés. En deuxième lieu, elle implique un ensemble de moyens qui relèvent autant des disciplines liées au projet architecture, design urbain et architecture du paysage que de la gestion du patrimoine bâti. Enfin, en troisième lieu, il convient d'adopter des mesures de contrôle des transformations et des mécanismes d'encadrement des projets d'intervention dans l'aire protégée.

Les critères de gestion servent à maintenir l'identité du lieu, non en arrêtant son processus de transformation, mais en protégeant les éléments structuraux permanents qui lui confèrent une identité reconnaissable à travers le changement.

Leur élaboration implique de tenir compte de l'ensemble des caractéristiques patrimoniales du territoire mises en évidence dans cette étude en même temps que des autres dimensions faisant partie de tout problème d'aménagement urbain.

Par ailleurs, l'élaboration de critères de gestion commande que les connaissances du territoire protégé soient davantage approfondies. Il apparaît nécessaire de poursuivre la démarche amorcée ici afin de préciser les éléments qui composent les sous-ensembles de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal ainsi que d'évaluer leur contribution globale à l'affirmation des valeurs patrimoniales du territoire. Les dimensions naturelles, archéologiques, architecturales, urbaines et paysagères devront être étudiées plus avant, secteur par secteur, afin que les règles établies soient parfaitement adaptées et que les mécanismes de contrôle et de suivi soient cohérents.

C'est précisément dans ce but que la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec le gouvernement du Canada dans le cadre de la participation du Québec au *Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*, a lancé en septembre 2005 un projet pilote qui poursuit la démarche amorcée ici. En effet, l'objet du projet pilote est l'identification et la documentation des sous-secteurs et de leurs propriétés situées dans

l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal dont les valeurs patrimoniales contribuent à l'enrichissement du territoire. Ces données précises permettront de doter les gestionnaires des connaissances requises pour la gestion cohérente de l'arrondissement et de ses composantes.

La survie des traces léguées par l'histoire et qui forment la trame patrimoniale du territoire est tributaire de la sensibilité éclairée des gestionnaires, des propriétaires et des usagers qui fréquentent et façonnent ce milieu quotidiennement. Des interventions de sensibilisation doivent donc être mises en place sous différentes formes (documents, sondages, échanges, etc.), à tous les niveaux.

Nous terminons ici la première étape d'un processus dont les objectifs sont de mieux connaître l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal pour mieux le gérer et pour sensibiliser la population du Québec à ses caractéristiques et valeurs patrimoniales de même qu'aux moyens de le protéger.

En résumé :

- Cette première étape a permis de préciser l'évolution historique de l'arrondissement et de mettre en évidence les traces qui subsistent aujourd'hui de cette histoire.

Cette étape sera complétée par le projet pilote en cours qui permet d'identifier également les caractéristiques patrimoniales des composantes significatives du territoire.

- La deuxième étape consistera à élaborer des normes et critères de gestion qui s'appuient sur la documentation recueillie.

Cette étape a pour objet de remplacer les prescriptions générales et non opératoires par des règles et des critères objectifs.

- La troisième étape s'attachera à produire des outils de sensibilisation dynamiques à l'intention des citoyennes et des citoyens, actuels et futurs, de l'arrondissement historique et naturel.

Rappelons que la Commission des biens culturels du Québec a mis en place ce processus en trois temps pour tous les arrondissements décrétés historiques ou naturels en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. Les études terminées à ce jour sont diffusées dans le site Internet de la Commission : www.cbcq.gouv.qc.ca.

Québec, décembre 2005

Bibliographie

Ouvrages généraux (sur l'histoire et la géographie de Montréal)

- ATHERTON, William H. *Montreal, 1535-1914. Under the French Regime, 1535-1760*, vol. 1, Montréal, Clarke Publishing, 1914.
- BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos 73-74, 1984.
- BENOÎT, Michèle, et Roger GRATTON. *Pignon sur rue : les quartiers de Montréal*, Montréal, Guérin, 1991, 393 p.
- BLANCHARD, Raoul. *L'Ouest du Canada français*, Montréal, Les Éditions Beauchemin, 1953.
- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*.
- FROST, David B. (dir.). *Montreal, Geographical Essays*, Montréal, Université Concordia, 1981.
- LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 627 p.
- MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution*, (3^e éd.), Montréal, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.
- ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art global et Libre Expression, 1994, 167 p.
- ROBERT, Jean-Claude. *Montréal, 1821-1871. Aspects de l'urbanisation*, thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1977, 491 p.

Parc du Mont-Royal et Fletcher's Field (aménagement et gestion)

- « Inventaire du patrimoine moderne à Montréal », *ARQ. La revue d'architecture*, n° 91, juin 1996, p. 18-26.
- BARIL, Daniel. « Le Mont-Royal : un coin de campagne au coeur de la ville [de Montréal] », *Forêt conservation*, vol. 55, n° 1, avril 1988, p. 20-23.
- BEAUPRÉ, Pierre, et Josette MICHAUD. *Site du patrimoine du Mont-Royal. Principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention*, rapport de recherche, Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain et ministère des Affaires culturelles, 1989, 107 p.
- BELLMAN, David. *Mont-Royal, Montréal : un supplément à Racar, portant sur une partie de l'exposition Mont-Royal, Montréal, présentée au Musée McCord, Montréal, du 14 décembre 1977 au 6 mars 1978*, Ottawa, Société pour promouvoir la publication en histoire de l'art au Canada, 1977, 48 p.

- BENOÎT, Jean-Yves. « Le Centre de la montagne à Montréal : au coeur de la ville, la nature à protéger », *Continuité*, n^{os} 57-58, automne 1993, p. 11-13.
- BEVERIDGE, Charles E. *Frederick Law Olmsted. Designing the American Landscape*, New York, Rizzoli, 1995, 276 p.
- BEVERIDGE, Charles-E. « Frederick Law Olmsted's Theory on Landscape Design », *Nineteenth-century*, vol. 20, n^o 2, automne 2000, p. 32-37.
- BOURDIAL, Laure-Agnes, et Marianne SOUQ. « Montréal : la montagne se défend », *Paysage-Actualités*, mai-juin, n^o 118, 1989, p. 38-42.
- BUMBARU, Dinu. « Mont Royal *res publica* : un grand parc urbain ou la construction d'un lieu civique à Montréal », *AI : architecture & ideas*, n^o 2, 1998, p. 92-101.
- BUREAU DE CONSULTATION DE MONTRÉAL. *L'avenir de la montagne*, plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal, rapport de consultation publique, Montréal, Bureau de consultation de Montréal, 1990, 229 p.
- CENTRE DE LA MONTAGNE. *Bâtiments, monuments et lieux remarquables du mont Royal, Les randonnées à la carte sur le mont Royal*, Montréal, Centre de la Montagne, 2002, dépliant.
- CENTRE DE LA MONTAGNE. *Le mont Royal... au fil des saisons*, Montréal, Centre de la Montagne, 1997, dépliant.
- COLE, Diane. « Olmsted's Visions », *Preservation*, vol. 48, n^o 5, sept.-oct. 1996, p. 58-61.
- COMITÉ CONSULTATIF DE MONTRÉAL SUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS. *Rapport sur le projet de constitution du site du patrimoine du Mont-Royal*, Montréal, Ville de Montréal, 1987, 20 p.
- COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Rapport du comité exécutif au conseil municipal suite au rapport du Bureau de consultation de Montréal sur le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*, Montréal, Ville de Montréal, 1990, 12 p.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DES ESPACES VERTS ET BLEUS DU GRAND MONTRÉAL. *Les espaces verts et bleus du Grand Montréal, Les moyens (rapport Poupart)*, 1992, 56 p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Rapport sur l'avenir du mont Royal*, [En ligne], 2002, [www.cbcq.gouv.qc.ca/grand_dossiers/mont_royal/index.html].
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Rapport sur l'avenir du mont Royal : documents d'appui, annexe 1*, 2002, 34 p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Rapport sur l'avenir du mont Royal : Album photos, annexe 2*, 2002, 30 f.
- CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL. *Propositions du Conseil régional de l'environnement de Montréal au Sommet de Montréal sur le Mont-Royal*, 2002, 2 f.
- CONSTANT, Jean-François. *Les expositions agricoles et industrielles à Montréal entre 1880 et 1884*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2004, 144 p.

- Continuité*. « Dossier le mont Royal. Nature urbaine », n° 90, automne 2001.
- DAGENAIS, Michèle. « Entre tradition et modernité : espaces et temps de loisirs à Montréal et Toronto au xx^e siècle », *Canadian Historical Review*, vol. 82, n° 2, 2001, p. 307-330.
- DAGENAIS, Michèle. « Inscrire le pouvoir municipal dans l'espace urbain : la formation du réseau des parcs à Montréal et Toronto, 1880-1940 », *The Canadian Geographer*, vol. 46, n° 4, 2002, p. 347-364.
- DEBARBIEUX, Bernard. « The Mountain in the City : Social Uses and Transformations of a Natural Landform in Urban Space », *Ecumene*, vol. 5, n° 4, 1998, p. 399-431.
- DEBARBIEUX, Bernard. « Le Mont Royal : court essai de géographie historique et culturelle », dans *Montréal 2001*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 295-301.
- DEBARBIEUX, Bernard, et Claude MAROIS. « Le mont Royal : forme naturelle, paysages et territorialités urbaines », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 113, septembre 1997, p. 171-197.
- DEBARBIEUX, Bernard, C. PERATON et Cynthia GHORRA-GOBIN. « Le parc, la norme et l'usage : le parc du Mont Royal et l'expression de la pluralité des cultures à Montréal ; Villes et communication interculturelle », *géographie et cultures*, n° 26, 1998, p. 109-127.
- DÉCARIE, Jean. « Histoire inachevée d'une montagne fondatrice », *Continuité*, n° 76, printemps 1998, p. 29-30.
- DÉCARIE, Jean. *Le mont Royal : projet et processus*, 1999, 4 f.
- DÉCARIE, Jean. *Une île, une montagne*, lettre ouverte non publiée, 2001, 3 f.
- DIJK, Petronella van, Isabel ORELLANA et CENTRE DE LA MONTAGNE. *Le mont Royal revisité : le chemin Olmsted*, Montréal, Centre de la Montagne, 1993, 31 p.
- DROUIN, Martin. *La sauvegarde d'un patrimoine urbain et la formulation d'une identité (Montréal, 1973-2003)*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal et INRS-Urbanisation, Culture et Société, 2004.
- DUFRESNE, Sylvie. « Attractions, curiosités, carnaval d'hiver, expositions agricoles et industrielles : le loisir public à Montréal au XIX^e siècle », dans Jean-Rémi BRAULT (dir.), *Montréal au XIX^e siècle. Des gens, des idées, des arts, une ville*, Montréal, Leméac, 1990, p. 233-267.
- FOISY, Oswald, et Peter JACOBS. *Les quatre saisons du Mont-Royal*, Montréal, Méridien, 2000, 140 p.
- GAUDREAU, Marcel, Marie-Odile TRÉPANIÉ et Jean-Marc CHOUINARD. *Étude sur le statut et le mode de gestion du mont Royal*, rapport de recherche, Montréal, INRS-Urbanisation et Institut d'urbanisme, 1993, 33 p.
- GOYER, Pierre. *Planification et rationalité : le cas de l'aménagement du Mont Royal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1994, 173 p.

- GRUPE D'INTERVENTION URBAINE DE MONTRÉAL (GIUM) et autres. *La montagne en question*, rapport de recherche, 1988, 188 p.
- HÉRITAGE MONTRÉAL. *Le mont Royal. Demande de classement présenté à la ministre des Affaires culturelles du Québec*, 1986, 32 p.
- HÉRITAGE MONTRÉAL. *Notes. Notes présentées au Sommet de Montréal/ Sommet sectoriel mont Royal*, 2002, 1 p.
- JACOBS, Peter. « Le Mont Royal - Brief history of the Mountain in Montreal » , *Landscape Architecture*, vol. 91 n° 9, 2001, p. 96-97.
- JACOBS, Peter et autres. « La montagne magique » , dans Oswald Foisy et Peter JACOBS, *Les quatre saisons du Mont-Royal*, Montréal, Méridien, 2000, p. 12-48.
- KNIGHT, Alan J. « Le projet du flanc est de la montagne » , *Trames*, vol. 2, n° 1, printemps 1989, p. 50-59.
- KREDL, Lawrence Peter. *The Origin and Development of the Mount Royal Park, Montreal 1874-1900 : Ideal and Reality*, thèse de maîtrise, Toronto, York University, 1983, 189 p.
- LACHAPELLE, Jacques. *La perspective de l'avenue McGill College*, Montréal, Héritage Montréal, 1984, 24 p.
- LAMBERT, Phyllis (dir.). *Frederick Law Olmsted en perspective : photographies de Robert Burley, Lee Friedlander et Geoffrey James*, Montréal, Centre canadien d'architecture/Canadian Centre for Architecture, 1996, 119 p.
- LAPLANTE, Jean de. *Les parcs de Montréal : des origines à nos jours*, Montréal, Méridien, 1990, 255 p.
- LEQUIN, Marie. « Développement durable en loisir et tourisme : le cas du mont Royal » , *Loisir et société*, vol.16, n° 2, 1993, p. 435-460.
- LES AMIS DE LA MONTAGNE. *Dossier mont Royal 1999*, document d'information à l'intention de la Table de concertation interministérielle, 1999, 17 p.
- LES AMIS DE LA MONTAGNE. *Le mont Royal. Bilan 1986-1993 Interventions pour la conservation et la mise en valeur du mont Royal*, Montréal, Les Amis de la Montagne, 1994, 49 p.
- LES AMIS DE LA MONTAGNE. *Le mont Royal, fierté des Montréalais : manifeste des Amis de la Montagne*, Montréal, 1986.
- LES AMIS DE LA MONTAGNE. *Proposition révisée sur la protection et la gestion du mont Royal*, rapport du comité de suivi du mont Royal (14 mars 2002) au Sommet sectoriel sur le mont Royal de la Ville de Montréal, 2002, 6 p.
- LES AMIS DE LA MONTAGNE. *Le sommet du mont Royal*, document des participants pour fins de discussion. Montréal, Les Amis de la Montagne, 2002, 13 p.
- LONDON, Mark. « A Manifesto for Mount-Royal » , *Canadian Heritage*, vol. 13, n° 2, 1987, p. 19-24.

- MAJOR, Louis. « Le Mont-Royal et son parc », dans Jeanne M. WOLFE et François DUFAUX (dir.), *Atlas topographique de Montréal*, Montréal, Université McGill, École d'urbanisme, 1992, p. 26-29.
- MARCHAND, Denys. « Une petite chronique aléatoire du mont Royal », *Trames*, vol. 2, n° 1, printemps 1989, p. 36-49.
- MARSAN, Jean-Claude. « Le parc du Mont-Royal a cent ans », *Vie des arts*, vol. 19, n° 75, été 1974, p. 17-22.
- MAURAUULT, Oliver. « Aristide Beaugrand-Champagne », *Les Cahiers des Dix*, n° 16, 1951, p. 11-12.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL. *Le mont Royal : un arrondissement historique et naturel à préserver*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2003, 1 feuille pliée (8 p.).
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE. *Une vision d'action commune – Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales région métropolitaine de Montréal 2001-2002*, Gouvernement du Québec, Sous-ministériat aux politiques et à la concertation métropolitaine, 2001, 143 p.
- MURRAY, A.L. « Frederick Law Olmsted and the Design of Mount Royal Park, Montreal », *Journal of the Society of Architectural Historians*, vol. 26, n° 3, octobre 1967, p. 163-171.
- O'CONNELL, K.A. « Out of the Shadow of Mount Royal. Olmsted's Vision for Montreal's Famous Park is Recaptured in the Planned Reclamation of an Urban Landfill », *Landscape Architecture*, vol. 89, n° 6, 1999, p. 44-51.
- OLMSTED, Frederick Law. *Mount Royal, Montreal*, New York, G.P. Putnam's Sons, 1881, 80 p.
- OLMSTED, Frederick Law. *Report on Mount Royal Park*, New York, 1874.
- PALMQUIST, Brian. *The Lookout on Mount Royal : A Historical and Contemporary Survey*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1972.
- PINARD, Guy. « À la découverte du mont Royal », *La Presse*, dimanche 3 juin 2001.
- PINARD, Guy. « Les gardiens de la paix du mont Royal », *La Presse*, mardi 7 août 2001.
- PINARD, Guy. « Le génie créateur de Frederick Law Olmsted », *La Presse*, dimanche 20 mai 2001.
- PINARD, Guy. « Le parc du Mont-Royal fête ses 125 ans en bonne santé », *La Presse*, samedi 12 mai 2001.
- PINARD, Guy. « Le mont Royal, ses chimères et ses projets heureusement abandonnés », *La Presse*, dimanche 1^{er} juillet 2001.
- POULLAOUEC-GODINEC, Philippe, Sylvain PAQUETTE et Gérard DOMON (dir.). *Les temps du paysage*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003, 282 p.

- RUTENBERG, Linda. *Mont Royal : A World Apart / Mont Royal : un monde à part*, Montréal, Les Amis de la Montagne, 1999, 99 p.
- RYBCZYNSKI, Witold. *A Clearing in the Distance. Frederick Law Olmsted and North America in the Nineteenth Century*, Toronto, HarperPerennial Canada, 1999, 480 p.
- SCHMIDT, Sarah T. *Domesticating Parks and Mastering Playgrounds. Sexuality, Power and Place in Montréal, 1870-1930*, thèse de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1997.
- SELINE, Janice. *Frederick Law Olmsted's Mount Royal Park, Montreal. Design and Context*, thèse de maîtrise, Montréal, Université Concordia, 1983, 196 p.
- SÉNÉCAL, Gilles. « Les marches du Mont Royal : faire de nature raison – Le bois Brébeuf à Montréal », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 74, mars 1997, p. 75-84.
- SERVICE DE L'HABITATION ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN. *Constitution du site du patrimoine du Mont-Royal*, notes explicatives, Montréal, Ville de Montréal, 1987, 9 p.
- SISE, Hazen. « The Future of Mount Royal », *Community Planning Review*, vol. 13, n° 3, 1963, p. 34-43.
- STEVENSON, Elizabeth. *Park Maker. A Life of Frederick Law Olmsted*, New Brunswick (NJ), Transaction Publishers, 2000, 484 p.
- THOMPSON, J.-William. « Montreal : Landscapes and Urban Form », *Landscape Architecture*, vol. 91 n° 9, sept. 2001, p. 88-97, 134-136, 138-139.
- TRAMES. « Paysages en devenir : le Mont-Royal », Montréal, Éditions du Méridien, numéro spécial, 1989, 111 p.
- TRÉPANIÉ, Odile, et Sylvie GUILBEAULT. *La gestion du mont Royal*, rapport de recherche, Montréal, Institut d'urbanisme, Université de Montréal, 1988, 57 p.
- TRÉPANIÉ, Marie-Odile. *Recherche sur les modes de planification et de gestion en vue de la politique sur les espaces libres de la Ville de Montréal*, Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 1990, 192 p.
- VANLAETHEM, France. « Embellir ou moderniser la ville », dans Isabelle GOURNAY et France VANLAETHEM (dir.), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal et Centre canadien d'architecture, 1998, p. 147-167.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Plan de mise en valeur du mont Royal*. Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain, 1992, 63 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*, Montréal, Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain et Service des loisirs et du développement communautaire, 1990, 121 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Règlement constituant le site du patrimoine du Mont-Royal, règlement 7593*, Montréal, 1987, 58 f.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Règlement sur la protection et la plantation des arbres sur la propriété privée dans le site du patrimoine du Mont-Royal*, 2000, 6 f.

- VILLE DE MONTRÉAL. *Secteur mont Royal*, document de travail en vue du sommet sectoriel du 9 avril 2002, 2002, 20 p.
- VILLE DE MONTRÉAL et UNIVERSITÉ MCGILL. *Entente cadre. Plan directeur (programme de développement 1992-2002)*, 1995, 11 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, CORPORATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL et CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL. *Entente cadre*, 1996, 13 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, VILLE D'OUTREMONT, VILLE DE WESTMOUNT, et LES AMIS DE LA MONTAGNE. *Accord de collaboration pour la conservation et la mise en valeur du mont Royal*, 1989, 7 p.
- WILLIAMS, Ron, et Peter JACOBS. « History of Landscape Architecture in Montreal », *Landscape Architecture*, vol. 91, n° 9, 2001, p. 94-96, 135-139.
- ZINGER, Nathalie. *Le mont Royal, paysage et phénomène (de 1850 à 1990)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1991, 167 p.

Mont Royal (comme espace naturel et représentations du mont Royal)

- ADAMS, Frank D. *The Montereian Hills. A Canadian Petrographical Province*, Montréal, Université McGill, Department of Geology Papers, n° 14, 1903.
- BANNON, Pierre. *Où et quand observer les oiseaux dans la région de Montréal*, Montréal, Société québécoise de protection des oiseaux et Centre de conservation de la faune ailée de Montréal, Montréal, 1991, 361 p.
- BENOÎT, Jean-Yves. « La montagne magique : le mont Royal », *Quatre-temps*, vol. 23, n° 2, juin 1999, p. 39-41.
- BOIVIN, Patrick. *Espaces naturels et semi-naturels du campus de l'Université de Montréal*, Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, 2003, 139 p.
- BOIVIN, Richard. *La végétation forestière du Mont-Royal (Montréal, Québec)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1989.
- CENTRE DE LA MONTAGNE. *Découvrez le charme poétique des paysages naturels, Les randonnées à la carte sur le mont Royal*, Montréal, Centre de la Montagne, 2002, dépliant.
- CENTRE DE LA MONTAGNE. *Des millions d'années sous vos pieds. La géologie du mont Royal, Les randonnées à la carte sur le mont Royal*, Montréal, Centre de la Montagne, 2002, dépliant.
- CLARKE, T.H. *Montreal Area : Geological Report 152*, Québec, ministère des Richesses naturelles, Direction générale des mines, Geological Exploration Service, 1972.
- COMPAGNONS DE JACQUES CARTIER. *Illustration antique du mont Royal : l'admirable plan de Montréal de Giovanni Battista Ramusio, Venise, Italie, La Terra de Hochelaga, éditions 1556, 1565, 1606*, Montréal, Éditions Villes nouvelles-villes anciennes, 1999.

- CÔTÉ, Charles. « Les grenouilles ont disparu du mont Royal » , *La Presse*, 27 juin 2005.
- DAGENAIS, Pierre. « Le milieu physique » , dans Esdras MINVILLE (dir.), *Montréal économique*, Montréal, Fides, 1943, p. 37-95.
- DANSEREAU, Pierre. « Mont Royal de tous mes jours » , *Quatre-temps*, vol. 27, n° 3, septembre 2003, p. 38-39.
- DAVID, N. *Liste commentée des oiseaux du Québec*. Association québécoise des groupes d'ornithologues. 1996, 169 p.
- DEROMME, Raphaëlle. « Ce que cache le mont Royal » , *Québec Science*, vol. 44, n° 1, septembre 2005, p. 32-35.
- DÉRY, Gaston. « Le Mont-Royal : enfin une vocation... » , *Forêt conservation*, vol. 54, n° 6, octobre 1987, p. 4.
- DOMON, Gérald, Gérard BEAUDET et Martin JOLY (avec la participation de Jean-Pierre Ducruc et Marie-Odile Trépanier). *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*, Montréal, Isabelle Quentin Éditeur, 2002, 138 p.
- DOMON, Gérald, Michel GARIÉPY et Sylvie LAGUEUX. « L'intégration des boisés aux projets de développement résidentiel urbains : de l'urgence de penser gestion » , *Trames*, n° 9, 1994, p. 52-58.
- GAUDET, Martin, et autres. *Les arbres de Montréal*, Montréal, Fides, 1997, 175 p.
- GAUTHIER, J., et Y. AUBRY (dir.). *Les oiseaux nicheurs du Québec. Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, Montréal, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux et Service canadien de la Faune (Environnement Canada), 1995, 1295 p.
- GRAHAM, Conrad. *Mont Royal – Ville Marie. Vues et plans anciens de Montréal*, Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne, 1992, 159 p.
- GRUPE DE TRAVAIL AD HOC MILIEU URBAIN ET PÉRIURBAIN. *Stratégie québécoise sur les aires protégées*, ministère de l'Environnement, Direction régionale de Montréal et Communauté urbaine de Montréal, 2001, 94 p.
- LANDRY, Maurice. *Le mont Royal : le monument naturel de Montréal*, Montréal, Centre de la Montagne, 1999, 32 p.
- LORD, Guy. *La protection des boisés et des espaces naturels en milieu urbain*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978, 240 p.
- MARIE-VICTORIN, frère. *Flore laurentienne*, 2^e ed., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1964, 925 p.
- NATURAL HISTORY SOCIETY OF MONTREAL. *Natural History Society of Montreal Clippings and Correspondance Pertaining to J.F. Whiteaves 1871-1907*, 137 p.
- OUELLET, Henri. *Les oiseaux des collines Montérégiennes et de la région de Montréal, Québec, Canada*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1974, 167 p.

- PETER REDPATH MUSEUM OF MCGILL UNIVERSITY. *Guide to Visitors*, Montréal, s.éd., 1882, 8 p.
- PRATTE, Jean-Pierre. *Petit répertoire ornithologique du Québec*, Saint-Constant, Broquet, 2002, 143 p.
- PREST, V.K. et J.H. KEYSER. *Géologie des dépôts meubles et sols de la région de Montréal, Québec*, Commission géologique du Canada et Service des travaux publics de la Ville de Montréal. 1962.
- PYE ARNAUDIN, Margaret. *A Bird in the Bush. The Story of the Province of Quebec Society for the Protection of Birds, 1917-2002*, Westmount, Price-Patterson Ltd., 2002, 256 p.
- Quatre-Temps*. « Dossier : Les Montérégiennes » , vol. 23, n° 3, septembre 1999.
- RITCHOT, Gilles. « Le Mont-Royal » , dans Ludger BEAUREGARD (dir.), *Montréal, guide d'excursion/Field Guide*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, p. 49-53.
- SIROIS, Antoine. « Le Mont-Royal » , dans *Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au professeur Paul Wyczynski*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1977, p. 267-273.
- SOBOL, John. « Montreal's Mountain » , *Canadian Geographic*, vol. 111 juin-juillet 1991, p. 52-62.
- THIFFAULT, Claude. *État de situation sur les bois de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal*, rapport déposé au ministère de l'Environnement du Québec, juin 2003.
- TRÉPANIÉ, Marie-Odile, Gérald DOMON, Gérard BEAUDET, Philippe POULLAOUEC-GONIDEC, Sylvain PAQUETTE, Brigitte GERVAIS, Yvan BENDWELL, Henning HEMPEL et Frédéric DES RIO. *Concept et opérationnalisation du paysage (phase II - Volume 1), Pratiques, politiques et outils juridiques de protection et de valorisation du paysage : études de cas*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à Hydro-Québec, juin 2003.
- TRÉPANIÉ, Marie-Odile, Gérald DOMON, Gérard BEAUDET, Philippe POULLAOUEC-GONIDEC, Sylvain PAQUETTE et Brigitte GERVAIS. *Concept et opérationnalisation du paysage (phase II - Volume 2) - Fondements d'un cadre opératoire pour le Québec*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à Hydro-Québec, juin 2003.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Les ruisseaux et les fossés*, Montréal, Ville de Montréal, Service des travaux publics, 1958.
- WINTLE, E.D. *The Birds of Montreal*, Montréal, W. Drysdale & Co., 1896, 286 p.
- WOUSSEN, Gérard. *Les monzonites du Mont-Royal*, Montréal, thèse de maîtrise, Université de Montréal, 1969, 152 p.

Présence amérindienne

- COMPAGNONS DE JACQUES CARTIER. *La localisation de la bourgade Hochelaga sur le mont Royal*, Montréal, Éditions Villes nouvelles-villes anciennes. 1999.
- ETHNOSCOP. *Parc du Mont-Royal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj 97*, rapport présenté à la Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme, juin 1998.
- ETHNOSCOP. *Présence amérindienne et occupations marchandes : fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999 : Vieux-Montréal et faubourgs*, Montréal, Ville de Montréal, 2003.
- LAROCQUE, Robert. « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n^{os} 3-4, hiver 1991, p. 31-41.
- LAROUCHE, Pierre. « La terra de Hochelaga ou le plan de Ramusio de 1556 », *Cap-aux-Diamants*, n^o 37, 1994, p. 66-69.
- LIGHTHALL, William D. *A New Hochelagan Burying-ground Discovered at Westmount on the Western Spur of Mount Royal*, Montréal, Privately printed for the writer by Alphonse Pelletier, printer, 1898, 11 p.
- Œuvres de Champlain*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 3 vol.
- PENDERGAST, James F. « An Analysis of the Dawson Site Archeological Material », dans James F. PENDERGAST et Bruce G. TRIGGER, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972, p. 111-161.
- TREMBLAY, Roland. *Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Éléments d'information sur l'occupation amérindienne*, rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications et à la Ville de Montréal, mars 2004, 11 p.
- TREMBLAY, Roland, et Louise POTHIER. « Un havre préhistorique », dans Gilles LAUZON et Madeleine FORGET (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Québec, Les Publications du Québec, 2004, p. 7-25.
- TRIGGER, Bruce G. « Hochelaga : History and Ethnohistory », dans James F. PENDERGAST et Bruce G. TRIGGER (dir.), *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972.
- TRIGGER, Bruce G., et James F. PENDERGAST. « Saint Lawrence Iroquoians », dans Bruce TRIGGER (dir.), *Handbook of North American Indians*, vol. 15, Northeast. Washington, Smithsonian Institution, 1978.
- Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 et 1542 par Jacques Cartier*, Québec, Société historique et littéraire de Québec, 1927, 130 p.

Cadre seigneurial, activités agricoles et villégiature

- BEUTLER, Corinne. « Les moulins à farine du Séminaire Saint-Sulpice à Montréal (1658-1840) : essai d'analyse économique d'une prérogative du régime seigneurial », dans SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA, *Historical Papers/Communications historiques*, Vancouver, 1981.
- BURGESS, Joanne. *Work, Family and Community : Montreal Leather Craftsmen, 1790-1831*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1988, 760 p.
- CAULIER, Brigitte. « Les « Messieurs » de Saint-Sulpice en Nouvelle-France », dans *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada. Grandes figures de leur histoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1992.
- DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal*, Paris, Plon, 1974.
- DÉPATIE, Sylvie, et Louise DECHÊNE (dir.). *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998, 297 p.
- DROUIN, Martin. « Le domaine des Messieurs de Saint-Sulpice, trente ans de luttes pour la sauvegarde du patrimoine », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 29, n^{os} 1-2, 2004, p. 3-14.
- HAREL, J.-Bruno. « Le domaine du Fort de la montagne (1666-1880) », dans *Montréal : artisans, histoire et patrimoine*, Montréal, Fides et la Société historique de Montréal, 1979, p. 14-40.
- MAURAUULT, Olivier. « Saint-Sulpice et les missions », dans *Le troisième centenaire de Saint-Sulpice*, Montréal, s.éd., 1941, p. 19.
- PERRAULT, Claude. *Montréal en 1781*, Montréal, B.C. Payette, 1969.
- POTHIER, Louise. « Ville-Marie, française et amérindienne », dans Gilles Lauzon et Madeleine Forget (dir.), *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2003, p. 27-63.
- PRATTE, France-Gagnon. *Maisons de campagne des Montréalais, 1892-1924 : l'architecture des frères Maxwell*, Montréal, Éditions du Méridien, 1987, 215 p.
- STEWART, Alan, et Léon ROBICHAUD. *Étude patrimoniale de la maison des Hurtubise*, rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications et à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Montréal, mai 2001, 122 p.
- TERROUX, Peter R.S. *Fort des Messieurs : Fort de la Montagne*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1963.
- TREMBLAY, Louise. *La politique missionnaire des Sulpiciens au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, 1668-1735*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1981.
- TROTTIER, Jean-Claude. *Montréal : des rapports ville-campagne (1731-1831)*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2004, 212 p.

- TRUDEL, Marcel. *Montréal, la formation d'une société, 1642-1663*, Montréal, Fides, 1976, 328 p.
- TRUDEL, Marcel. *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1973, 618 p.
- WAYWELL, Jennifer L. *Farm Leases and Agriculture on the Island of Montreal, 1780-1820*, Montréal, Université McGill, 1989, 178 p.
- YOUNG, Brian. *In Its Corporate Capacity. The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1986, 304 p.

Cimetières

- ACKAOUI, Malaka. « Le cimetière du Mont-Royal, un jardin pour les vivants », *Frontières*, vol. 7, n° 3, hiver 1995, p. 47-49.
- ACKAOUI, Malaka, et associés. *Le Cimetière Mont-Royal, un jardin pour la vie, Le Mont-Royal*, Montreal, Series : CSLA Planning and Analysis. 1991, 1 letter, 7 information sheets, 2 photographs of site, and 4 slides.
- « Propos sur le mausolée du boisé de l'est du cimetière Notre-Dame-des-Neiges », *ARQ. La revue d'architecture*, n° 127, mai 2004, p. 5-30.
- BISSON, Pierre-Richard. *Outremont et son patrimoine*, rapport synthèse des études, 1993, 320 p.
- BISSON, Pierre-Richard. « Le véritable caractère du cimetière Notre-Dame-des-Neiges », *ARQ. La revue d'architecture*, n° 127, mai 2004, p. 9-10.
- BISSON, Pierre-Richard, Mario BRODEUR et Daniel DROUIN. *L'histoire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges en images et en mots*, Montréal, Henri Rivard Éditeur, 2004, 194 p.
- CHAROWSKA, Ewa M. *Analysis of the Conditions of the Markers and Family Tombs in the Old Sectors of the Notre-Dame-des-Neiges Cemetery, Montreal : Suggestions Conserving their Conservation*, these de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1992, 165 p.
- CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES. *À la tombée du jour*, Montréal, Le Cimetière, 1979, 16 p.
- CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES. *Plan directeur d'aménagement*. t. I et II, addenda n° 3 et n° 5 au tome II, rapport de recherche, Montréal, La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, 2000, 388 p.
- CLOUTIER, Myriam. *Le Cimetière Mont-Royal depuis 1852*, Outremont, Cimetière Mont-Royal, 2002, 10 p.

- COLLOQUE LE PATRIMOINE DE NOS CIMETIÈRES. *Le patrimoine de nos cimetières : s'entendre pour agir : actes du colloque tenu à l'Université Laval, les 23 et 24 octobre 1997 et à l'Hôtel Taj Mahal, à Montréal, les 30 et 31 octobre 1997 / organisé par l'Écomusée de l'Au-Delà en collaboration avec le Centre de conservation du Québec, Héritage Montréal, Parcs Canada et le Conseil des monuments et sites du Québec.* Montréal, Écomusée, 1998, 124 p.
- COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC. *Je me souviens. Les monuments funéraires des premiers ministres du Québec*, Québec, Commission de la Capitale nationale, 1999, 35 p.
- COMMISSION DES LIEUX ET MONUMENTS HISTORIQUES DU CANADA. *Le cimetière Mont-Royal, Outremont et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, rapport supplémentaire, 1998, f. 135-217.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *Le cimetière patrimonial : un cadre de référence*, [en ligne], 2004, [www.cbccq.gouv.qc.ca/cimetierepatrimonial.html].
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC. *L'évolution de la typologie des cimetières en Occident judéo-chrétien du Moyen Âge à nos jours*, [en ligne], 2004, [www.cbccq.gouv.qc.ca/cimetieres.html].
- DAGENAIS, André. *Notre-Dame-des-Neiges célèbre son cinquantenaire du 7 au 14 octobre : 1901-1951. Album-souvenir Notre-Dame-des-Neiges*, Montréal, 1951, 159 p.
- DANNAVINO, Rita Rachele, et autres. « Le patrimoine funéraire [du Québec] : au-delà du mythe », *Continuité*, n° 49, hiver-printemps 1991, p. 13-27.
- DEBARBIEUX, Bernard, et E. PETIT. « Recueillement et déambulation, ailleurs et même au-delà : façonnement et usages des cimetières du Mont Royal, Montréal, 1850-1996. Les espaces religieux », *Géographie et cultures*, n° 23, 1997, p. 23-50.
- HUBERT, Robert. *Le procès Guibord ou l'interprétation des restes*, Montréal, Triptyque, 1992, 123 p.
- ILOWSKA, Ewa. *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal : l'inventaire et la conservation des caveaux familiaux*, thèse de maîtrise, Montréal, 1995, 2 vol.
- MAPPIN, Charles. *The Evolution of Montreal's Cemetery Space from 1642 to the Present*, Montréal, Université McGill, School of Urban Planning, 1995, 116 p.
- MONDOU, Siméon. *The First Catholic Cemeteries of Montreal and a Guide to the Present Cemetery*, Montréal, E. Senécal & fils, 1887, 214 p.
- MOUNT ROYAL CEMETERY COMPANY. *Acts of Incorporation and By-laws*, Montréal, 1879.
- MOUNT ROYAL CEMETERY, *Montreal, Canada : A Cemetery Cathedral of the Dead, Incorporated 1847*, vers 1950.
- PAQUET, Hilaire. *Monuments du Mont-Royal : cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, Montréal, 1901, 67 p.

- PETIT, Emmanuelle. *Les cimetières du Mont Royal : pratiques, significations et expériences des lieux*, Grenoble, Université Joseph Fourier, 1996, 175 p.
- PINARD, Guy. « Les cimetières du mont Royal : pour le recueillement et la beauté de la nature », *La Presse*, dimanche 17 juin 2001.
- PRUD'HOMME, Chantal, Marie-Claude ROBERT et Pierre MORISSET. *Évaluation paysagère du mausolée du boisé de l'Est, cimetière Notre-Dame-des-Neige : arrondissement historique et naturel du Mont Royal : rapport final*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2004, 57 p.
- ROME, David. *House of Life. A History of Jewish Cemeteries in Canada*, Montréal, Canadian Jewish Congress National Archives, 2004, manuscrit.
- WATKINS, M.G. « The Cemetery and Cultural Memory : Montreal, 1860-1900 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 31, n° 1, 2002, p. 52-62.
- YOUNG, Brian, Marie-Cécile BRASSEUR et Geoffrey JAMES. *Une mort très digne : l'histoire du Cimetière Mont-Royal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, 230 p.

Établissements d'enseignement et communautés religieuses

- Album-souvenir de l'Université de Montréal*. Montréal, Beaugrand-Champagne, 1933, 145 p.
- ALTMAN, Sarina. *The Story of Old McGill and Its Origin*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1960.
- BIZIER, Hélène-Andrée. *L'Université de Montréal. La quête du savoir*, Montréal, Libre Expression, 1993, 311 p.
- BRONSON, Susan. *The Design of the Peter Redpath Museum at McGill University : The Genesis*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 1992, 2 vol.
- CHARBONNEAU, Joseph, et autres. *Inauguration des nouveaux immeubles de l'Université de Montréal du Mont Royal*, 1943, 32 p.
- CHARTIER, Émile. *Trente années d'université, 1914-1944*, Montréal, Université de Montréal, Service des archives, 1982, 95 p.
- COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF. *Collège Jean-de-Brébeuf, 1928-1953*, Montréal, Collège Jean-de-Brébeuf, 1973, 62 p.
- COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF. *Collège Jean-de-Brébeuf, 1928-2004 : album-souvenir du 75^e anniversaire*, Montréal, Collège Jean-de-Brébeuf, 2004, 121 p.
- CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME. *Souvenir des fêtes jubilaires de Villa-Maria, 1854-1904*, Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 1904, 168 p.
- CRAIG, Barry R. *Architect Dan S. Hanganu. École des hautes études commerciales and Work from 1989-1995 : From Remembrance to Renewal*, these de maîtrise, Ottawa, Carleton University, 2001.

- D'ALLAIRE, Micheline. *Les communautés religieuses de Montréal*, Montréal, Éditions du Méridien, 1997, 2 vol.
- DANIEL, François. *Album du Séminaire de Montréal, entre 1902 et 1908*. [16] f.
- DORRIS, Roland. « Le grand séminaire de Ville-Marie à la montagne 1857-1957 », *Le Séminaire*, vol. 22, n° 3, (septembre), 1957, p. 208-215.
- DUBUC, Caroline. *Le Collège de Montréal. Évolution du site*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1995.
- DUMONT, Micheline, et Nadia F. EID. *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986, 315 p.
- EDWARD, Joan, et Anastasia ONYSZCHUK. *Rediscovering McGill's Heritage*, Montréal, McGill Development Office, 1997, 144 p.
- FROST, Stanley B. *The History of McGill in Relation to the Social, Economic and Cultural Aspects of Montreal and Quebec*, Commission d'étude sur les universités, 1979, 57 p.
- FROST, Stanley B. *McGill University, For the Advancement of Learning*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1980 (t. 1) et 1984 (t. 2).
- GILLETT, Margaret. *Traf : A History of Trafalgar School for Girls*, Montréal, The School, 2000, 245 p.
- GILLETT, Margaret. *We Walked Very Warily. A History of Women at McGill*, Montréal, Eden Press Women's Publications, 1981, 476 p.
- GAGNON, Robert. *Histoire de l'École polytechnique, 1873-1990. La montée des ingénieurs francophones*, Montréal, Boréal, 1991, 526 p.
- GOUGER, Normand. *Domaine des Sulpiciens : demande de classement*, Québec, La Direction, Direction générale du patrimoine, 1982.
- GOULET, Denis. *Histoire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, 1843-1993*, Montréal, VLB Éditeur, 1993, 502 p.
- GOURDEAU-CÔTÉ, Suzanne, et André SMITH. « L'Université McGill a 150 ans », *Forces*, n° 15, 1971, p. 19-25.
- GOURNAY, Isabelle (dir.). *Ernest Cormier et l'Université de Montréal*, Montréal, Centre canadien d'architecture, 1990, 179 p.
- GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL. *Grand Séminaire de Montréal : album préparé à l'occasion du centenaire, 1840-1940*, Montréal, Grand Séminaire, 1945, 168 p.
- HARVEY, Pierre. *Histoire de l'École des hautes études commerciales de Montréal*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1994, 2 volumes.
- Histoire de la Congrégation des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*. Montréal, Thérien et frère, 1930, 495 p.

- HUNTLEY-MAYNARD, Jean. *From Notre Dame Collegiate Institute to Marianopolis College. The Evolution of an Institution 1908-1975 : A case Study of Pivotal Decisions*, these de doctorat, Montréal, Université McGill, 1992.
- JHU, Winfred. *The Early Buildings of McGill University*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1965, 26 f.
- LACROIX, Michel. « The University of Montreal Building. Architect : Ernest Cormier », *Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*, janvier-février 1926, 1963.
- LAJEUNESSE, Marcel. *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1982, 275 p.
- LANTHIER, Helen. *Monklands Then, Villa Maria Now : The Story of a Convent School Which Grew from the Estate of Sir James Monk to a Modern, Private High School*, Montréal, Congregation of Notre-Dame, 2004, 288 p.
- LAPIERRE, Diane. *Dossier sur le Grand Séminaire*, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service de l'inventaire des biens culturels, 1978, 2 vol.
- LAURIN, Clément. « La bibliothèque du Grand Séminaire de Montréal », *Le Séminaire*, vol. 34, n° 3, novembre 1969, p. 166-171.
- LAURIN, Clément. « Les chapelles du Grand Séminaire », *Le Séminaire*, vol. 37, n° 2, décembre 1972, p. 103-114.
- L'Église de Montréal, aperçus d'hier et d'aujourd'hui, 1836-1896*, Montréal, Fides.
- LITALIEN, Rolland (dir). *Le Grand Séminaire de Montréal de 1840 à 1990 : 150 années au service de la formation des prêtres*, Montréal, Éditions du Grand Séminaire de Montréal, 1990, 462 p.
- MACLENNAN, Hugh. *McGill. The Story of a University*, Londres, Allen and Unwin, 1960, 135 p.
- MACMILLAN, Cyrus. *McGill and its Story 1821-1921*, Londres, Ed. J. Lane, 1921, 304 p.
- MARKELL, Keith. *History of the Presbyterian College, Montreal, 1865-1986*, Montréal, Presbyterian College, 1987, 128 p.
- MAURAUULT, Oliver. *Grand Séminaire de Montréal. Album préparé à l'occasion du centenaire, 1840-1940*, Montréal, Pour l'Association des anciens élèves du Grand Séminaire de Montréal par l'Imprimerie des Frères des écoles chrétiennes, 1940, 168 p.
- MAURAUULT, Olivier. *L'Université de Montréal*, Montréal, Éditions des Dix, 1952, 54 p.
- MENDEZ, Manon. *La formation professionnelle des filles dans les écoles supérieures de musique tenues par les religieuses (1926-1960)*, mémoire de maîtrise, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1990, 171 p.
- MILLER, Deborah L. *The Big Ladies' Hotel. Gender, Residence, and Middle-Class Montreal : A Contextual Analysis of the Royal Victoria College, 1899-1931*, these de maîtrise, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1998.

- MILLETTE, Juliette. « Une missionnaire de la musique : sœur Marie-Stéphane, s.n.j.m. fondatrice de l'école Vincent-D'Indy », *Cahier de la Société historique de Montréal*, vol. 2, n° 1, décembre 1982, p. 89-91.
- MORAZAIN, Jeanne. *École polytechnique : 125 années de génie*, Montréal, Éditions de l'École polytechnique de Montréal, 1998, 175 p.
- RHÉAUME, Claire. *La création musicale chez les religieuses de trois communautés montréalaises*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1987.
- RUMILLY, Robert. *Cent ans d'éducation. Le Collège Notre-Dame, 1869-1969*, Montréal, Fides, 1969, 341 p.
- TRAQUAIR, Ramsay. « The Building of McGill University », *Journal, Royal Architectural Institute of Canada*, vol. 2, 1925, p. 45-63.
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Inauguration des nouveaux immeubles de l'Université de Montréal du Mont Royal : 3 juin 1943*, Montréal, 1943, 32 p.
- UNIVERSITÉ MCGILL, BUREAU DE LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES. *Plan directeur (mise à jour du plan de développement)*, 1992, 16 p.
- WEINER, Michaela. *McGill Campus. Historical Development*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1979.
- WEISER, Fred. *The Expansion of the University of Montreal in the 60's*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1968, 42 f.
- YULEN, Audrey. *McGill since 1920*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, 1958.

Établissements de santé

- ALLARD, Michel. *L'Hôtel-Dieu de Montréal, 1642-1973*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973, 346 p.
- BENSLEY, Edward H. (dir.). *The Montreal General Hospital since 1821*, Montréal, 1971, 72 p.
- BERNIER, Jeanne. *L'hôpital de Jeanne Mance à Ville-Marie : son évolution à travers les siècles*, Montréal, Thérien et frères, 1957, 119 p.
- COMITÉ CONSULTATIF SUR L'AVENIR DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL. *L'avenir de l'Hôtel-Dieu de Montréal : rapport de consultation publique*, Montréal, Comité consultatif sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1992, 53 p.
- COMITÉ CONSULTATIF SUR L'UTILISATION DES BÂTIMENTS EXISTANTS DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL. *Rapport de consultation publique*, 2001, 45 p.
- CUSM, GROUPE DE PLANIFICATION et Decarel DESSAU. *The Montreal General Hospital : Evaluation of Existing Facilities*, Montréal, McGill University Health Centre, 1998, pag. mult.

- CUSM, GROUPE DE PLANIFICATION et Decarel DESSAU. *The Montreal Neurological Institute and Hospital. Evaluation of Existing Facilities*, Montréal, McGill University Health Centre, 1998, pag. mult.
- CUSM, GROUPE DE PLANIFICATION et Decarel DESSAU. *The Royal Victoria Hospital. Evaluation of Existing Facilities*, Montréal, McGill University Health Centre, 1998, pag. mult.
- GAUMER, Benoît, Georges DESROSIERS et Othmar KEEL. *Histoire du Service de santé de la Ville de Montréal, 1865-1975*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2002, 277 p.
- GOULET, Denis, et André PARADIS. *Trois siècles d'histoire médicale au Québec. Chronologie des institutions et des pratiques (1639-1939)*, Montréal, VLB Éditeur, 1992, 527 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Hôtel-Dieu de Montréal. Le citoyen, la véritable raison d'être de la relocalisation*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 1992, 279 p.
- GUÉRARD, François. « La formation des grands appareils sanitaires », dans Normand SÉGUIN (dir.), *L'institution médicale*, collection « Atlas historique du Québec », Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 75-117.
- HÔTEL-DIEU. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal, 1642-1942*, Montréal, 1942, 417 p.
- HUDON, François. *L'hôpital comme microcosme de la société : enjeux institutionnels et besoins sociaux à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, 1880-1960*, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1996.
- KENNEALLY, Rhona R. *The Montreal Maternity, 1843-1926. Evolution of a Hospital*, these de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1983, 185 p.
- LAHAISE, Robert. *Les édifices conventuels du Vieux-Montréal : aspects ethno-historiques*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, 597 p.
- LEWIS, David Slater. *Royal Victoria Hospital 1887-1947*, Montréal, McGill University Press, 1969, 327 p.
- MACDERMOT, Hugh E. *A History of the Montreal General Hospital*, Montréal, Montreal General Hospital, 1950, 135 p.
- MACDERMOT, Hugh E. *History of the School for Nurses of the Montreal General Hospital*, Montréal, Alumnae Association, 1940, 125 p.
- MEUNIER, Pierre. *La chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1989, 269 p.
- SHEPARD, Francis J. *Origin and History of the Montreal General Hospital*, Montréal, Gazette Printing, 1925, 47 p.
- TERRY, Neville. *The Royal Vic. The Story of Montreal's Royal Victoria Hospital : 1894-1994*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994, 276 p.

Loisirs et sports

- BARCLAY, James. A. *Golf in Canada. A History*, Toronto, McClelland & Stewart, 1992, 626 p.
- BECKET, Hugh W. *The Montreal Snow Shoe Club. Its History and Record*, Montréal, Becket Bros., 1882, 521 p.
- COOPER, John Irwin. *The History of the Montreal Hunt*, Montréal, Stevenson Printing Co., 1953.
- DAGENAIS, Michèle. « Les loisirs de son temps, 1840-1867 » , dans MUSÉE MCCORD D'HISTOIRE CANADIENNE, *Clefs pour l'histoire : circuits thématiques. Des gens et des objets, des lieux et des moments*, [En ligne], 2003.
- DAGENAIS, Michèle. « Les loisirs de son temps, 1867-1896 » , dans MUSÉE MCCORD D'HISTOIRE CANADIENNE, *Clefs pour l'histoire : circuits thématiques. Des gens et des objets, des lieux et des moments*, [En ligne], 2003.
- LEBEL, Jean-Marie. « La belle époque des racquetteurs » , *Cap-aux-Diamants*, n° 24, hiver 1991, p. 60-63.
- METCALFE, Alan. « The Evolution of Organized Physical Recreation in Montreal, 1840-1895 » , *Social History/ Histoire sociale*, vol. 11, n° 21, mai 1978, p. 162-164.
- POUTANEN, Mary Anne. « The Geography of Prostitution in Early Nineteenth-Century Montreal » , dans Tamara MYERS, Kate BOYER, Mary Anne POUTANEN et Steven WATT (dir.), *Power, Place and Identity. Historical Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*, Montréal, Montreal History Group, 1998, p. 101-128.
- THE ROYAL MONTREAL GOLF CLUB. *The Royal Montreal Golf Club, 1873-1973. The Centennial of Golf in North America*, Montréal, The Royal Montreal Golf Club, 1973.

Infrastructures (tunnel, réservoirs et stations de pompage, transport collectif, axes routiers, tours de télécommunications)

- BERNARD, Paul, Michel JOBIN, Nicole DORION et François DUBÉ. *Bilan du patrimoine. Transport, communication et services publics. Série 4000 et Fonction commerciale, Série 5000*, Québec, Les Publications du Québec, 1999.
- CANADIAN NORTHERN QUEBEC RAILWAY COMPAY. *The Mount Royal Tunnel, Montreal, Quebec Canada, Being Built by MacKenzie, Mann & Company, Limited for The Canadian Northern Montreal Tunnel and Terminal Co. Limited as an Entry into Montreal for The Canadian Northern Railway*, Montréal, Southam Press Limited, 1914, 45 p.
- CENTRE DE LA MONTAGNE. *Le mont Royal, château d'eau de Montréal, Les randonnées à la carte sur le mont Royal, Montréal*, Centre de la Montagne, 2002, dépliant.
- CLEGG, Anthony. *The Mount Royal Tunnel « Canada's First Subway »* , Montréal, Trains and Trolleys Book Club, 1963, 30 p.

- DÉOM, Claudine. *L'urbanisme et les bâtiments municipaux de la Ville de Montréal, 1929-1939*, Montréal, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1995.
- FOUGÈRES, Dany. *L'approvisionnement en eau à Montréal. Du privé au public, 1790-1865*, Québec, Septentrion, 2004, 472 p.
- MAFFINI, Giulio. *The McTavish Pumphouse*, [Montréal], Université McGill, School of Architecture, 1970, 18 p.
- ROBERT Jean-Claude. « Réseau routier et développement urbain dans l'île de Montréal au XIX^e siècle », dans Horacio CAPEL et Paul-André LINTEAU (dir.), *Barcelona-Montréal. Desarrollo urbano comparado/Développement urbain comparé*, sous la dir. de Horacio Capel et Paul-André Linteau, Barcelone, Publicacions de la Universitat de Barcelona, 1998, p. 99-115.
- ROSS, Susan Martha. *Pure Water in the City. Covering the Reservoirs on Mount Royal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2002.
- VIGER, Jacques. *Observation en amélioration des lois des chemins telles qu'en force dans le Bas-Canada en 1825*, Montréal, John Lovell, 1840.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Rapports d'inspection des chemins, 1841-1925*.
- WILLIS, John. « On and Off the Island of Montréal, 1815-1867 : The Transport Background of Town-Country Relations in the *Plat Pays* of Montréal », dans S. COURVILLE et N. SÉGUIN (dir.), *Espace et culture*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 343-354.

Oratoire Saint-Joseph et pèlerinages

- BERGERON, Henri-Paul. *L'Oratoire St-Joseph : oeuvre du frère André*, collection « Mon Pays », Montréal, Editions Fides, Collection « Mon pays », n° 3, 1941, 90 p.
- BERNARD, Henri. *Le pèlerinage : une réponse à l'aliénation des malades et infirmes*, Montréal, Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal, 1975, 245 p.
- BILLICK, John. *An Outline of the Conception and Development of St. Joseph's Oratory*, Montréal, Université McGill, School of Architecture, Student Papers, 1965, 20 p.
- BOGLIONI, Pierre, et Benoît Lacroix (dir.). *Les pèlerinages au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1981, 160 p.
- BRAULT, Marie-Marthe. *L'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal : étude d'un sanctuaire de pèlerinage catholique*, thèse de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1969, 201 p.
- CATTA, Étienne. *Le frère André (1845-1937) et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal, Paris, Fides, 1965, 1 146 p.
- DIONNE, Geneviève. « Jardins secrets », *Le Devoir*, cahier spécial, 16 octobre, 2004.
- DUBUC, Jean-Guy, et Marguerite-Marie Fortier. *Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal, 1997, 48 p.

- DUPUIS, Carles-O. *Léandre Brault, fondateur des Petits chanteurs du Mont-Royal*, Saint-Laurent, Fides, 2000, 234 p.
- GAUTHIER, Roland. « L'oratoire Saint-Joseph du Mont Royal à l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation », *Cahiers de Josephologie*, vol. 27, n^o 2, juillet-décembre, 1979, p. 233-254.
- HAM, George. *Le thaumaturge de Montréal*, Toronto, Musson Book, 1922, 72 p.
- HATCH, Alden. *Le miracle de la montagne. L'histoire de frère André et de l'oratoire Saint-Joseph à Montréal*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1959, 206 p.
- HARVEY, Réginald. « Un petit homme transforme une montagne », *Le Devoir*, cahier spécial, 16 octobre 2004.
- LACROIX, Benoît. « L'oratoire Saint-Joseph (1904-1979), fait religieux populaire », *Cahiers de Josephologie*, vol. 27, n^o 2, juillet-décembre 1979, p. 257-265.
- PATENAUDE, Laurent. *Les Petits Chanteurs du Mont-Royal : quarante ans d'histoire, 1956-1996*, Montréal, Conservatoire de musique de Montréal, 1997, 184 p.
- RAMET, Pierre. « L'oratoire Saint-Joseph. Œuvre de foi », *Continuité, le magazine du patrimoine au Québec*, numéro 102, automne 2004, p. 15-17.
- SAINT-PIERRE, Arthur. *L'oratoire Saint-Joseph*, Montréal, 1928, 117 p.
- SAINT-PIERRE, Arthur. *L'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal : notice historique et descriptive*, Montréal, 1922, 78 p.
- TANGUAY, Caroline. *Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, rapport réalisé sous la direction de Jean-Claude Marsan, [En ligne], 2001, [<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P04/8d.pdf>]

Secteurs résidentiels et architecture résidentielle

- ALLEN, J.N.R. *City of Westmount : An Analysis & Synthesis*, Montréal, The Author, 1969, 36 p.
- ARCHÉOTEC. *Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords dans le cadre du Programme de renouveau urbain. Étude du potentiel archéologique*, version préliminaire, Montréal, septembre 2003.
- BEAUPRÉ, Pierre, et Josette Michaud. *Westmount, analyse du patrimoine immobilier*. t. 1 : rapport de recherche, 1988, 171 p.
- BISSON, Pierre-Richard. *L'îlot Thompson-Sparrow-Gleneagles-Trafalgar à Montréal : étude patrimoniale*, Québec, ministère de la Culture et des Communications, 2001, 184 p.
- BISSON, Pierre-Richard. *Inventaire des travaux d'architectes à Outremont de 1904 à 1987*, Montréal, Corporation architecture 1990, Presses de l'Ordre des architectes du Québec, 1987, 156 p.

- BISSON, Pierre-Richard. *Outremont et son patrimoine*, rapport synthèse des études, 1993, 320 p.
- BRYCE, John Stephen. *The Making of Westmount, Quebec, 1870-1929. A Study of Landscape and Community Construction*, [Montréal], Université McGill University, 113 f.
- CAMERON, Christina, et Susan Tenney Feindel. *Mansions of the Golden Square Mile : A Descriptive Guide*, Montréal, Université Concordia, 1976, 30 p.
- COLLIN, Jean-Pierre. *Pouvoir municipal et enjeux politiques locaux dans la paroisse de Montréal, de 1871 à 1921 : étude de la formation des banlieues, de l'incorporation de nouvelles municipalités et de leur activité réglementaire*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1983.
- Continuité*. « Côte-des-Neiges, 1698-1998 » , n° 76, printemps, 1998.
- CROTEAU, André, Dinu BUMBARU et Claude JASMIN. *Outremont, 1875-2000*, Outremont, Société d'histoire d'Outremont, 2000, 127 p.
- GUBBAY, Aline. *A View of Their Own. The Story of Westmount*, Montréal, Price-Patterson, 1998, 156 p.
- GUBBAY, Aline et Sally HOOFF. *La petite montagne : un portrait de Westmount*, Westmount, Trillium Books, 1979, 131 p.
- HANNA, David B. « *The New Town of Montreal* ». *Creation of an Upper Middle Class Suburb on the Slope of Mount Royal in the Mid-Nineteenth Century*, thèse de maîtrise, [Toronto], Université de Toronto, 1977, 191 p.
- HANNA, David B. « Creation of an Early Victorian Suburb in Montreal » , *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. 9, n° 2, octobre 1980, p. 38-64.
- LONDON, Mark, et Joanne POIRIER. *Westmount—son patrimoine immobilier*, Westmount, 1991, 64 p.
- LONDON, Mark. *La gestion du milieu bâti et naturel distinctif de Westmount*, Rédigé pour le comité consultatif d'urbanisme de Westmount, 2002, 10 p.
- MACLEOD, Roderick. *Salubrious Settings and Fortunate Families : The Making of Montreal's Golden Square Mile, 1840-1895*, these de doctorat, Montréal, Université McGill, 1997, 404 p.
- MCKAY, Donald. *The Square Mile : Merchant Princes of Montreal*, Vancouver, Douglas and McIntyre, 1987, 223 p.
- MONGRAIN, Guy. *Population et territoire dans en contexte de croissance urbaine : Saint-Louis-du-Mile-End, 1881-1901*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1998.
- OLD WESTMOUNT CLUB. *Old Westmount: The Story of Westmount in Pictures and Words, an Historical Album from Indian Times to 1920*, Westmount, 1967, 88 p.
- RAMET, Pierre. *Avant d'avoir tout oublié : chroniques, critiques et autres textes : petite histoire et patrimoine de Côte-des-Neiges*, Montréal, Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, 1995, 160 p.

- RAMET, Pierre. *Marcher l'histoire dans la Côte-des-Neiges*, Montréal, Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, 1998, 52 p.
- RÉMILLARD, François et Brian MERRETT. *Demeures bourgeoises de Montréal. Le mille carré doré : 1850-1930*, Montréal, Éditions du Méridien, 1986, 242 p.
- RICOUR, Françoise. *Outremont : monographie urbaine*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des lettres, 1962, 156 f.
- ROBERT, Marie-Claude. *Préservation des éléments décoratifs Avenue des Pins*, rapport de recherche, Montréal, Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles, 1989, 44 p.
- RUMILLY, Robert. *Histoire d'Outremont, 1875-1975*, Montréal, Leméac, 1975, 469 p.
- STEWART, Alan. *Settling an 18th-century Faubourg : Property and Family in the Saint-Laurent Suburb, 1735-1810*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill, 1988, 252 p.
- VAN NUS, Walter. « The Role of Suburban Government in the City Building Process. The Case of Notre-Dame-de-Grâce, 1876-1910 », *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, vol. XIII, n° 2 octobre, 1984, p. 91-103.

Monuments, art public, commémoration et événements culturels

- CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL. Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal, Médiathèque, 1966.
- CENTRE DE LA MONTAGNE. *Des sculptures dans la nature, Les randonnées à la carte sur le mont Royal*, Montréal, Centre de la Montagne, 2002, dépliant.
- DELIGNY, Louis. « La croix du Mont-Royal », *L'Action française*, novembre 1924, p. 296-299.
- DERENONCOURT, Franck. *Projet d'aménagement pour la revitalisation de l'avenue du Parc et pour la mise en valeur de la montagne du Mont-Royal et de la statue George Étienne Cartier*, 1994, 27 f.
- Dévoilement du monument George-Étienne Cartier, Baronnet, le six septembre 1919*, Québec, 7 p.
- GORDON, Alan. *Making Public Pasts. The Contested Terrain of Montreal's Public Memories, 1891-1930*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2001, 233 p.
- LESPÉRANCE, Marie-Claude, Jean DUMONT et Lindsay DOREEN. *L'art public à Montréal*, Montréal, Éditions Logiques, 2000, 199 p.
- OSBORNE, B. S. « Constructing Landscapes of Power : the George Etienne Cartier Monument, Montréal », *Journal of Historical Geography*, vol. 24, n° 4, 1998, p. 431-458.
- PARENT, Nathalie. « Sculptures en Liberté : Artefact 2004 - sculptures urbaines », *Vie des Arts*, vol. 49, 2004, p. 23.

PERRATON, Charles, et Denis POIRÉ. « Les usages de l'espace public dans un contexte de multiculturalité », *Trames*, n° 7, 1993, p. 29-38.

POTVIN, Gilles. *OSM. Les cinquante premières années*, Montréal, Stanké, 1984, 199 p.

VIAU, Guy. « Un symposium sur le mont Royal », *Vie des arts*, n° 37, hiver 1964.

Documents cartographiques

ADAMS, John. *Map of the City and Suburbs of Montreal*, 1825.

CANE, James. *Topographical and Pictorial Map of the City of Montreal*, 1846.

CHARLAND, Louis. *Plan de la ville et cité de Montréal avec les projets d'accroissement*, 1801.

COMMISSION DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL. *Le réseau des tramways de Montréal*, 1923.

COURVALI, E. P. J. *Plan of Mount Royal Park*, 1915.

DAVID, Georges. *Carte de la Cité de Montréal comprenant Westmount, St-Laurent, Outremont, Verdun, Mount-Royal*, 1919.

DE GRANDPRÉ, A. *Topographical map of the Mount-Royal*, 1898.

Fortifications Survey of Montreal, 1866.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879.

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834.

LACROIX, E. *Plan of the city of Outremont, P.Q.*, 1944.

OLMSTED, Frederick L. *Mount Royal Design Map*, 1877.

PATTON, James N. *Plan of the Town of Westmount, Parish of Montreal*, 1930.

PINSONNEAULT, A.R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907.

PLUNKETT et BRADY. *Plan of the City of Montreal*, 1872.

ROY, P. *Plan of the city of Outremont, P.Q.*, 1952.

THOS V. Bell Ltd. *Automobilist's Map of the Island of Montreal*, 1920.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS. *Plan du parc Mont-Royal*, 1943.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS. *Master plan of Mount Royal Park*, 1957-1959.

Sites Internet

Archives de Radio-Canada : Oratoire Saint-Joseph
archives.radio-canada.ca/IDD-0-10-1431/vie_societe/frere_andre_oratoire/

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
www.cimetierenddn.org/fr

Commission des biens culturels du Québec
 Consultation publique sur l'avenir du Mont-Royal (2002)
www.cbcq.gouv.qc.ca/grand_dossiers/mont_royal/index.html

Compagnie du cimetière Mont Royal
www.mountroyalcem.com/

Excursion géologique du Mont Royal, UQÀM, créée et réalisée par Pierre Bédard, 1998-2003
www.unites.uqam.ca/~sct/mont-Royal/menu_mt-Royal.html

Héritage Montréal
www.heritagemontreal.qc.ca

Hospital Architecture in Montreal
digital.library.mcgill.ca/hospitals/

Les collines montérégiennes en 3D
www.unites.uqam.ca/~sct/monteregiennes/monteregiennes.html

Le mont Royal
www.lemontroyal.qc.ca/

Le parc du mont Royal – Ville de Montréal
www2.ville.montreal.qc.ca/parcs/mont_royal/mont_royal.htm

McGill virtuel. Les campus et leurs bâtiments
cac.mcgill.ca/campus/index_fr.html

National Association for Olmsted Parks
www.olmsted.org/

Office de consultation publique de Montréal – Oratoire Saint-Joseph
www.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/ocpm/ocpm.jsp?laPage=projet4.jsp#analyse

Office de consultation publique de Montréal – cimetière Notre-Dame-des-Neiges
www2.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/ocpm/ocpm.jsp?laPage=pdesignel.jsp

Oratoire Saint-Joseph
www.saint-joseph.org/

Université de Montréal, 125^e anniversaire
www.125.umontreal.ca/index.html

Ville de Montréal. *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*
www2.ville.montreal.qc.ca/services_citoyens/protectionfr.shtm